Bibliothèque numérique
medic@

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.

1771, n° 35. - Paris : Vincent, 1771.
Cote : 90145, 1771, n° 35

BIUM

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90145x1771x35

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*





JANVIER 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1771.

EXTRAIT.

Traité de la Nutrition & de l'Accroiſſement, précédé d'une Diſſertation ſur l'Uſage des Eaux de l'Amnios; *par* Jean-Pierre DAVID, *docteur en médecine, maître-ès-arts, & en chirurgie, de Paris, profeſſeur royal de chirurgie & d'anatomie à Rouen, lithotomiſte-penſionnaire, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, & membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même ville. A Paris, chez* Didot *le jeune*, Vallat-La-Chapelle; *& à Rouen, chez* Le Boucher, 1771, *in*-8°.

MALGRÉ les efforts multipliés, que pluſieurs hommes de génie ont faits, depuis deux ſiécles, pour dévoiler le myſtere de la génération, on eſt forcé de convenir que cette

© BIUM

opération eſt encore couverte des plus épaiſſes ténèbres; ténèbres qu'on ne peut guères ſe flater de voir diſſipées de ſi-tôt. Mais, l'embryon une fois formé, il ſemble qu'il eſt plus aiſé d'en ſuivre le développement, & de le conduire juſqu'au terme fatal, qui doit terminer ſon exiſtence; c'eſt ce que M. David a entrepris dans ſon *Traité de la Nutrition & de l'Accroiſſement*, dont nous allons préſenter l'analyſe à nos lecteurs.

L'œuf fecondé, une fois reçu dans la matrice, doit y prendre une forme déterminée, & y croître: pourcet effet, il eſt néceſſaire que ce viſcere ſe prête & s'étende. L'agent, dont la nature ſe ſert pour opérer cette dilatation, & la proportion dans laquelle elle ſe fait, ſont des objets qui tiennent de trop près au méchaniſme de l'accroiſſement, pour qu'il n'ait pas cru devoir s'en occuper, au commencement de ſon Traité; &, pour procéder avec ordre, il obſerve d'abord, que la matrice ſe dilate, dans le premier & le ſecond mois de la groſſeſſe, d'une maniere peu ſenſible; que ſa dilatation eſt enſuite plus marquée dans les troiſieme, quatrieme & cinquieme mois, & qu'enfin la progreſſion de cette dilatation eſt d'autant plus apparente pour un eſpace de tems donné, que la femme approche plus près du terme de ſa délivrance. En

© BIUM

partant de cette obſervation, M. David a cru trouver dans les eaux de l'*amnios* l'agent propre à produire une pareille dilatation. Le moment de la conception arrivé, l'orifice de la matrice ſe ferme exactement; & ce viſcere reçoit bientôt dans ſa capacité l'embryon qui n'y eſt jamais ſerré de façon à y empêcher l'abord d'un liquide. Les ſéroſités, qui doivent former les eaux, commencent à s'y épancher, dès le premier tems. L'effort, que ces eaux font ſur les parois de la matrice, croît dans la même proportion que la ſurface que ces parois préſentent, à meſure qu'elles s'étendent, par la raiſon que les liquides peſent, à raiſon de leur hauteur & de leur baſe.

Outre cet uſage des eaux de l'*amnios*, que M. David regarde comme le plus eſſentiel, il leur attribue encore celui de régler ou de modérer l'accroiſſement du fœtus, par la compreſſion graduée, qu'elles exercent ſur lui; celui d'empêcher que ce fœtus ne comprime & n'irrite par ſon poids les organes de la mere, & ne ſoit affecté lui-même de la réaction que ces organes exerceroient néceſſairement ſur lui; celui de rompre l'effet des ſecouſſes qu'il reçoit, lorſque la mere fait quelque chute, qu'elle danſe, qu'elle ſaute, qu'elle deſcend bruſquement des eſcaliers, &c; celui de favoriſer la dilatation de l'orifice de l'*uterus*, lors de l'ac-

© BIUM

couchement. Tous ces avantages, que les eaux de l'*amnios* procurent à la mere & à l'enfant, avoient déja été entrevus par quelques phyſiologiſtes. M. David en a reconnu un, pour le moins auſſi eſſentiel, que perſonne n'avoit même ſoupçonné, celui de procurer la premiere inſpiration. Voici comme il en explique le méchaniſme : « La » réſiſtance, dit-il, qu'elles, (les eaux,) » éprouvent à forcer les parties molles, » qui forment l'enceinte du bas-ventre (de » la mere ſans doute,) ſe communique par » réaction ſur le fœtus qu'elles entourent : » il en eſt ſinguliérement comprimé en tous » ſens. Toute compreſſion tend à porter la » partie antérieure & latérale des côtes de » cet individu vers la colomne épiniere, » &, par conſéquent, à rétrécir en tous » ſens la capacité de ſa poitrine : elle eſt chez » lui effectivement réduite au plus petit dia- » metre poſſible. D'après cette vérité in- » conteſtable, l'on voit que, dès que le » fœtus ſera ſouſtrait à cette compreſſion, » les côtes, qui ſont des corps élaſtiques, » tendront à ſe débander, en ſe portant au » dehors, c'eſt-à-dire, en s'écartant de la » colomne épiniere. Cet effet donnera lieu » néceſſairement à un vuide dans la poi- » trine, qui permettra à l'air de s'y préci- » piter par la bouche & par le nez de l'en- » fant ; ce qui conſtituera la premiere inſpi-

© BIUM

» ration. . . . . La compreſſion qu'éprouve » l'enfant, en franchiſſant le détroit du petit » baſſin, concourt au même but; » c'eſt ce que notre auteur avoit déja annoncé dans ſon *Mémoire ſur le Méchaniſme & les Uſages de la Reſpiration.*

Enfin il prétend que, comme l'air qui environne nos corps, & s'introduit dans les poumons, rafraîchit le ſang qui, ſans cela, s'échaufferoit trop à chaque circulation, les eaux de l'*amnios* rafraîchiſſent également ce fluide, tant que le fœtus eſt renfermé dans le ſein de ſa mere. Pour prouver qu'elles peuvent produire cet effet, il obſerve que ces eaux, à raiſon de leur moindre denſité & de leur ſtagnation, doivent avoir moins de chaleur que le ſang; ce qu'il a tâché de démontrer, en meſurant, avec le ſecours des thermometres, la chaleur reſpective du ſang & de l'urine d'un même homme, celle du ſang & de la liqueur de l'*amnios* ſur les animaux. Le *placenta* qu'il ſuppoſe pénétré par ces eaux, comme les poumons le ſont par l'air, eſt le lieu où ce rafraîchiſſement ſe fait avec le plus d'efficacité; & c'eſt à ce titre qu'il croit qu'on a eu raiſon de l'aſſimiler aux poumons.

Après cet expoſé de l'uſage que M. David croit pouvoir attribuer aux eaux de l'*amnios*, il paſſe aux loix ſuivant leſquelles ſe fait le développement de l'embryon. Il ſup-

© BIUM

poſe d'abord avec M. Bonnet dans ſa *Contemplation de la Nature*, & la foule des phyſiologiſtes, que l'animal eſt contenu en miniature dans l'œuf fécondé, & qu'il a en petit toutes les parties que les animaux de ſon eſpece ont en très-grand. Pour devenir un animal parfait, il n'a beſoin que d'un agent qui étende & développe ces premiers linéamens. L'action conſtamment continuée de cet agent opere des effets qui ne ſuivent pas la progreſſion des tems qu'il emploie à les produire. L'accroiſſement du fœtus, tant qu'il eſt dans la matrice, eſt d'autant plus rapide, qu'il approche plus du terme de ſon expulſion. Mais, après ſa ſortie, cet accroiſſement ſe ralentit juſqu'à la quatorzieme ou quinzieme année où la nature, après avoir paru faire une pauſe pour préparer les organes de la génération, ſort d'une eſpece d'aſſoupiſſement ; &, dans un eſpace de tems très-court, elle porte l'homme preſqu'à ſon plus haut terme d'accroiſſement, du moins quant à ſa longueur. Une maladie un peu longue, qui retient les jeunes gens au lit, produit un effet à-peu-près pareil : elle hâte l'accroiſſement d'une maniere bien marquée. L'homme, parvenu à ſa plus grande hauteur, ne laiſſe pas de croître, mais ſeulement en épaiſſeur. Cette ſorte d'accroiſſement ſe fait dans l'âge viril. L'état de perfection paroît durer quel-

© BIUM

ques années ſans changemens bien remarquables : il s'en fait cependant d'inſenſibles. La vieilleſſe arrive ; & c'eſt alors que la graiſſe ſe fond, que l'embonpoint commence à diſparoître. L'homme ſe rapetiſſe réellement ; &, par un dépériſſement inſenſible, il avance vers la décrépitude & la mort.

Les liquides ſont le ſeul agent capable de produire ces effets. L'embryon, ſi petit qu'on le ſuppoſe, a des vaiſſeaux qui doivent ſe prêter & s'étendre, juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à ſon plus haut point d'accroiſſement. Cet accoiſſement, par conſéquent, n'eſt qu'un développement ſucceſſif de vaiſſeaux qui ſe déplient & s'allongent par la force impulſive du cœur qui y pouſſe le fluide qui doit les parcourir. Mais, comme, dans les premiers tems, la ſomme des ſurfaces intérieures des vaiſſeaux du fœtus, (qu'on peut conſidérer comme la baſe ſur laquelle les liquides agiſſent,) eſt très-petite, & que, d'un autre côté, la force impulſive du cœur, (que M. David aſſimile à la hauteur d'une colomne fluide, qui peſeroit ſur cette baſe,) eſt peu conſidérable, il en réſulte, en vertu de la loi que ſuivent les fluides qui agiſſent ſur une réſiſtance quelconque, que cet accroiſſement doit être très-petit, dans les premiers tems, puiſque l'action, qui le produit, ſuit la proportion

© BIUM

de la hauteur & de la baſe de la colomne du fluide ou de l'agent qui l'exerce. Mais cet accroiſſement doit augmenter dans la même proportion que la longueur de cette colomne ou de la force impulſive du cœur, & de la baſe ſur laquelle elle agit, ou de la ſomme des ſurfaces intérieures des vaiſſeaux; proportion qu'on obſerve en effet juſqu'à l'inſtant où le fœtus abandonne le ſein de ſa mere pour voir le jour. Alors cette proportion dans l'accroiſſement n'eſt plus la même. Quoique la cauſe, qui le produit, ſemble croître, & croiſſe en effet, l'accroiſſement va cependant en diminuant, à proportion que l'on s'éloigne du terme où le fœtus a vu le jour, & cela, juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à ſon dernier période. Les cauſes auxquelles M. David croit pouvoir attribuer cette différence qu'on obſerve, après la naiſſance, ſont, 1° l'abſence du liquide relâchant, lubréfiant, qui entouroit le fœtus; 2° une dilatation qui, déja parvenue à un certain degré, ouvre de nouveaux canaux de communication, rend plus libres ceux qui étoient déja ouverts, & diminue par-là, & les chocs qui ſont la ſuite d'une circulation plus gênée, & les effets qu'ils devroient produire; 3° un nouveau milieu avide d'eau, qui, touchant l'enfant de toutes parts, ſe charge promptement de l'humeur qui s'échappe par ſa

© BIUM

périphérie ; 4° de nouvelles voies d'excrétion, ouvertes pour l'enfant, & qui étoient auparavant fermées, ou moins libres : voilà des différences que notre auteur croit devoir faire varier les produits. Il compare, dans ce cas, l'enfant à une veſſie qui, étant ſoufflée juſqu'à un certain point, offriroit à ſa circonférence quelques petits trous ; ſuite de la dilatation qu'elle auroit acquiſe. » L'on n'auroit ſur ſes parois, dit-il, en » continuant à la ſouffler avec une force » même plus conſidérable qu'auparavant, » que l'effort de l'excès de l'air introduit ſur » celui qui s'échapperoit ; &, lorſque ces » ouvertures ſeroient, à la fin, aſſez grandes » ou aſſez nombreuſes pour que la quantité » d'air, à laquelle elles donneroient ſortie, fût égale à celle qu'on y pouſſeroit, » la veſſie reſteroit alors au point de dilatation où elle ſeroit parvenue. L'accroiſſement nous préſente, ajoûte-t-il, quelque choſe de ſemblable ; » c'eſt ce qu'il tâche de prouver, en développant le méchaniſme qu'on entrevoit aſſez par l'expoſition que nous venons de faire de ſon principe. Nous nous arrêterons ſeulement à l'explication qu'il donne de l'accroiſſement rapide, qu'on apperçoit quelquefois, après l'âge de puberté.

Selon lui, la préparation des organes de la génération, & celle des matériaux pro-

© BIUM

pres à y être filtrés, exige une eſpece de repos; ou plutôt la nature ne peut s'occuper de cette fonction importante, qu'en diſtrayant une grande partie des ſucs qu'elle employoit auparavant à la nutrition & à l'accroiſſement; ce qui occaſionne l'eſpece de ſuſpenſion qu'on obſerve dans celui-ci. Mais le nouveau fluide, que ces organes préparent, lorſqu'ils ſont achevés de développer, cauſant dans les ſolides des oſcillations plus vives, plus fortes, plus mâles, qui ajoûtent à l'énergie de l'impulſion des fluides, tandis que « les vaiſſeaux, rétrécis » par l'érétiſme permanent, dont l'action » du fluide ſéminal eſt la cauſe, oppoſent » au cours des liquides qui y circulent un » obſtacle plus conſidérable que celui qu'ils » éprouvoient auparavant. Cette réſiſtance » augmentée multiplie néceſſairement le » nombre des pulſations des arteres : elles » deviennent même plus fortes par la même » raiſon; c'eſt ce qu'on nomme *augmentation dans le ton des ſolides.* C'eſt ainſi » que ſe renouvellent les conditions propres à hâter & à favoriſer l'accroiſſement » qui ſe fait toujours par le même méchaniſme. L'on préſume bien, ajoûte M. David, qu'un pareil agent ne doit donner » qu'un produit éphémere. Le ſyſtême vaſculeux s'habituant peu-à-peu à l'attouchement de la nouvelle liqueur, ſes effets

© BIUM

» doivent néceſſairement ſuivre les affoi-
» bliſſemens de ſes impreſſions : auſſi l'ac-
» croiſſement, après avoir été fort rapide,
» reprend-il communément ſa marche ordi-
» naire, lorſque, par ce nouveau choc, il
» n'eſt pas parvenu à ſon dernier degré. » Il admet le même méchaniſme pour expliquer l'accroiſſement ſenſible, qui ſurvient aux jeunes gens, juſqu'après même leur vingtieme année, lorſqu'ils éprouvent, à cette époque, des maladies vives de quelque durée. L'érétiſme, produit par la fiévre, opere ici les mêmes effets que celui qui accompagne les premieres impreſſions du fluide ſéminal.

Après avoir expoſé d'une maniere générale le méchaniſme & les loix de l'accroiſſement, M. David paſſe à l'examen des matériaux dont la nature ſe ſert pour le produire, & de la maniere dont elle les emploie; car, dans l'accroiſſement, il y a non-ſeulement développement des parties qui exiſtoient dans l'embryon, mais encore il y a une addition continuelle de ſubſtances qui s'identifient avec celles qui exiſtoient déja, & qui concourent à en augmenter la maſſe & le volume. Ces matériaux ſont fournis par les ſubſtances alimentaires, dont l'animal ſe nourrit. Ces ſubſtances, ſelon notre auteur, contiennent de la terre, de l'huile, du ſel en petite quantité, & beaucoup d'eau

© BIUM

& d'air ; principes dont la combinaiſon, dans des rapports variés, forme une eſpece de *gluten*, de corps muqueux, que la nature tend à s'approprier par la digeſtion, afin d'en former des ſucs nourriciers. C'eſt à l'air principalement que M. David attribue le changement que les alimens éprouvent dans la digeſtion. « Cet air, dit-il, » qui eſt deſcendu dans l'eſtomac avec la » ſalive & les alimens dont on a uſé, doit » y changer, ſinon de nature, du moins » de maniere d'être : il doit ceſſer d'y être » élaſtique. Il jouit, ſans doute, dans les » premiers momens, de cette propriété ; » & c'eſt par elle qu'il devient un des agens » qui facilite le plus l'extraction des ſucs » nourriciers. Il fait, en ſe raréfiant, l'of- » fice de coin propre à diviſer la pâte ali- » mentaire, qui, par-là, eſt mieux pé- » nétrée & touchée, dans une plus grande » ſurface, par les ſucs digeſtifs, leſquels de- » viennent à leur tour les moyens à la faveur » deſquels cet élément preſqu'incoërcible » ſe trouve lié, diſſous, pour ainſi dire, » dans les humeurs dont il vient de faciliter » l'action. Un commencement de fermen- » tation s'empare bien de la pâte alimen- » taire ; mais elle dure peu, faute de con- » ditions qui puiſſent la perpétuer. . . . . La » partie la plus liquide franchit alors le bour- » relet du pylore, pour ſe précipiter dans

© BIUM

» le *duodenum*, vers l'origine duquel elle » ſe trouve délayée par deux nouvelles hu- » meurs qui y affluent avec d'autant plus » d'abondance, que l'eſtomac eſt plus » plein..... La partie muqueuſe des ali- » mens, pénétrée de la ſalive, du ſuc gaſtri- » que, délayée par un mêlange abondant » de bile & d'humeur pancréatique, forme » cette liqueur laiteuſe, qu'on nomme *chyle*, » & qui ſe trouve pompée par les petits » ſuçoirs ouverts dans l'intérieur des in- » teſtins grêles, & qui ſont les principes » des veines lactées. »

Cette matiere extractile des alimens, portée enfin dans le torrent de la circulation, y ſouffre de nouvelles élaborations par l'action perpétuelle des vaiſſeaux, qui la rend de plus en plus propre à prendre la place des matériaux que le mouvement & le tems ont détériorés & rendus incapables de fournir davantage à l'entretien de l'édifice. Le dernier réſultat eſt, ſelon M. David, *une terre fine, qui eſt une aggrégation du débris des trois règnes, combinée avec un peu de ſel, très-peu d'huile, & beaucoup d'eau*; ce qui conſtitue le ſuc nourricier proprement dit. Voici comment il conjecture que ſe fait l'application de ce ſuc. Il ſuppoſe que le liquide, qui charrie les matériaux neufs, & qui les porte dans les plus petites filieres, ayant plus d'affinité avec ceux qui ſont dé-

© BIUM

tériorés, s'en charge avidement, & dépoſe à la place une portion de ceux qu'il avoit amenés avec lui. Les phénomenes de la teinture des os par l'uſage des alimens imprégnés du ſuc de la garence, lui ſemblent confirmer ce méchaniſme. La partie crétacée des os, enlevée par des acides minéraux affoiblis, & qui, rendus, par une précipitation, aux mailles d'où elle avoit été tirée, leur reſtitue leur premiere conſiſtance, lui paroît fournir une nouvelle preuve de la maniere dont le véhicule, qui charrie les matériaux réparateurs, s'y prend pour les dépoſer dans les lieux où la détérioration les rend néceſſaires.

La nutrition ſe fait dans le fœtus comme dans l'adulte, à quelques legeres différences près. La mere en fournit les matériaux preſqu'élaborés; de ſorte qu'ils exigent très-peu de travail de la part des vaiſſeaux du fœtus, qui leur donnent cependant la derniere préparation. Ces matériaux doivent, en outre, être étendus dans une beaucoup plus grande quantité de véhicule aqueux, pour être plus analogues aux vaiſſeaux qu'ils vont parcourir, & aux parties où ils vont ſe dépoſer. Ce n'eſt qu'à neuf mois, ou environ ce terme, que le fœtus a des organes aſſez forts pour achever l'élaboration de l'humeur laiteuſe, qui doit être ſa nourriture naturelle. Mais cet aliment eſt encore un

© BIUM

un ſuc nourricier très-leger, & qui doit différer très-peu de celui que la mere lui fourniſſoit, dans les derniers tems de ſa geſtation.

Nous avons expoſé ci-deſſus le méchaniſme par lequel M. David concevoit que ſe faiſoit le développement du fœtus. « Ce » développement étend les mailles du pre- » mier tiſſu des parties de l'embryon, y » laiſſe des vuides que les ſucs nourriciers » rempliſſent, après s'être dégagés du » liquide qui leur avoit ſervi de véhicule. » Le ſuc nourricier, qui eſt, de ſa nature, » muqueux & extenſible au-delà de toute » expreſſion, (ce ſont les termes de l'au- » teur,) peut, après avoir cédé à des ex- » tenſions conſécutives, offrir de nouveaux » vuides qui ſeront remplis par l'abord d'au- » tres ſucs nourriciers, & ainſi de ſuite. Les » premiers linéamens ſuppoſés, il n'eſt plus » difficile d'expliquer leur extenſion. Ces » premiers linéamens, qui conſtituent l'em- » bryon, conçus auſſi fins qu'on le vou- » dra, pourront, par la nutrition & l'action » dilatante des liquides, être pouſſés à un » état d'extenſion bien au-delà de celui où » ils parviennent. La plus petite fibrille, qui » n'eſt elle-même qu'un ſuc nourricier un » peu denſe, ſe romproit ſans doute, après » une certaine extenſion; mais elle céde » peu-à-peu; &, à chaque inſtant, de nou-

© BIUM

» veaux ſucs nourriciers la touchent, dé-
» poſent ſur elle une couche qui, augmen-
» tant ſon diametre, la met dans le cas de
» s'allonger, ſans s'affoiblir. Cette imbi-
» bition ſucceſſive de nouveaux ſucs nour-
» riciers entretient la ſoupleſſe, & aug-
» mente même la force de cette fibrille, ſi
» ſon extenſion n'eſt pas relative à la quan-
» tité de ſuc qu'elle s'approprie, ou que le
» véhicule voiturier dépoſe ſur elle. Cette
» maniere de concevoir la nutrition, ajoûte
» M. David, explique aſſez bien pourquoi
» l'accroiſſement en groſſeur ne ſe fait qu'a-
» près l'accroiſſement en longueur. Dès
» que le ſuc nourricier, qui s'attache à la
» fibre, n'eſt plus employé à fournir à
« ſon allongement, ce ſuc doit néceſſaire-
» ment en augmenter la dimenſion en
» épaiſſeur. »

Après avoir poſé ces principes, M. David traite des changemens que l'enfant éprouve, à l'inſtant de ſa naiſſance. Il examine, en paſſant, la queſtion de leur viabilité. Il croit qu'on a eu tort d'en fixer le terme à l'âge de ſept mois, étant perſuadé qu'il n'eſt pas impoſſible de faire vivre un enfant né avant ce terme. Il penſe également qu'on a fixé trop ſtrictement le terme des parts légitimes; & il adopte entiérement l'opinion de ceux qui admettent des naiſſances tardives. Ces déciſions ſont fon-

© BIUM

dées ſur l'idée qu'il s'eſt faite du méchaniſme de l'accroiſſement du fœtus ; méchaniſme qu'il développe de plus en plus, en examinant les effets de l'air & des premiers alimens dont il ſe nourrit, au ſortir du ſein de ſa mere. Cela lui donne occaſion de faire ſentir les inconvéniens de certaines nourritures dont l'uſage n'eſt malheureuſement que trop établi en France. C'eſt ſur-tout à la bouillie faite de farine non fermentée, qu'il attribue la plûpart des maladies qui attaquent l'enfance ; &, à cette occaſion, il indique les ſecours qui lui paroiſſent les plus propres à y remédier. Enfin il explique, d'après ces mêmes principes, les phénomenes que préſentent l'adoleſcence, l'âge viril, l'âge mûr, & la vieilleſſe : il expoſe les moyens qu'il croit les plus propres à reculer le terme de la vieilleſſe, & tâche d'expliquer, par des cauſes phyſiques, la longévité des Anti Diluviens ; ce qui devroit naturellement terminer ſon *Traité de la Nutrition ;* mais, pour completter entiérement ſa théorie, il a cru devoir expoſer d'une maniere plus particuliere le méchaniſme de l'oſſification.

Il admet avec M. Hériſſant, que tous nos os ont commencé d'abord par être de ſimples membranes qui de-là, ſi on en excepte les os du crâne, ont paſſé à l'état de cartilage, avant de prendre la conſiſtance

© BIUM

dure & ſolide, qui les conſtitue os. « Le » tiſſu primitif de l'embryon, quoique formé » de fibres d'une extrême ténuité, pouvant » être plus ou moins lâche, plus ou moins » ſerré dans certains endroits, admettra des » matériaux plus ou moins denſes, qui » pourront, en s'y dépoſant, donner à » quelques parties de préférence, une ſoli- » dité relative à la denſité des matériaux qui » auront rempli les mailles, les interſtices » de leur tiſſu fibreux. La membrane, qui » doit ſe changer en os, peut être com- » parée, dans les os longs, à un vaiſſeau » dont les parois ſont compoſées d'un très- » grand nombre de tuniques jointes les » unes aux autres par un tiſſu filamenteux » extenſible. On peut en dire autant des » fibres parallèles, qui entrent dans la com- » poſition de chacune de ſes tuniques..... » Le liquide, qui circule entre les filieres, » & dans l'interſtice de ces membranes, » trouvant dans ces paſſages des brides con- » tinuelles, qui briſent perpétuellement le » courant de ce liquide, qui retardent ſa » marche, & qui lui préſentent encore plus » de ſurfaces à toucher, que dans tout vaiſ- » ſeau où cette contexture ne ſe rencon- » treroit pas; ce liquide, dit M. David, y » dépoſe, par degrés, un ſuc gelatineux, » qui adhere aux fibres primitives, & qui » en augmente la dimenſion en groſſeur,

© BIUM

» pendant que la force impulsive de la partie
» la plus liquide, dans laquelle se trouvoit
» noyé ce suc, agissant en tout sens, aug-
» mente la dimension de ces fibres en lon-
» gueur. C'est ainsi que les os, ou les par-
» ties qui doivent les former, croissent à
» la maniere des parties très-molles, dans
» la classe desquelles ils sont alors rangés.
» Mais ce suc gelatineux, prenant un cer-
» tain degré de consistance avec le tems, le
» cylindre membraneux passe insensible-
» ment, par l'action organique des vaisseaux
» sur ce suc, & par la chaleur qui en est le
» produit, à l'état de cartilage qui ne nous
» offre que ce suc gelatineux, plus épaissi
» par une addition de particules terreuses.
» Le cartilage lui-même ne change de na-
» ture, que par ce même méchanisme con-
» tinué. Les particules crétacées, qui vien-
» nent, non-seulement encroûter ses filie-
» res, mais encore les pénétrer, agissent
» comme des coins qui forcent de toutes
» parts le tissu des cartilages; de sorte qu'on
» trouve dans ce méchanisme la raison de
» l'augmentation tout-à-la-fois du conduit
» médullaire de l'os & de toutes les poro-
» sités & cellules remarquables, qu'on y
» observe. Elles sont, en effet, plus gran-
» des dans les os de l'adulte, que dans ceux
» de l'enfant; ce qui paroît infirmer l'opi-

© BIUM

» nion du ſeul accroiſſement de l'os, par » l'oſſification ſucceſſive des lames du pé- » rioſte. »

Ces principes poſés, il ſeroit ſuperflu de ſuivre notre auteur dans les autres détails où il entre ſur cette fonction importante de l'œconomie animale. Nous croyons cependant devoir rapporter l'explication qu'il donne de l'accroiſſement conſidérable, que prennent quelquefois les jeunes gens, lorſqu'une maladie les tient quelque tems au lit. Les fibres oſſeuſes n'étoient preſque plus extenſibles, au moment où la maladie commence; ou bien elles ne devoient céder que lentement. Mais la fiévre donne à leurs liquides un degré de force qu'ils n'ont pas ordinairement; ce qui fait céder un peu ces fibres oſſeuſes, qui auroient réſiſté invinciblement à l'action des liquides; &, ſuppoſé qu'elles fuſſent encore extenſibles par cette action, telle qu'elle eût été dans l'état de ſanté, elles vont alors d'un pas plus rapide. Mais, outre cette augmentation de la force impulſive, M. David ſuppoſe dans l'état des parties un changement qui favoriſe de plus en plus cette extenſion. « La » réſorbtion de la graiſſe, dit-il, nous fait » préſumer que, dans ces momens de » trouble, les ſucs nourriciers, concrets, » qui avoient été employés auparavant à la

© BIUM

» perfection, à la ſolidification de l'édifice, » peuvent rentrer, en partie, dans la voie » de la circulation. Le dépôt crétacé des os » peut être dans le même cas; & ces par- » ties prendront un degré de molleſſe » qu'elles n'avoient pas auparavant: dès-lors » l'individu ſe trouvant comme rapproché » du moment de ſa naiſſance, dans une cir- » conſtance où l'impreſſion des liquides eſt » d'autant plus forte, que l'action des ſo- » lides eſt plus augmentée, il n'eſt pas éton- » nant que l'accroiſſement ſoit très-marqué » dans un eſpace de tems très-court. » C'eſt à un pareil méchaniſme qu'il attribue une extenſion auſſi conſidérable du tiſſu organique des os, que celle qui eſt néceſſaire pour réparer les grandes pertes de ſubſtances qu'ils éprouvent quelquefois. Il aſſure avoir enlevé neuf pouces de tibia, & avoir eu la ſatisfaction de voir s'avancer des parties reſtantes de cet os, & ſur-tout de la partie attenant la cavité médullaire des maſſes charnues, qui ſe ſont ſolidifiées peu-à-peu, & qui ont rempli le vuide énorme, que laiſſoit un pareil intervalle. On ſent bien qu'en admettant une pareille reproduction dans des parties auſſi ſolides que les os, M. David eſt bien éloigné d'adopter ſans reſtriction la théorie que MM. Fabre & Louis ont donnée de la cicatriſation des

© BIUM

grandes plaies avec perte de ſubſtance, dans le quatrieme Volume des *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie ;* doctrine que nous avons expoſée, en rendant compte de ce Volume.

Nous terminerons ici notre Extrait, les bornes, qui nous ſont preſcrites, ne nous permettant pas de ſuivre notre auteur dans la comparaiſon qu'il fait du règne animal, & du règne végétal, quant à la maniere dont les individus, qui appartiennent à ces deux règnes, croiſſent, & aux phénomenes qu'ils nous montrent dans leurs différens âges. Nous n'extrairons rien non plus de ce qu'il dit ſur le feu, ſur ſes differentes propriétés, & de l'analogie qu'il ſuppoſe entre cet élément & les eſprits animaux. Nous nous abſtiendrons de porter aucun jugement ſur cette production, laiſſant à nos lecteurs à décider de la ſolidité de la théorie qui y eſt contenue.

© BIUM

EXTRAIT

De la Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, du 12 Août 1770, avec un Précis de la Dissertation de M. DE BOISSIEU, docteur en médecine, & professeur aggrégé au Collége des Médecins de Lyon, membre des Académies de Montpellier & de Ville-Franche, qui a remporté le prix dont le sujet étoit de

» Déterminer dans quel tems des maladies, & dans quelles circonstances, on doit suivre la méthode échauffante, ou la rafraîchissante, & d'exposer les especes, la nature & la maniere d'agir des remedes à employer dans l'une ou dans l'autre de ces méthodes. »

M. Maret, docteur en médecine, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la proclamation du prix de médecine, proposé pour cette année; & il a dit que, » dès que le desir de parvenir à la guérison » des maladies par la connoissance de leurs » causes, eût fait perdre de vue la méthode » suivie par Hippocrate, la plûpart des mé- » decins, livrés tour-à-tour à des systêmes » théoriques, détruits successivement les

© BIUM

» uns par les autres, ſe firent des méthodes » ſouvent d'autant plus différentes de celles » qu'ils auroient dû ſuivre, que les lumie- » res, qui les guidoient, les avoient plus » ou moins écartés de la route que la nature » elle-même leur avoit tracée. »

Il fut un tems où preſque tous les praticiens ne voyoient que des humeurs épaiſſes à atténuer, des acides à combattre, des venins à chaſſer par les pores de la peau : de-là vint l'uſage preſqu'illimité des remedes les plus actifs, & l'adoption preſque générale d'une méthode échauffante & incendiaire. En vain s'éleva-t-il, de tems en tems, quelques voix contre une pratique auſſi dangereuſe. Les préjugés, qui l'avoient établie, réſiſterent à l'évidence; & des ſuccès, dûs ſouvent à la qualité particuliere des maladies, & aux reſſources méconnues de la nature, ont ſemblé autoriſer cette réſiſtance. Ce ſyſtême pratique, attaqué par des médecins de toutes les nations & de tous les ſiécles, a cependant prévalu juſqu'au commencement de celui où nous vivons; mais il n'a pu ſoutenir les efforts réunis des écoles de Paris, Montpellier, Rome, Padouë, Londres, Leyde & Halles. Les Héquet, les Sylva, les Vergne, les Baglivi, les Werloff, les Hoffmann, & ſur-tout les Sydenham & les Boerhaave, lui ont, en quelque ſorte,

© BIUM

porté les derniers coups. On a vu le nombre de ſes partiſans diminuer de jour en jour; &, s'il lui en reſte encore quelques-uns, c'eſt parmi ces médicaſtres dont une aveugle routine dirige la conduite; c'eſt parmi le peuple, eſclave volontaire des préjugés les plus abſurdes.

Mais il eſt rare que les hommes prennent un juſte milieu. Bien ſouvent, ainſi que l'obſervoit Horace, *in vitium ducit culpæ fuga*. La proſcription de la méthode échauffante a été fréquemment trop générale: l'on a quelquefois adopté la rafraîchiſſante d'une maniere trop excluſive. Il eſt des maladies dont le traitement demande l'uſage des échauffans. Il n'en eſt preſqu'aucunes qui, dans des tems donnés, n'exigent quelques remedes de cette claſſe. Tout l'art conſiſte à les employer à propos les uns & les autres, à combiner quelquefois la méthode échauffante avec la rafraîchiſſante, & à ſaiſir les tems & les circonſtances où l'on doit donner la préférence à l'une ou à l'autre de ces méthodes.

Beaucoup de médecins ſe ſont attachés, dans leurs ouvrages, à faire ſentir la néceſſité de cette combinaiſon; à déſigner les circonſtances où il faut échauffer ou rafraîchir. Mais aucun d'eux n'a traité cet objet *ex profeſſo*; c'eſt ce qui avoit en-

© BIUM

gagé l'Académie à propoſer, pour le ſujet du prix de cette année,

» De déterminer dans quel tems des ma-» ladies, & dans quelles circonſtances, on » doit ſuivre la méthode échauffante, ou la » rafraîchiſſante, & d'expoſer les eſpeces, » la nature & la maniere d'agir des remedes » à employer dans l'une ou dans l'autre de » ces méthodes. »

Un grand nombre d'auteurs ſe ſont empreſſés de ſeconder les vues de l'Académie, & de donner la ſolution de ce problême important. Si quelques-uns d'entr'eux n'ont écouté que leur zèle, ſans conſulter leurs forces, la Compagnie a eu la ſatisfaction de voir que huit des Diſſertations qui lui ont été envoyées, méritoient de fixer ſon atention.

Pour réſoudre d'une maniere ſatisfaiſante le problême propoſé, & pour répondre pertinemment aux queſtions qui en faiſoient partie, il étoit indiſpenſable de fixer les idées qu'on doit attacher aux mots *échauffant* & *rafraîchiſſant ;* & il falloit montrer ſous quels rapports les maladies & leurs différens tems exigeoient les remedes de l'un ou de l'autre de ces genres.

Dès-lors il étoit abſolument néceſſaire de remonter à l'eſſence de la chaleur animale, d'en développer les cauſes, & de faire voir

© BIUM

comment les remedes pouvoient en augmenter ou en diminuer l'énergie : il l'étoit encore de porter ſur les maladies un coup d'œil capable de faire diſcerner les effets de l'excès ou du défaut de cette chaleur. Mais, en traitant une matiere auſſi vaſte qu'elle eſt importante, il falloit éviter également, & la diffuſion qui diſperſe trop les rayons de lumiere qu'il étoit intéreſſant de réunir dans un ſeul foyer, & l'excès de conciſion qui en raſſemble un trop grand nombre dans un même point.

Les auteurs des différens ouvrages, qui ont concouru, n'ont pas tous exactement rempli ces obligations.

Les uns, preſſés par le tems, n'ont pas pu donner aſſez de développement aux principes d'après leſquels ils devoient raiſonner ; les autres n'ont traité qu'une partie de la queſtion propoſée. Ceux-ci, par le vice de leur plan, n'ont fourni qu'imparfaitement la carriere dans laquelle ils étoient entrés ; ceux-là, faute d'avoir bien ſuivi les idées que préſentoit l'énoncé du problême, ſe ſont perdus dans des détails immenſes.

Auſſi, des huit piéces réſervées pour le concours, il n'en eſt que trois qui ont diſputé le prix avec avantage. Mais, comme les cinq autres ſont très-bonnes en elles-mêmes, l'Académie, pour donner aux au

© BIUM

teurs des preuves de ſon eſtime & du cas qu'elle fait de leurs ouvrages, a décidé qu'on déſigneroit ces Diſſertations par leurs épigraphes.

On lit à la tête de la premiere ce diſtique d'Ovide :

Temporibus medicina valet, data tempore proſunt;
Et bona, non apto tempore, ſæpè nocent.

La ſeconde porte pour deviſe cette réflexion de Celſe :

Non poſt rationem inventa eſt medicina; ſed, poſt inventam medicinam, ratio quæſita eſt;

La troiſieme, ce vers de Phédre :

Niſi utile eſt quod facimus, ſtulta eſt gloria;

La quatrieme, cette remarque de Quintilien :

Ad conſentiendum ducuntur homines experimentis;

La cinquieme, ce vers de Virgile, dans l'Ænéïde :

Rara per incertos ducebat ſemita calles.

Les trois Diſſertations, qui l'ont emporté ſur celles-ci, n'ont pas rempli les vœux de l'Académie avec un ſuccès égal.

Un peu de diffuſion a fait tort à celle qui a pour épigraphe un paſſage de Galien, qui commence par ces mots : *Atque ea ſanè utilitas;*

© BIUM

Et l'auteur, qui a pris pour deviſe la réponſe de Capivacius à des gens qui lui demandoient ſes ſecrets,

Si velis habere mea ſecreta, diſce meam methodum,

a ſacrifié, par un excès de conciſion, des détails néceſſaires à la ſolution complette du problême.

Par ces legers défauts, les auteurs de ces deux Diſſertations ont cédé l'avantage du concours à celui dont l'ouvrage porte pour épigraphe le quinzieme Aphoriſme d'Hippocrate, dans la ſeconde ſection, & qui commence par ces mots : *Multùm & repentè evacuare vel replere.*

Cet auteur, auquel le prix a été adjugé, eſt M. De Boiſſieu, docteur en médecine, & profeſſeur aggrégé au Collége des Médecins de Lyon, membre des Académies de Montpellier & de Villefranche, qui remporta déja, il y a trois ans, le prix de cette Académie.

M. Godard, médecin à Verviers, près Liége, qui remporta auſſi le prix de cette Académie, en 1764, & qui mérita l'*acceſſit*, en 1767, eſt l'auteur de la Diſſertation à laquelle on peut reprocher un peu trop de conciſion ; &, quoiqu'il ait eu des voix pour partager le prix avec M. De Boiſſieu, il n'a obtenu que le premier *acceſſit.*

© BIUM

Le ſecond a été donné à M. Planchon, médecin à Tournai, auteur de la troiſieme des piéces, qui a diſputé le prix avec avantage.

Pour faire connoître la piéce couronnée, qui va être inceſſamment imprimée, on va copier ici la récapitulation qui la termine, & qui eſt le meilleur Extrait qu'on puiſſe en donner.

Je termine ici les efforts que j'ai faits pour réſoudre la queſtion importante, que l'Académie a choiſie pour le ſujet de ſon prix. La matiere ne pouvoit être plus vaſte, puiſque l'on peut dire qu'il n'eſt point de maladies dans leſquelles ne convienne ou ne puiſſe convenir la méthode rafraîchiſſante; qu'il n'en eſt point dans leſquelles la méthode échauffante ne ſoit ou ne puiſſe être indiquée. Ces deux propoſitions, quelque générales qu'elles ſoient, ſont cependant vraies. Les maladies ſe préſentent ſous tant de faces différentes; tant de circonſtances particulieres peuvent quelquefois faire changer leur cours & leur nature, qu'il n'eſt pas étonnant que, dans les différens tems de la même maladie, on ſoit obligé de ſuivre une route oppoſée, pour parvenir à la curation. Il ne faut pas cependant conclure de ce que je viens de dire, qu'il n'y a point de maladies dans leſquelles on ne doive employer plus ſpécialement la méthode

© BIUM

méthode rafraîchiſſante, ou l'échauffante. La diviſion générale en *chaudes* & en *froides* paroît être priſe aſſez exactement dans la nature; & celle des méthodes curatives, en *rafraîchiſſante* & en *échauffante*, ſemble avoir été dictée par la voix de la nature, par l'obſervation. Mais quelle en eſt l'eſſence? Quelle eſt la maniere d'agir, & quelles ſont les eſpeces de médicamens propres à remplir l'une ou l'autre de ces méthodes? Quelles ſont les maladies que l'on peut appeller *chaudes*, & quelles ſont celles que l'on peut appeller *froides*? Enfin quel eſt l'uſage que l'on doit faire de ces deux claſſes de remedes dans les différens tems ou circonſtances de ces maladies? queſtions intéreſſantes, auxquelles on ne peut répondre qu'après avoir examiné la chaleur naturelle du corps humain, ſes phénomenes, ſes effets, & ſur-tout après en avoir déterminé les cauſes. La chaleur dépend, dans tous les corps, de l'extrication & du mouvement des particules ignées. Le corps humain engendre de la chaleur: il poſſede donc des molécules ignées; & il réſide en lui des principes qui développent, dégagent & mettent en mouvement ces molécules. Ces principes ſont le mouvement inteſtin, & le mouvement progreſſif. La chaleur peut être viciée par augmentation

© BIUM

ou par défaut, ſelon la plus ou moins grande quantité des molécules ignées, le degré du mouvement inteſtin, la vîteſſe ou la lenteur de la circulation, la foibleſſe ou la force des frotemens. J'ai tiré de ces cauſes la diviſion générale des rafraîchiſſans ou des échauffans, les premieres en *anti-phlogiſtiques*, en *anti-ſeptiques* & en *ralentiſſans*. Les rafraîchiſſans anti-phlogiſtiques enlevent les molécules ignées ſurabondantes, ou trop développées, & s'oppoſent à leur réparation. Les rafraîchiſſans anti-ſeptiques diminuent ou remédient au mouvement inteſtin-putride, auquel toutes nos liqueurs & nos parties peuvent avoir plus ou moins de penchant. Les rafraîchiſſans ralentiſſans relâchent les ſolides, délaient les fluides, diminuent, par conſéquent, la vîteſſe de la circulation, & la force des frotemens. Ces trois ordres de rafraîchiſſans ſont diviſés en *ſous-ordres*, en *genres*, & ceux-ci en *eſpeces*, dont l'action eſt variée ſelon les différentes cauſes qui peuvent donner lieu à une ſurabondance des molécules ignées, à l'augmentation du mouvement inteſtin, ou à la vîteſſe de la circulation, & à de plus grands frotemens.

La multitude des maladies dans leſquelles on doit employer les rafraîchiſſans, eſt preſqu'innombrable. Pour parcourir un

© BIUM

champ auſſi étendu avec un peu d'ordre, je l'ai enviſagé ſous trois points de vue. Le premier m'a offert les maladies que j'ai nommées *phlogiſtiques ſimples*, dans leſquelles la matiere ignée ſurabondante paroît être une des principales cauſes de leur chaleur. Le ſecond m'a préſenté les maladies phlogiſtiques putrides, c'eſt-à-dire celles où le mouvement inteſtin paroît agir avec plus d'énergie pour la produire; & la troiſieme a renfermé les inflammatoires où la chaleur paroît principalement occaſionnée par l'accélération du mouvement progreſſif, & par l'augmentation des frotemens. Sous chacun de ces trois ordres de maladies viennent ſe ranger pluſieurs genres & pluſieurs eſpeces. Quoique ces genres & ces eſpeces, pour l'ordinaire, demandent plutôt, dans leur traitement, la méthode rafraîchiſſante, ils n'excluent cependant pas, ils exigent même aſſez fréquemment, dans quelques-uns de leurs tems & dans quelques-unes de leurs circonſtances, la méthode échauffante. Diſtinguer ces tems, déſigner les circonſtances, indiquer la méthode préférable, & les ſecours appropriés, telle étoit la tâche pénible, qu'impoſoient les vues éclairées de l'Académie. Pour la remplir, j'ai diviſé en quatre tems ou périodes la deſcription que je faiſois de

© BIUM

ces maladies, en *commencement*, en *accroiſſement*, *état* & *déclin*. J'ai donné les ſignes qui caractériſent chacun d'eux; &, après avoir parlé de leurs cauſes, dont la connoiſſance eſt ſi utile pour diriger les ſecours curatifs, j'ai tâché d'indiquer la méthode & les moyens qu'il faut employer dans chaque tems, pour parvenir à la guériſon.

J'ai ſuivi le même ordre, en traitant de la méthode échauffante, de la nature, de la maniere d'agir des eſpeces de remedes propres à conſerver ou à augmenter la chaleur dans le corps humain. J'ai diviſé les échauffans en trois ordres correſpondans aux trois claſſes ou agens de la chaleur animale. Sous le premier, j'ai renfermé les ſecours que j'ai nommés *phlogiſtiques*, & qui ſont capables de conſerver ou d'augmenter la quantité des molécules ignées. Sous le ſecond, j'ai déſigné les échauffans ſeptiques ou extricans, ou ceux qui concourent à faire développer de leurs entraves les molécules ignées, & à éloigner les obſtacles qui s'y oppoſent. Dans le troiſieme, j'ai placé les échauffans accélérans, c'eſt-à-dire ceux qui peuvent rétablir, maintenir ou augmenter la vîteſſe de la circulation, & la force des frotemens. L'action des ſous-ordres, genres & eſpeces de ces remedes, a été déduite de ce que l'obſer-

© BIUM

vatoin. & l'expérience apprennent de plus certain.

Pour déterminer le choix & l'uſage que l'on doit faire des échauffans, j'ai conſidéré les maladies auxquelles ils conviennent plus ſpécialement, ſous trois faces; & j'ai tâché d'en former autant de tableaux. Dans le premier, j'ai tracé les maladies froides d'épuiſement, dans leſquelles les molécules ignées paroiſſent manquer, ou qui ſemblent être occaſionnées par leur défaut. Dans le ſecond, j'ai eſquiſſé les maladies froides, ſéreuſes, cachectiques, dans leſquelles le développement & l'action des molécules ignées ſont inſuffiſans, & qui ſont occaſionnées par un vice ou une diminution du mouvement inteſtin d'animaliſation. Dans le troiſieme, j'ai deſſiné les maladies froides par défaut de mouvement, c'eſt-à-dire celles dans leſquelles les mouvemens vitaux & muſculaires ſont diminués, ſuſpendus, & comme anéantis. J'ai partagé la marche de ces maladies en trois degrés ſeulement, parce que, lorſqu'elles ſe terminent heureuſement, elles paroiſſent rebrouſſer le chemin qu'elles ont parcouru, & ſe montrer avec les mêmes ſymptomes qu'elles avoient dans leur commencement. Après avoir donné les ſymptomes qui caractériſent chacun de ces degrés, & dé-

© BIUM

ſigné leurs cauſes, j'ai indiqué les différentes eſpeces d'échauffans qui leur conviennent, & la meilleure maniere de les adminiſtrer.

Quoique le premier ordre des remedes échauffans ou rafraîchiſſans convienne plus ſpécialement au premier ordre des maladies froides ou chaudes, & ainſi des autres, il eſt aiſé de voir cependant qu'il faut quelquefois, dans leur traitement, recourir, non-ſeulement aux remedes d'un autre ordre, mais, dans quelques-uns de leurs tems, ou dans quelques-unes des circonſtances particulieres, à ceux d'une claſſe différente.

Quelqu'étendu que ſoit ce Mémoire, je ſens qu'on pourroit me dire que je n'ai pas rempli l'immenſité de ma carriere; que je me ſuis peut-être trop appeſanti ſur les objets qui ſe préſentoient devant moi, tandis que j'ai négligé ceux qui étoient à mes côtés; que j'ai décrit quelques maladies un peu trop longuement, & que je n'ai pas jetté un ſeul coup d'œil ſur bien d'autres qui méritoient quelques égards. Pour me juſtifier, je répondrai que la plûpart des maladies que j'ai omiſes, ſont peu différentes de celles dont j'ai parlé, & qu'elles peuvent aiſément y être rapportées, ſoit par la théorie, ſoit par la pratique, avec cepen-

© BIUM

dant quelques modifications. J'ajoûterai de plus, que, ne pouvant tout embraſſer, comme je l'ai dit, j'ai penſé qu'il valoit mieux s'arrêter un peu plus ſur les principales parties, & négliger les autres, que de paſſer trop rapidement ſur le tout, ou de parler trop ſuperficiellement d'une matiere qui ne ſçauroit être trop approfondie. *Signé* MARET, *docteur en médecine, ſecrétaire perpétuel de l'Académie.*

A Dijon, ce 24 Novembre 1770.

LETTRE

De M. GUYTON, médecin à Sainte-Menehould, à M. ſon pere, médecin à Autun en Bourgogne, ſur une Fiévre putride, compliquée d'accidens vaporeux.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER PERE,

Vous avez reçu avec bonté le détail de mes premiers eſſais de pratique dans l'art que nous profeſſons l'un & l'autre; vous m'avez aidé de vos conſeils : c'eſt de votre aveu que j'adreſſe aujourd'hui à l'auteur du Journal de Médecine l'Obſervation ſur une Affection vaporeuſe, ſuite d'une ſuppreſſion de menſtrues, que je vous ai communiquée.

© BIUM

depuis peu. Puiſſe cet hommage, que je vous dois à tant de titres, aider à vous convaincre des ſentimens de reconnoiſſance que je conſerverai toute ma vie pour vous !

Une fille de vingt ans, d'un tempérament délicat, qui, depuis la perte de ſa mere, (il y a dix-huit mois,) éprouvoit une diminution, ſouvent même l'interruption totale de ſes régles, & étoit tourmentée d'une migraine habituelle, fut ſaiſie du plus violent chagrin, en apprenant une mauvaiſe nouvelle, au moment du retour de ſes régles. Douze heures après, étant à l'égliſe, elle eut une ſyncope qui dura trois quarts d'heure. Les régles ſe ſupprimerent, ainſi que les urines. Il ſe déclara une fiévre continuë-putride, avec redoublement, & compliquée avec tous les accidens vaporeux. Le battement violent & précipité des carotides annonçoit le tranſport du ſang des menſtrues au cerveau, en menaçoit le dépôt ſur ce viſcere, ainſi que l'aſſoupiſſement léthargique, qui en eſt la ſuite, & que je pronoſtiquai, à ma premiere viſite, devant pluſieurs perſonnes de diſtinction, que la conduite irreprochable, jointe aux graces de la figure de ma jeune malade, intéreſſoit à ſon ſort.

La ſenſibilité à l'orifice ſupérieur de

© BIUM

l'eſtomac étoit extrême : les yeux étoient renverſés, hideux. Elle ſe plaignoit comme d'un bandeau qui lui ſerroit le front au point qu'à peine elle pouvoit ſoulever les paupieres, & que le moindre bruit lui briſoit la tête. La contraction ſpaſmodique des inteſtins faiſoit reſſentir à la malade une eſpece de boule qui rouloit dans le bas-ventre, paroiſſoit remonter à la poitrine, menaçoit de ſuffocation. Il s'enſuivoit la perte de ſentiment & de connoiſſance, preſqu'à chaque demi-quart d'heure, dans les premiers tems de la maladie, &, ſur ſon déclin, toutes les trois heures.

On diſſipoit ces ſyncopes, dans la minute, en faiſant reſpirer à la malade les alkalis volatils, le vinaigre des quatre voleurs, &c. mais pour peu de tems : toutes étoient précédées de cette plainte de la part de la malade : *Ah ! que j'ai mal au cœur !* A peine avoit-elle prononcé ces mots, que les yeux ſe fermoient : le globe ſe renverſoit ; la cornée tranſparente ſe cachoit en entier ; les lévres palpitoient. Un mouvement convulſif aux mâchoires précédoit & terminoit la ſyncope qui étoit annoncée par la dépreſſion du pouls. Sur la fin du paroxyſme, le pouls s'élevoit par degrés ; ſes battemens étoient moins précipités : la malade reprenoit connoiſſance, ſans ſe rap-

© BIUM

peller avoir dit : *Ah ! que j'ai mal au cœur !*

Avant que j'euſſe été appellé, un chirurgien avoit fait une ſaignée au pied. Avant ce tems, pluſieurs perſonnes avoient brûlé la malade, en lui faiſant avaler de l'eau des Carmes, de l'eau magiſtrale, du vin d'Alicante. Je la trouvai oppreſſée, prête à ſuffoquer, ſaiſie de mouvemens convulſifs de tout le corps, mais plus marqués aux mâchoires, au nez, aux lévres ; les bras roides comme des barres de fer ; les mains fermées au point que les perſonnes les plus fortes ne pouvoient en étendre le petit doigt.

Le bandeau ſur les yeux, on ne peut plus incommode ; le battement augmenté des carotides me parurent exiger une ſeconde ſaignée au pied : elle donna un peu de calme. Je cherchai à rappeller les menſtrues ; & je diminuai les accidens qu'occaſionnoit leur ſuppreſſion, par les bains tiédes des jambes juſqu'aux genoux, les lavemens émolliens & purgatifs, les bains de vapeurs, & une ſimple boiſſon d'infuſion de fleurs de tilleul nitrée. Elle prenoit les bains de vapeurs ſur un baſſin d'étain, qui contenoit une décoction chaude d'armoiſe. Ce remede a toujours opéré la détente des vaiſſeaux de la matrice. Le linge

© BIUM

blanc, qui retenoit la vapeur de ce bain, n'a jamais été retiré, ſans être taché de ſang, quoiqu'auparavant la ſuppreſſion fût totale : il procuroit une legere ſueur.

Le trois de la maladie fut fort orageux. Un minoratif, placé, le quatre, contribua à une forte apparition des régles. Les yeux s'ouvrent avec aſſez d'aiſance : la malade ſe croit guérie, rit elle-même du détail que l'on lui faiſoit de ſes maux paſſés; mais une nouvelle révolution, cauſée par le chagrin de voir chaſſer d'auprès d'elle, par ſon frere, une femme qui la faiſoit cauſer depuis long-tems, la rejette dans un état pire que le premier. Les régles ſe ſuppriment totalement : les yeux ſe renverſent; la mâchoire entre en convulſion. Il y avoit difficulté de reſpirer, ſuffocation, roideur générale de tout le corps, plus remarquable aux bras : les ſyncopes furent rapprochées; point, ou très-peu de connoiſſance, même hors le tems des ſyncopes. Le moindre bruit lui étoit ſenſible comme ſi on lui eût frapé la tête à coups de marteau. Elle annonçoit encore chaque ſyncope par ces mots : *Ah! que j'ai mal au cœur!*

Le ſommeil léthargique ſe décida : les yeux reſterent conſtamment fermés pendant trente-ſix heures; ou plutôt c'étoit ce qu'on appelle *un vrai coma-vigil.* Elle a,

© BIUM

dans cet intervalle, entendu vingt fois des bonnes femmes dire qu'elle étoit morte, ou prête à expirer. Un mal de tête affreux lui ôtoit la liberté de répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit. Demi-heure après l'aſſoupiſſement commencé, je lui fis adminiſtrer l'Extrême-Onction, parce que ces malades vont très-rarement au cinquieme jour du ſommeil commencé, & qu'ils périſſent ordinairement le troiſieme. J'en ai eu un triſte exemple chez une fille de même âge, à la ſuite d'une ſuppreſſion de régles. Je ne fus appellé que le cinq au ſoir, trente-ſix heures après le ſommeil léthargique commencé: on tenta inutilement d'en arrêter le cours; & la malade périt, le ſept, malgré les remedes les plus ſagement adminiſtrés. Il y avoit eu, avant que je l'euſſe vue, un vomiſſement ſi violent, que, ſelon toute apparence, il avoit occaſionné la rupture de quelques vaiſſeaux du cerveau, engorgés par le ſang des régles.

J'attribuai la maladie que je décris à des vapeurs ſymptomatiques, dûes à la ſuppreſſion des régles, compliquée avec fiévre putride, que je croyois, mais à faux, vermineuſe; du moins n'a-t-elle rendu aucun ver dans toute ſa maladie. Souvent une humeur âcre, propre à agacer les nerfs, ou même des excès dans le travail cauſent la

© BIUM

maladie que j'avois à traiter. Ma malade étoit dans ce dernier cas. Depuis un an auparavant, elle ne donnoit pas plus de quatre heures au ſommeil, & travailloit, les vingt autres de chaque jour.

La fiévre, la chaleur, la douleur, les convulſions, le ſommeil léthargique ſubſiſtant, j'allois recourir à la ſaignée à la jugulaire; mais la nature, aidée par les lavemens, les bains des jambes, ceux de vapeurs, & par la potion ſuivante, ſuppléa à cette ſaignée, en rétabliſſant l'évacuation menſtruelle :

℞. *Eaux diſtillées de Pourpier & de Fleurs de Sureau*, āā ℥iij.
Eaux de Fleurs d'Orange & de Méliſſe, āā ℥ß.
Syrop de Karabé, ℥ß.
Syrop de Limons, ℥j.
Poudre de Guttette, ʒj.
Liqueur anod. d'Hoffman, gutt. xviij.
Teinture de Caſtoréum,
De Succin, āā gutt. xij.

La doſe de cette potion étoit d'une cuillerée d'heure en heure. La malade en a fait uſage, dès le commencement de la maladie : on la plaçoit ſur-tout avant & après les ſyncopes. Dans le paroxyſme, les dents

© BIUM

étoient ſi ſerrées, que l'on ne pouvoit rien faire pénétrer dans la bouche; mais, au reſte, elles ne duroient qu'une minute, &, ſur le déclin de la maladie, ſeulement quelques ſecondes. Je plaçai auſſi, dans les premiers jours, les bols ſuivans, matin & ſoir :

℞. *Racine de Valériane ſauvage*, 3j.
Camphre, *Caſtoréum*, *Nître purifié*, *& Poudre de Guttette*, āā gr. viij.
Muſc, gr. iij.

On en faiſoit des bols du poids d'un ſcrupule, en y ajoûtant ſuffiſante quantité de ſyrop de karabé.

Mes vues étoient de diminuer, par cet uſage, les convulſions, en animant cependant aſſez pour prévenir, s'il étoit poſſible, le ſommeil léthargique. Une veſſie à moitié pleine de lait tiéde, placée à la région de l'eſtomac, diminuoit la ſenſibilité des nerfs, & éloignoit les accidens vaporeux.

Au commencement du ſommeil léthargique, je fus tenté de recourir aux véſicatoires; mais la crainte d'augmenter les accidens vaporeux, me fit balancer quelques inſtans. Cependant des ſyncopes ſi fréquentes, la complication de fiévre putride, la remarque que je fis que, par l'application

© BIUM

de ce remede, on ramene à un point l'irritation, la tenſion étendue ſur toute la machine, en procurant le dégorgement de l'humeur morbifique ; ces conſidérations me déciderent à faire précéder l'emplâtre de mouches cantharides par un phénigme compoſé avec la moutarde, le vinaigre & l'ail. Il éloigna les ſyncopes; & je plaçai l'emplâtre véſicatoire avec confiance.

Douze heures après cette application, la détente fut générale : le mal de tête étoit fort diminué. Dans l'effet d'un bain des jambes, ayant trouvé ma malade ſans pouls, je fis appliquer une nouvelle emplâtre de cantharides, dont l'effet fit ceſſer totalement le ſommeil léthargique. Je n'eus plus que la fiévre & les accidens vaporeux à combattre; & je regardai ma malade comme hors d'affaire, ſi je pouvois empêcher le retour du ſommeil léthargique : il ne revint plus. Le 10, les grands accidens ſe ſont calmés. Le 11, les ſyncopes ont ceſſé abſolument.

Je l'ai purgée quatre fois, dans tout le cours de la maladie, avec pulpe de tamarins, une once ; ſel d'Epſom, un gros ; manne, une once & demie, dans un verre de petit-lait.

Ma malade doit la vie aux véſicatoires qui ont agi comme par miracle. J'ai arrêté la ſuppuration, le 15, avec le cérat jaune.

© BIUM

En convaleſcence, j'ai permis les œufs frais, le poiſſon, le riz, & le vermichel au bouillon gras, la gelée de groſeilles, les biſcuits, le lait coupé avec l'infuſion de vulnéraires Suiſſes, les pruneaux, les ceriſes cuites, comme anti-putrides.

Depuis ce tems, ma malade a été très-bien réglée; & elle jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite.

J'ai l'honneur d'être avec le reſpect le plus profond, &c.

DESCRIPTION

Des Maux de Gorge gangreneux, qui ont régné à Braine, près Soiſſons, au commencement de 1767; *par M.* DOUVRY, *maître en chirurgie en cette même ville.*

Les maux de gorge gangreneux ſont mis, à juſte titre, au nombre des maladies malignes, dont les progrès ſont auſſi rapides que meurtriers. Les médecins, qui ont été témoins de leurs ravages, nous en ont tracé un tableau trop frapant pour ne pas attirer l'attention de tous ceux qui veulent travailler. MM. Raulin, Huxham & Marteau ſont ceux qui nous ont tranſmis le plus exactement la deſcription de cette maladie. C'eſt dans leurs écrits que l'on trouve les moyens

© BIUM

moyens les plus sûrs pour attaquer cette hydre meurtriere, dont les attaques cachées ne sont très-souvent sensibles que lorsqu'elle a porté ses coups. Eclairés par une longue expérience, ces habiles praticiens nous ont tracé une route que l'on peut suivre, sans craindre de s'égarer. C'est un service considérable, qu'ils ont rendu au public; & je crois que c'est contribuer à ce même bien, que de mettre au jour toutes les observations que l'on peut faire, en différens tems, sur les effets de cette funeste maladie.

Au commencement de Mars 1767, tout-à-coup, & sans aucuns signes précurseurs, des enfans, qui paroissoient se bien porter, tomboient dans un accablement extraordinaire. Les frissons, qui succédoient à cet accablement, annonçoient une fiévre des plus fortes. La plus grande partie avoient des envies de vomir, & vomissoient quelquefois naturellement: la plûpart avoient l'haleine d'une puanteur insupportable. Deux jours après, ils se plaignoient de maux de tête & de gorge, qui n'empêchoient pas cependant la déglutition; mais, peu de tems après, les amygdales se gonfloient insensiblement, ainsi que tout le fond de la bouche. Chez une partie de ces malades, on appercevoit une crasse muqueuse, ténace & fétide;

© BIUM

d'une couleur grisâtre, qui s'étendoit d'une amygdale à l'autre, & couvroit une partie du voile du palais. Quelques-uns de ces malades faiſoient leur poſſible pour en arracher une partie; mais cette eſcarre ne ſe détachoit que par les efforts pour cracher, ou par les gargariſmes très-ſouvent réitérés.

Quelquefois le mal de gorge précédoit la fiévre; mais le plus ſouvent les malades ne s'en plaignoient que le ſecond ou le troiſieme jour de la maladie. Chez pluſieurs, il ſe faiſoit une éruption d'un rouge vif, aſſez ſemblable à la rougeole; ce qui a fait croire aux parens des enfans, que ce n'étoit autre choſe que cette derniere maladie. Il n'y avoit que les eſcarres gangreneuſes de la bouche, & les autres accidens qui ſurvenoient, qui leur perſuadoient le contraire. Cette éruption étoit, chez quelques-uns, précédée d'affection convulſive; & la maladie ne parvenoit pas à ſon état, ſans qu'ils ne tombaſſent dans le délire, à meſure que la fiévre augmentoit. Preſque tous les malades étoient conſtipés, & avoient les urines d'un rouge briqueté, faiſant un dépôt conſidérable; & ils en rendoient abondamment: d'autres avoient les urines très-cruës, & en petite quantité. Preſque tous rendoient des vers pendant un certain tems; & j'ai obſervé chez pluſieurs, que, lorſqu'ils ne rendoient plus de vers, & que

© BIUM

leurs urines dépoſoient, il leur ſurvenoit un petit dévoiement qui étoit toujours très-ſalutaire.

J'ai vu le frere & la ſœur attaqués de cette maladie, tous les deux à-la-fois; &, au même inſtant où cette maladie ſe fit connoître par des ſymptomes très-effrayans, il leur prit, vers les dix heures du matin, une fiévre conſidérable, accompagnée de mal de tête & de gorge, des plus violens. On vint me chercher, vers midi; &, lorſque je vis les malades, après les avoir examinés très-ſcrupuleuſement, je trouvai un pouls ſerré, vif, fréquent & convulſif; ce qui me les fit obſerver avec encore plus d'attention. Le viſage étoit très-gonflé, d'un rouge violet, ainſi que les lévres; les yeux étincellans, gros, & ſemblant ſortir des orbites. J'examinai enſuite le dedans de la bouche où je trouvai les amygdales très-gonflées, & d'un rouge-pourpre, ainſi que tout le fond de la bouche; la langue fort groſſe, couverte d'une couenne épaiſſe, & très-aride. Le gonflement de la langue & des amygdales étoit ſi conſidérable, ainſi que celui de toute l'arriere-bouche, qu'il n'étoit pas poſſible aux malades de pouvoir articuler une parole, ni même de fermer la bouche. La premiere choſe que je fis, fut de ſaigner les deux malades très-copieuſement; ce que je réitérai, une heure après.

© BIUM

Auſſi-tôt la premiere ſaignée faite, je voulus leur donner l'émétique dans une cuillerée d'eau ; mais il ne fut pas poſſible de la leur faire avaler ; ce qui me détermina à leur appliquer extérieurement un cataplâme réſolutif. Je fis donner des lavemens à pluſieurs repriſes : la ſaignée fut réitérée encore ; & tous ces remedes furent inutiles. La maladie fit un progrès ſi conſidérable & ſi rapide, qu'en moins de dix heures, les deux malades, qui étoient les deux premiers de cette eſpece, furent auſſi les premieres victimes de cette épidémie. Dans le nombre d'une vingtaine, que j'ai traités en cette ville, il m'en eſt mort trois de cette façon, & auſſi rapidement.

Chez ceux dont les ſymptomes étoient moins effrayans, quoiqu'augmentant de jour en jour, tant par le gonflement des amygdales & du larynx, & par l'aggrandiſſement d'une eſcarre gangreneuſe, que par la violence & l'ardeur de la fiévre, ſi, dans cet état, il leur ſurvenoit quelque ſueur ou diarrhée, ces ſortes d'évacuations critiques en ſauvoient une partie. Lorſqu'ils pouvoient cracher les mucoſités gluantes & épaiſſes, qui formoient la croûte qui couvroit une partie du palais & de l'arriere-bouche, les ſymptomes diſparoiſſoient ; mais, lorſque cette humeur ténace ne pouvoit ſe détacher ni s'arracher, les malades tomboient dans un

© BIUM

état de langueur, très-long, dont plusieurs avoient beaucoup de peine à se rétablir; & d'autres, après de longues souffrances, tomboient dans le marasme, & périssoient. Il en est très-peu de ceux qui n'ont pas été secourus de bonne heure, qui n'y ayent succombé. J'en ai vu plusieurs attaqués de cette maladie, qui ont guéri sans aucun secours, particuliérement à la campagne. Sur plus de deux cent, à peine dix ont été secourus; & il y en a eu plusieurs qui se sont tirés d'affaire, sans avoir employé aucun remede.

Suivant ce que j'ai remarqué dans les auteurs qui ont traité de ces sortes de maladies, je n'ai rien trouvé dans les différens moyens qu'ils proposent, qui m'ait paru plus approprié & plus convenable que ceux que j'ai administrés, & dont je me suis très-bien trouvé. En voici le détail.

Je faisois aux malades dont le tempérament me paroissoit bon & robuste, dont les forces n'étoient pas encore abbatues, lorsque la fiévre étoit aiguë, une saignée, & quelquefois deux, suivant que le cas sembloit l'exiger. Ensuite je donnois l'émétique, qui leur faisoit jetter un amas d'humeurs corrompues : je l'ai quelquefois réitéré; & je m'en suis très-bien trouvé. Après ces évacuations, je mettois les malades à l'usage d'une boisson laxative, de laquelle

© BIUM

je leur faiſois prendre le plus qu'il étoit poſſible. Je n'ai point épargné non plus les lavemens qui étoient d'un grand ſecours, parce qu'ils entretenoient une eſpece de dévoiement dont les matieres étoient ténaces, gluantes, preſque noires, & d'une odeur très-fétide. Ces évacuations procuroient un ſoulagement ſenſible aux malades. Les boiſſons aigrelettes, rafraîchiſſantes, & ſouvent réitérées, calmoient, non-ſeulement la ſoif ardente, dont les malades étoient tourmentés, mais rendoient encore les ſuites de la maladie moins dangereuſes; & j'ai obſervé, chez quelques-uns de ceux qui buvoient beaucoup, qu'il ne leur ſurvenoit que peu ou point de bouffiſſure, ſur-tout lorſqu'il ſe faiſoit un dépôt dans l'urine.

Les gargariſmes émolliens, réſolutifs & tempérans, que je faiſois réitérer très-ſouvent, ſoulageoient beaucoup, & détachoient, preſqu'à chaque fois, quelques parcelles de cette craſſe gangreneuſe, qui couvroit le voile du palais, & une partie de l'arriere-bouche. Il y a eu très-peu de ces malades à qui les amygdales ayent abſcédé, & aucun de ceux que j'ai traités. Quelques-uns de mes confreres m'ont dit en avoir eu pluſieurs à qui ces accidens étoient ſurvenus.

Les gargariſmes étoient faits d'une dé-

© BIUM

coction de guimauve, de miel roſat, des feuilles de ronces, de ſel de prunelle, & de ſucre de Saturne.

J'appliquois extérieurement des cataplâmes réſolutifs, faits avec le nid d'hirondelles, bouilli dans le vinaigre : je m'en ſuis toujours très-bien trouvé ; & tous ces moyens curatifs arrêtoient le progrès du mal. Quand la fiévre avoit plus d'intenſité, j'appliquois un véſicatoire à la nuque, & quelquefois aux jambes, ſur-tout lorſque je m'appercevois que la malignité portoit par trop à la tête ; car j'ai vu très-peu de ces maladies où la malignité ne ſe ſoit fait connoître ſous différens ſymptomes.

Je faiſois donner ſouvent, & en petite quantité, du bouillon aux malades, afin qu'ils contribuaſſent avec les autres liquides à faire un bain continuel dans la bouche, pour humecter cette eſpece de couenne gangreneuſe, & l'aider à ſe détacher plus aiſément, & à diminuer l'engorgement des amygdales ; ce qui m'a toujours bien réuſſi. Ces bouillons étoient faits avec une demi-livre de bœuf, & une livre de veau bouillis dans quatre pintes d'eau, à quoi on ajoûtoit deux oignons & un paquet d'oſeille, afin de les rendre tant ſoit peu acides.

Quant aux malades d'un mauvais tempérament, dont les forces étoient affaiſſées, les yeux ternes, le viſage pâle & défiguré,

© BIUM

le pouls petit & foible, à ceux-là, je ne leur tirois pas de ſang ; mais je leur donnois l'émétique à petite doſe, & réitéré pluſieurs fois. Je me ſuis apperçu, chez pluſieurs, qu'après ces évacuations excitées par ce vomitif, l'éruption de cette prétendue rougeole dont j'ai parlé ci-devant, & que l'on peut appeller *éruption ſcarlatine*, ſe faiſoit avec bien moins de difficulté, parce que les efforts des malades pour vomir excitoient une tranſpiration douce, qui procuroit aux pores la facilité de s'ouvrir, &, par conſéquent, de ſe débarraſſer d'une humeur âcre & corroſive, très-incommode. Pour lors le gonflement des amygdales devenoit moins conſidérable ; &, à l'aide des gargariſmes & des autres boiſſons ci-deſſus nommés, & très ſouvent réitérés, le reſte de l'engorgement des amygdales, du larynx & de la bouche, ſe diſſipoit peu-à-peu, en y joignant auſſi quelquefois d'autres remedes, lorſque les cas ſembloient l'exiger.

Je ne dois pas oublier de parler de la bouffiſſure preſqu'univerſelle, comme d'une choſe preſqu'inſéparable de la convaleſcence dans cette eſpece de maladie. Peu de ceux que j'ai traités, en ont été atteints ; mais j'ai ſçu qu'elle avoit été fort commune dans les campagnes. Je la faiſois diſparoître, en trois ou quatre jours, par le moyen des boiſſons diurétiques, & les hydragogues.

© BIUM

J'ai vu pluſieurs de ces malades, malgré le ſecours de tous les remedes néceſſaires, & tous les ſoins poſſibles, reſter trois & quatre mois dans une convaleſcence très-incertaine, & ne ſe tirer d'affaire que par un long uſage du lait, & de quelque doux purgatif : d'autres ſont tombés dans le maraſme, & y ont péri. De tous ceux que j'ai traités, il n'en eſt mort que quatre, en y comptant ceux dont j'ai parlé au commencement de ce Mémoire.

OBSERVATION

Sur une Plaie d'Arme à feu à la tête ; par le même.

Le 24 d'Août 1765, le nommé *Copinault*, de cette ville, fut bleſſé par la bourre d'une culaſſe de fuſil fortement chargé à poudre, & monté ſur un affût, directement à la partie antérieure & preſqu'inférieure de l'os temporal, un peu au-deſſus de l'apophyſe zygomatique ; &, comme le coup portoit de bas en haut, à la diſtance d'environ douze à quinze pas, il fit un écart ſi conſidérable, que toute la partie ſupérieure du temporal, & une partie du pariétal gauche, étoient à découvert, & avec perte de ſubſtance. Cette bleſſure mit

© BIUM

le malade dans un état ſi étrange, qu'on avoit lieu de croire que les accidens étoient plus conſidérables qu'ils ne l'étoient réellement.

Après avoir examiné le bleſſé attentivement, j'ai trouvé un gonflement très-conſidérable à toute la circonférence de la plaie, avec une hémorrhagie occaſionnée par l'ouverture d'une ramification de l'artere temporale, une perte de ſubſtance du péricrâne, & du muſcle crotaphite, très-conſidérable; ce qui avoit mis une partie de la future ſquammeuſe ou écailleuſe à découvert. La violence du coup avoit fait tomber le bleſſé dans une ſyncope, ou plutôt dans une léthargie qui n'a ceſſé qu'au bout de ſoixante heures, & plus. Il ne ſortoit de cet état que par le vomiſſement; mais il y retomboit, auſſi-tôt que cet accident ceſſoit.

Tous ces ſignes pouvoient donner lieu de croire qu'il y avoit fracture au crâne, ou au moins commotion au cerveau; mais, après un examen bien exact, je n'ai rien trouvé de fracturé. Quant à la commotion, je n'en pouvois pas juger, dans ce moment. L'examen fini, mon unique ſoin fut d'arrêter l'hémorrhagie; &, pour y parvenir, j'appliquois ſur l'ouverture du vaiſſeau un bourdonnet imbibé d'eau ſtyptique, tel que le recommande M. Ledran

© BIUM

dans ſon *Traité ſur les Plaies d'Armes à feu* (a). Je panſai le reſte de la plaie avec la charpie ſéche, bien mollette; & je fis enſuite une embrocation ſur toutes les parties gonflées avec l'huile roſat, & j'appliquois quelques compreſſes par-deſſus, dont la premiere étoit imbibée de cette même huile; le tout ſoutenu avec le mouchoir en triangle ſeulement.

Comme le malade avoit beaucoup vomi, & qu'il avoit rejetté les alimens non digérés, je n'héſitai pas à le ſaigner; ce que je réitérai pluſieurs fois dans le courant de la nuit & de la journée ſuivante, même du pied, afin d'éviter, non-ſeulement l'inflammation, mais encore l'éréſipele qui eſt preſqu'inévitable dans ces ſortes de bleſſures. Je lui fis enſuite avaler quelques cuillerées d'huile d'amandes-douces & de vulnéraires, & lui en fis continuer l'uſage, pour boiſſon, juſqu'à parfaite guériſon.

Je levai le premier appareil, au bout de trente-ſix heures. Je trouvai le gonflement beaucoup diminué, & la cicatrice du vaiſſeau faite, puiſque le bourdonnet que j'avois appliqué à ſon ouverture, étoit tombé de lui-même. Je lavai enſuite la plaie avec du vin chaud, pour la nettoyer du peu de ſang

(a) Voyez la maniere d'arrêter les hémorrhagies, page 62 de cet ouvrage.

© BIUM

caillé, qui y étoit reſté; enſuite je fis un nouvel examen pour voir ſi je ne découvrirois rien d'extraordinaire; car les accidens ſubſiſtoient toujours; & je craignois d'être obligé de trépaner le bleſſé, comptant qu'il y avoit, ou fracture, ou commotion. Mais je ne trouvai rien de plus que ce que j'avois trouvé, la ſurveille: j'attendis ſeulement les ſuites, pendant quelques jours, étant toujours le maître d'en venir à l'opération, ſi elle devenoit néceſſaire. A tout évènement, je continuai de panſer la plaie tout ſimplement avec un plumaſſeau couvert d'un digeſtif ſimple, & par-deſſus, une emplâtre d'onguent de la Mere; le tout recouvert de quelques compreſſes trempées dans le vin chaud, & maintenues avec le mouchoir en triangle pour tout bandage.

Le lendemain, je trouvai le malade mieux. Le pouls, qui juſqu'alors avoit été petit, enfoncé, convulſif, & fort embarraſſé, étoit tout-à-fait dégagé; les vomiſſemens étoient ceſſés: les convulſions commençoient à n'être plus ſi fréquentes; ce qui me tranquilliſa & me donna lieu de croire que tout iroit bien, quoique le malade fût toujours dans ſon état léthargique. Mais il en ſortit, dans le cours de cette même journée; & auſſi-tôt je lui fis donner

© BIUM

quelques gobelets de bouillon ; car juſqu'alors il n'en avoit pas encore pris. Je le mis à l'uſage d'une boiſſon laxative, afin de vuider les inteſtins qui étoient en ſouffrance, dès avant l'accident, ſuivant le rapport du malade ; & je lui fis donner un petit gobelet de bouillon, de trois heures en trois heures.

Je levai cet appareil, au bout de vingt-quatre heures de ſon application ; & je trouvai un commencement de ſuppuration ; ce qui m'engagea, à cauſe des grandes chaleurs qu'il faiſoit alors, à panſer mon malade, deux fois le jour. J'eus la ſatisfaction, le douzieme jour de la bleſſure, de voir tous les accidens ceſſés, & un pus blanc & épais, les chairs fermes, grenues, & d'un beau rouge-vif ; ce qui me fit abandonner le digeſtif dont je m'étois ſervi juſqu'alors, & employer à la place les deſſicatifs ſpiritueux. Par ce procédé & la docilité du malade, j'ai eu la ſatisfaction de le voir parfaitement guéri, le trente-ſeptieme jour de ſa bleſſure.

© BIUM

LETTRE

Sur une Couleur de Roſe que prenoit, au bout de quelque tems, le lait qui couloit de la mammelle d'une nouvelle accouchée; par M. VIGER, maître en chirurgie à Saintes.

MONSIEUR,

J'ai vu derniérement dans le *Journal encyclopédique* une explication du phénomene que j'ai rapporté au ſujet d'une nouvelle accouchée qui a rendu du lait couleur de roſe, pendant trois jours, & que vous avez bien voulu inſérer dans votre Journal du mois de Mars dernier, page 222.

M. Du-Chemin de l'Etang, médecin de Montpellier, qui donne cette explication, prétend que le phénomene doit être rangé dans la claſſe de ceux que fournit, chaque jour, l'affection vaporeuſe; &, pour prouver ſon aſſertion, il cite une dame de la ville de Lyon, qui a éprouvé, pendant un mois, une ſueur qui, ſuintant autour du col, teignoit le linge d'une couleur de ſoufre doré, laquelle teinte, qui a paru auſſi quelquefois d'une couleur de feu, diminua peu-à peu par l'effet du bain froid, & diſparut enfin,

© BIUM

après un mois de ce traitement. D'après un habile médecin qu'il conſulta à ce ſujet, il attribua cette ſueur extraordinaire aux effets d'une bile exaltée, laquelle, étant mêlée avec la maſſe générale, & la tranſpiration, s'étoit échappée avec elle par les pores cutanés.

L'alkaleſcence des humeurs, ajoûte-t-il, leur raréfaction outre meſure, l'exaltation de la bile, & le mêlange hétérogene de cette humeur ainſi mêlée à la maſſe générale, & décompoſée par différentes triturations, ne fournit-elle pas tous les jours une teinte particuliere aux différentes ſécrétions chez les hypochondriaques ? Auſſi la voit-on teindre la ſalive, les crachats, les ſueurs, les évacuations intérieures, & leur donner différentes couleurs. Pourquoi, par un degré de chaleur plus ou moins grand, ou par un mêlange particulier, ne pourroit-elle pas avoir fourni après le noir, le verd, le jaune, la couleur d'or & celle de feu qu'on a déja obſervées, la couleur de roſe au lait de la femme vaporeuſe de Saintes ? L'écoulement de ce lait n'a duré que trois jours, comme la ſueur de la dame de Lyon n'a paru que pendant un mois; ce qui prouve clairement que l'un & l'autre écoulement ont été produits par l'alliage d'une humeur étrangere, qui, en paſſant au dehors, a été bientôt épuiſée.

© BIUM

Je ne m'ingérerai point, Monſieur, à faire des réflexions critiques ſur le raiſonnement de M. Du-Chemin; je laiſſe à mes maîtres un droit que leurs lumieres leur ont acquis; &, me renfermant dans le rôle d'obſervateur, qui ſeul peut convenir à mes foibles talens, je me contenterai de rapporter un autre fait dans le même genre, que je viens d'obſerver tout récemment: le voici.

Une dame de cette ville, âgée de vingt-ſept ans, née de parens très-ſains, très-ſaine elle-même, & bien conſtituée, eſt accouchée, le 18 Septembre dernier, de ſon troiſieme enfant. Cette derniere couche a été auſſi heureuſe que les précédentes. La nouvelle accouchée n'a pas ſeulement eu de fiévre de lait qui s'eſt évacué abondamment par les mammelles, pendant quinze jours, au bout deſquels il a tout-à-coup changé de couleur, du côté de la mammelle droite, c'eſt-à-dire qu'il prenoit, au bout de quelque tems, ſur le linge qui le recevoit, une couleur de roſe auſſi éclatante & auſſi ténace que celle dont vous avez déja fait mention dans une feuille de votre Journal. Cet écoulement ſingulier a duré ſept à huit jours, du côté droit, tandis que le lait évacué par l'autre mammelle a toujours conſervé ſa couleur naturelle. On ne peut pas, je penſe, attribuer ce ſecond phénomene,

© BIUM

phénomene, plus étranger encore que le premier, à l'affection vaporeuſe. La dame en queſtion a toujours joui d'une ſanté parfaite. On ne peut accuſer non plus aucun vice dans le ſang, acquis ou héréditaire; au moins je n'ai apperçu aucun ſymptome qui en manifeſtât quelqu'un. L'eſprit enjoué, le teint beau, l'embonpoint le plus frais, en un mot, tout annonce le tempérament le plus heureux. Quelle peut donc être la cauſe du phénomene ſurprenant, dont cette jeune dame m'a fourni le ſecond exemple? Par quel jeu bizarre de la nature, cet écoulement prodigieux ne s'eſt-il fait que par une mammelle? Je ſouhaite que quelqu'un nous explique ce double myſtere que je vous prie, Monſieur, de communiquer à vos lecteurs dans un de vos Journaux.

J'inſere dans cette Lettre un morceau de toile imprégnée du lait dont il s'agit.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

© BIUM

LETTRE

De M. BUTTET, *maître en chirurgie à Etampes, chirurgien de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie, à M.* LEVRET, *accoucheur de madame la Dauphine, en Réponſe à ſes Obſervations ſur la Correction qu'il avoit propoſée du Forceps courbe, inſérées dans le Journal d'Octobre* 1770.

Monſieur, je ſuis très-reconnoiſſant de la maniere honorable, dont vous me citez dans le Journal de Médecine du mois d'Octobre de l'année derniere. Il eſt bien flateur pour moi, que mes remarques ſur ce qui manquoit à la perfection de votre derniere méthode de porter des ligatures dans des lieux profonds, comme le vagin, &c. quoique ſpéculatives, ſe ſoient trouvées cadrer avec celles que la pratique vous avoit ſuggérées preſqu'en même tems.

Le tour de main, que vous avez imaginé & exécuté ſur le champ, eſt un moyen de croiſer les bras de l'anſe de la ligature, beaucoup plus ſimple que celui que je vous propoſois. Il a, outre cela, d'autres avantages bien précieux; c'eſt de contribuer à tenir l'inſtrument fermé, à en affermir les bran-

© BIUM

ches l'une ſur l'autre, & à fortifier la conſtriction de la ligature; effets tout oppoſés à ceux que produiroit l'action de la ficelle non croiſée, puiſqu'en tirant, en ſens contraire, les deux bouts des tuyaux, elle tendroit à les écarter, & contre-balanceroit ainſi l'effort que le chirurgien feroit du côté des anneaux, pour étrangler de plus en plus le pédicule de la tumeur.

Voilà donc, Monſieur, pluſieurs avantages réels, réunis dans le demi-tour latéral, que vous recommandez, & que vous avez même déja eu occaſion d'éprouver avec ſuccès.

Cependant je ne puis m'empêcher de vous faire quelques objections à ce ſujet. Si vous les jugez dignes d'une ſolution de votrre part, outre mon inſtruction particuliere, il en pourra réſulter un bien plus général.

Le demi-tour latéral, que vous faites faire à l'inſtrument, conſiſte à conduire la branche antérieure à la place de la branche poſtérieure, *& vice versâ*. Cela ne peut avoir lieu, ſans que ces deux branches ſe rencontrent, l'une vis-à-vis de l'autre, entre le polype & la paroi du vagin & celle du baſſin, du côté où ſe trouve l'inſtrument. Je conçois que les branches peuvent tourner de la ſorte fort aiſément, lorſque le polype

© BIUM

eſt petit, ou même d'un médiocre volume, & que l'on y emploie l'inſtrument qui a le moins de diametre tranſverſal. Mais, ſi la tumeur eſt énorme, & telle que quelques-unes dont il eſt fait mention dans vos ouvrages ſur cette matiere ; ſi elle remplit le vagin, & même le baſſin ; ſi l'on ſe ſert de l'inſtrument dont les branches ſont les plus écartées, mon expérience ne me permet pas de croire poſſible alors le demi-tour latéral, que vous propoſez. Il faudra donc, (du moins c'eſt ce qui me ſemble,) que le bracelet de la ligature reſte incomplet, préciſément dans le cas où il eſt néceſſaire que l'étranglement ſoit plus parfait, & où, par conſéquent, il eſt le plus indiſpenſable que les bras de l'anſe de la ligature ſoient croiſés. Il faudra donc auſſi, dans ce cas, laiſſer ſubſiſter les inconvéniens auxquels j'ai remarqué plus haut, que le demi-tour latéral remédioit.

Si je ne craignois, Monſieur, de m'attirer ce reproche, *Ne ſutor ultrà crepidam*, je vous ferois part d'un projet de correction de vos premiers tuyaux, dans laquelle la ſpéculation me fait entrevoir tous les avantages poſſibles, ſans nul inconvénient. En voici la deſcription ; &, afin de ne point abuſer de votre complaiſance, je ne la ferai qu'en gros.

© BIUM

DESCRIPTION abrégée d'une nouvelle Correction des anciens Tuyaux inventés par M. LEVRET, *pour lier les Polypes utérins.*

Je ſuppoſe deux tuyaux du même calibre & de la même longueur que ceux que vous avez fait graver dans le troiſieme Tome *in-4°* des *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*, page 598, Planche XIII, & dans votre *Eſſai ſur l'Abus des Régles générales*, &c. page 204. Mais, dans mon plan, je les ſuppoſe ſéparés l'un de l'autre, & non ſoudés enſemble. Je ſuppoſe auſſi qu'à leur extrémité inférieure, ils changent leur forme ronde en une quarrée; que l'on a fait une entaille ſuperficielle, & à angle droit, à l'une de leurs quatre faces, à quelque diſtance du bas; que l'on a préparé une gaîne de forme demi-cylindrique, c'eſt-à-dire un peu applatie des deux côtés; que cette gaîne eſt percée quarrément d'un bout à l'autre, ſuivant ſa longueur, de deux trous, pour loger les extrémités inférieures des tuyaux, l'une à côté de l'autre, mais ſéparées par une cloiſon dont l'épaiſſeur augmente, en deſcendant; que cette gaîne eſt encore percée, vers le bas, tranſverſalement, d'un des côtés les plus larges à l'autre, d'un petit trou auſſi quarré, qui diviſe la cloiſon en portion ſupérieure &

© BIUM

inférieure, dont les échancrures ou entailles des tuyaux mentionnés ci-deſſus forment les parties latérales, & qui eſt deſtiné à recevoir une cheville de même forme, à tête plate par un bout, pour être perdue dans l'épaiſſeur d'une piéce dont il ſera parlé plus bas, & terminée, à l'autre bout, par une vis qui doit entrer dans un écrou que l'on tournera avec un anneau : cette cheville, dans ſon trajet, s'engagera, de côté & d'autre, dans les échancrures des tuyaux, afin de les aſſujettir dans leur gaîne, de les fixer & rendre fermes & inébranlables entr'eux. Enfin je ſuppoſe que l'on a ſoudé, à la partie inférieure de la gaîne, ſur un des côtés applatis, une plaque ovale, ſemblable à celle dont on ſe ſert pour le tourniquet ordinaire, mais plus petite dans toutes ſes dimenſions. Cette plaque ſuppoſée a néceſſairement deux faces, l'une legérement convexe par où elle doit être ſoudée à la gaîne, l'autre concave à proportion, pour s'accommoder à la rondeur de la cuiſſe. C'eſt au milieu de cette plaque, ou environ, que doit ſe rencontrer l'entrée du petit trou tranverſal de la gaîne, & dans ſon épaiſſeur que doit ſe perdre la tête de la cheville dont il a été fait mention plus haut. On ſoudera ſur la face convexe de la plaque, vers ſes extrémités, deux anneaux pareils à celui de l'écrou, & ſur la même

© BIUM

ligne. Comme nous ſuppoſons les tuyaux quarrés par en-bas, & conſéquemment un peu plus gros & plus épais que par en-haut; comme d'ailleurs nous admettons encore qu'ils ſont ſéparés, dans la gaîne, par une cloiſon, il arrivera qu'ils ſe trouveront écartés ſupérieurement, au lieu de ſe toucher, comme la ſûreté de l'opération l'exige. C'eſt pour remédier à cet inconvénient, que je voudrois que la cloiſon intermédiaire fût fort mince par en-haut, & qu'elle augmentât d'épaiſſeur, en deſcendant, aſſez pour faire joindre ſupérieurement les deux bouts des tuyaux. Enfin leur bout inférieur, celui de la gaîne, & le bord de la plaque, doivent être de niveau.

Uſage de l'Inſtrument.

On commencera par démonter la machine. Les deux tuyaux iſolés ſeront joints enſemble, & maintenus par quelques tours d'un lien quelconque. La ficelle paſſée dans leur cavité, & le reſte de l'appareil préparé de la façon que vous le preſcrivez dans le Journal de Médecine, Juin 1770, on introduira ces deux tuyaux dans le vagin; & on les placera dans le côté où l'on jugera à propos de les fixer. Alors on ôtera le lien qui les aſſujettiſſoit; puis on portera l'un ou l'autre des tuyaux, &, en même tems, l'anſe de la ligature, tout autour du polype

© BIUM

& de ſon pédicule ; (manœuvre à laquelle il ne paroît pas qu'il doive ſe rencontrer d'obſtacle.) Ayant ramené ce tuyau ambulant auprès de celui qui aura été tenu fixe, auſſi-bien que le chef de la ficelle qu'il contient, on paſſera celui-là par-deſſus ou par-deſſous celui-ci, afin de le remettre à ſa place, & de croiſer ainſi les bras de l'anſe de la ligature.

Après cela, les chefs de la ficelle ſeront introduits dans la gaîne qui doit être tournée de maniere que la concavité de la plaque regarde la cuiſſe ſur laquelle on a deſſein de l'arrêter : on placera enſuite chaque tuyau dans ſon lieu où il aura été précédé par chaque chef de la ligature. On aura ſoin que les petites entailles, faites à l'un des quatre côtés des tuyaux, regardent la cloiſon de la gaîne, & ſoient, par conſéquent, tournées l'une vers l'autre. Comme les tuyaux, dans leur portion quarrée, & les loges qui leur ſont deſtinées dans la gaîne, doivent avoir réciproquement des dimenſions parfaitement égales, on pourra les changer indifféremment, avec la ſeule attention de tourner les échancrures des premiers de la façon que nous venons de le dire.

Cela fait, on placera la cheville dans ſon trou dont l'entrée eſt du côté de la plaque, & conſéquemment regarde la cuiſſe.

© BIUM

On tournera l'écrou ſur l'extrémité de la cheville conformée en vis, & qui eſt à l'oppoſite de la plaque, c'eſt-à-dire qui fait face à l'autre cuiſſe. *On fera ſur le bout inférieur des deux tuyaux* & de leur gaîne *le nœud du chirurgien avec les deux bouts pendans de la ligature*, &c. &c. Les trois anneaux ſerviront à paſſer une des bandelettes; mais on la paſſera deux fois dans l'anneau du milieu, pour tenir lieu du nœud que vous ordonnez de faire; & l'on ſe conformera, pour le reſte, à vos ſages & ſalutaires préceptes que l'on trouvera dans le Journal de Médecine déja cité.

Voilà, Monſieur, le projet de correction que j'ai imaginé. C'eſt à vous à décider ſi l'exécution ne fruſtreroit point mes eſpérances. Je vous avoue que j'en ai une bonne opinion, & que, quoique ce ne ſoit qu'une ſpéculation, je crois qu'on ne doit pas la confondre avec ces futiles productions d'une imagination déſœuvrée & vagabonde.

Vous le ſçavez, Monſieur : j'exerce tous les jours l'art des accouchemens; ainſi les parties où ſe forment les polypes, & où il s'agit d'opérer pour les extirper, me doivent être parfaitement connues. D'un autre côté, ayant médité les ouvrages que vous avez publiés ſur cette matiere, il eſt impoſſible, à moins que je ne ſois entiérement

© BIUM

dépourvu de ſens commun, que je n'y aye pas puiſé les idées les plus nettes, & des connoiſſances, à peu de choſes près, équivalentes à celles que l'on acquiert par l'expérience. De-là je conclus que ce ſeroit heurter trop de front mon amour-propre, que de mettre en parallèle les productions de mon foible génie ſur l'article, avec les rêves ingénieux d'un homme qui ne ſe ſeroit familiariſé ni avec *vos découvertes*, ni avec la pratique de la chirurgie.

Si donc j'étois sûr, Monſieur, de n'être pas dans l'erreur, j'aurois de la peine à vous diſſimuler que je regarde la correction que je propoſe, comme capable de balancer celle que vous avez publiée en dernier lieu. Cette préſomption ſeroit fondée ſur ce que votre nouvelle correction paroît s'éloigner autant de la ſimplicité de votre premiere méthode, que la mienne ſemble s'en approcher. Je n'ai pas beſoin d'entrer dans aucun détail pour faire ſentir cette vérité. Ajoûtons à cela que la vôtre eſt plus diſpendieuſe que la mienne. Un ſeul inſtrument de ma correction ſuffiroit pour tous les cas. La ſtructure du vôtre exige que l'on en ait trois de dimenſions différentes. Il ne faudroit pas plus de matiere pour le mien, que pour un ſeul des vôtres; & la façon n'en ſeroit pas plus coûteuſe.

Au ſurplus, ſi mon invention avoit quel-

© BIUM

que mérite, & que vous la jugeaſſiez digne de votre adoption, ſoit en la laiſſant telle que je l'ai conçue, ſoit en y faiſant des changemens, je ne prétendrois point en retirer de gloire : ce ſeroit à vous ſeul qu'elle appartiendroit toute entiere ; &, en vous en envoyant le projet, je pourrois vous adreſſer les mêmes paroles que M. L'Archevêque, médecin de Rouen, dit à M. Winſlow, en lui remettant ce qu'il avoit recueilli dans ſes leçons : *Hæc tua ſunt.* Il ne me reſteroit plus qu'à vous aſſurer des ſentimens de reſpect & de reconnoiſſance que je vous dois à plus d'un titre, & avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Il y avoit deux jours, Monſieur, que j'avois achevé le brouillon de cette Lettre, telle que j'ai l'honneur de vous l'adreſſer, & que j'attendois le loiſir de la mettre au net, comme je viens de faire, lorſque je reçus, (le 24 Novembre 1770,) le Journal de Médecine de ce mois. Je dévorai un article de ce Journal, qui contient votre ſentiment ſur le projet d'un inſtrument pour faire la ligature des polypes ; par M. Laugier, D. M. Quelle fut ma ſurpriſe, Monſieur, quand je lus, au bas de la page, que ce projet étoit inſéré dans le Journal d'Octobre dernier ! Elle redoubla, lorſque je vis que l'inſtrument projetté étoit le même, à pluſieurs égards, que celui dont

© BIUM

j'avois formé & dreſſé le plan. Je vous proteſte pourtant, Monſieur, que je n'en avois pas pris l'idée dans l'article de M. Laugier, & que je ne puis même pas me rappeller d'en avoir fait, dans le tems, la lecture. C'eſt M. Emmanuel qui m'envoie le Journal de Médecine de quatre lieues d'ici. Je confeſſe de bonne foi, qu'il m'arrive ſouvent de profiter des occaſions qui ſe préſentent pour lui faire rendre cet ouvrage, avant de l'avoir lu tout-à-fait, faute de tems. Quelquefois même je paſſe certains articles dont le titre ne me prévient pas. Enfin ma mémoire eſt devenue ſi ingrate, que j'oublie ce que j'ai lu, en finiſſant de le lire, quand je n'en ſuis pas affecté, ou que je ne le trouve pas aſſez intéreſſant pour mériter d'être retenu. Quelle que ſoit la cauſe qui m'ait privé de la connoiſſance du projet de M. Laugier, il eſt très-certain que je l'ignorois, & que le mien ne m'a été ſuggéré que par la difficulté que j'ai penſé qu'il y auroit à tourner l'inſtrument de votre nouvelle correction entre le corps d'un polype volumineux & ſolide, & la paroi d'une cavité orbiculaire, qu'une pareille tumeur, de votre propre aveu, remplit quelquefois entiérement.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, votre ſentiment ſur le projet de M. Laugier m'a engagé à recourir au Cahier dans lequel il eſt

© BIUM

consigné, à le lire & relire avec attention, aussi-bien que ce qu'il vous a donné occasion d'écrire; & le tout a fait éclorre dans mon esprit quelques réflexions que je vais prendre la liberté de vous communiquer.

Vous n'avez publié nulle part que vous eussiez d'autre dessein, en corrigeant votre méthode de lier les polypes utérins, que de vaincre les difficultés qu'il y avoit à porter l'anse de la ligature sur le pédicule de la tumeur; à faire périr cette tumeur avec le secours d'une seule ligature; à ôter cette ligature, si quelque circonstance l'exigeoit. En un mot, votre but étoit de trouver un moyen de remplir ces conditions, qui fût plus simple, plus facile & plus sûr, en même tems, que ceux que vous aviez essayés jusqu'alors. D'un autre côté, quand vous vous êtes servi de vos doubles tuyaux, vous ne vous êtes pas plaint que leur rectitude fût un obstacle ni un défaut; du moins vous n'en avez rien dit dans le troisieme Tome des *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*, ni dans votre *Essai sur l'Abus*, &c. non plus que dans le Journal de Médecine du mois de Juin dernier. Vous n'avez même fondé, dans ce dernier ouvrage, la prééminence de votre nouvelle correction, que sur la précision avec laquelle on place la

© BIUM

ligature autour du pédicule du polype. Mais cet avantage ne peut avoir lieu, comme vous l'avez vérifié depuis, ſans un tour de main que la forme de l'inſtrument, je veux dire ſa courbure, peut rendre quelquefois impoſſible, ſur-tout dans les cas où il eſt néceſſaire que le bracelet de la ligature ſoit plus complet, & ſon action plus forte. Au contraire, quoique l'on conſerve aux tuyaux leur rectitude, ſi on les ſépare, on peut, dans tous les cas, placer très-avantageuſement la ligature ſur le pédicule de la tumeur, & croiſer avec la plus grande facilité les bras de l'anſe de cette ligature : on peut, en outre, la ſerrer avec toute la force néceſſaire, pourvu que l'on procure aux tuyaux une jonction ſolide.

Voilà, Monſieur, les réflexions dont j'avois à vous faire part, & qui, permettez-moi de le dire, ne me paroiſſent rien moins que détruites par celles que vous avez faites ſur le projet de M. Laugier. Au reſte, Monſieur, je les ſoumets ſans réſerve & ſans reſtriction à votre cenſure, à laquelle je me ferai toujours un devoir de déférer. Neanmoins, d'après elles, j'oſe vous marquer, Monſieur, que je ne crois pas que vous puiſſiez laiſſer ſubſiſter votre inſtrument, tel qu'il eſt, & qu'au contraire, je penſe que vous ſerez obligé d'a-

© BIUM

dopter, à plus ou moins d'égards, nos idées, je veux dire celles de M. Laugier & les miennes, ou de rendre mobile la jonction de vos tuyaux courbes, afin d'avoir la facilité, en les ſéparant, de les faire paſſer l'un ſur l'autre, & de croiſer, par ce moyen, les bras de l'anſe de la ligature.

Je le répete, Monſieur; & c'eſt par où je finis : je ne vous écris ni par eſprit ni par air de prétention, mais uniquement par la confiance ſans bornes, que j'ai en vos lumieres & en votre indulgence, &, par droit de ſuite, dans le deſſein de m'inſtruire.

Autre *P. S.* Permettez-moi encore, Monſieur, de placer ici deux remarques que j'ai faites ſur deux endroits de la deſcription de votre nouvel inſtrument pour porter des ligatures, &c. La premiere roule ſur la comparaiſon que vous faites de la chute du cordon ombilical avec celle d'un polype. La ſéparation du cordon ombilical eſt l'ouvrage de la nature; & la ligature n'y a aucune part. Au contraire, le polype ne ſe détache que par le ſecours de l'art & par le ſeul effet de la ligature. Ainſi, de ce que le cordon ombilical ne tombe pas au lieu où on a poſé la ligature, mais au cercle de la peau du ventre, on ne peut inférer directement, ni par comparaiſon, que le pédicule d'un

© BIUM

polype lié ne ſe ſépare pas à l'endroit de la ligature, mais au-deſſus.

En effet, (& c'eſt ma ſeconde remarque,) vous avez obſervé plus haut, qu'auſſitôt qu'on a commencé la torſion, la tumeur polypeuſe augmente de volume, tant au-deſſous qu'au-deſſus de la ligature. . . . . *D'où naît un enfoncement circulaire, qui imite aſſez bien la gorge d'une poulie, dans laquelle le bracelet de la ligature ſe trouve logé plus ou moins profondément, ſans déborder le niveau des parois qui le fixent.* Vous ajoûtez que, *par ces raiſons*, (dans le cas où l'on eſt obligé de porter une ſeconde ligature,) *on eſt forcé de la laiſſer loger ſur la premiere; d'où il réſulte*, dites-vous, *qu'on ne peut la poſer*, (cette ſeconde ligature,) *ni plus haut ni plus bas, & que les deux ligatures tomberont, de toute néceſſité, enſemble, lorſque la maſſe du polype ſe ſéparera de ſon attache.* De tout cela, Monſieur, ne réſulte-t-il pas que le polype quitte à l'endroit même de la ligature, puiſque c'eſt elle qui le fait tomber par une eſpece de ſection lente de ſon pédicule ? Il eſt vrai que l'effet de la compreſſion de la ligature s'étend au-deſſus du lieu où elle appuie, & qu'elle occaſionne une eſpece d'eſcarre qui ſe détache par la ſuppuration, plus ou moins de tems après la

© BIUM

la chute de la tumeur; du moins voilà ce que j'ai obſervé à la ſuite des ligatures que j'ai eu occaſion de faire à l'extérieur.

Je conviens, Monſieur, que ces réflexions ſont bien peu importantes : auſſi, quand elles ſeroient des plus judicieuſes, n'affoibliroient-elles pas l'avantage avec lequel vous raſſurez M. Keck, & ceux à qui il auroit pu tranſmettre ſa terreur panique. En vérité, Monſieur, l'art vous a de grandes obligations; & il eſt bien ſatisfaiſant pour une auſſi belle ame que la vôtre de mériter de ſes concitoyens, & de l'humanité même entiere, auſſi-bien que vous le faites.

OBSERVATION

Sur une Entérocèle complette, & ſes Suites; par M. GAULMIN DE LATRONÇAI, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, conſeiller-médecin ordinaire du Roi, réſidant à Pithiviers en Gâtinois.

Le nommé *Lambour*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, demeurant à La Grou, paroiſſe d'Ondreville en Gâtinois, fut attaqué, au mois d'Octobre de l'année

© BIUM

1769, d'une fiévre continuë. Les envies de vomir, & les autres ſymptomes qui accompagnoient cette fiévre, obligerent M. De la Marre, ſon chirurgien, à lui donner l'émétique. Ce remede cauſa beaucoup d'efforts, fit rendre des vers, calma la fiévre, & mit le malade à merveille. Dès ce moment, il ſe flatoit de l'eſpérance d'une prompte guériſon, lorſqu'il ſentit une tumeur au *ſcrotum* du côté droit, qui changea bien vîte ſon eſpérance en chagrin & en inquiétude. On ne différa point les remedes qui conviennent en ſemblables cas: les ſaignées, les lavemens relâchans, les cataplâmes, les fomentations émollientes, les potions huileuſes, précéderent la réduction qu'on tenta, pluſieurs jours de ſuite, à pluſieurs repriſes, & toujours ſans ſuccès. L'état du malade empiroit; &, quatre jours après, on me fit appeller. Je le trouvai avec tous les ſymptomes d'un étranglement: je viſitai la tumeur. A ſa régularité & à ſon élaſticité, je diſtinguai une entérocèle: j'en eſſayai moi-même la réduction ſans réuſſite; ce qui me ſurprit d'autant plus, que je trouvai beaucoup de relâchement de la part de l'anneau des muſcles. Je fus embarraſſé, je l'avoue, & à déterminer, ſur le champ, quel pouvoit être l'obſtacle qui s'oppoſoit au *taxis*, & à

© BIUM

me rendre raiſon à moi-même de la cauſe des ſymptomes de l'étranglement que je venois d'obſerver. Ce ne fut qu'après quelques momens de réflexion, que je penſai que, quoique la hernie fût récente, le péritoine, qui formoit le ſac herniaire, étrangloit l'inteſtin, & adhéroit aux parties voiſines. Je ne vis d'autres reſſources que l'opération. Je la propoſai aux parens comme l'unique moyen de retirer le malade de l'état périlleux où il étoit, en les avertiſſant que, comme tout en dépendoit, il étoit de leur devoir & de leur intérêt de ſe procurer une main habile. Ils eurent recours à M. Roſe, chirurgien de Nemours, dont les talens ſont généralement connus. La quantité de malades, qu'il avoit alors, l'empêcha de répondre à la confiance qu'on avoit en lui : il pria un de ſes confreres de le remplacer. M. Bigé, après avoir raiſonné en chirurgien très-éclairé ſur l'état du malade, eſſaya auſſi la réduction ; &, n'ayant pas été plus heureux que nous, mais tout auſſi étonné, il procéda à l'opération.

Nous trouvâmes une adhérence très-conſidérable, un étranglement occaſionné par le péritoine qui formoit le ſac herniaire. Cet étranglement, que nous avions préjugé, parut mériter notre attention, &

© BIUM

méritera sûrement celle des gens de l'art. Le péritoine formoit cinq brides qui, d'eſpace en eſpace, étrangloient l'inteſtin. (Je doute qu'on ait jamais lu ni vu aucun exemple d'un ſemblable étranglement.) Ces circonſtances, en rendant l'opération délicate, la prolongerent beaucoup : elle fut néanmoins très-bien faite. Trois heures après, le malade alla copieuſement à la ſelle ; ce qui l'exempta d'une tiſane legérement purgative, qu'on lui avoit preſcrite.

Je le quittai avec une eſpérance certaine, en priant les parens de m'en donner des nouvelles. Trois jours après, on vint m'avertir que le teſticule du côté où l'on avoit fait l'opération, étoit tuméfié, noir ; qu'il exhaloit une odeur infecte. Tout étonné de ce nouvel accident, j'allai m'en convaincre moi-même. Nous fûmes obligés de faire faire la ligature des vaiſſeaux ſpermatiques, & l'amputation du teſticule. Nous abandonnâmes le panſement à M. Bigé & à M. De la Marre qui méritent l'un & l'autre que je rende juſtice à leurs talens.

Le malade jouit actuellement d'une parfaite ſanté.

Cette Obſervation montre, 1° le danger qu'il y a de donner l'émétique trop legérement. Les maux de cœur n'étoient occaſionnés que par la préſence des vers dans

© BIUM

les premieres voies. Les anthelmintiques auroient été plus avantageux au malade, en l'exemptant de l'entérocèle & de ſes ſuites ;

2° Que l'étranglement ne provient pas toujours de l'anneau des muſcles ;

3° Que la prompte adhérence & l'accident du teſticule ne peuvent être attribués qu'aux tiraillemens, compreſſions & pincemens qu'on a faits, en tentant ſi ſouvent la réduction.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1770.

Jours du mois.	Thermometre. A 7 h. du mat.	Thermometre. A 2 h. & demie du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. poue. lig.	Barometre. A midi. poue. lig.	Barometre. Le soir. poue. lig.
1	5	8	4	28	28	28 1
2	4 1/2	8	6	28 2	28 2 1/2	28 3
3	4	6	4	28 3	28 2 1/4	28 2
4	4 1/2	5 1/2	8 1/2	28 1	28 1	28 1
5	7 1/2	9 1/2	8 1/2	28 1	28 1	28 1/2
6	8 1/2	9 1/2	6	27 10 3/4	27 9	27 9 1/2
7	6	10 1/2	10	27 9	27 9	27 5
8	9 1/2	11	7 1/4	27 3	27 3	27 5
9	7 1/4	10	8	27 8	27 5	27 5
10	7 1/4	9	6	27 4	27 5	27 7
11	5 1/4	9	6	28 2	27 11	27 1
12	5	9 1/2	9	28 1	28 1	28 2
13	9	12	9	28 2	28 2	28 2
14	8	11 1/2	9	28 1	28 2	28 2
15	9	10	8 1/2	28 1	28 2	28 2
16	10	12	10	28	27 11	27 11
17	10	10	6 1/2	27 8	27 11	27 10
18	6 1/2	8	4	27 8	27 7	27 8
19	2	2 1/4	3	27 8	27 8	27 7
20	3 1/2	3 1/2	1	27 3	27 3 1/2	27 8
21	1	4	2	28	28 1	28 3
22	2	2 1/2	3	28 2	28 2	28
23	5 1/2	8 1/4	8	27 9	27 9	27 10
24	7 1/2	9	6	27 8	27 9	27 9
25	5	8 1/2	8 1/4	27 10	28	28
26	7	7 1/2	6	27 5	27 4	27 2
27	2	5	3	27 4	27 5	27 8
28	2	5	3	27 11	28	28
29	2	3	1	28	28	28 2
30	0	2	1	28	28	28

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-N-O. n. vent.	N-O. nuages.	Nuages.
2	N-N-O. n.	N-O. nuages.	Beau.
3	N-O. beau.	N-O. b. br.	Nuages.
4	S-E. ép. br. pet. pl.	S-E. pluie.	Couvert.
5	S-O. couvert.	S-O. couv.	Couvert.
6	S. pet. pluie.	S. pl. contin.	Beau.
7	S. couvert. pet. pluie.	S-E. couv.	Pluie.
8	S. nuages.	S-S-O. nuag.	Nuages.
9	S-O. couv.	S-O. pl. cont. vent.	Vent. pluie.
10	S-O. couvert. pluie.	S-O. pluie.	Couvert.
11	S-S-E. nuag.	S-S E. nuag. couvert.	Nuages.
12	S. nuages.	S. n. pet. pl.	Nuages.
13	S-S-O. nuag.	S-S-O. couv.	Nuages.
14	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Nuages.
15	S. nuages.	S. nuages.	Nuages.
16	S-S-O. pluie. cont.	S-O. pl. cont.	Couvert.
17	O-S-O. nuages. pl.	O. nuages.	Nuages.
18	O. nuag. pl.	O. nuag. pl.	Couvert.
19	N-O. nuages.	N-O. nuages.	Nuages.
20	N. nuages. c.	N. nuages.	Nuages.
21	N. b. nuages.	N-N-O. nuages.	Beau.
22	E-S-E. couv. nuages.	S-E. vent. c.	Pluie. gr. v.
23	S-O. pet. pl.	S-O. couv.	Couvert.
24	S. pluie.	S. nuages.	Couvert.

© BIUM

	ETAT DU CIEL.		
Jours du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
25	O-S-O. couv. pet. pluie.	S-O. couv. pl. vent.	Gr. vent. pl.
26	S-S-O. c. pl.	S-S-O. pl. v. c.	Couvert.
27	S-O. n. beau.	O. n. pet. pl.	Couvert.
28	O-N-O. c. pet. pluie.	N-O. nuages.	Beau.
29	S-O. couvert.	S-S-O. n. c.	Couvert.
30	N-N-O. ép. br. nuages.	N-O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 12 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur 0, ou le terme de la glace. La différence entre ces deux points est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes; & son plus grand abbaissement de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes est de 12 lignes ou 1 pouce juste.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
1 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
6 fois du S.
5 fois du S-S-O.
9 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
6 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

© BIUM

Il a fait 6 jours beau.
20 jours des nuages.
19 jours couvert.
3 jours du brouillard.
17 jours de la pluie.
5 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Novembre 1770.

On a obſervé, pendant ce mois-ci, un très-grand nombre d'affections catarrhales, qui ont attaqué principalement la gorge & la poitrine. Pluſieurs perſonnes ont auſſi été priſes de toux très-violentes, ſuivies de peu d'expectoration. Les douleurs de rhumatiſme, qu'on avoit commencé à appercevoir, vers la fin du mois dernier, ont paru ſe multiplier, & devenir beaucoup plus violentes.

On a continué à voir auſſi quelques fiévres intermittentes & rémittentes aſſez rebelles.

© BIUM

Observations météorologiques faites à Lille, au mois d'Octobre 1770; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le tems a été, tout le mois, à ſouhait pour la remiſe des terres. Il n'y a eu de pluie conſidérable que vers la fin du mois.

La température de l'air a été ſatisfaiſante juſques vers le 20. Après ce jour, le thermometre a été obſervé, quelques matins, fort près du terme de la congelation, quoique le vent fût alors au ſud.

Le mercure, dans le barometre, s'eſt trouvé preſque conſtamment au-deſſus du terme de 28 pouces, du 1^er^ au 13; mais, depuis le 13 juſqu'à la fin du mois, il a toujours été obſervé au-deſſous de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 14 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 1 degré au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de

© BIUM

27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
14 fois du Sud.
5 fois du Sud. vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
9 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
4 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué une legere humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, dans le mois d'Octobre 1770.

Nous avons eu, ce mois, nombre de perſonnes attaquées de fiévre catarrheuſe, portant, en partie, à la tête, &, en partie, à la poitrine. Il y a eu auſſi de vraies fluxions de poitrine, qui ſe ſont terminées par expectoration purulente, à l'aide des remedes uſités.

Nous avons vu, dans nos hôpitaux, quelques perſonnes travaillées de fiévre continuë, dont les redoublemens plus violens, de deux jours l'un, annonçoient la

© BIUM

double-tierce-continuë, dans le traitement de laquelle les décoctions de quinquina nîtrées ont été indiquées.

Quoique cette saison soit le tems du règne des fiévres intermittentes, nous avons eu peu de personnes attaquées de ce genre de fiévre, non-seulement parmi le bourgeois, mais même dans la garnison où elle est ordinairement plus commune. Un petit nombre de personnes a été dans le cas de la fiévre quotidienne, & de la fiévre tierce.

Nous avons observé un assez grand nombre de fausses-couches à différens termes, sans cause manifeste.

Plusieurs personnes ont été attaquées de rhumatisme inflammatoire.

LIVRES NOUVEAUX.

Table générale alphabétique des dix volumes de la Matiere médicale de M. *Geoffroi*, suivie d'une autre Table alphabétique des six volumes, servant de suite à la Matiere médicale de M. *Geoffroi*, & contenant le Règne animal, avec cette épigraphe :

In tenui labor ; at tenuis non fructus.

A Paris, chez *Didot* le jeune, 1770 ; *in*-12. Prix relié, 4 livres.

© BIUM

Matiere médicale, extraite des meilleurs auteurs, & principalement du Traité des Médicamens de M. *De Tournefort*, & des Leçons de M. *Ferrein*; par M. ***, docteur en médecine. A Paris, chez *Debure* fils jeune, 1770, *in*-12, trois volumes.

Traité de l'Epilepſie, faiſant le Tome III du Traité des Nerfs & de leurs Maladies; par M. *Tiſſot*, D. M. &c. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1770, *in*-12.

Des raiſons particulieres, dont on rend compte dans l'Avertiſſement qui ſe trouve à la tête de ce Volume, ont engagé M. *Tiſſot* à faire paroître cette partie de ſon Traité des Nerfs avant celles qui devoient naturellement la précéder, & qu'il annonce pour le commencement de l'année prochaine. Nous attendrons, pour en rendre compte, que ces premieres parties nous ſoient parvenues.

Mémoire ſur les Maladies épidémiques, qui, depuis cinq ans, ont régné dans le pays Laonnois; par M. *Dufot*, médecin-penſionnaire de la ville de Laon, avec cette épigraphe :

Medicari in valdè acutis, ſi materia turget; eâdem die; tardare enim in talibus, malum eſt.
HIPP. *Aph.* 10, *ſect.* 4.

A Laon, chez *Calvet*, 1770, *in*-8° de 53 pages.

© BIUM

Dissertations sur la Dilatation des Arteres, & sur la sensibilité, appuyées de plusieurs expériences faites sur les animaux vivans, auxquelles on a joint deux Observations sur l'Hydropisie du Péritoine; par M. *Arthaud*, licencié en médecine. A Paris, chez *Cavelier*, 1771, brochure *in*-8° de 62 pages.

La Nymphomanie, ou Traité de la Fureur utérine, dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes : ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par M. *D. T. De Bienville*, docteur en médecine. A Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey*, 1771, *in*-12.

Le Pour ou le Contre de l'Inoculation, ou Dissertation sur les Opinions des Sçavans & du Peuple sur la nature & les effets de ce remede; par M. *D. T. De Bienville*, docteur en médecine. A Roterdam, sans nom d'imprimeur, ni date, *in*-12.

© BIUM

COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

M. *Sigaud de la Fond*, démonſtrateur de phyſique expérimentale de l'Univerſité de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers & de Baviere, &c. commencera un Cours de Phyſique expérimentale, le lundi 7 Janvier 1771, à onze heures du matin, qu'il continuera, les lundi, mercredi & vendredi de chaque ſemaine. Il en commencera un autre, le mardi 8, à ſix heures du ſoir, qu'il continuera, les mardi, jeudi & ſamedi. Ces Cours ſont conſidérablement augmentés ſur l'électricité. Il ſuivra, ſur cette partie, un ouvrage qu'il vient de publier pour ſervir de ſuite à ſes Leçons de Phyſique expérimentale, & dans lequel il expoſe toutes les découvertes faites, juſqu'à ce jour, ſur cette importante matiere.

Ceux qui voudront ſuivre ces Cours, ſont priés de ſe faire inſcrire chez le démonſtrateur, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, maiſon de l'Univerſité.

© BIUM

TABLE.

EXTRAIT du Traité de la Nutrition & de l'Accroiſſement. Par M. David, *chirurgien.* Page 3
Extrait de la Séance publique de l'Académie de Dijon. Par M. Maret, *médecin.* 25
Lettre de M. Guyton, *médecin, ſur une Fièvre putride, compliquée de vapeurs.* 39
Deſcription des Maux de Gorge gangreneux, qui ont régné à Braine. Par M. Douvry, *chirurgien.* 48
Obſervation ſur une Plaie d'Arme à feu à la tête. Par le même. 57
Lettre ſur une Couleur de Roſe que prenoit le lait d'une nouvelle accouchée. Par M. Viger, *chirurgien.* 62
——*de* M. Buttet, *chirurgien, ſur la Nouvelle Méthode de* M. Levret *de faire la Ligature des Polypes de la Matrice.* 66
Obſervation ſur une Entérocèle complette. Par M. Gaulmin de Latronçai, *médecin.* 81
Obſervations météorologiques faites à Paris, au mois de Novembre 1770. 86
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Novembre 1770. 89
Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois d'Octobre 1770. Par M. Boucher, *médecin.* 90
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Octobre 1770. Par le même. 91
Livres nouveaux. 92
Cours de Phyſique expérimentale. 94

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Janvier 1771. A Paris, ce 23 Décembre 1770.

POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

FÉVRIER 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1771.

EXTRAIT.

Traité des Sels, dans lequel on démontre qu'ils ſont compoſés d'une terre ſubtile, intimement combinée avec de l'eau; par George-Erneſt STAHL : *traduit de l'allemand. A Paris, chez* Vincent, 1771, *in*-12.

NOUS ne ſçaurions donner une idée plus exacte de l'ouvrage que nous annonçons au Public, que celle que le traducteur en a tracée lui-même dans l'Avertiſſement qu'il a mis à la tête : c'eſt pourquoi nous croyons devoir le tranſcrire ici en entier.

© BIUM

» Preſque tous les chymiſtes, depuis » *Iſaac le Hollandois* & *Paracelſe*, admet- » toient dans le corps un principe ſalin, que » la plûpart d'entr'eux confondoient avec les » ſels groſſiers, qu'ils employoient dans » leurs travaux. *Becher* a le premier en- » ſeigné que, s'il exiſte un tel principe, ce » doit être un être ſimple, & qu'il y a très- » grande apparence que ces peres de la » chymie avoient voulu déſigner par-là la » terre vitreſcible, qui, ſelon lui, forme » en effet, en ſe combinant avec l'élément » aqueux, l'acide vitriolique, le plus ſimple » des ſels, & auquel tous les autres doi- » vent leur origine. Mais ce ſçavant chy- » miſte s'étoit contenté d'annoncer cette » doctrine dans la premiere Partie de ſa » *Phyſique ſouterreine*, & s'étoit réſervé » d'en donner les preuves dans la ſeconde » Partie, qui n'a jamais vu le jour. C'eſt » pour remplir, en quelque ſorte, ce vuide, » que M. *Stahl* publia l'ouvrage dont nous » donnons cette Traduction. Il s'y étoit » propoſé ſur-tout de démontrer par des » faits & des expériences, que l'acide vi- » triolique n'étoit compoſé que de terre & » d'eau. Nous ſommes forcés d'avouer que » ſa démonſtration n'eſt pas rigoureuſe. Il » en réſulte, à la vérité, que l'élément » terreux & l'élément aqueux entrent dans la » combinaiſon ſaline; mais rien ne prouve

© BIUM

» qu'ils y entrent ſeuls. Il eût été à ſou-
» haiter qu'en recombinant de nouveau ces
» deux élémens, il eût pu reproduire l'être
» ſalin ; comme, en recombinant le prin-
» cipe de l'inflammabilité avec l'acide vi-
» triolique, il étoit parvenu à reproduire
» du ſoufre. Ce complément eût mis le
» ſceau de l'évidence à ſa démonſtration.
» Nous ne croyons pas cependant que ce
» vuide, dans les preuves de M. *Stahl*,
» autoriſe l'opinion de ceux qui, outre les
» deux élémens terreux & aqueux, ad-
» mettent dans les ſels un prétendu principe
» ſalin, qu'ils ſuppoſent aſſez délié pour
» s'échapper, dès que l'union des deux au-
» tres élémens vient à être rompue ; de
» ſorte qu'il eſt abſolument impoſſible, ſelon
» eux, de pouvoir le ſaiſir ou le rendre
» ſenſible par aucun moyen. Des ſuppoſi-
» tions auſſi gratuites ne doivent jamais être
» admiſes dans une ſcience qui ne doit être
» fondée que ſur des faits, ſi on ne veut pas
» ſe replonger dans le chaos des ſyſtêmes
» qui ont tant nui aux progrès de la phy-
» ſique.

» Non content de développer la nature
» des ſels, M. *Stahl* entre dans les plus
» grands détails ſur leurs différentes combi-
» naiſons, les phénomenes qui les accom-
» pagnent, & les cauſes de ces phéno-
» menes. Cette partie de ſon ouvrage n'eſt

© BIUM

» ni la moins curieuſe, ni la moins impor-
» tante, puiſque les ſels ſont, de tous les
» agens que la chymie emploie, ceux dont
» elle tire le plus d'avantages, tant pour
» pénétrer dans la compoſition des autres
» corps, que pour en opérer de nouvelles
» combinaiſons. Nous oſons dire qu'à cet
» égard, l'art a fait peu de progrès, &
» que, quoique, depuis que cet ouvrage a
» paru, un très-grand nombre de chymiſtes
» ayent fait des ſels l'objet de leurs travaux,
» ils n'ont rien ou preſque rien ajoûté à la
» doctrine que M. *Stahl* y a établie. »

Pour confirmer le jugement que le traducteur porte de cet ouvrage, nous allons rapporter quelques morceaux des plus intéreſſans : nous commencerons par ce qu'il dit, dans ſon dix-huitieme chapitre, ſur les ſels des végétaux, & particuliérement du vinaigre. Après avoir établi que toutes les plantes, ſur-tout avant leur maturité, donnent des preuves indubitables d'un vrai acide dans leurs feuilles, leurs tiges, leurs branches & leurs fruits, il fait remarquer qu'à meſure qu'elles approchent de leur maturité, cet acide ſe combine avec une ſubſtance graſſe, qui, en prenant le deſſus ſur la partie ſaline, finit par adoucir les fruits, ſur-tout dans les plantes huileuſes. « On re-
» connoît, ajoûte-t-il, la préſence de ces
» ſels par leur action ſur les yeux d'écre-

© BIUM

» viſſes, ſur la craie, ſur le fer, &c. On » reconnoît de l'acide dans le moût des raiſins non mûrs, & encore plus dans le vin » qui s'eſt dégagé de ſa terre & de ſa partie » graſſe; &, lorſque ces ſubſtances ſe ſont » dégagées de nouveau, on trouve cet acide » encore plus développé dans le vinaigre. » Tous ces faits prouvent clairement que » ces ſels ne ſe produiſent point à l'aide d'un » ſimple mouvement, mais ſe manifeſtent, » en ſe dégageant des ſubſtances qui les en» veloppoient, & émouſſoient leur acti» vité. »

C'eſt à cette ſubſtance ſaline, qu'il attribue l'origine du tartre; & il donne, à ce propos, le procédé de *Beccher*, pour l'obtenir du vin. Il conſiſte à diſtiller d'abord la partie ſpiritueuſe : enſuite on évapore le réſidu en conſiſtance de miel; puis on le redilſout avec la partie ſpiritueuſe, qui enleve les parties graſſes, ou plutôt la partie réſino-extractive, que *Stahl* paroît n'avoir pas connue; & le tartre reſte pur.

Le vin, avant de ſe changer en vinaigre, devient trouble & épais; &, en même tems, il ſe dépoſe une ſubſtance viſqueuſe; & il ſe forme à la ſurface une pellicule compoſée d'une matiere graſſe, qui, ſi on ne la remue pour la faire précipiter, peut entrer en putréfaction. Pour que cette décompoſition ſe faſſe, il faut qu'il s'excite un mouvement in-

© BIUM

terne à l'aide de la chaleur. Par ce moyen, le vinaigre devient plus fort & plus clair. Cette décompoſition, continuée pendant quelques ſemaines, le rendra plus pénétrant : cependant il ne faut pas que la chaleur ſoit aſſez forte pour diſtiller. Plus un vin eſt fort & ſpiritueux, plus le vinaigre qu'il donne a de force ou d'acidité. La raiſon en eſt que l'acide groſſier, qui étoit dans les raiſins, & qui, par la ſuite, à l'aide du tems & de la chaleur, en mûriſſant, a été adouci par les parties graſſes, & qui même, par la combinaiſon avec une ſubſtance onctueuſe & terreuſe, déliée, eſt devenu parfaitement doux, s'eſt enſuite, durant la formation du vinaigre, dégagé de la partie graſſe & terreuſe, & s'eſt montré de nouveau dans ſon premier état ſalin. Cependant alors la partie graſſe, ſur-tout dans la fermentation, ſe convertit en une huile étendue, ou en un eſprit ardent, qui ne ſe dégage point ſi totalement de l'acide, mais qui l'adoucit ou le dulcifie, comme on voit qu'il le fait aux acides minéraux les plus forts. Cet eſprit ardent du vin, qui, durant la formation du vinaigre, ne s'étoit pas très-fortement attaché avec une ſubſtance graſſe groſſiere, ſe combine alors bien plus fortement avec l'acide, au point de ne pouvoir point en être dégagé par la diſtillation, même par l'intermede d'aucune ſubſ-

© BIUM

tance terreuſe ; mais, par-là même, l'âpreté de cet acide eſt affoibli, en partie ; &, en partie, il eſt rendu plus ſubtil & plus pénétrant. Il confirme l'exiſtence de l'eſprit ardent dans le vinaigre, par l'acide qu'on retire des cryſtaux de verdet, lequel, lorſqu'on les diſtille convenablement, s'enflamme comme l'eſprit-de-vin. Il obſerve qu'on obtient un eſprit acide, également inflammable, du ſucre de Saturne, & même du ſucre de fer. Enfin, pour mettre le complément à ſa démonſtration, il donne les procédés ſuivans, pour faire du vinaigre de toutes piéces, comme s'expriment les chymiſtes.

» Si l'on humecte des feuilles de roſe, » récemment cueillies, avec du bon eſprit-» de-vin, & qu'on les conſerve dans un » matras de verre ; ou bien, ſi l'on exprime » leur ſuc, avec une quantité convenable » de cet eſprit-de-vin ; ou encore, ſi l'on » arroſe abondamment des fleurs de mu-» guet, bien remplies de ſuc, avec cet » eſprit-de-vin, &, ſi on les conſerve dans » un vaiſſeau de verre que l'on ſecoue très-» ſouvent, il ſe formera dans ces mêlanges, » au bout d'un certain tems, un acide du » vinaigre dans lequel on ne trouvera plus » que peu ou point d'eſprit ardent. »

Ou, pour rendre la choſe plus claire, que l'on prenne, par exemple, une pinte

© BIUM

de jus de citron bien pur ; que l'on y diſſolve autant d'yeux d'écreviſſes qu'il pourra s'y en diſſoudre ; que l'on décante enſuite la partie claire, qui ſurnagera : après l'avoir laiſſé dépoſer pendant une nuit, que l'on y ajoûte de l'eſprit-de-vin bien rectifié, ou bien une quantité double d'eſprit-de-vin plus ordinaire ; que l'on mette le tout dans un vaiſſeau aſſez grand pour qu'un huitieme demeure vuide, & qu'on le couvre avec un papier mis en double, il ſe dépoſera une matiere blanche au fond du vaiſſeau ; & on laiſſera le mêlange en repos, ſans décanter, pour voir s'il ne ſe dépoſera rien de plus. Suivant que l'eſprit-de-vin aura été plus ou moins bon, cette liqueur, qui étoit devenue inſipide, produira de nouveau du vinaigre, ou une eſpece de liqueur vineuſe. Au moyen d'une fermentation lente, en lui appliquant une chaleur convenable, comme au vin ordinaire, dont on veut faire du vinaigre, elle produira un véritable vinaigre ; mais, s'il y a eu moins d'eſprit-de-vin, ce vinaigre, quoique plus foible, n'en ſera pas moins véritable. Cependant, dans l'un & l'autre cas, on ne trouvera pas le moindre veſtige d'eſprit-de-vin.

L'ordre des matieres conduit naturellement l'auteur à parler du tartre. Mais, comme il ignoroit l'exiſtence de l'alkali fixe dans ce ſel ; exiſtence qui n'a été dé-

© BIUM

montrée par M. Margraf, que dans ces derniers tems, nous ne croyons pas devoir nous arrêter à ce qu'il en dit, quoiqu'on trouve dans le chapitre qui en traite, une infinité de choſes précieuſes ſur la nature de ce ſel, & ſur les phénomenes qu'il préſente. Nous croyons devoir préférer de préſenter à nos lecteurs quelques-unes de ſes obſervations ſur les diſſolutions que les acides operent, & ſur-tout ſur les diſſolutions métalliques.

Le premier effet général, que les acides nous montrent, dit M. *Stahl*, c'eſt, lorſqu'ils ſont ſimples & purs, de ſe combiner & de s'attacher fortement avec les ſubſtances ſéches; c'eſt ce qu'on appelle communément *diſſoudre*. Les acides produiſent cet effet, ſoit en général, ſoit avec des différences particulieres. Ces différences dépendent de la façon dont ils attaquent les ſubſtances, & des circonſtances qui accompagnent leur action. En parlant de la diſſolution des ſubſtances terreuſes, il obſerve, comme un fait digne de remarque, que, lorſqu'on met un œil d'écreviſſe entier dans un acide affoibli par un peu d'eau, la partie terreuſe en eſt diſſoute peu-à-peu; de maniere que le *gluten*, qui ſervoit à contenir les parties terreuſes, devient preſque tranſparent, & conſerve ſa forme, & par-là nous prouve que ces ſortes de pierres étoient

© BIUM

compoſées de terre & de *gluten ;* obſervation dont on a tiré, dans ces derniers tems, un très-grand parti pour développer l'organiſation des os.

M. *Stahl* paſſe enſuite aux diſſolutions métalliques. Il remarque d'abord, que tous les acides attaquent le zinc, le fer & le cuivre ; qu'ils s'uniſſent au mercure, pourvu qu'on les applique convenablement ; qu'ils agiſſent auſſi ſur le plomb, l'étain, le régule d'antimoine. L'acide du nître, verſé ſimplement ſur l'argent, le cuivre, le fer, le zinc, le mercure & le plomb, diſſout ces ſubſtances métalliques : il n'agit aucunement ſur l'or. Les différences, que cet acide montre dans ſon action ſur ces ſubſtances, conſiſtent principalement dans le plus ou le moins de promptitude avec laquelle il les attaque, & dans la quantité plus ou moins grande qu'il en diſſout. Le zinc, le fer, le cuivre & l'argent ſont les ſubſtances qu'il diſſout le plus promptement. Il s'échauffe très-vivement, en diſſolvant le zinc, beaucoup moins en diſſolvant le fer, encore moins avec le cuivre, très-peu avec l'argent, & point du tout avec le plomb & le mercure. Lorſqu'on le verſe ſur une grande quantité d'étain, il s'échauffe conſidérablement ; mais il ne fait que le ronger & le réduire en une poudre blanche. Cependant il en prend une petite portion ; & une partie

© BIUM

de cet acide demeure dans cette poudre blanche. C'eſt le mercure que l'acide nîtreux, quand il eſt bon, diſſout en plus grande quantité, vu qu'avec une livre de cet acide, M. *Stahl* a diſſous trois quarterons de cette ſubſtance ſinguliere. Pour diſſoudre l'argent, il faut environ deux parties d'acide contre une de ce métal. Le zinc exige plus du double de ſon poids : le cuivre exige le quadruple, le fer encore davantage ; le plomb en demande entre trois & quatre parties. Nous ne ſuivrons pas notre auteur dans le détail où il entre ſur chacune de ces diſſolutions : nous nous contenterons, pour connoître la maniere dont il les traite, de rapporter ce qu'il dit ſur les diſſolutions du fer.

Lorſqu'on verſe un peu de bonne eau-forte ſur la limaille de fer, il ſe fait ſur le champ une vive effervescence accompagnée de chaleur durant laquelle non-ſeulement la partie la plus ſubtile de l'eſprit de nitre ſe diſſipe en vapeurs brunes, mais encore on voit ſe dégager une fumée blanche : par-là, le fer eſt, en grande partie, changé en un *crocus* très-fin, ſur lequel l'eau-forte n'a plus de priſe. A ce ſujet, M. *Stahl* décrit un procédé dans lequel l'eſprit de nître ſe diſſipe d'une maniere encore plus ſubtile. Il conſiſte à prendre une livre de vitriol calciné juſqu'à rougeur, une demi-livre de

© BIUM

nître bien pur, & trois onces de *magnes arſenicalis* bien pulvériſé. Après avoir bien mêlé ces ſubſtances, on les diſtille dans une cornue de terre non lutée, à un feu modéré, ayant eu la précaution de mettre une demi-livre ou trois quarterons d'eau dans le récipient. L'acide paſſe ſous la forme d'une fumée blanche, quoiqu'épaiſſe, qui ne ſe dépoſe jamais totalement dans l'eau du récipient, la partie vuide en reſtant toujours remplie; mais la portion, qui s'eſt jointe à l'eau, la rend d'un bleu auſſi vif que celui des fleurs de bluets. Cette couleur demeure dans l'acide, pourvu qu'on le conſerve dans des vaiſſeaux bien bouchés. Mais il faut les préſerver de chaleur; ſans quoi, ils ſe briſeroient. On croira peut-être, ajoûte M. *Stahl*, que cette couleur eſt dûe à l'arſenic qui y eſt corporellement combiné; mais cela n'eſt point à préſumer, vu qu'elle eſt ſi volatile & ſi ſujette à ſe diſſiper, que, ſi l'on verſe de cette liqueur bleue dans une ſoucoupe de verre, en un inſtant, on voit l'acide s'envoler en vapeurs brunes, dont l'odeur eſt nîtreuſe : ce qui reſte eſt blanc & clair comme l'eſprit de nître ordinaire.

Dans toutes les diſſolutions du fer dans l'eau-forte, ſi l'on va très-doucement, l'eau-forte diſſout le fer en entier : la diſſolution eſt limpide; & il ne ſe fait aucun dépôt. Si l'on remet du fer, ſur-tout en gros mor-

© BIUM

ceaux, l'eau-forte ne l'attaque plus; mais, ſi on l'échauffe, & que le fer ſoit diviſé, ou en limaille, l'eau-forte en diſſoudra encore une portion qu'elle réduira en *crocus*. Quand on l'aura ſéparé par le moyen d'un philtre, l'eau-forte ne pourra plus l'attaquer; mais, ſi on le fait digérer doucement avec de nouvelle eau-forte, pendant quelques jours, il perdra ſa rougeur, & deviendra d'un gris de cendres. On peut continuer ces diſſolutions & ces dégagemens, en ajoûtant peu-à-peu de nouvelle limaille dans la liqueur claire, qu'on aura ſéparée du *crocus* par le philtre. M. *Stahl* fait remarquer les circonſtances ſuivantes dans cette opération, 1° qu'à chaque nouvelle corroſion, il ſe dégage une vapeur nîtreuſe ſubtile en aſſez grande abondance; 2° qu'à chaque fois, le mêlange s'échauffe; 3° qu'il ſe fait, à chaque fois, une effervescence, & que la matiere ſe gonfle; 4° que, tandis que la premiere diſſolution étoit d'un rouge-vif, à meſure qu'on y remet de nouveau fer, elle devient plus claire & plus pâle; 5° lorſqu'on n'y met qu'une petite quantité de fer à-la-fois, ou qu'on n'y en met que des demi-drachmes, &, quand le mêlange ne travaille plus, lorſqu'on y en remet de nouveau, le ſafran de mars, qui tombe, eſt d'un jaune très-clair; au lieu qu'il eſt d'un jaune plus rouge, lorſqu'on y met le

© BIUM

fer par demi-onces ; 6° que, chaque fois, il reſte une portion ſenſible de fer, qui n'eſt point rongée, & qui demeure intacte, mais qui ne peut être diſſoute ni dans la diſſolution filtrée, ni même dans de nouvelle eau-forte ; 7° que cette portion de limaille eſt plus legere que de la limaille fraîche ; &, par conſéquent, elle ſurnage l'eau ; 8° que le ſafran de mars eſt ſi délié & ſi leger, que, quand on veut l'édulcorer avec beaucoup d'eau, il y demeure ſuſpendu, pendant des mois entiers, ſans ſe dépoſer entiérement, & ſans que l'eau, qui ſurnage, devienne parfaitemcnt claire.

Voici encore deux phénomenes que M. *Stahl* croit mériter quelqu'attention. Si l'on prend, dit-il, un matras de verre aſſez grand pour contenir deux livres ou deux livres & demie d'eau-forte, de maniere pourtant qu'il reſte encore deux doigts d'eſpace vuide au-deſſous du col ; après l'avoir rempli juſqu'à cette hauteur, ſi l'on y met un clou neuf du poids d'environ deux gros, pour qu'il s'y diſſolve à froid, (il faut boucher ce matras de façon qu'en cas de beſoin, il ne puiſſe en ſortir qu'une petite bulle.) Lorſque le premier clou eſt diſſous, ce qui donne une couleur legérement jaunâtre à la diſſolution, on en ajoûte un ſecond ; & plus cette ſeconde diſſolution ſera faite lentement, plus la liqueur ſera d'une couleur

© BIUM

couleur verte & ſemblable à une diſſolution forte de vitriol. Si l'on y remet un troiſieme clou, la liqueur deviendra d'un verd auſſi vif qu'une diſſolution de cuivre. D'où peut venir cette couleur verte? On apperçoit, dit M. *Stahl*, dans la partie vuide du matras une vapeur d'un brun vif & jaune, qui reſſemble à celle qui part de l'eſprit-de-nître, dont une bonne partie reſte dans la liqueur, & y paroît d'une couleur bleue, tirant ſur le verd : c'eſt cette couleur, jointe avec la couleur jaune du peu de fer qui a été diſſous, qui conſtitue le verd. C'eſt pourquoi, ſi l'on remplit un verre avec cette liqueur qui paroît verte, on voit partir, à l'air libre, des vapeurs nîtreuſes d'un brun jaune; &, à meſure que ces vapeurs ſe diſſipent, ce qui reſte dans le verre demeure d'un rouge jaunâtre, comme les autres diſſolutions du fer; tandis que ce qui eſt reſté dans le matras bien bouché, après que l'effervescence eſt paſſée, demeure d'une couleur verte. *Beccher* & *Kunckel*, ajoûte M. *Stahl*, font un grand cas de cette liqueur qui paroît bleue. Lorſqu'elle eſt froide, elle n'a point d'élaſticité, pourvu qu'on la tienne bouchée; car, à l'air libre, elle ſe diſſipe bientôt. Mais, lorſqu'elle eſt excitée par la chaleur, elle ſe dilate ſinguliérement.

Le ſecond phénomene n'eſt pas moins

© BIUM

curieux. J'ai décanté, dit M. *Stahl*, une diſſolution de fer, faite, comme nous l'avons dit ci-deſſus, après qu'elle eut dépoſé une grande quantité de ſafran de mars qui étoit tombé au fond : je l'ai décantée, dit-il, de maniere que je verſai d'abord la partie la plus claire, & enſuite la partie remplie des molécules les plus legeres ; je mis enſuite beaucoup d'eau ſur la partie la plus épaiſſe, qui étoit demeurée au fond, mais qui ne ſe diſſolvoit plus dans l'eau-forte. Je laiſſai au mêlange quelques jours pour ſe dépoſer un peu : je décantai pour lors la partie ſupérieure encore trouble, juſqu'à ce qu'elle vînt aſſez épaiſſe ; je verſai deſſus environ trois fois autant d'eau qu'il pouvoit y en avoir. Au bout de huit jours, il ſe fit dans le réſidu un dépôt ſenſible ; mais la partie ſupérieure demeura toujours fort trouble ; &, au bout de quatorze jours, le mêlange commença à faire effervescence, au point qu'en cinq ou ſix jours, l'écume s'élevoit d'un pouce. Cette écume partoit de la limaille de fer qui étoit au fond, & de-là s'élevoit en-haut : elle étoit d'un noir luiſant. Au bout de huit jours, la partie fluide devint claire & limpide ; &, après l'avoir ſecouée & vuidée dans un bocal, la liqueur redevint bientôt claire ; & il ſe fit un dépôt, ou *crocus*, qui n'étoit plus d'un jaune-rouge, mais d'un gris foncé ;

© BIUM

tandis que la partie, qui avoit été étendue dans beaucoup d'eau, demeura toujours trouble & chargée de la matiere en pouſſiere, ſans avoir jamais pu ſe clarifier. Il eſt bon d'obſerver que l'eau-forte n'agit point ſur la limaille groſſiere, qui reſte.

Les diſſolutions de ce métal dans les deux autres acides minéraux ne ſont pas moins dignes d'attention. Si l'on prend de l'acide du ſel marin, bien pur & bien exempt de tout mêlange d'acide nîtreux ou vitriolique; ce qu'on obtient, en le cohobant ſur du ſel marin, & en le diſtillant à un feu bien doux; qu'on y faſſe diſſoudre, juſqu'à ce qu'il ceſſe d'agir, de l'acier bien pur, tel que des cordes de clavecin, la diſſolution, vers la fin, devient verdâtre; mais il ſe dépoſe au fond une petite quantité d'une poudre noire & legere; que l'on décante la partie claire, & que l'on ôte la partie du fil d'acier, qui ne s'eſt point diſſoute; que l'on remette un peu de nouvel eſprit-de-ſel ſur la poudre noire; que l'on expoſe le tout à une chaleur modérée, cette ſubſtance ſe diſſout; & la diſſolution devient d'un brun rougeâtre. En la laiſſant en digeſtion pendant quelques heures de plus, de maniere qu'elle ſoit chaude comme du thé qu'on peut boire, il tombe de nouveau une matiere legere, qui n'eſt plus noire, mais d'un brun jaunâtre: la diſſolution eſt d'un beau

© BIUM

jaune. Pendant ce tems, une portion de l'eſprit-de-ſel s'eſt convertie en un véritable acide nîtreux, comme le prouve ſon odeur qui eſt ſemblable à celle de l'eau-forte. De plus, lorſque cette digeſtion a été faite dans une petite phiole de trois ou quatre onces, fermée avec un bouchon de liége, ce bouchon en eſt attaqué, & devient jaune; effet que l'eſprit-de-ſel ne produit jamais. Si l'on fait cette expérience en grand, de façon à obtenir beaucoup de poudre noire; & ſi l'on fait ce travail avec précaution, en la mettant dans une retorte dont le col ſoit long & étroit, après y avoir joint de nouvel eſprit-de-ſel bien pur, l'on pourra obtenir à la diſtillation cette portion d'eſprit-de-ſel, devenue nîtreuſe, vu qu'elle eſt plus volatile que l'eſprit-de-ſel qui reſte.

Si l'on fait évaporer très-doucement, juſqu'à moitié, cette diſſolution, lorſqu'elle eſt encore verdâtre, qu'on verſe enſuite deſſus de bonne huile de vitriol bien rectifiée, qu'on laiſſe le tout en digeſtion douce, pendant quelques heures, d'abord la diſſolution s'épaiſſira très-promptement; & peu-à-peu il ſe dépoſera au fond un vitriol de mars; & la liqueur, qui ſurnage, ſera claire, quoique d'un rouge brun. M. *Stahl* a eſſayé de laiſſer ce mêlange en digeſtion pendant pluſieurs mois; ce qui la rendit d'un brun ſi foncé, que, dans un verre très-mince,

© BIUM

on ne pouvoit voir le ſoleil au travers. Si l'on décante cette liqueur, pour la ſéparer du vitriol qui s'eſt formé au-deſſous, & ſi l'on y remet encore un peu d'huile de vitriol, elle ne perd que très-peu de ſa couleur; & il ne ſe forme que très-peu de nouveau vitriol. Mais, ſi l'on prend cette liqueur telle qu'elle eſt, ſans y joindre de nouvel acide vitriolique, qu'on y remette de la limaille pure, ou un fil d'acier, elle agira de nouveau ſur cette limaille ou ce fil: elle redeviendra tout-à-fait claire; & enfin, après avoir été en digeſtion pendant deux jours, elle redeviendra verdâtre; & elle dépoſera de nouveau de la poudre noire. En joignant de l'huile de vitriol à cette diſſolution verte, on aura, au bout de quelque tems, du vitriol; & la liqueur, qui ſurnagera, ſera brune. Cette opération, ajoûte M. *Stahl*, peut nous faire connoître ce que c'eſt que cette ſubſtance brune, qui reſte, ſans cryſtalliſer, dans la formation ſpontanée du vitriol, & ſur-tout dans celui que l'on tire de ce qu'on nomme *minera martis ſolaris*.

Nous n'extrairons que deux faits concernant les diſſolutions de fer dans l'acide vitriolique. Le premier, c'eſt que, lorſqu'on emploie pour cette diſſolution un acide vitriolique concentré, il tombe, au fond du vaiſſeau dans lequel s'eſt fait la diſſolution, une poudre noire, qui eſt un véritable ſoufre

© BIUM

formé par la combinaiſon de l'acide vitriolique avec le phlogiſtique du fer; combinaiſon d'autant plus ſinguliere qu'elle ſe fait à froid, & quoique l'acide vitriolique ſoit ſous ſa forme liquide. Le ſecond fait, c'eſt que, lorſque le fer eſt privé de ſon phlogiſtique, l'acide vitriolique exige beaucoup de tems pour opérer ſa diſſolution; & il ne forme point avec lui de ſoufre comme lorſqu'il eſt ſous ſa forme métallique.

Les bornes de nos Extraits ne nous permettent point d'expoſer les æthiologies claires & lumineuſes, que M. *Stahl* donne de tous ces phénomenes: nous nous contenterons d'obſerver ſeulement, que ſes remarques & ſes obſervations ſur les autres diſſolutions métalliques, & ſur tous les autres phénomenes que les acides préſentent dans leurs diverſes combinaiſons, ne ſont ni moins curieuſes ni moins importantes que celles que nous venons de rapporter, & qui nous ont paru ſuffiſantes pour juſtifier le jugement que le traducteur de cet ouvrage en a porté; jugement que nous avons adopté, & qui ſera confirmé, ſans doute, par tous les chymiſtes qui daigneront lire ce Traité avec quelqu'attention.

© BIUM

LETTRE

A M. ROUX, auteur du Journal, &c; par M. DUCHANOY, *étudiant en médecine, maître-ès-arts en l'Université de Paris, en Réponſe à M.* PORTAL, *profeſſeur au Collége-Royal, de l'Académie des Sciences, &c. ſur ſa prétendue Découverte de Vaiſſeaux pulmonaires, inſérée dans le Journal de Septembre de l'année derniere* (a); *par M.* BOUHOULLE, *médecin.*

Depuis qu'en anatomie, l'on a connu la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins, on s'eſt apperçu des différences qui exiſtent entre les arteres & les veines : celles-ci ſont plus nombreuſes, &c. que les autres. On penſoit à l'égard du poumon comme pour toutes les autres parties du corps. On avoit d'autant moins ſujet de ſoupçonner qu'il y eût exception à la régle, que les veines pulmonaires, collectivement priſes, ſemblent, au premier coup d'œil, confirmer l'idée qu'on s'en étoit d'abord formée : on reconnut enſuite qu'il y avoit beaucoup

(a) Je prie le lecteur de vouloir conſulter ce Journal, page 220 & ſuivantes.

© BIUM

plus de vaiſſeaux, & que le poumon contenoit plus de ſang par proportion. C'eſt pour cette raiſon que Riolan le comparoit à une ſang-ſuë : *Hæc autem vaſa*, dit G. Bauhin, *longè majora quàm pulmonum magnitudo requirere videatur*. Ruyſch, Malpighi, & beaucoup d'autres, ont travaillé ſur la même matiere; & perſonne aujourd'hui ne doute de cette vérité..... Helvétius vint enſuite propoſer ſon idée & ſes expériences qui tendoient à prouver que les arteres pulmonaires ſont en plus grand nombre que les veines; qu'elles contiennent plus de ſang. Blaſius en avoit dit quelque choſe avant lui : Valskius & Drak l'avoient fait graver dans leurs Planches; mais il eſt univerſellement reconnu comme l'auteur d'un ſentiment qui fut très-combattu. De part & d'autre, on faiſoit des expériences; on diſſéquoit des poumons : on tâchoit de s'appuyer de bonnes raiſons; & chacun ſe croyoit fondé à conclure en ſa faveur. La carriere ouverte, nos plus grands anatomiſtes y ont travaillé, puiſque tous penchent pour le ſentiment d'Helvétius.

Un nouvel Anti-Helvétien rentre en lice, & croit apporter des armes déciſives, ſes découvertes ſur les vaiſſeaux du poumon. Mon but, dans cette Lettre, eſt de

© BIUM

prouver que ce que M. Portal dit n'eſt pas nouveau : ce n'eſt qu'une deſcription des Planches de l'immortel Euſtachi. « En effet, dit M. Portal, les quatre veines pulmonaires, dont deux enſemble, beaucoup plus amples que la capacité de l'artere, forment une eſpece d'X par leur concours à l'oreillette. Elles donnent chacune deux rameaux, (troncs ſecondaires,) dont les uns ont un peu plus de longueur ou d'amplitude que les autres. Ces *troncs* ſe ſubdiviſent ; & les branches vont, ou *un peu plus* à droite, à gauche, en devant, en arriere, &c. de ces vaiſſeaux. Le premier paſſe entre la premiere & la ſeconde ramification des bronches ; le ſecond, entre la ſeconde & la troiſieme, &c. &c. M. Portal trouve bon de nombrer ces diviſions, & les décrit. Enfin ces vaiſſeaux, dans le poumon, fourniſſent à chaque diviſion des bronches deux rameaux, dont l'un paſſe en arriere, & l'autre en devant. Cet ordre, continue M. Portal, s'obſerve juſqu'à l'*extrémité* des bronches ; & il en conclut que les veines ſont plus ſpacieuſes & plus nombreuſes que les arteres : tel eſt, en peu de mots, l'extrait de la prétendue découverte de M. Portal. Il eſt entré dans des détails minutieux & inutiles, que le lecteur lira dans l'Original, & ſuivra, s'il le peut. Je ferai ſentir plus bas les prétentions de

© BIUM

M. Portal : j'expoſerai encore quelques-unes de ſes remarques.

Conſultons d'abord Zeidlern, (*Fig.* 2, *Tab. XIV*, *Corporis humani Fabrica* ;) nous verrons que les quatre veines pulmonaires enſemble ont plus de diametre que l'artere. (Ceci a été connu de tout tems : ſeulement M. Portal exagere un peu ſon calcul.) De ces quatre troncs partent des rameaux (que M. Portal appelle, je ne ſçais pourquoi, *troncs ſecondaires*.) Le tronc antérieur droit en donne quatre (*a*), même un cinquieme : le tronc antérieur gauche n'en fournit que deux, & les poſtérieurs droit & gauche, chacun trois. Ajoûtons que de ces rameaux partent des branches : il y en a vingt très correctement gravées..... Des quatre troncs, le droit antérieur eſt le plus gros, & le poſtérieur du même côté, le plus petit de tous : l'intérieur gauche eſt le plus long, &c. &c. Cette Figure eſt faite avec beaucoup de ſoin. On y voit auſſi la maniere exacte, dont les bronches, les arteres & les veines ſe comportent mutuellement. Je m'abſtiens d'un plus long détail, pour ne pas être trop

(*a*) En fouillant les cadavres, on ſe convaincra que ces rameaux partent en forme de bois d'éventail. Preſque chez tous, on les trouve en auſſi grande quantité ; & M. Portal les reſtreint, ſans exception, à deux.

© BIUM

long..... Euſtachi, (Fig. 5, Tab. XV,) fait auſſi voir le rapport des quatre troncs veineux. Il indique les premieres diviſions ſuivies & détaillées fort au long dans ſa Figure 8, Tab. XXVII, où l'on voit trois rameaux partir du tronc antérieur gauche : il n'y en a que deux pour chacun des autres troncs. Ils ſe croiſent d'abord, à angle droit, avec les arteres & les bronches : celles-ci ſont deſſous, & les arteres entre deux : ils ſe rapprochent enſuite pour ſerpenter enſemble, les arteres & les veines, dans les interſtices des bronches qu'ils côtoient, en s'accompagnant. Remarquons que des deux branches qui partent du tronc veineux poſtérieur gauche, l'une ſe porte en devant, & l'autre derriere les arteres & les bronches qui ſe trouvent entr'elles. C'eſt ſans doute là ce qui a fait dire à M. Portal, que l'artere ſe trouve accompagnée par deux veines, l'une en devant, l'autre en arriere ; ce qui a réellement lieu ici, puiſque les vaiſſeaux ſanguins ſe gliſſent dans les interſtices que laiſſent entr'eux les vaiſſeaux aëriens. Eſt-ce donc une *découverte ?* & cette découverte ſeroit-elle *ſi intéreſſante, ſi importante ?* Quelques réflexions auroient pu mettre l'auteur en meilleur chemin. D'après cette bonne Figure, qui a ſervi de modèle à M. Portal, je ſuis ſurpris qu'il n'ait pas décrit, & qu'il ne nous ait pas donné

© BIUM

comme découverte la maniere variée, dont les arteres, les bronches & les veines ſe comportent ſuivant différentes diſtributions. En devant, des deux côtés, les arteres ſont entre les veines & les bronches : en arriere, du côté droit, les bronches ſont entre les veines & les arteres; &, du côté gauche, les arteres & les bronches ſont entre les veines. La réunion des troncs veineux dans le golfe ne forment point un X; idée fauſſe, que M. Portal a mal-adroitement priſe dans Riolan. S'il eût conſulté le cadavre, il eût vu, comme dans les Figures que nous venons d'examiner, que l'eſpace entre les deux troncs ſupérieurs préſente la forme d'une eſpece de croiſſant; que le tronc poſtérieur droit deſcend plus obliquement que le gauche qui fait, avec le tronc antérieur du même côté, un angle bien plus aigu. Il eſt étonnant que M. Portal n'ait pas connu la variété ſinguliere dans l'ordre, le nombre & les diviſions des vaiſſeaux que nous examinons. S'il eût ouvert les auteurs, il n'auroit pu l'ignorer; & la diſſection l'auroit forcé de reconnoître la vérité. J'atteſte n'avoir jamais trouvé que les quatre veines pulmonaires euſſent gardé la même diviſion : j'ai toujours vu plus de deux rameaux dans la premiere diviſion d'un ou pluſieurs des troncs. Pourquoi donc M. Portal donne-t-il le contraire pour conſ-

© BIUM

tant ? Je crois que M. Portal n'a point connu la Figure de Zeidlern ; car il n'eût, ſans doute, pas manqué de la comparer à celles d'Euſtachi ; & elles lui auroient montré qu'il exiſte des variétés. Nous allons voir que ce que les auteurs ont ſçu & écrit ſur ce ſujet eſt plus juſte, plus exact, plus vrai que ce qu'a écrit M. Portal. Morgagni, (*Adv. anat.*) pour fixer ſes idées, & peindre la nature telle qu'elle eſt, diſſéqua trois poumons pour les comparer enſemble. Il y trouva tant de variétés, qu'il décida qu'on ne pouvoit rien déterminer ſur ce ſujet, puiſqu'il n'y avoit rien de précis ; qu'il ſuffit d'indiquer la choſe. Columbus, (*Deſcript. anat.* 410,) *variis modis ramificantur*, dit-il, & ne croit pas néceſſaire d'entrer dans un plus long détail. Dulaurent, (*Lib. IX*,) *in omnes pulmonis partes ſparsè*, &c. Blancardi, (*Anat. ref.*) *Vena pulmonalis in ramos primò majores, & deinde juxtà pulmonum lobos & lobulos, in minores ac minimas diviſa, & multifariàm ſubdiviſa, tum tracheæ ramificationi reſpondet, propagines venoſæ cum arteriolis complicatæ*, &c. Il ſeroit ſuperflu d'en dire davantage. M. Lieutaud dit que les veines pulmonaires, ſe réuniſſant, forment *ordinairement* quatre troncs. M. De Haller, (*Elem. phyſ.* 166,) *ex multis ſubitò ramis in quatuor coaleſcunt*. Cet auteur, qui ne

© BIUM

néglige jamais les legers détails, s'eſt bien gardé d'en dire davantage, quoiqu'il ait connu & parlé de la Figure que nous avons citée d'Euſtachi. Il ſuit de ce que je viens d'avancer, que c'eſt parce que les auteurs ont connu la variété très-grande, qui exiſte dans ces vaiſſeaux, qu'au lieu de s'aſtreindre à les décrire, ils ſe ſont bien gardés de le faire; ce à quoi ils n'euſſent pas manqué, ſi la choſe eût pu conduire au moindre avantage. Mais M. Portal n'a pas cru devoir les imiter. Il ignore, ſans doute, que les ſçavans ſçavent s'arrêter, & que c'eſt-là un des moyens eſſentiels pour aller beaucoup plus loin dans les ſciences. M. Portal dit avoir ſuivi les vaiſſeaux dans le parenchyme du poumon. Il donne toujours ici, comme dans les groſſes diviſions, la prééminence aux veines ſur les arteres, & propoſe, pour garans, ſes diſſections, & une piéce d'anatomie où les vaiſſeaux du poumon ſont injectés. S'il eût vu, à la pointe de ſon ſcalpel, les veines plus nombreuſes que les arteres, je le félicite d'avoir une ſi bonne vue. Que le bon Dieu la lui conſerve! Ce que je ſçais, c'eſt que les meilleurs anatomiſtes, avec tous les ſoins & la peine poſſibles, n'ont jamais pu ſuivre ces vaiſſeaux de façon à les comparer : j'oſe même ajoûter que la choſe eſt impoſſible. Quant à la piéce d'anatomie, que M. Portal garde pour

© BIUM

convaincre les incrédules, je ſuis bien fâché de l'avouer : mais il ne faut déja pas trop donner de croyance aux injections anatomiques, quand il s'agira de déciſions délicates. Je ſçais qu'en injectant des poumons, la liqueur a paſſé quelquefois des arteres dans les veines, & des veines dans les arteres : je ſçais auſſi que la ténuité, plus grande dans les tuniques des veines, leur permet de prêter, & de ſe diſtendre davantage. Je ſçais encore que, ſi l'on commence par les veines, les arteres s'en trouvent gênées, comprimées ; que l'injection, qu'on voudra y introduire enſuite, ira mal, & qu'on ne pourroit ſe décider, quand il s'agit de comparaiſon. J'aurois encore d'autres craintes que je tais pour être plus court ; mais venons au fait. M. Portal a un poumon injecté : les veines y paroiſſent plus nombreuſes. Arme pour arme, me permettra-t il de le renvoyer à la ſuperbe injection qu'a faite Ruyſch ? Cet anatomiſte fait les diviſions des vaiſſeaux, & nous décrit celles des arteres avec une complaiſance ſinguliere. Il eſt étonné de la quantité prodigieuſe. S'il falloit ſe décider, je ſçais auquel, ou de Ruyſch, ou de M. Portal, je donnerois ma confiance. On s'apperçoit aiſément que ce qui a ſéduit M. Portal, eſt la même cauſe qui entretenoit les anciens dans l'erreur. Il a vu les groſſes

© BIUM

veines pulmonaires plus nombreuſes, & enſemble plus amples que l'artere : il a de-là conclu pour les ſubdiviſions. Cet hiſtorien ignore, ſans doute, que la querelle Helvétienne n'a jamais roulé ſur les groſſes diſtributions. N'avoit-on pas les armes dont il prétend ſe parer ? Peut-il même douter que le plus novice en anatomie n'ait vu cette différence entre les groſſes diſtributions, tant veineuſes qu'artérielles ? C'eſt de ce qui ſe paſſe dans le parenchyme du poumon dont il doit être queſtion ; & ce que M. Portal en dit eſt bien loin de décider ſur cet objet qui eſt & reſtera encore long-tems obſcur. D'ailleurs, *quid indè ?* Les phyſiologiſtes ſçavent qu'on ne pourroit tirer de-là que des conſéquences toujours fort ſyſtématiques. M. De Sénac a diſſerté aſſez au long ſur ce différend. Il a prouvé que, ſoit que les veines fuſſent plus nombreuſes que les arteres, ou celles-ci plus nombreuſes que les veines, on ne pouvoit également rien conclure de bien décidé ſur les fonctions du poumon.

M. Portal ne concevra peut-être pas comment les veines pourroient être plus amples & plus nombreuſes que les arteres entre le poumon & le cœur, tandis qu'il exiſteroit le contraire dans le poumon même. S'il veut me permettre quelques réflexions, elles pourront du moins lui laiſſer des doutes.

© BIUM

tes. 1° Les troncs veineux pulmonaires ne peuvent & ne doivent-ils pas être considérés comme des ſinus de l'oreillette ? Pluſieurs anatomiſtes l'ont penſé ainſi. Ceux qui ont voulu meſurer la capacité de cette oreillette, pour la comparer à la droite, ont été arrêtés par cette difficulté : j'ai été moi-même dans ce cas. 2° Le peu d'épaiſſeur des tuniques, eu égard à celles de l'artere, ne peut-il pas être cauſe de leur dilatation ? Dans le tems où le cœur ſe contracte, l'oreillette étant pleine, il ſe fait une eſpece de *reflux* bien capable de produire un pareil effet. Tout phyſicien ſçait quel eſt l'effort d'un liquide dans le tuyau qu'il parcourt, quand il trouve obſtacle : il eſt énorme. 3° Dans le fœtus, le ſang paſſe librement, & ſans retard, de l'artere pulmonaire dans l'aorte, par le canal artériel. De retour dans l'oreillette, il ſouffre le même retard que nous avons dit ci-deſſus. Pendant la contraction des ventricules, les veines du parenchyme du poumon ſont vuides : ce ſont leurs troncs qui ſupportent l'effort du reflux, dans un tems où elles ſont encore très-minces. Il faut donc qu'elles cédent, qu'elles s'amplifient ; & les ramifications ne s'en reſſentent nullement. Ne ſeroit-ce pas à cette même cauſe qu'eſt dûe la variété qui exiſte réellement, & que les

© BIUM

anatomiſtes, hors M. Portal, ont reconnue ? Je le crois : on en a même des preuves. Mais il eſt tems de m'arrêter : encore un mot ; & je finis. « Chacune des quatre » veines, dit M. Portal (*a*), ſe diviſe en » deux gros troncs : chacun d'eux ſe diviſe » de nouveau en deux autres canaux : voilà » huit veines pulmonaires, dont on ne » connoiſſoit que la moitié. « Ce calcul eſt-il bien juſte ? « Chacune (*b*) des veines » poſtérieures forme d'abord un gros ca- » nal qui s'ouvre *dans la veine primitive ou* » *commune à une des veines antérieures,* » *& à une des veines poſtérieures . . . . . &* » *plus bas, la ſeconde branche poſtérieure* » *eſt plus inférieure & plus poſtérieure que* » *la premiere poſtérieure, & que la ſeconde* » *branche inférieure.* » Il faut avouer qu'il y a peu de perſonnes qui décrivent auſſi-bien. Je doute qu'on entende ce langage de l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Journal de Septembre 1770, page 224.
(b) *Ibid.* page 225-226.

© BIUM

LETTRE

A M. ROUX, docteur-régent de la Faculté de Paris, & auteur du Journal de Médecine, ſur les Ravages que la petite Vérole a faits à Montpellier, l'été dernier, & ſur quelques Inoculations qui y ont été pratiquées; par M. HOULSTON, *de Liverpool, en Angleterre, médecin de l'Univerſité de Leyde.*

J'ai vu, Monſieur, avec un vrai plaiſir, que vous avez inſéré derniérement dans votre Journal l'hiſtoire de l'inoculation dans quelques provinces de France. Rien n'eſt plus propre à accréditer cette pratique & à la répandre, que votre ſuffrage & la célébrité que vous avez donnée à ce Journal. Trop convaincu des avantages de l'inoculation, pour ne pas deſirer de contribuer à ſes progrès autant qu'il m'eſt poſſible, j'ai cru devoir vous faire part de quelques inoculations qui ont été faites derniérement à Montpellier, & des juſtes raiſons qu'on a d'eſpérer que cette heureuſe pratique s'y établira bientôt.

Revenant d'Italie, je ne manquai pas de me rendre en cette ville, attiré par la célébrité de ſon Univerſité. Je fus frapé, en y

© BIUM

arrivant, plus que je ne puis vous le dire, des ravages qu'y faiſoit la petite vérole. On ne voyoit que des peres & meres déſolés d'avoir perdu leurs plus cheres eſpérances par cette cruelle maladie, tandis que d'autres étoient dans des craintes toujours renouvellées d'éprouver le même malheur. La petite vérole attaquoit beaucoup de monde, & enlevoit plus d'un cinquieme de ceux qu'elle attaquoit; tandis que, dans les épidémies ordinaires, elle n'en enleve qu'un huitieme. Enfin, malgré les ſecours des plus habiles médecins, il faut qu'elle ait emporté plus de deux mille perſonnes, depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Septembre derniers.

Il eût été de la plus grande importance, pour éviter les ravages de cette épidémie, d'inoculer ceux qui n'avoient pas eu la petite vérole; mais les préjugés, toujours funeſtes au bonheur & à la conſervation des hommes, faiſoient encore regarder, dans Montpellier, l'inoculation comme une opération très-hazardeuſe.

Ce n'eſt pas qu'on n'eût déja fait quelques inoculations dans cette ville. Mademoiſelle De Montcalm, fille du célèbre M. De Montcalm, tué en Canada, âgée de ſeize ans, avoit été inoculée, ſix ans auparavant, avec beaucoup de ſuccès, par M. Nicolas, chirurgien de Nîmes. M. Vigaroux,

© BIUM

habile médecin, avoit inoculé, en 1765, deux de ſes enfans qui eurent une petite vérole diſcrette, & très-réguliere. En 1768, M. Le Roy, célèbre profeſſeur en médecine, inocula ſon fils, âgé de trois ans, & la fille de M. le préſident Gros, âgée de ſix, &, l'année ſuivante, les deux enfans de M. Boſe, conſeiller à la cour des aydes, l'un âgé de quatre ans, & l'autre de deux ans & demi. Le ſuccès de ces inoculations, & ces exemples, ſi propres à faire impreſſion ſur les eſprits, & à inſpirer de la confiance, n'avoient eu que peu ou point d'imitateurs; & l'inoculation, toujours regardée du même œil, étoit reſtée preſqu'au même point. Cependant l'épidémie devenoit de plus en plus meurtriere; &, étant parvenue à un tel degré qu'elle emportoit la plûpart de ceux qui en étoient atteints, j'ai penſé qu'il falloit tout tenter pour détruire le préjugé qui s'oppoſoit encore à l'inoculation, & montrer, par quelque exemple frapant, ſa ſûreté & ſes avantages inconteſtables.

Rien n'étoit plus propre pour remplir mon objet, que d'inoculer, (comme les parens me le propoſoient,) un enfant qui étoit fils unique, & qui n'étoit âgé que de ſept mois. En effet, ſauver un enfant chéri, dans un âge ſi tendre, & au milieu d'une épidémie auſſi funeſte, me parut l'occaſion

© BIUM

la plus favorable de donner de l'éclat à l'inoculation, & de convaincre les peres & meres juſtement effrayés, de les convaincre, dis-je, de la sûreté de ce moyen pour la conſervation de ce qu'ils avoient de plus cher. Je conſentis donc à ce que les parens du jeune enfant me demandoient; &, le 27 d'Août dernier, je l'inoculai en préſence de M. Le Roy & de pluſieurs autres habiles médecins qui m'y avoient encouragé. Le 5 de Septembre, il commença à être malade; &, deux jours après, l'éruption fut complette. Il eut plus de cent boutons dont une partie ſuppura, & ſe ſécha réguliérement, ſans aucun accident, quoiqu'une dent lui eût pouſſé pendant la ſuppuration. Enfin, Monſieur, tout alla auſſi parfaitement qu'on pouvoit le deſirer; c'eſt ce que pourront témoigner M. Le Roy & les autres médecins dont je vous ai parlé, qui ont bien voulu ſuivre cet enfant, pendant tout le cours du traitement.

On pourroit peut-être me taxer d'imprudence d'avoir inoculé un ſujet ſi jeune, expoſé à la dentition, & au milieu des mourans d'une petite vérole gangreneuſe. Mais, comme il avoit déja une dent, la ſeconde ne me paroiſſoit pas devoir pouſſer ſi promptement; &, quant aux autres circonſtances, ſi, moins aſſuré de la réuſſite, j'euſſe pu balancer à l'inoculer, il me ſemble en-

© BIUM

core que j'aurois dû paſſer outre, par l'influence que le ſuccès de cette opération pouvoit avoir. Dans l'inoculation de cet enfant, je ſuivis exactement, pour l'inſertion, (qui ne fut qu'une ſimple piquure,) & pour tout le reſte du traitement, ce que nous appellons, en Angleterre, *la nouvelle méthode* que vous connoiſſez, Monſieur, & qui a été ſi bien expoſée par le célèbre baron Dimſdale (*a*). Je fis obſerver à l'enfant le régime le plus rafraîchiſſant; & j'eus grand ſoin qu'on lui fît prendre l'air tous les jours. Au reſte, cette méthode pouvoit paſſer pour nouvelle à Montpellier, (bien qu'elle fût connue de quelques médecins;) car perſonne ne l'avoit encore pratiquée dans cette ville. J'avois eſpéré, pour le bien de l'humanité, que l'inoculation, dont je viens de vous rendre compte, feroit quelque ſenſation. Mon attente ne fut pas trompée. La ſimplicité de l'opération, & l'état où un enfant d'un âge ſi tendre s'étoit trouvé pendant tout le cours de la maladie, ſi ç'en étoit une, comparé à celui des perſonnes attaquées de cette cruelle petite vérole, fit ouvrir les yeux aux habi-

(*a*) Voyez l'ouvrage anglois de M. Dimſdale, intitulé *La Méthode actuelle d'inoculer la petite Vérole*, dont on doit publier la Traduction inceſſamment.

© BIUM

tans, ou au moins leur donna des idées plus favorables de l'inoculation. Sur ces entrefaites, je fus obligé, par mes affaires, de quitter Montpellier pour me rendre à Paris. Depuis mon arrivée en cette ville, j'ai appris avec beaucoup de satisfaction, par une Lettre de mon ami & mon compatriote, M. Batt, médecin de l'Université de Montpellier, qui joint à de grandes connoissances dans son art les qualités les plus estimables, que ce mouvement des esprits en faveur de l'inoculation faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Il me marque qu'il a inoculé, (au mois d'Octobre dernier,) un enfant avec tout le succès possible, à Boutonette, village à très-peu de distance de Montpellier, où l'épidémie s'est portée, en quittant cette ville; qu'on lui a proposé plusieurs autres sujets à inoculer, & que quelques personnes se sont pareillement adressées à M. Le Roy pour qu'il les inocule bientôt. Cet habile médecin me marque, par une Lettre du mois de Novembre dernier, que M. Mourgues, bourgeois de Montpellier, (& à qui j'avois montré la méthode que je suivois,) a inoculé, selon cette méthode, & avec beaucoup de succès, son fils aîné, âgé de trois ans. M. Le Roy ajoûte que » de la matiere prise des boutons de l'aîné, » M. Mourgues inocula son second fils, âgé

© BIUM

» de huit mois. La petite vérole de ce der-
» nier n'a pas été ſi bénigne. L'éruption a
» été nombreuſe : les boutons cauſoient
» beaucoup de demangeaiſon ; ils étoient
» un peu plats, au commencement ; mais
» cependant cette maladie s'eſt terminée
» heureuſement, & n'a eu que la durée
» des petites véroles diſcrettes & régulie-
» res. » Ces heureux commencemens, les efforts redoublés des médecins les plus diſtingués, & plus encore peut-être la terreur que la derniere épidémie vient de répandre dans Montpellier, nous donnent tout lieu de croire qu'on y adoptera l'inoculation, & qu'enfin elle s'établira dans cette célèbre Univerſité. Il faut que les hommes ſoient avertis par leur propre malheur. Ce ſera encore un exemple à ajoûter à ceux des villes & des contrées où la terreur des ravages de la petite vérole a rompu la barriere des préjugés, & a forcé les peuples à adopter l'inoculation.

Il ſeroit tems de finir cette Lettre, Monſieur. Je crois cependant que vous me permettrez d'ajoûter un mot ſur le traitement de la petite vérole naturelle. Je n'ai pas voulu vous en parler auparavant, pour ne pas interrompre le fil de mon récit ; mais cette matiere ne peut être étrangere à mon objet.

© BIUM

Vous ſçavez combien l'air libre, & le régime rafraîchiſſant, ont été recommandés par Dimſdale, dans cette maladie. L'épidémie, dont je viens de vous inſtruire, m'a mis à portée de reconnoître, par une pratique conſidérable, & aſſez heureuſe, tous les avantages qu'on retire de ce régime & d'un air frais. Le ſuccès, en quelques occaſions, en a été frapant. Je n'ai pas employé avec moins d'avantage les remedes antimoniaux à petite doſe ſouvent répétée, lorſque je remarquois du retardement dans l'éruption, ou que la ſuppuration ne ſe faiſoit pas bien; & M. Batt me marque qu'à Boutonette, où l'épidémie faiſoit les mêmes ravages qu'à Montpellier, il a donné avec beaucoup de ſuccès le quinquina à haute doſe, dès le commencement de la maladie.

Je crois encore devoir ajoûter que j'ai reconnu, d'une maniere plus ſenſible qu'il me ſemble qu'on ne l'avoit fait juſqu'ici, cette odeur de la fiévre de la petite vérole, qui a un caractere ſi particulier & ſi diſtinct de toutes les odeurs qui accompagnent les autres eſpeces de fiévres, (ſi l'on en excepte celle de la rougeole, qui y a beaucoup de rapport,) qu'on peut, en y faiſant une ſuffiſante attention, prédire la petite vérole aſſez long-tems avant qu'on ait

© BIUM

pu s'en assurer sans équivoque par l'éruption; & il est si important, dans la médecine, d'avoir les signes diagnostics, qui fassent connoître de bonne heure la nature d'une maladie ! Ces signes mettent le médecin à portée de s'y opposer, dans un tems où il est souvent de la plus grande conséquence d'agir, qu'il me paroît très-nécessaire de faire attention au symptome dont je viens de vous parler; car, dans quelle maladie est-il plus important de reconnoître, dès le commencement, de quelle nature elle sera, que dans la petite vérole ?

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous dire sur l'inoculation & sur la petite vérole. Je craindrois d'avoir été trop long, si je ne sçavois que vous m'excuserez par le motif qui m'anime, (celui d'être utile ;) motif qui doit animer tous ceux qui se livrent à une profession aussi honorable que la médecine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Depuis que cette Lettre a été écrite, Monsieur, j'ai suivi l'inoculation de mademoiselle De Pérussi, âgée de dix-sept ans. C'est M. Soullier de Choisy, médecin ordinaire du Roi, qui l'a inoculée, à son retour de Londres où il a été comme vous, Monsieur, pour prendre les connoissances les plus certaines sur la nouvelle méthode

© BIUM

d'inoculer, devenue ſi célèbre par ſes ſuccès.

L'éruption, précédée d'une fiévre legere, a été des plus diſcrettes.

Une circonſtance remarquable, c'eſt que M. De Choiſy, qui traitoit d'une petite vérole naturelle cohérente la ſœur de la demoiſelle inoculée, a ſoumis celle-ci, peu de ours après l'inſertion, à la contagion la plus immédiate, ſans avoir dérangé la marche ni la bénignité de ſon inoculation; ce qui confirme l'aſſertion du docteur Power dans ſon *Expoſition de la Méthode Suttonnienne*, ſçavoir qu'un inoculé, chez lequel la piquure annonce la petite vérole, ſe trouve à l'abri d'une nouvelle contagion. Jamais contraſte ne fut plus frapant que celui de l'état de ces deux ſœurs. L'une, défigurée par une enflure exceſſive du viſage, par le nombre des puſtules, & obſédée des douleurs atroces, qu'entraîne une petite vérole très-abondante; l'autre, incommodée à peine, & en état de ſervir ſa ſœur qu'elle conſoloit, & qu'elle a ſoignée juſqu'à ſa guériſon.

© BIUM

AVERTISSEMENT
Sur les trois Piéces ſuivantes.

Nota. *Quoique nous nous ſoyons fait une loi de ne publier dans notre Journal aucune Piéce qui eût déja vu le jour dans d'autres Journaux, ou qui eût été imprimée par quelqu'autre voie, cependant nous n'avons pu nous diſpenſer de déférer aux ordres du magiſtrat qui préſide à la librairie, pour la Piéce qui ſuit, qui a déja été publiée dans le Journal encyclopédique, la Gazette ſalutaire de Bouillon, & le Mercure de France. L'Obſervation, qui vient enſuite, nous a été adreſſée par la même voie. Nous avons cru devoir faire imprimer en lettres italiques les corrections que M. Pomme y a faites de ſa main. Nous donnons à la ſuite la même Obſervation qui nous a été adreſſée directement d'Arbois. Nous prions nos lecteurs de comparer l'une avec l'autre ces deux Piéces.*

LETTRE
De M. POMME *à M.* TISSOT, *au ſujet de ſon Livre intitulé*, Eſſai ſur les Maladies des Gens du monde. (*Voyez la* Gazette ſalutaire *du 7 Juin* 1770.)

Les vérités que vous venez d'annoncer aux gens du monde, ſur l'abus qu'ils font

© BIUM

de leur ſanté (*a*), les ſages conſeils que vous avez donnés à la jeuneſſe (*b*), au peuple (*c*) & aux gens de lettres (*d*), le zèle que vous avez montré dans un écrit qui intéreſſe tant l'humanité (*e*), vous élevent au rang de nos premiers maîtres, & vous méritent au ſurplus le titre glorieux d'*ami des hommes*.

Je ſouſcris volontiers à ces éloges; &, comme ami, puiſque vous me décorez d'un ſi beau nom, je me place à la tête de vos plus zélés ſectateurs. Je viens, en effet, d'admirer votre ſagacité dans ce dernier ouvrage; & j'applaudirois avec le même enthouſiaſme à tout ce qu'il contient, ſi je n'y avois trouvé une critique de mon ſyſtême, qui, pouvant devenir dangereux pour ceux que votre autorité ſubjugueroit, m'oblige à m'élever contre elle.

Dans l'endroit de votre ouvrage, où vous traitez des maladies des nerfs, vous faites l'expoſé de la méthode fortifiante, & de celle qui lui eſt diamétralement oppoſée; &, après avoir blâmé la premiere, & loué la ſeconde, vous les rejettez enſuite l'une & l'autre, les adaptant cependant aux cas où

(*a*) Eſſais ſur les Maladies des Gens du monde.
(*b*) L'Onaniſme.
(*c*) Avis au Peuple ſur ſa Santé.
(*d*) De la Santé des Gens de Lettres.
(*e*) L'Inoculation juſtifiée.

© BIUM

elles vous paroiſſent convenir ; ce qui vous fait conclure en faveur d'une troiſième, qui eſt celle qui les confond toutes les deux enſemble.

Juſques-là, vous êtes irreprochable ; mais vous devenez partial, quand vous ajoûtez, en finiſſant votre analyſe, que les partiſans des deux méthodes oppoſées, ſçavoir l'échauffante & la rafraîchiſſante, font, chacun de la leur, une méthode générale, qu'ils appliquent indiſtinctement à tous les maux de nerfs ; & vous les outragez, en comparant leur conduite à celle des empiriques.

» Si les hommes pleins de génie & de » connoiſſance, dites-vous, qui ſont à la » tête de ces ſyſtêmes, vouloient bien jetter » les yeux ſur les obſervations qui leur ſont » étrangeres, voir les inconvéniens qu'il y » a à traiter par la même méthode des maux » oppoſés dans leur cauſe, à mépriſer tout ce » qui lui eſt étranger, ils ajoûteroient à leurs » ſuccès & à la reconnoiſſance que le Public » leur doit ; & ils ſentiroient bientôt que les » régles & les méthodes générales ſont dan- » gereuſes en médecine : elles rapprochent » les plus grands médecins des empiriques » qui veulent tout guérir par un ſeul re- » mede, & prétendent que tous les maux » dépendent d'une ſeule cauſe. » (Voyez

© BIUM

l'*Eſſai ſur les Maladies des Gens du monde*, par *M.* TISSOT, page 195.)

Si vous ne m'aviez pas cité plus haut, Monſieur, & ſi vous ne m'aviez pas nommé comme l'auteur du ſyſtême des relâchans, je ne releverois pas les expreſſions trop générales, par leſquelles vous condamnez également les deux méthodes. Mais, après avoir réclamé les droits que votre amitié me donne ſur votre indulgence, il me ſera permis de vous faire remarquer que, pour mériter le reproche que vous me faites, il faut ſuppoſer, 1° que j'emploie la méthode humectante à tous les maux de nerfs : 2° il faut ſuppoſer encore que la maladie, que je traite, reconnoît pluſieurs cauſes.

Je réponds à la premiere queſtion, en vous priant d'obſerver que je ne me ſuis pas aviſé, à l'exemple de tant d'autres, de traiter des maladies des nerfs en général, mais que je me ſuis borné aux affections vaporeuſes des deux ſexes, & au traitement d'une ſeule partie des maladies nerveuſes, qui eſt celle qui, de l'aveu de tous les médecins, reconnoît pour cauſe le ſpaſme ou la tenſion de la fibre; tandis que l'autre comprend celles qui ſont produites par le relâchement. Je répondrai à la ſeconde queſtion, en vous priant d'obſerver que la cauſe que j'établis, eſt ſeule, & que toutes celles

© BIUM

celles que l'on veut aſſocier à celle-ci, étant éloignées, lui ſont entiérement ſoumiſes; ce qui m'autoriſe à conclure en faveur d'un ſeul remede, quand la maladie eſt ſans complication.

D'après cet expoſé, il reſte à prouver que le ſpaſme n'eſt point le produit de la tenſion, & qu'il eſt des maladies vaporeuſes, qui reconnoiſſent pour cauſe le relâchement des nerfs, quoiqu'elles ſoient toutes caractériſées par le ſpaſme. Vous ſçavez très-bien, Monſieur, que cette queſtion, depuis long-tems agitée, doit être décidée par celui qui fournira des obſervations contraires aux miennes. Vous paroiſſiez perſuadé qu'il en exiſte de ces obſervations; mais où ſont-elles? Seroient-ce celles que vous appellez *étrangeres*? Hélas! toutes celles qu'on m'a préſentées juſqu'ici, ſont tellement étrangeres à la queſtion, qu'elles me deviennent favorables. M. Brun l'a démontré par ſa Réponſe à M. Roſtain & à M. Marteau, (voyez *la* Gazette ſalutaire *du* 11 *Janvier*, & *celle du* 18, 1770;) & j'attends encore celle qui doit terminer la diſpute. Si vous vouliez me la fournir, vous m'obligeriez ſenſiblement; car je cherche plus à m'éclairer qu'à inſtruire. Répéterai-je encore une fois, que ce n'eſt point un ſymptome vaporeux, ſuſpendu par l'effet enchanteur d'un anti-ſpaſmodique,

© BIUM

que je demande, mais une affection hyſtérique ou hypochondriaque, réellement guérie par ces prétendus ſpécifiques ? Et cette maladie ne ſe trouve point chez l'enfant de neuf ans, ni chez celui de neuf mois (*a*). La fibre, à cet âge, n'a point encore contracté le vice en queſtion : on ne la trouve donc que chez les adultes. Les mouvemens convulſifs de ceux-ci appartiennent réellement au vice de la fibre, tandis que ceux des autres trouvent leur cauſe dans le cerveau ; diſtinction que je ne fais pas pour vous, mais pour ceux qui oſent entrer en lice (*b*) avec de telles armes (*c*).

Je vous prie de vouloir bien obſerver encore, Monſieur, que, quoique je n'admette qu'une cauſe, il n'eſt pas vrai que je ne lui oppoſe qu'un ſeul remede ; & votre reproche eſt un peu déplacé. J'ai reconnu des complications à la cauſe vaporeuſe, leſquelles demandent des remedes différens. Ces remedes ſont détaillés dans mon *Traité des Vapeurs*, & adaptés à chacune des complications de cette maladie. Ils ſont pris

(*a*) Voyez le Journal de Méd. Tome XXIX, page 273.

(b) *Ibidem*, Suppl. à l'année 1770, II. Cahier, page 113.

(*c*) Voyez la Réponſe que M. Preſſavin a faite à cette objection qui le regarde, dans le Journal de Septembre 1770, page 234.

© BIUM

dans la classe des altérans, tels que les apéritifs, les fondans, les stomachiques, les anti-scorbutiques, & autres. Je ne rejette pas même la saignée, les émétiques & les purgatifs. Comment donc cette pratique seroit-elle appellée *méthode générale*, qui n'admet qu'un seul remede ? & en quoi ressemblera-t-elle à celle des empyriques ?

Je pardonne à des adversaires mal-adroits, intéressés à décrier mon système, toutes les qualifications qu'ils ont données à la méthode aqueuse. Je me reproche d'avoir pris la peine de répondre aux invectives de plusieurs..... Aussi ai-je promis publiquement de garder à l'avenir le plus profond silence. Je croirois manquer essentiellement au devoir que l'amitié m'impose, si je vous donnois la moindre occasion de soupçonner que j'ai voulu vous mettre dans cette classe. Mon but n'est autre chose que de vous témoigner avec quelle surprise j'ai lu votre Critique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé POMME, *médecin-consultant du Roi.*

A Paris, ce 5 Mai 1770.

Réponse de M. TISSOT (a).

Avant que de répondre à votre Lettre,

(a) Voyez la *Gazette salutaire* du 28 Juin 1770.

© BIUM

Monſieur & cher Ami, dont je ſuis infiniment flaté, & qui eſt remplie de politeſſes & d'amitié, je dois vous témoigner tous mes regrets ſur ce que, par la faute de mon libraire, mon Livre vous eſt parvenu par d'autres que par moi. L'un des premiers Exemplaires vous étoit deſtiné ; & j'eſpere qu'au moins la ſeconde édition vous parviendra dans peu. Malheureuſement elle reſſemble trop à la premiere, parce que je n'ai point pu profiter des avis du Public & de mes Amis : les vôtres me ſeroient bien précieux ; &, ſi vous vouliez me les communiquer, je les recevrois avec toute la reconnoiſſance poſſible, & je ſerois très-empreſſé d'en faire uſage. Vous avez pu voir, dans la troiſieme édition de la *Santé des Gens de Lettres*, mon empreſſement à reſtituer un mot qui m'honore, & de la ſuppreſſion duquel vous m'aviez fait la grace de vous plaindre. Vous verrez, dans la ſeconde édition des *Maladies des Gens du Monde*, que, ſi la rapidité avec laquelle cet ouvrage a été compoſé, a occaſionné un jugement trop général ſur les traitemens employés dans les maux de nerfs, la vérité & la juſtice ſçauront réparer cette erreur d'une façon qui rendra témoignage à mes vrais ſentimens pour vous. Quelques voyageurs Anglois ont déja pu vous en inſtruire

© BIUM

verbalement ; & je ſaiſirai toujours avec un plaiſir infini toutes les occaſions de vous en donner de preuves publiques. Quant au fond des matieres ſur leſquelles nous ne ſommes pas parfaitement d'accord, vous me permettrez de vous renvoyer, comme je l'ai déja fait, à un ouvrage qui ne tardera pas à paroître, & dans lequel j'examinerai cet article avec toute l'attention & l'impartialité poſſibles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé TISSOT.

A Lauſanne, le 23 Mai 1770.

RELATION

De la Maladie & de la Guériſon de Madame PÉCAULD, *faite par elle-même ; adreſſée à l'auteur du Journal de Médecine.*

Vous ſerez étonné, Monſieur, qu'une femme s'aviſe de ſe mêler des conteſtations de médecine ; mais vous lui pardonnerez ſans doute, quand vous ſçaurez que c'eſt vous qui lui avez inſpiré ce goût. J'ai lu, dans un ſéjour aſſez long que j'ai fait à Paris, vos Feuilles périodiques : je m'y

© BIUM

ſuis, par conſéquent, occupée du procès qui partage les médecins; &, me trouvant, par ma cruelle poſition, partie intéreſſée, j'ai pris part à la conteſtation; d'où vous conclurez, Monſieur, que je ſuis vaporeuſe; ce dont je ne rougirai jamais, ne fût-ce que pour avoir la ſatisfaction de me montrer à vous, les armes à la main.

Je ſuis âgée de quarante ans, mère d'une famille nombreuſe. Mon tempérament eſt ſec: mon ame eſt ſenſible; j'oſe dire trop: je ſuis enfin vaporeuſe dans toute l'étendue du terme. Des peines, des chagrins & des viciſſitudes ont rempli juſqu'ici ma carriere; ce qui me procura d'abord des legeres attaques de vapeurs, que je domptois avec de l'eau de fleurs d'orange, & des potions que vous appellez *anti-hyſtériques*. Je vis mes maux s'accroître inſenſiblement, à meſure que je me ſoulageois avec ces ſortes de remedes. Mes attaques devinrent plus fréquentes & plus longues. On me ſaigna pour lors; & on me reſaigna. On me fit prendre l'émétique: on y revint plus d'une fois. On me donna des bols, des poudres, des médecines; & tous ces remedes amenerent les convulſions. On continua néanmoins le même traitement; &, bien loin d'y gagner, j'y perdis une jambe. Mon médecin me crut apoplectique, & me traita

© BIUM

en conſéquence, c'eſt-à-dire qu'il revint à la ſaignée, à l'émétique, aux purgations, & finit par m'appliquer un large véſicatoire; ce qui ajoûta à mes maux un ſymptome particulier : ce fut le racorniſſement de ma jambe; &, ne ſçachant plus que faire, il prononça pour les eaux minérales. Je courus, en effet, à Bourbonne & à Luxeuil. J'en revins avec une jambe courte; & *mes convulſions devinrent périodiques.* Mes attaques reparoiſſoient, tous les lundis, à ſix heures du ſoir. Elles étoient ſi violentes, que j'aurois de la peine à vous les peindre. Vous en prendrez une legere idée, quand j'aurai l'honneur de vous dire que les convulſions, qui me prenoient, le lundi, à ſix heures, ne finiſſoient que le mardi, dans la nuit, & me laiſſoient enſuite, une partie du mercredi, dans un état de ſtupeur, qui reſſembloit à la léthargie. Vous obſerverez, Monſieur, que, pendant tout ce tems-là, je ne pouvois prendre ni aliment ni boiſſon, ſans me procurer des vomiſſemens énormes, qui prolongeoient la durée de mes attaques : tel a été mon état, depuis 1764 juſqu'en 1768. Lorſque la réputation de M. Pomme parvint à Arbois, ma patrie, j'écrivis ſur le champ à ce généreux médecin. Je lus ſon Livre. Je parlai à des malades qui ſortoient

© BIUM

de ſes mains : j'entendis l'univers entier retentir du nom de cet homme célèbre (*a*). C'en fut aſſez pour me déterminer à partir ſur le champ pour Paris. J'y arrive, en effet, dans le mois de Décembre 1768. Je me préſente à lui, & le rends, ſur le champ, le témoin de la nature de mes attaques ; car j'avois calculé aſſez juſte pour arriver à Paris, le lundi. Je craignois bien que mes maux ne fuſſent d'une eſpece différente de celle des perſonnes citées ; mais M. Pomme me raſſura. Cet heureux pronoſtic ranima mon eſpoir, & me rendit docile à tout ce qu'il exigea de moi.

Mon traitement a conſiſté, Monſieur, en bains & en boiſſons aqueuſes. J'ai bu, pendant quinze mois conſécutifs, ſix pintes d'eau de poulet, ou de veau, par jour. J'ai reſté journellement huit heures dans un bain tiéde, dans lequel je ſurnageois. J'ai pris pluſieurs lavemens d'eau froide ; je me ſuis nourrie tout ſimplement avec des

(*a*) Je connoiſſois déja la cure de madame De Cligni, celle de madame De la Corée, notre intendante, celle de M. l'évêque de Noyon, & celle de madame la marquiſe de Bezons ; & je ſuis inſtruite aujourd'hui, que celle-ci eſt morte, trois ans après ſa guériſon, d'une maladie de poitrine, occaſionnée par un reflux de goutte ; maladie héréditaire, dont elle eſſuya deux attaques, l'année paſſée.

© BIUM

ſoupes au lait de vache, ou de riz au lait, d'amande, quelque peu de légumes cuites à l'eau, avec un peu de beurre, beaucoup de fruits fondans, &.du pain. Mon eſtomac ſe refuſoit abſolument à toute autre eſpece de nourriture. Cinq mois de ce régime emporterent d'abord les convulſions. Ma jambe s'allongea, au huitieme. Un éclat douloureux, qui ſe fit ſentir vivement dans ma hanche, me l'annonça, (ainſi qu'il étoit déja arrivé aux dames citées.) Le quatorzieme mois, elle reprit la liberté de ſes mouvemens; & je marchai. Le quinzieme, mon eſtomac fut rétabli : je repris mes forces. Je partis pour Arbois, accompagnée de M. le maréchal de Lorges, qui voulut bien ſe charger de moi; & j'entrai dans la ville, aux les acclamations du Public.

Voilà, Monſieur, un détail ſuccint de mes maux, des différens traitemens que l'on a employés, & celui de ma guériſon par la méthode aqueuſe; & voilà encore une nouvelle preuve de ce racorniſſement de nerfs, ſi conteſté. Je m'arrêterai là, & vous répéterai que l'eau de poulet & le bain m'ont rendu, en quinze mois, ma jambe & ma ſanté que tant de remedes oppoſés à ceux-ci m'avoient enlevée. Vous pardonnerez mon enthouſiaſme, ſi je vous

© BIUM

dis que *les ennemis* d'un homme à qui l'humanité eſt redevable d'une ſi belle découverte, ſont les *ennemis de tout bien*.....

Signée RÉSIE DE PÉCAULD.

A Arbois, le premier Septembre 1770.

Je ſuis le témoin oculaire du traitement & de la guériſon de madame Pécauld, ma ſœur, & ſuis le rédacteur du Mémoire ci-deſſus. Fait à Paris, ce 13 Septembre 1770.

Signé l'Abbé DE RÉSIE.

LETTRE

De Madame PÉCAULD, *contenant la Relation d'une Affection vaporeuſe, dont elle a été guérie par M.* POMME, *médecin-conſultant du Roi.*

Les vapeurs ſont ſi communes, Monſieur, que je crois rendre un vrai ſervice à l'humanité, en vous priant de tranſcrire dans vos Journaux le détail fait par moi-même, du cruel état dont m'a délivré M. Pomme, médecin-conſultant du Roi, habitant Paris depuis pluſieurs années. Il eſt d'Arles en Provence.

Après huit ans de mariage, je fus attaquée de vapeurs convulſives périodiques,

© BIUM

qui durerent onze ans. Dans ma derniere groſſeſſe, qui fut en 1764, je perdis l'uſage de la jambe gauche. Les accès devinrent plus violens; des tiraillemens exceſſifs dans tous les nerfs. La cuiſſe & la jambe ſe deſſécherent & ſe raccourcirent de cinq pouces. J'éprouvai enſuite, dans mes accidens, les douleurs les plus affreuſes dans toutes les parties de mon corps, ſuivies d'hurlemens & grincemens de dents, avec des mouvemens convulſifs épileptiques ſi violens, que quatre hommes des plus forts ne pouvoient me retenir dans mon lit, les entraînant tous après moi. Pendant ce tems, tous les médecins les plus habiles furent conſultés. Les remedes, qui me furent ordonnés, & dont je fis uſage, auroient rempli une boutique d'apothicaire. Des ſaignées ſans fin, remede très-contraire à ces ſortes de maladies, me firent empirer dans mes infirmités. Heureuſement que le bruit des cures merveilleuſes, que faiſoit alors M. Pomme, parvint juſqu'à moi. Je n'hésitai point à le conſulter. Il me preſcrivit un régime, des bains, & l'exercice dans une voiture. Les vapeurs ceſſerent. Mais, au bout de deux ans, les accès revinrent avec plus de violence; des douleurs & des contorſions affreuſes, qui ne ceſſoient que lorſque mon corps anéanti laiſſoit à peine

© BIUM

ſentir l'effet de la reſpiration. Je reſtois trente-ſix heures dans cet état d'affaiſſement, ſans pouvoir prendre aucune nourriture. Je perdis juſqu'au ſommeil. La poitrine & l'eſtomac en furent dérangés au point que je tombai dans un état de foibleſſe & d'éthiſie, qui faiſoit déſeſpérer de ma vie. Soutenue par ma confiance aux lumieres de M. Pomme, j'oſai hazarder d'aller le trouver à Paris. Il fut étonné de voir mon corps & mes nerfs dans un pareil état. Le raccourciſſement de la jambe étoit occaſionné par un dérangement ſingulier dans les hanches. Elle ne reprit ſon état naturel, qu'après dix mois, & lorſque j'eus éprouvé tous les effets douloureux, que cet habile médécin m'avoit prédits, quelques mois après mon arrivée. Le principal fut un tiraillement affreux dans tous les nerfs : on en entendoit diſtinctement le craquement. Mon corps pela enſuite, en dedans comme en dehors ; car je rendis par la bouche & les urines une quantité de pellicules dures & racornies. Ces effets, annoncés par M. Pomme, comme s'il eût lu dans l'avenir, furent produits ſans remedes intérieurs, mon corps affoibli ne pouvant ſupporter les plus doux. Des bains preſque continuels, des fomentations & les ſoins les plus attentifs & les plus déſintéreſſés me

© BIUM

rendirent, au bout de ſeize mois, la vie & la ſanté : elle ſe ſoutient depuis huit mois. Je marche avec la plus grande aiſance. M. le maréchal-duc de Lorges, & toute la province, témoins de mon cruel état, admirent que j'aye pu en être guérie.

Je dois ce détail à ma vive reconnoiſſance pour M. Pomme, & à la conſolation des perſonnes affligées de pareilles maladies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signée RÉSIE DE PÉCAULD.

A Arbois en Franche-Comté, le 18 *Octobre* 1770.

RÉFLEXIONS

De M. LEVRET, *accoucheur de Madame la Dauphine, ſur la Lettre de M.* BUTTET, *inſérée dans le Journal de Médecine de Janvier* 1771.

Pour mettre nos lecteurs au fait de la diſpute qui vient de s'élever entre M. Buttet & moi, je crois devoir retracer l'hiſtoire de mes travaux ſur la matiere qui en fait le ſujet. Je ſuivrai l'ordre des tems de mes découvertes que je rapporterai le plus ſommairement qu'il me ſera poſſible.

© BIUM

Je commencerai donc par rappeller que, dès 1749, je mis au jour les divers moyens que j'avois découverts pour porter des ligatures dans des lieux profonds, avec les preuves inconteſtables de leur utilité.

Depuis ce tems juſqu'en 1755, l'expérience m'ayant fait connoître que je pouvois encore perfectionner mes découvertes, je m'en occupai juſqu'en 1757, que l'Académie Royale de Chirurgie me fit l'honneur de publier mes nouveaux ſuccès.

Juſques-là, & même encore bien du tems après, perſonne, que je ſçache, ne trouva rien à redire à tout ce que j'avois fait (*a*). Cependant on eût pu le faire; car

(*a*) Si on en excepte ce qui parut après la premiere édition de mon Traité ſur cette matiere, dans un Livre qui a pour titre, *Recherches critiques ſur l'Etat préſent de la Chirurgie, traduites de l'anglois de M.* Samuel SHARP, *membre de la Société Royale, & chirurgien de l'hôpital de Guy à Londres; par A. F.* JAULT, *docteur en médecine, & profeſſeur au Collége Royal.* M. Sharp dit ſon ſentiment ſur la partie de mon Livre, qui traite des polypes de la gorge, & de ceux du nez, ſans parler du tout de ceux de la matrice & du vagin. Il préfere l'arrachement à la ligature, & en donne ſes raiſons; raiſons auxquelles j'ai répondu à la fin de celui de mes Livres, qui a pour titre, *Obſervations ſur les Cauſes & les Accidens de pluſieurs Accouchemens laborieux*, &c. qui étoit alors ſous preſſe. Mais, comme on le

© BIUM

je n'étois pas encore pleinement ſatisfait de ma derniere production, (quoiqu'elle fût meilleure, à tous égards, que toutes celles qui l'avoient précédée.)

On en trouve une preuve certaine dans une Lettre que j'eus l'honneur d'écrire, au mois d'Avril 1768, à M. Dumonceau, actuellement médecin-penſionnaire de la ville & de l'hôpital militaire de Tournai. Cette Lettre a été inſérée dans le Journal de Médecine de Décembre de la même année, page 537, à l'occaſion de l'extirpation d'un polype utérin, exécutée par M. Keck, chirurgien-major du Régiment d'Eptingen, qui avoit cru devoir faire quelqu'addition à mes tuyaux droits, ſoudés dans toute leur longueur, tels que je les ai décrits dans le troiſieme Volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie ;* additions ſur leſquelles j'ai dit ma façon de penſer dans le Journal de Juin 1770. On voit, dans cette Lettre, page 539 du Journal de Décembre 1768, les changemens que j'avois faits moi-même à mes tuyaux ; pourquoi j'avois fait ces changemens, & que c'étoit l'expérience qui m'y avoit en-

voit, cette critique n'a trait que très-indirectement à la matiere qui va être agitée, puiſqu'il n'y eſt point du tout queſtion des polypes de la matrice, & qu'il ne ſera parlé ici, que de ceux-ci.

© BIUM

gagé. Il y avoit alors plusieurs années qu'à la fin de chacun de mes Cours d'Accouchement, je faisois part de ces changemens aux personnes qui m'honoroient de leur présence, en leur démontrant les divers instrumens que j'avois fait faire, & la maniere dont je m'en servois dans la pratique.

Mais, malgré les succès réitérés, que j'obtenois à la faveur de ces nouvelles modifications de mes deux tuyaux, dont la jonction se faisoit à coulisse, (comme on a pu le voir dans la Lettre citée,) je trouvois, de tems en tems, des difficultés à vaincre, sur-tout quand les polypes étoient en même tems *fort gros & très-durs*. Ces difficultés, qui venoient essentiellement de quelque chose dont j'aurai occasion de parler dans la suite, m'engagerent à travailler de nouveau pour les surmonter. Y étant enfin parvenu, & l'expérience, cette mere du vrai sçavoir, sur-tout en fait d'opérations manuelles, m'ayant confirmé que cette derniere modification de mes deux tuyaux étoit meilleure qu'aucune de celles que j'avois ci-devant inventées, je me suis hâté d'en faire part au Public dans le Journal de Médecine de Juin 1770.

On trouve aussi, dans le Journal du mois d'Octobre 1770, un projet d'instrument pour

© BIUM

pour le même but. Ce projet, qui eſt de M. Buttet, eſt accompagné de mon ſentiment ſur cette ſpéculation pure & ſimple.

On trouve encore, dans ce même Cahier, le projet d'un autre inſtrument pour les mêmes fins. Celui-ci eſt de M. Laugier, docteur en médecine & chirurgie de l'Académie de Montpellier, médecin à Corp en Dauphiné. J'en ai dit mon ſentiment dans le Journal du mois ſuivant.

On vient de voir, dans le Cahier de Janvier de cette année (1771,) un autre projet annoncé, ainſi que les deux précédens, comme corrections de mon inſtrument. Ce dernier projet, qui eſt le ſecond de M. Buttet, lui donne occaſion de rappeller MM. Laugier & Keck dont il prend, à quelques égards, la défenſe; ce qui m'a engagé à commencer par ces petits précis hiſtoriques, avant que d'entrer en matiere pour lui répondre.

Cela fait, je vais bientôt ſuivre, comme pas-à-pas, l'expoſé de M. Buttet, pour ne rien déranger de l'ordre de ſes idées. Mais, avant que d'entrer en lice, je crois qu'il eſt à propos de prier les lecteurs de relire la précédente Lettre de M. Buttet, & les Remarques que j'ai cru devoir y faire, inſérées les unes & les autres, comme je l'ai

© BIUM

dit ci-deſſus, dans le Journal d'Octobre 1770.

Dans la nouvelle Lettre, à laquelle j'entreprends de répondre ici, M. Buttet convient que le tour de main, que j'ai décrit dans ma derniere Réponſe, eſt un moyen de croiſer les bras de l'anſe de la ligature, beaucoup plus ſimple que celui qu'il me propoſoit, & qui, outre cela, a des avantages bien *précieux*, comme « de contri-» buer à tenir l'inſtrument fermé, à en » affermir les branches l'une ſur l'autre, & » à fortifier la conſtriction de la ligature; » effets tout oppoſés à ceux que produiroit » l'action de la ficelle non croiſée, puiſqu'en » tirant, en ſens contraire, les deux bouts » des tuyaux, elle tendroit à les écarter, » & contre-balanceroit ainſi l'effort que le » chirurgien feroit du côté des anneaux, » pour étrangler de plus en plus le pédicule » de la tumeur (*a*). »

Je n'ignorois aucun de ces avantages, Monſieur; mais il y en a un que vous exprimez d'une maniere qui me fait croire que vous vous êtes peut-être trompé dans l'expreſſion.

(*a*) Quoique ces remarques ſoient juſtes, néanmoins je peux aſſurer qu'avant de les connoître par expérience, j'avois réuſſi dans la pratique, à la vérité, dans des cas de polype de médiocre volume & ſolidité.

© BIUM

Vous dites que le coup de main en queſtion affermit les branches de l'inſtrument l'une *ſur* l'autre. Ne voulez-vous pas dire l'une *contre* l'autre ? Car ce ne peut être, ſans doute, de la jonction paſſée du milieu de l'inſtrument, dont vous entendez parler. Cependant le coup de main, qui fait croiſer les deux extrémités du bracelet de la ligature, ne fait point croiſer de même les deux bouts des branches ſupérieures de cet inſtrument : il les empêche ſeulement de ſe disjoindre, & les maintient rapprochées au point de ſe toucher immédiatement par leur extrémité ſupérieure ; état dans lequel elles ſont maintenues fermes, lorſqu'on a noué les chefs de la ligature à l'extrémité inférieure des tuyaux.

Si vous avez eu deſſein de mettre le mot *ſur* au lieu de celui de *contre*, vous me permettrez de vous dire, Monſieur, que vous n'avez pas pour ce point une idée bien juſte de l'effet du tour de main de l'opération ; ce qui n'eſt pas de petite conſéquence, comme je le prouverai par la ſuite.

Mais continuons de vous ſuivre ; car vous allez me dire que, malgré votre aveu formel ſur les avantages de mon inſtrument, eu égard au coup de main, dont je vous ai fait part en forme d'éclairciſſement, *vous ne pouvez vous empêcher de me faire quelques objections à ce ſujet, & que vous attendez de*

© BIUM

ma part une ſolution, ſi je les en juge dignes; invitation à laquelle vous ajoûtez très-poliment, *qu'outre votre inſtruction particuliere, il en pourra réſulter un bien plus général.*

Voici ces objections. « Le demi-tour » latéral, que vous faites faire à l'inſtru- » ment, (me dites-vous, Monſieur,) » conſiſte à conduire la branche antérieure » à la place de la branche poſtérieure, » *& vice verſâ.* Cela ne peut avoir lieu, ſans » que ces deux branches ſe rencontrent, l'une » vis-à-vis de l'autre, entre le polype & la » paroi du vagin, & celle du baſſin, du » côté où ſe trouve l'inſtrument. Je con- » çois, (pourſuivez-vous,) que les bran- » ches peuvent tourner de la ſorte fort ai- » ſément, lorſque le polype eſt petit, ou » même d'un médiocre volume, & que » l'on y emploie l'inſtrument qui a le moins » de diametre tranſverſal. Mais, ſi la tu- » meur eſt énorme, & telle que quelques- » unes dont il eſt fait mention dans vos ou- » vrages ſur cette matiere; ſi elle remplit » le vagin, & même le baſſin; ſi l'on ſe » ſert de l'inſtrument dont les branches ſont » les plus écartées, mon expérience, (con- » cluez-vous,) ne me permet pas de croire » poſſible alors le demi-tour latéral, que » vous propoſez. Il faudra donc, du moins » c'eſt ce qui me ſemble, (ajoûtez-vous,)

© BIUM

» que le bracelet de la ligature reſte incom-
» plet, préciſément dans le cas où il eſt né-
» ceſſaire que l'étranglement ſoit plus par-
» fait, & où, par conſéquent, il eſt le plus
» indiſpenſable que les bras de l'anſe de la
» ligature ſoient croiſés. Il faudra donc auſſi,
» dans ce cas, laiſſer ſubſiſter les inconvé-
» niens auxquels j'ai remarqué plus haut,
» que le demi-tour latéral remédioit. »

Non, Monſieur : nous allons démontrer que vous vous êtes trompé ſur ce point, en prouvant, comme nous l'avons déja annoncé, que vous n'aviez pas une idée bien juſte du tour de main de cette opération. Mais venons au développement de cette vérité.

Vous vous efforcez ici de nouveau, Monſieur, comme dans votre Lettre précédente, de trouver des défauts dans la nouvelle modification de mes deux tuyaux. Dans celle-là, on a vu que vous prétendiez que je ne pouvois venir à bout de compléter le cercle de la ligature ſur le pédicule du polype, & qu'en conſéquence, vous me propoſiez un projet de modification pour ma nouvelle correction, *afin de conſerver*, diſiez-vous, *à celle-ci l'avantage d'étrangler le pédicule de toute part ;* projet que je n'ai pas cru devoir diſcuter, me bornant ſeulement à vous prouver par le fait, que ce que vous croyez impoſſible

© BIUM

avec mon dernier inſtrument, tel qu'il eſt, & tel que j'eſpere qu'il reſtera, m'avoit réuſſi par le moyen d'un petit coup de main bien ſimple; & je croyois de bonne foi vous avoir convaincu.

Lorſque, pour réſoudre la difficulté que vous me faiſiez, je vous ai oppoſé un fait, j'ai cru devoir vous le préſenter comme à une perſonne inſtruite, à qui peu de mots ſuffiſent pour être bien entendus; & aujourd'hui vous faites comme ſi vous ſouhaitiez, pour votre *inſtruction particuliere*, que je vous diſe comment j'ai pu parvenir à faire ce demi-tour latéral, de la poſſibilité duquel vous affectez de douter, puiſqu'au lieu de me demander tout ſimplement des éclairciſſemens ſur ce que vous feignez de ne pas entendre, vous *me dites que, ſi la tumeur eſt énorme, & telle que quelques-unes dont il eſt fait mention dans mes ouvrages ſur cette matiere;* « ſi elle remplit le vagin, & même le baſſin; ſi l'on ſe ſert de l'inſtrument dont les branches ſont les plus écartées, *votre expérience* ne vous permet pas de croire *poſſible* alors le demi-tour latéral, que je *propoſe.* » . . . .

Or il eſt bon de remarquer que la tumeur pour laquelle j'ai *fait* le demi-tour latéral, & non pas ſeulement *propoſé*, comme vous l'avancez ici, (ſans y faire une attention ſuffiſante,) réuniſſoit poſitivement toutes

© BIUM

les conditions posées par votre *objection*; & vous ne pouvez point l'ignorer, Monsieur, puisqu'après vous avoir fait le détail des circonstances essentielles de mon observation en ce qui concernoit vos doutes, vous avez trouvé en Note, au bas de la page 355, (Journal d'Octobre 1770,) » qu'on voit, Planche XIV du troisieme » Volume *in*-4° des *Mémoires de l'Aca-* » *démie Royale de Chirurgie de Paris*, un » polype presqu'en tout semblable à celui » dont il est ici question ..... » & qu'à la page 564 du Volume cité dans cette Note, on lit, au sujet du polype auquel nous comparons le nôtre, « que non-seulement cette » masse *rempliſſoit exactement la cavité du* » *vagin*, mais même qu'elle y étoit *exacte-* » *ment ſerrée* : » elle étoit donc d'*un volume énorme*. D'ailleurs, à la page suivante du même Volume, lieu où est la description de cette tumeur, avec Figure, il est dit que « cette Planche représente les parties » plus petites d'un tiers, que dans l'état na- » turel. » Cette tumeur a deux pouces & demi dans son moindre diametre. Ce diametre passoit donc quarante lignes, quand on l'a dessiné, & peut-être plus de quatre pouces, lors de l'examen fait sur le vivant. Enfin l'on ajoûte à tous ces renseignemens, que le Mémoire où est consignée cette gravure, est de moi.

© BIUM

Il eſt donc prouvé par tous ces éclairciſſemens, que vous avez eu bien plutôt en vue de prouver l'impoſſibilité de faire le coup de main, que j'ai fait, que non pas *votre inſtruction*. Mais, n'importe : pour vous ſatisfaire en quelque ſorte, je vais détailler aujourd'hui ce que je n'avois négligé ailleurs, que relativement à vos lumieres. Je vous dirai donc, puiſque vous exigez la deſcription détaillée de mon coup de main, que, pour parvenir à faire aiſément le demi-tour latéral, *j'avois été obligé de retirer un peu à moi l'inſtrument tout fermé, ayant eu la précaution de tenir un peu ferme*, (*avec la main qui ne tenoit point l'inſtrument*,) *les deux chefs pendans de la ligature, à quelques pouces au-deſſous des tuyaux, & qu'enſuite, le demi-tour étant fait, je repouſſai l'inſtrument au fond du vagin, d'où je l'avois retiré en partie* (a); à quoi je peux ajoûter à préſent, que le tout fut fait preſque machinalement, & ſe paſſa ſi aiſément & ſi promptement, que cette grande facilité à terminer cette opération a été, en partie, cauſe que j'aurois cru faire tort à votre ſagacité, Monſieur, ſi je m'étois arrêté à dé-

(a) Tout ce qui eſt ici en lettres italiques doit faire ſuite, (*pour le bien général*,) du n° 3 de la deſcription du manuel de notre derniere Méthode, page 541 du Journal de Médecine de Juin 1770.

© BIUM

crire ſcrupuleuſement ce que perſonne n'étoit plus en état de ſuppléer que vous. Au reſte, les éleves en chirurgie vous auront l'obligation de l'accélération de cette deſcription; deſcription que je me propoſois de publier tout au long, par la ſuite, (comme bien d'autres auxquelles je travaille.) J'en ai pour garans toutes les perſonnes qui m'ont honoré de leur préſence, tant dans le troiſieme que dans le quatrieme Cours d'Accouchement, que j'ai faits, l'année derniere, ayant communiqué à ces MM., dès le 17 Septembre, le manuel du coup de main en queſtion, tel que je viens de le décrire, &, par conſéquent, près de trois mois avant que vous m'ayez fait vos *objections* ſur ce même manuel.

Paſſons préſentement au projet que vous dites que vous avez conçu, & que, quoiqu'il n'ait d'autre exiſtence que dans la deſcription que vous en avez faite, vous avez décoré du titre de *Correction de mes premiers Tuyaux, dans laquelle la ſpéculation vous fait entrevoir tous les avantages poſſibles, ſans nul inconvénient.*

J'ai lu & relu, avec toute l'attention dont je ſuis capable, la deſcription de l'Inſtrument que vous avez projetté, & votre projet de s'en ſervir; projets ſur la valeur deſquels je ne prononcerai point; &, ſi vous m'en croyez, rapporto ns-nous en à ce qu'en

© BIUM

dira le tribunal reſpectable des ſçavans. Les juges équitables, qui le compoſent, auront ſous leurs yeux ce que vous & moi expoſons ſur ce ſujet : ils prononceront ; & nous nous ſoumettrons à leur jugement.

Il me ſemble que vous n'êtes pas bien ferme dans vos principes ; car vous dites *que, ſi vous étiez ſûr de n'être pas dans l'erreur, vous auriez de la peine à diſſimuler que vous regardez la correction que vous propoſez, comme capable de balancer celle que j'ai publiée en dernier lieu.*

Voilà deux propoſitions liées, dont la premiere prouve que vous craignez *de vous tromper ;* & la ſeconde, qui ſuppoſe qu'en cas que vous ne vous trompiez pas, votre prétendue correction *balanceroit la mienne.* Vous ajoûtez *que cette préſomption ſeroit fondée ſur ce que* vous prétendez que *ma nouvelle correction paroît s'éloigner autant de la ſimplicité de ma premiere méthode, que la vôtre*, quoique ſeulement idéale, *ſemble s'en rapprocher*, & enfin, *que vous n'avez pas beſoin d'entrer dans aucun détail, pour faire ſentir cette vérité.*

Quelle tournure, Monſieur ! Vous commencez par expoſer des doutes. Hé ! pourquoi faire ? Pour en conclure qu'il paroît exiſter une choſe dont vous éludez la preuve, en alléguant gratuitement, qu'elle n'a pas beſoin de détail pour mettre la

© BIUM

vérité en évidence. Voilà un échappatoire qui ſent bien l'impoſſibilité où vous êtes de prouver ce que vous avez avancé ; & croyez-vous vous mieux tirer d'affaire, en *ajoûtant à cela, que ma nouvelle correction eſt plus diſpendieuſe que celle que vous nous propoſez ?*

» Un ſeul inſtrument de ma correction » ſuffiroit, (dites-vous, Monſieur,) pour » tous les cas. La ſtructure du vôtre exige » qu'on en ait trois de dimenſions diffé- » rentes. Il ne faudroit pas plus de matiere » pour le mien, (pourſuivez-vous,) que » pour un ſeul des vôtres ; & la façon n'en » ſeroit pas plus coûteuſe. »

Mais vous ne vous appercevez-vous donc pas, Monſieur, que vous poſez ici en fait ce qui ne peut être mis qu'en queſtion, & que d'ailleurs vous y aſſociez des vues œconomiques, bien minutieuſes pour entrer en ligne de compte avec la valeur réelle de ma derniere production ; production à laquelle vous attribuez gratuitement des défauts qui ſe réduiſent à rien, comme nous l'avons prouvé, tant par notre coup de main méthodique, que par ſa deſcription ſcrupuleuſement circonſtanciée ?

Vous terminez enfin votre Lettre, Monſieur, par des éloges & des complimens dont la ſincérité doit m'être un peu ſuſ-

© BIUM

pecte, permettez-moi de vous le dire, puiſque vous deſirez de ſçavoir *ſi je juge digne de mon adoption votre invention projettée, ſoit en la laiſſant telle qu'elle a été conçue, ſoit en y faiſant des changemens*; ſur quoi j'ai à répondre, ſans diſſimulation, qu'une choſe ſeulement projettée, ne pouvant valablement être miſe en comparaiſon avec celle qui non-ſeulement a été miſe en exécution, mais qui a fait complettement ſes preuves de ſuccès, m'autoriſe à aſſurer, avec raiſon, que je ne dois *adopter*, à aucuns égards, des idées à peine conçues, ſur-tout l'expérience m'ayant prouvé ſans replique, que c'eſt à elle à me ſuggérer des changemens, ſi, par la ſuite, cela devenoit néceſſaire, devant tout à ce fidèle guide; guide qui me met heureuſement aujourd'hui dans le cas de dire avec réalité, *que je n'ai pas beſoin d'entrer dans aucun autre détail, pour faire ſentir cette vérité.*

[Nous publierons la Suite dans le Cahier du Mois prochain.]

© BIUM

REMARQUES

De M. LAUGIER, docteur en médecine & chirurgie de l'Univerſité de Montpellier, & médecin à Corp en Dauphiné, ſur le Sentiment de M. LEVRET, du Collége & de l'Académie de Chirurgie, accoucheur de madame la Dauphine, concernant le Projet d'un Inſtrument pour faire la ligature des polypes utérins (a).

Servir l'humanité eſt, ſans contredit, notre objet principal, puiſqu'y réuſſir eſt le plaiſir le plus pur que nous puiſſions goûter : l'emploi des moyens les plus propres à y parvenir doit donc renfermer eſſentiellement la régle de notre conduite. Quoique ces nobles motifs ayent toujours animé le zèle de M. Levret, même dans le jugement qu'il a cru devoir porter (*b*) de notre inſtrument projetté (*c*), & que le nuage dont il a cru en avoir enveloppé les avantages, ne nous paroiſſe, dans le fond, qu'un ſimple brouillard que le plus leger

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du mois de Novembre de l'année derniere, page 445.

(b) *Ibid.*

(*c*) Voyez le Projet de cet Inſtrument dans le Journal de Médecine du mois d'Octobre de l'année derniere, page 363.

© BIUM

rayon d'attention eſt capable de diſſiper; néanmoins nous avons auſſi à dire,

1° Que, quelque perſuadés que nous ſoyons que la nature, par un principe phyſique, qui ſera éternellement voilé à l'eſprit humain, modifie la matiere à ſon gré, & excite journellement nos admirations, par les variations étranges, qu'elle y apporte, nous avouons toutefois, avec la plus grande franchiſe, qu'en province, *nous n'avons jamais trouvé, dans la vie, des vagins de huit ou neuf pouces de profondeur :* nous nous imaginons bien que M. Levret n'en a auſſi jamais trouvé dans la Capitale; mais, en ne leur donnant qu'environ cinq pouces de profondeur, puiſque ce chirurgien nous rappelle obligeamment, que *le vuide du plus grand baſſin d'une femme a à peine cinq pouces de diametre, n'importe dans quel ſens on le meſure*, notre inſtrument projetté devroit avoir huit ou neuf pouces de long, attendu que, pour ſon jeu, il faudroit ſaiſir ſes tuyaux, non par leurs anneaux, avec le pouce & l'*index* d'une main, mais d'abord, avec toute la main, l'une & l'autre de leurs extrémités inférieures; enſuite, chacune ſéparément, avec l'une & l'autre main : d'ailleurs, pour pouvoir commodément, après avoir porté l'anſe de la ligature, raſſembler les tuyaux, & les arrêter au moyen de la vis, l'endroit

© BIUM

de leur jonction devroit toujours ſe trouver hors de la vulve ;

2° Qu'avec un ou deux doigts de la main droite, on pourroit prendre toutes les aſſurances poſſibles, néceſſaires pour introduire avec la main gauche les deux tuyaux aſſemblés ſans vis, & les tenir fixement couchés à plat ſur le polype, pour porter en dehors leur extrémité inférieure, & en incliner la ſupérieure vers l'attache de la tumeur, comme nous le dirons ci-après ; qu'alors retenant dans cette poſition, toujours avec la main gauche, le tuyau extérieur, relativement à l'aſſemblage, & à l'anneau duquel le chef de la ficelle ſeroit arrêté, on en ſépareroit, du côté de la tumeur, le ſecond dont on auroit laiſſé le chef de la ficelle libre : on le redreſſeroit d'abord, à côté du premier ; de maniere que les deux anneaux ſe trouveroient tournés l'un contre l'autre : de-là, lui faiſant, dans le même ſens, décrire le contour du polype, il eſt aiſé de comprendre que non-ſeulement on en embraſſeroit ou on en ſaiſiroit néceſſairement le pédicule, ſans *tâtonner au hazard*, mais encore que la ligature agiroit ſur tous les points de ce dernier, parce que, pour rajuſter & arrêter enſuite, au moyen de la vis, ce dernier tuyau avec ſon pareil, il faudroit indiſpenſablement faire paſſer ſon bout ſupérieur par-deſſous

© BIUM

celui de l'autre tuyau, & croiſer conſéquemment les bras de l'autre. Il ſeroit donc indifférent que *la diſjonction des deux tuyaux droits obligeât les deux mains de l'opérateur à être employées enſemble, & de la même maniere ;*

3° Que la prétendue difficulté qu'il y auroit à porter la ligature ſur le pédicule grêle d'un polype volumineux & ſolide, par le moyen des tuyaux droits, & de laquelle on nous argumente, doit s'évanouir, lorſqu'on fera attention que, dans le cas dont il s'agit ici, ſur-tout lorſque la tumeur eſt deſcendue juſques dans la vulve, le vagin ſe trouve pour lors avoir une figure conique, dont la baſe eſt en bas, laquelle faciliteroit le rapprochement des bouts ſupérieurs des tuyaux, quoique droits, ſur l'attache du polype, non-ſeulement lorſqu'on les y porteroit aſſemblés, mais encore lorſqu'on en feroit le tour, & qu'on y coucheroit l'anſe de la ligature, & que, dans tous les cas, les tuniques du vagin, & le contour de la vulve, ſont aſſez ductiles, aſſez extenſibles pour permettre au chirurgien d'écarter l'extrémité inférieure de chaque tuyau juſques-là ; que leurs bouts ſupérieurs ſe trouveroient ſuffiſamment rapprochés ſur le pédicule de la tumeur. Après tout, quand il faudroit donner au ſecond tuyau, c'eſt-à-dire à celui qui porte l'anſe, une

© BIUM

une certaine courbure, ainſi que nous l'avons dit en ſon lieu (*a*), & même à l'un & à l'autre tuyau, pour trancher la difficulté; il reſtera toujours certain que des tuyaux courbes, qu'on pourra joindre & disjoindre à volonté, ſeroient toujours préférables à ceux qui, bien que courbes, ſeroient *aſſemblés par jonction paſſée de même que la plûpart des pinces ou tenettes.* Les raiſons que nous en avons données (*b*), ſont que la jonction que nous propoſons, ſeroit une correction réelle, utile & eſſentielle à l'inſtrument de M. Levret;

4° Qu'à l'égard des polypes, dont la partie ſupérieure ſeroit la plus volumineuſe, nous ne pouvons comprendre comment M. Levret voudroit *qu'on traversât la tumeur, de part en part, par la ligature, afin de lui donner un point d'appui fixe, qui pût l'empêcher de gliſſer:* d'ailleurs nous ne voyons pas non plus pourquoi on ne ſçauroit parvenir à lier efficacement l'attache de ces tumeurs, quoique plus volumineuſe, attendu que, par ſon volume, elle eſt moins flexible & moins propre conſéquemment à rendre inutile la force qu'on emploie dans tous les points d'appui de ſa circonférence, pour y mouler & fixer l'anſe de la ligature;

(a) *Ibid.*
(b) *Ibid.*

© BIUM

5° Qu'enfin, ou M. Levret, en rendant ſon inſtrument public, a eu autant en vue les campagnes que la capitale & les autres villes principales; ou bien il n'a eu en vue que celles-ci. Dans ce dernier cas, nous concevons aiſément que la multiplicité de ſon inſtrument ne ſçauroit être un grand défaut, mais que ç'en eſt un bien conſidérable pour les campagnes où la plûpart des chirurgiens ſe procurent à peine les inſtrumens les plus ſimples, & les moins diſpendieux.

Voilà les remarques que nous avons cru devoir faire pour l'inſtruction du procès, & l'intérêt de la cauſe. M. Levret devoit bien penſer que nous demandons des juges, & non une partie, qui, dans des cas pareils à celui dont il s'agit, peut facilement oublier que nos propres productions ſont des enfans chéris, qui ſollicitent notre appui, en intéreſſant naturellement nos complaiſances, & que les défendre eſt une eſpece d'engagement que nous contractons, en les mettant au jour. Quoi qu'il en ſoit, nous inſiſtons à en appeller au tribunal des ſçavans qui, par les ſecours des connoiſſances que leur fournira l'anatomie, & en attendant *les preuves de fait*, ſeront à portée de *décider* ſpéculativement *la valeur de ce que nous avons expoſé dans nos projets.*

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DÉCEMBRE 1770.

Jours du mois.	THERMOMETRE. A 7 h. du mat.	THERMOMETRE. A 2 h. & demie du soir.	THERMOMETRE. A 11 h. du soir.	BAROMETRE. Le matin. pouc. lig.	BAROMETRE. A midi. pouc. lig.	BAROMETRE. Le soir. pouc. lig.
1	1 1/2	3	3	28 2	28 2	28 3
2	6	6	5	28 3	28 3	28 2
3	3 1/2	7	5 1/4	28 2	28 1 1/4	28 2.
4	5	5 1/2	5	28 1	28 2	28 2
5	3	3 1/2	4	28 2	28 2	28
6	5	6	4	27 9	27 9	27 10
7	3	5	5	27 10	27 10	27 11
8	4	6	5	27 9	28	28
9	2	4 1/2	2	27 9	28	28
10	2	3	1	28	28	28 1
11	0	3	2	28 2	28 2	28 2
12	2 1/2	2 1/2	4 1/4	28	28 1	28 2 1/2
13	3 1/2	5	7 1/4	28 1 1/2	28 3/4	28 1
14	5	6	4 1/2	28 2	28 2	28 2
15	4 1/2	5 1/4	8 1/2	27 11	27 10	27 10
16	8 1/4	10	9	28	28 1	28 1
17	5	9	8	28 1	28 1	28 2
18	6 1/2	9 1/2	8	28 2	28 1	28
19	7	7 1/2	4 1/2	28	28 1	28 2
20	4	5	5 1/2	28	27 9	27 7 3/4
21	4	6 1/4	3 1/2	27 7 3/4	27 8	27 10 3/4
22	3	4	3/4	28 1/2	28 3/4	28 1 3/4
23	2 1/2	3	3 1/4	28 1	28 1/2	27 10 1/2
24	3 1/2	6	4 1/4	27 10	27 9 1/2	27 9 1/4
25	3	5	4 1/4	27 10 1/2	27 11	28 3/4
26	1/4	3 1/2	3 1/2	28 1 1/4	28 1	28 1/2
27	5 1/4	6	5	27 11	27 10 1/4	28 1/4
28	3	6 1/2	6 1/2	28 1	28 1 1/4	28 1/2
29	7 1/2	9	8 1/4	28 1/2	28 1/4	28
30	8	9 1/2	7 1/4	27 11	27 10	28
31	8	10	8 3/4	28	28	28 1

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matin à 6.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-O. brouill. couvert.	N-O. couv. pet. pluie.	Couvert.
2	N-O. brouill. pet. pl.	N-O. couv. pluie.	Pluie.
3	O. brouill. c.	O. couvert.	Couvert.
4	S-E. brouill. pet. pluie.	S-E. pl. cont.	Couvert.
5	S. brouillard. nuages.	S-S-E. nuag.	Couvert.
6	O. n. pet. pl.	S-S-O. nuag. pl. grêle. v.	Nuages.
7	S-O. pluie. nuages.	O-S-O. pluie.	Pluie.
8	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
9	N-O. nuages.	N-O. nuages.	Nuages.
10	O-N-O. c.	O. nuages.	Nuages.
11	N-O. nuages.	O-N-O. nuages. pet. pl.	Gr. v. pluie.
12	O. v. pl. n.	O. pl. nuag.	Couvert.
13	S. couv. pl.	S-O. pluie.	Pluie. vent.
14	N-O. beau.	O-N-O. b.	Nuages.
15	O. br. pluie.	O. couvert. pl. vent.	Vent. pluie.
16	O-S-O. c. pl.	S-O. pluie.	Couvert.
17	S-O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
18	O-S-O. c.	O-S-O. c.	Gr. vent.
19	O. nuages.	O. nuages.	Beau. vent.
20	O. vent. pl.	O. pluie.	Couvert.
21	O. nuages.	O. couvert. pet. pl.	Couvert.
22	O-N-O. n.	N. nuages.	Nuages.
23	S-O. couv.	S. pet. pluie.	Couvert.
24	S-S-E. nuag.	S. nuages.	Nuages.
25	S-S-E. couv.	S-S-E. pet. pl.	Couvert.

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
26	N-N-E. nuag.	O-N-O. n. pluie.	Couvert.
27	O. pet. pl. v.	O. pl. v. c.	Nuages.
28	O. nuages.	O-S-O. c. pl.	Nuages.
29	O-S-O. br. pluie.	O-S-O. pl.	Couvert.
30	S-O. couvert. vent. pl.	O. pl. nuag.	Nuages.
31	S-O. c. pl.	S-O. couvert.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur de 0, ou au terme même de la congelation. La différence entre ces deux points est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes; & son plus grand abbaissement de 27 pouces 7 ¼ lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 ¼ lignes.

Le vent a soufflé
1 fois du N.
1 fois du N-N E.
1 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
4 fois du S.
1 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
13 fois de l'O.
5 fois de l'O-N-O.
5 fois du N-O.

© BIUM

Il a fait 2 jours beau.
18 jours des nuages.
7 jours du brouillard.
20 jours couvert.
20 jours de la pluie.
1 jour de la grêle.
10 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Décembre 1770.

Les maladies, qu'on a obſervées le plus fréquemment, ont été, comme dans le mois précédent, des affections catarrhales & rhumatiſmales. On a vu auſſi des dévoiemens : à cela près, on n'a guères vu d'autres maladies. Il y a cependant eu quelques perſonnes attaquées d'inflammations aux poumons & à la plévre : d'autres, mais en petit nombre, avoient des fiévres qui avoient un caractere de putridité bien marqué.

Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois de Novembre 1770 ; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Il y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air, & dans la hauteur du barometre. La liqueur du thermometre

© BIUM

a été, dans les premiers jours du mois, observée, le matin, au terme de la congelation, ou très-près de ce terme. Du 6 au 18, l'air a été dans un état de température moyenne. Le 19, le thermometre est descendu à près de 4 degrés au-dessous du terme de la congelation. Le 20 & le 21, il a encore été observé au-dessous de ce terme; & il en a été de même des trois derniers jours du mois.

Le mercure, dans le barometre, s'est élevé, les quatre à cinq premiers jours du mois, au-dessus du terme de 28 pouces. Il est descendu au-dessous de ce terme, les six jours suivans. Du 12 au 30, sa hauteur a considérablement varié. Le 26, il a descendu à 27 pouces 1 ligne.

La pluie a été assez abondante, ce mois, mais par intervalles.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $2\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abbaissement a été de 27 pouces 1 ligne. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce $1\frac{1}{2}$ ligne.

© BIUM

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
13 fois du Sud.
6 fois du Sud. vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
20 jours de pluie.
3 jours de quelque peu de neige.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus considérable à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille, dans le mois de Novembre 1770.

La conſtitution variable de l'air, & les pluies froides, ont cauſé beaucoup de fluxions catarrheuſes, &, en particulier, des fluxions de poitrine, qui ont ſur-tout régné vers la fin du mois. C'eſt à la même cauſe que nous croyons devoir attribuer des rhumatiſmes inflammatoires, que nous avons traités. Dans quelques quartiers de la ville, le petit peuple a été affligé d'une fiévre continuë, bilieuſe & putride, qui étoit fâcheuſe & rebelle. Les malades déliroient, dans le fort de la maladie; ou bien ils tomboient dans un état comateux. Mais le

© BIUM

ſymptome le plus général & le plus fâcheux étoit une ſoif inſatiable, que les boiſſons acidulées quelconques ne pouvoient éteindre. La conſtipation ſe joignoit aſſez ſouvent à ce cruel ſymptome, & le rendoit plus opiniâtre. La convaleſcence étoit longue, & les rechutes communes.

Les fiévres intermittentes n'étoient pas communes, à la vérité ; mais elles réſiſtoient quelque tems aux remedes. La rechute étoit preſqu'infaillible, lorſque le quinquina avoit été employé trop tôt, ou avant un uſage ſuffiſant des remedes généraux, & des inciſifs rafraîchiſſans.

LIVRES NOUVEAUX.

La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux, contenant des Obſervations intéreſſantes ſur l'Hiſtoire naturelle, les Mœurs & le Caractere des Animaux ; ſur la Minéralogie, la Botanique, &c. & un Détail de leurs différens uſages dans l'œconomie domeſtique & rurale ; ouvrage périodique, propoſé par ſouſcription. A Paris, chez *Coſtar*, 1771, *in*-12.

Tous les différens objets, qui conſtituent les trois règnes & leur uſage, forme-

© BIUM

ront l'objet de l'ouvrage périodique, que nous annonçons. Il ſera rédigé en forme de Lettres, & fera ſuite aux Lettres que M. *Buc'hoz*, médecin du feu roi de Pologne, a déjà publiées. Elles étoient diviſées en trois corps d'ouvrages, ſuivant la diviſion des trois règnes. On les trouvera réunies dans celui-ci, ſous le titre de *La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*. L'auteur ſe propoſe d'y parler de l'homme conſidéré moralement, phyſiologiquement, métaphyſiquement & médicalement. Il donnera l'hiſtoire naturelle des différens animaux; il parlera de leurs mœurs, habitudes & caracteres; il traitera de l'uſage qu'on en peut tirer, & de leurs maladies. Il fera auſſi une analyſe exacte & détaillée de toutes les plantes. L'agriculture, le jardinage, la matiere alimentaire & médicale y ſeront traités de la maniere la plus claire & la plus intelligible. Il entrera dans de très-grands détails ſur les mines, les foſſiles, les fluors, les eaux minérales. Enfin il ſe propoſe de faire les Extraits de tous les Livres anciens & modernes, qui traitent de l'hiſtoire naturelle, de l'œconomie champêtre, de la phyſique & de l'agriculture.

Il paroîtra trois Cahiers par mois, de cet ouvrage, & un de Supplément, tous les trois mois; ce qui formera quarante Cahiers par an. Chaque Cahier contiendra trois

© BIUM

feuilles d'impreſſion, format *in*-12. Le premier a paru, le 10 Janvier. Il contient une Lettre ſur la ſcience œconomique ; une ſeconde, ſur le corail, accompagnée d'une Planche. La troiſieme traite du dictamne blanc : une quatrieme roule ſur le Mont-Pilat dans le Lyonnois.

On s'abonne pour toute l'année. L'abonnement eſt de 36 livres pour Paris, & de 45 livres pour la province, port franc.

Traité des Accouchemens en faveur des éleves, dans lequel ſont traitées les maladies des femmes groſſes & accouchées, & celles des petits enfans ; par M. *F. A. Deleurye*, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, conſeiller-chirurgien ordinaire du Roi, en ſon Châtelet. A Paris, chez *Lambert*, & *Didot* le jeune, 1770, *in*-8°.

Diſſertation ſur l'Eſprit-de-Nître dulcifié, relativement à la diſſolution du mercure, pour ſervir de Supplément à l'Examen des principales Méthodes d'adminiſtrer le Mercure dans les maladies vénériennes, (imprimé chez *Didot*, 1769,) & de Réponſe aux Réflexions d'un Anonyme contre cet ouvrage, inſérées dans la nouvelle édition des Effets du Syrop mercuriel de M. *Bellet*, qui vient de paroître chez *Durand*, 1770. A Paris, chez *Didot*, 1770, *in*-8°.

Examen & Analyſe chymique de différens Remedes que M. *Nicole* met en uſage

© BIUM

pour le traitement des maladies vénériennes, avec quelques Obſervations ſur la guériſon des Dartres & des Ecrouelles, & la Publication d'un Remede efficace contre ces maladies ; par M. *D. P. Marges*, chirurgien. A Paris, chez *Didot*, 1771, *in*-12.

LETTRE

De M. GARDANE, *docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, médecin de Montpellier, Cenſeur Royal, de l'Académie des Sciences de Marſeille, & des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier & de Nancy, au ſujet des Conſultations gratuites en faveur des malades indigens, dont il a été chargé par M. le Lieutenant général de police.*

MONSIEUR,

Pluſieurs perſonnes indigentes de Paris & de la province s'adreſſant tous les jours directement à moi pour avoir part aux conſultations gratuites, accordées par M. le Lieutenant général de police, je vous prie de prévenir le Public, par la voie de votre Journal, que c'eſt au magiſtrat, premier diſpenſateur de ce bienfait, qu'il faut recourir pour avoir ces conſultations, & que

© BIUM

je ne ferai déſormais aucune réponſe à ceux qui, deſirant profiter de ce ſecours, ne prendront pas cette voie pour l'obtenir. Les Lettres écrites, à ce ſujet, à mon adreſſe, ſans être affranchies, ſeront également miſes au rebut; & l'on n'aura pas plus d'égard pour les conſultations dans leſquelles il s'agira de rappeller les premiers élémens de médecine, comme cela eſt plus d'une fois arrivé, l'objet de cette correſpondance charitable étant moins de donner des inſtructions élémentaires ſur l'art de guérir, que d'applanir, autant que faire ſe peut, les difficultés qui s'éleveroient dans les cas graves & difficiles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AVIS

Aux Médecins & Chirurgiens.

La Société typographique de Bouillon avoit annoncé l'Etat général des médecins & chirurgiens du royaume *in*-12, par ſouſcription, moyennant 2 livres 15 ſols francs de port. Elle auroit été flatée de pouvoir remplir ſes engagemens, en le donnant, dans le commencement de l'année 1771; mais, n'ayant pas reçu de quoi com-

© BIUM

pletter cet ouvrage, & le rendre auſſi intéreſſant qu'on ſe le propoſe, on prie MM. les médecins & chirurgiens, qui n'ont point ſouſcrit ni envoyé leurs noms, qualités & demeures, de vouloir bien les adreſſer, francs de port, à M. *Trécourt*, de la Société typographique de Bouillon, avec les Anecdotes hiſtoriques, &c. qu'ils voudront bien y joindre. On peut, dans une Lettre, envoyer le Catalogue de tous les médecins & chirurgiens d'une même ville, en y joignant, s'ils le jugent à propos, la date de leur réception à la Faculté dont ils ſont corps, & le prix de la ſouſcription, auſſi franc de port, de ceux qui voudront ſe le procurer.

Cet ouvrage n'étant point de la nature des Almanachs, il importe peu qu'il paroiſſe au commencement ou dans le courant de l'année : on le mettra ſous preſſe, auſſitôt qu'on le croira capable d'intéreſſer les ſouſcripteurs.

COURS DE CHYMIE

Aux Ecoles de la Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine, convaincue que l'étude de la chymie devient, de jour en jour, plus néceſſaire à ceux qui ſe con-

© BIUM

ſacrent à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté de leurs concitoyens, a ſtatué, par ſon décret du 10 Novembre 1770, d'établir dans ſes Ecoles un Cours gratuit de cette ſcience, & m'a fait l'honneur de m'en charger, cette année. En conſéquence, je crois devoir annoncer que j'ouvrirai ce Cours, le jeudi 14 Février, à onze heures du matin, & que je continuerai, les mardi, jeudi & ſamedi de chaque ſemaine, à la même heure, dans l'amphithéatre de la Faculté, rue de la Bûcherie, près le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu.

Fautes à corriger dans le Journal de Janvier 1771.

Page 66, ligne 9, *du forceps courbe*, liſez *de ſes tuyaux courbes.*

Page 68, ligne 9, mon expérience, *liſez* mon inexpérience.

© BIUM

TABLE.

EXTRAIT du Traité des Sels de M. George-Ernest Stahl, *traduit de l'allemand.* Page 99
Lettre de M. Duchanoy, *étudiant en médecine, sur les Vaisseaux pulmonaires.* 119
Lettre sur les Ravages de la petite Vérole à Montpellier, & sur l'Inoculation. Par M. Houlston, *médecin.* 131
Avertissement. 141
Lettre de M. Pomme, *médecin, à* M. Tissot, *méd.* Ibid.
Réponse de M. Tissot. 147
Relation de la Maladie & de la Guérison de Madame Pécauld, *attribuée à elle-même.* 149
Lettre de Mad. Pécauld *sur sa Maladie, envoyée par elle-même.* 154
Réflexions de M. Levret, *chirurgien, sur la Lettre de* M. Buttet. 157
Remarques de M. Laugier, *médecin, sur le Sentiment de* M. Levret, *concernant le Projet d'un Instrument pour la ligature des polypes utérins.* 173
Observations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Décembre 1770. 179
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le même mois. 182
Observations météorologiques faites à Lille, pendant le mois de Novembre 1770. Par M. Boucher, *médecin.* Ibid.
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Novembre 1770. Par le même. 184
Livres nouveaux. 185
Lettre de M. Gardane, *au sujet des Consultations gratuites.* 188
Avis aux Médecins & Chirurgiens. 189
Cours de Chymie à la Faculté. 190

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Février 1771. A Paris, ce 23 Janvier 1771.

POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1771.

EXTRAIT.

Traité des Accouchemens en faveur des Eleves, dans lequel ſont traitées les Maladies des femmes groſſes & accouchées, & celles des petits enfans; par M. F. A. DELEURYE, *membre de l'Académie Royale de Chirurgie, conſeiller-chirurgien ordinaire du Roi, en ſon Châtelet. A Paris, chez* Lambert, *&* Didot *le jeune*, 1770, *in*-8°.

M. DELEURYE a diviſé ſon *Traité des Accouchemens* en deux Parties, & chaque Partie en trois Livres. Le premier de ces Livres contient ce qu'il appelle *les principes*

© BIUM

de l'art, ou plutôt les connoiſſances préliminaires, que l'accoucheur doit avoir, c'eſt-à-dire la deſcription du baſſin dans ſon état naturel, & dans l'état contre nature, & celle des organes de la femme, qui ſervent à la génération. Il expoſe, dans le ſecond Livre, les ſignes des groſſeſſes, leurs différences, & les ſubſtances qui les forment. Le troiſieme traite des maladies des femmes groſſes, de leurs ſignes, & des moyens qu'on peut employer pour prévenir ces maladies, les pallier, ou les guérir.

Le premier Livre de la ſeconde Partie contient l'art des accouchemens : le ſecond a pour objet les maladies des femmes accouchées, & les moyens de prévenir ou de guérir l'état morbifique, dans lequel elles peuvent tomber. Enfin le dernier traite de l'enfant nouveau-né, des accidens qui peuvent lui arriver, & de la conduite qu'il faut tenir avec lui, depuis qu'il reſpire juſqu'à la dentition.

M. Deleurye a la modeſtie d'annoncer que ſon ouvrage eſt le fruit de ſes lectures, de ſes réflexions, de ſa pratique, & des leçons qu'il a reçues des grands maîtres dont il a été le diſciple. Il ajoûte que ces maîtres pourront s'y reconnoître en certains endroits, mais que, loin de lui en ſçavoir mauvais gré, ils doivent lui applaudir; qu'on

© BIUM

y trouvera auſſi des choſes énoncées dans les auteurs, parce qu'il a puiſé dans tous les ouvrages connus, & que c'eſt avec ces ſecours qu'il a formé ſon Traité.

Il eſt eſſentiel pour l'accoucheur de bien connoître la ſtructure du baſſin, puiſque c'eſt de la bonne ou mauvaiſe conformation des os qui le compoſent, que dépendent ſouvent la facilité ou les difficultés que l'enfant trouve à franchir les paſſages que cette cavité lui offre. On ſçait que le baſſin eſt compoſé de différentes piéces oſſeuſes. On n'attend pas de nous, que nous ſuivions notre auteur dans tous les détails anatomiques, où il a cru devoir entrer : nous nous contenterons d'en extraire quelques obſervations qui nous ont paru eſſentielles pour la pratique.

» Le *ſacrum*, dit-il, eſt mal conformé, lorſque ſa face interne eſt plate, au lieu d'être concave; quand ſa ſaillie ſupérieure eſt, ou trop ſuperficielle, ou trop avancée en dedans; quand l'angle inférieur de cet os eſt trop recourbé en dedans. Il en eſt de même du *coccyx*. Lorſqu'il eſt trop recourbé en dedans, ſur-tout dans un âge avancé, il eſt un très-grand obſtacle à l'accouchement : s'il eſt droit, au contraire, il aggrandit, par cette diſpoſition, le détroit inférieur, & facilite la deſcente de la matrice, dans le tems de l'accouchement.

© BIUM

L'os des iles peut être trop reſſerré, trop rapproché de ſon congenère, avoir la crête trop élevée, & pas aſſez arrondie. Son épine antérieure ſupérieure peut rentrer en dedans : il peut avoir le bord inférieur tranchant, au lieu d'être arrondi. Le corps de l'iſchion peut être jetté en dedans : ſa face interne peut être inégale & raboteuſe ; l'épine ſciatique, trop pointue ou trop ſaillante ; l'angle inférieur trop recourbé : la partie inférieure de cet os peut, en ſe rapprochant trop de ſa congenère, former un cone tronqué. Enfin le *pubis* peut former un ceintre trop applati, & porté en dedans ; ſon épine être jetteé vers la partie intérieure, & être tranchante, au lieu d'être arrondie ; la ſymphyſe être plus longue ; la branche trop rapprochée de ſa congenère, & former, par ce moyen, un angle aigu, au lieu d'un angle très-obtus. »

De-là l'auteur paſſe à la deſcription des cartilages & des ligamens qui concourent à la formation du baſſin : enſuite il décrit la forme interne & externe de cette cavité dont il donne même les dimenſions les plus ordinaires dans la femme. Un baſſin trop large ou trop étroit peut cauſer beaucoup d'accidens, dans le tems du travail. S'il eſt trop large, il peut occaſionner la deſcente de la matrice, dans l'accouchement naturel ; &, dans l'accouchement contre nature,

© BIUM

on pourra entraîner ce viſcere, ſi l'on n'y fait pas beaucoup d'attention. La matrice peut encore être entraînée, quoique le baſſin ait des dimenſions juſtes, ſi la femme a paſſé d'un embonpoint extrême à une extrême maigreur. La terminaiſon de l'accouchement ſera plus ou moins difficile dans un baſſin étroit, ſans difformité, ſelon le volume de l'enfant.

Quoique la connoiſſance des parties qui ſervent à la génération ne ſoit pas moins néceſſaire à l'accoucheur, nous ne croyons cependant pas devoir rien rapporter de la deſcription que M. Deleurye en donne. Il n'en eſt pas de même de ce qu'il dit ſur l'engagement de la tête de l'enfant dans le baſſin, quoique ce qu'on lit, à ce ſujet, dans ſon Traité, ſe trouve dans la plûpart des ouvrages ſur l'art des accouchemens: cependant, comme ce ſont des connoiſſances fondamentales, nous ne craindrons pas d'en préſenter un précis à nos lecteurs.

» La véritable ſituation du baſſin, dit-il, eſt oblique de devant en arriere: d'où l'on doit conclure que, pour ſortir, la tête de l'enfant doit décrire une ligne de devant en arriere, enſuite une autre de derriere en devant. Quand elle va pour s'engager dans le détroit ſupérieur, les temporaux doivent regarder, l'un le *ſacrum*, & l'autre le *pubis*, & la face ſe trouver vers l'une

© BIUM

des hanches, & l'*occiput*, vers l'autre. Après avoir franchi ce premier détroit, la tête tombe dans le baſſin proprement dit, qui eſt compoſé, comme on le ſçait, par le *ſacrum*, le *coccyx*, les iſchions, le *pubis* & les ligamens ſacro-iſchiatiques. Ce baſſin, ainſi conſtruit, a le plus ſouvent cinq pouces de profondeur poſtérieurement, quatre latéralement, & deux antérieurement; de ſorte que la tête ſe trouve, durant le travail, perpétuellement ſoutenue par le *ſacrum* & le *coccyx*, & ſerrée, ſur les côtés, par les iſchions. Ainſi preſſée, elle cherche à s'engager du côté où elle trouve moins de réſiſtance; & c'eſt ſous l'arcade du *pubis*, qui n'a que deux pouces de profondeur. Mais, pour y parvenir, il faut qu'elle franchiſſe un dernier détroit qui a quatre pouces en tous ſens; ce qui la met dans la néceſſité de tourner dans la concavité de l'os *ſacrum*; de ſorte que la face ſe trouve antérieurement, l'*occiput* poſtérieurement, & que les deux oreilles correſpondent aux deux tubéroſités de l'iſchion. Enfin une remarque non moins eſſentielle que les précédentes, c'eſt que le petit diamètre du détroit ſupérieur eſt oblique, c'eſt-à-dire que la ſaillie que l'os *ſacrum* fait avec la derniere vertebre des lombes eſt beaucoup plus élevée que la partie ſupérieure du *pubis*; ce qui facilite, dit M. Deleurye,

© BIUM

la petite culbute de l'enfant. La pointe du *ſacrum* répond à la partie inférieure du *pubis ;* ce qui oblige la tête à s'engager ſous cette arcade. »

M. Deleurye termine ce premier Livre par la façon d'examiner les filles contrefaites, que l'on deſtine au mariage : de-là il paſſe à la théorie du flux menſtruel, & de la génération ; enfin il donne les ſignes de la virginité, ceux qui peuvent faire juger qu'une femme a été violée, & ceux auxquels on peut reconnoître ſi elle eſt ſtérile.

Les ſignes des groſſeſſes ſont, comme nous l'avons déja dit, l'objet du ſecond Livre. M. Deleurye en diſtingue de *rationnels*, de *ſenſibles* & de *mixtes*. Il ſubdiviſe les rationnels en *communs* & en *propres* aux deux eſpeces de groſſeſſes, la vraie & la fauſſe. Ces ſignes ſont trop connus pour que nous nous y arrêtions : nous ne rapporterons que la maniere dont il veut qu'on pratique le toucher. « Pour faire cette opération, il faut, dit-il, employer néceſſairement les deux mains. L'une ſera appliquée ſur le ventre, immédiatement au-deſſus du *pubis :* le doigt indicateur de l'autre ſera introduit dans le vagin, juſqu'à ce qu'on rencontre le col de la matrice ; & on le placera à la partie poſtérieure, près du corps. Pour bien faire cette opération, il eſt néceſſaire que la femme ſoit couchée

© BIUM

ſur le dos, & à plat; qu'elle ait les feſſes plus élevées que le reſte du corps, les jambes fléchies, & les cuiſſes écartées. Si, en palpant & en ſerrant avec la main placée ſur la région du *pubis*; ſi, en ſoutenant avec le doigt le corps de la matrice; ſi, dis-je, dans les différentes preſſions que l'on fait, l'on ſent une eſpece de contre-coup, l'on peut être certain de la groſſeſſe, & que c'eſt un enfant qui eſt dans la matrice. Si, au contraire, l'on ne ſent rien, & qu'il n'y ait pas de mouvement qui ſe faſſe ſentir d'une main à l'autre, c'eſt ſigne qu'il n'y a point de groſſeſſe, ou qu'elle eſt trop récente; & ſi, dans ce cas, la matrice étoit volumineuſe, & montée au-deſſus du *pubis*, on pourroit ſoupçonner qu'il y a maladie à la matrice, ou qu'elle renferme quelque corps étranger. Il y a une circonſtance qui doit faire varier cette méthode; c'eſt dans le cas d'hydropiſie: pour lors il faut examiner la femme dans une ſituation perpendiculaire, le dos appuyé, & à demi-renverſé ſur quelque choſe d'élevé. Si, par l'intromiſſion du doigt, on ſent un corps rond, dur, étendu, qui, en le ſoulevant, retombe peſamment, l'on pourra ſoupçonner qu'il y a groſſeſſe; & ces ſoupçons ſeront confirmés, ſi la femme a eſſuyé quelques-uns des ſymptomes qui ont accompagné ſes groſſeſſes précédentes. »

© BIUM

Vers la fin de la groſſeſſe, il ſurvient quelquefois aux femmes des douleurs périodiques, des vomiſſemens, des coliques, des épreintes, des douleurs dans les lombes, qu'elles prennent pour un commencement de travail. Si on les touche, dans ces circonſtances, il peut arriver qu'on trouve de la dilatation à l'orifice de la matrice. Il ne faut cependant pas penſer à accoucher la femme, ſi le col ſe trouve épais; ſi la poche des eaux ne fait pas ſaillie; s'il ne coule point de glaires ſanguinolentes : il faut, au contraire, tenter les remedes adouciſſans, comme la ſaignée, les lavemens, les huileux, &c.

Il peut arriver qu'on trouve le col de la matrice tout-à-fait effacé, le cercle de l'orifice très-dilaté, ſans que la femme ſoit prête d'accoucher, malgré les petites douleurs qu'elle éprouve : cet état dépend du peu de volume de la matrice, ou de l'énormité des ſubſtances qu'elle renferme. Mais, ſi, par le toucher, la douleur eſt expulſive; ce qu'on connoîtra par la ſaillie que fait la poche des eaux; ſi, en outre, le col eſt émincé, l'orifice raiſonnablement dilaté, & cernant exactement la tête de l'enfant, ou les membranes qui renferment les eaux, pendant la contraction, ce ſera un ſigne certain que le travail eſt vrai, & que l'accouchement n'eſt pas éloigné.

© BIUM

Parmi les auteurs qui ont écrit ſur l'art des accouchemens, il en eſt peu qui ayent traité des maladies des femmes groſſes. Cet objet a paru trop important à M. Deleurye pour l'omettre : il en a fait, comme nous l'avons dit, la matiere de ſon troiſieme Livre. Il commence d'abord par tracer le régime que les femmes groſſes doivent ſuivre pour conſerver leur fruit : enſuite il paſſe aux remedes qu'on peut leur adminiſtrer. Il regarde la ſaignée comme le remede le plus utile pendant la groſſeſſe. On l'emploie, dans le commencement, ſelon lui, pour diminuer la ſenſibilité du genre nerveux ; vers le milieu, pour diminuer la pléthore ; vers la fin, pour remédier aux varices, aux hémorrhoïdes, & autres accidens qui ont pour cauſe la gêne de la circulation : enfin on l'emploie, dans tous les tems de la groſſeſſe, pour remédier aux maladies qui peuvent ſurvenir, ou pour les prévenir. On ne doit pratiquer que la ſaignée du bras, la faire petite ; car il eſt d'expérience que la ſaignée trop grande produit un bouleverſement qui cauſe quelquefois l'avortement, & n'y avoir jamais recours, que dans le cas de néceſſité. Quoique la ſaignée du pied ſoit, en général, dangereuſe pour les femmes groſſes, on peut néanmoins l'employer, dans le cas d'une abſolue néceſſité, comme dans les engorge-

© BIUM

mens du cerveau, les coups de ſang, les convulſions. Dans ce dernier cas, on peut lui ſubſtituer la ſaignée de la gorge, qui eſt même préférable.

On ne doit jamais faire uſage des émétiques dans la groſſeſſe; mais les purgatifs ſont d'une néceſſité abſolue. On ne doit employer que les plus doux, tels que les legérement amers, les rhabarbarins, les ſels neutres, les eaux purgatives, &c. On peut purger, dans tous les tems de la groſſeſſe, lorſqu'il y a néceſſité; mais il eſt indiſpenſablement néceſſaire de le faire, au commencement du neuvieme mois. On nettoie, par le moyen de cette purgation, dit M. Deleurye, l'eſtomac des mauvais levains qui peuvent y être amaſſés : on évite les diarrhées qui ſurviennent ſouvent aux femmes nouvellement accouchées, & l'on rend les ſuites des couches moins funeſtes. On ne doit faire aucun uſage des narcotiques, des diaphorétiques ni des diurétiques trop puiſſans. Il ne faut, dans une femme enceinte, qu'entretenir les évacuations, ſans les provoquer.

Les accidens qui accompagnent la groſſeſſe, & qui en découlent comme de leur ſource, ſont trop connus, pour ne pas nous croire diſpenſés de ſuivre notre auteur dans les détails où il entre à ce ſujet. Nous ne nous arrêterons pas non plus à ce qu'il dit

© BIUM

du traitement qu'on doit faire aux femmes groſſes, auxquelles il ſurvient quelqu'autre maladie que celles qui ſont la ſuite néceſſaire de leur état.

M. Deleurye diviſe les accouchemens en *accouchemens naturels* & en *accouchemens contre nature*. L'accouchement naturel eſt celui qui ſe termine par la nature ſeule, ſans que l'art y ſoit néceſſaire. On n'a beſoin, dans ce cas, de la préſence d'un accoucheur, que pour parer aux accidens qui pourroient ſurvenir; percer les membranes, ſi elles ſont obſtacle; recevoir l'enfant, le débarraſſer du cordon ombilical, s'il eſt autour de ſon col, ou de quelqu'autre partie; faire la ſection du cordon, & faciliter la ſortie des épaules, en certains cas. L'accouchement contre nature eſt celui où il faut que l'art vienne au ſecours de la nature, ſoit pour terminer l'accouchement, dans le cas où l'enfant ſe préſente mal, ou pour achever l'ouvrage de la nature, comme quand l'enfant préſente le ſiége engagé de façon à le laiſſer venir, ou qu'il préſente un ou deux pieds déja tombés dans le vagin.

La premiere choſe qu'un accoucheur ait à faire, lorſqu'il eſt appellé pour une femme qui ſent les douleurs pour accoucher, eſt de pratiquer le toucher, pour s'aſſurer de l'état & de la véritable ſituation de l'orifice

© BIUM

de la matrice, de la formation des eaux, de la partie que l'enfant préſente, &c. M. Deleurye recommande cependant à ſes éleves de ne jamais introduire le doigt dans le vagin, au commencement du travail, pendant la douleur, cette opération étant, dans ce tems, très-nuiſible, & abſolument infructueuſe, à moins qu'on ne ſoit dans la néceſſité de percer les membranes, ſoit parce que l'enfant ſe préſente mal, ſoit parce qu'elles mettent obſtacle à ſa ſortie, ou bien parce que les eaux ſont en trop grande quantité. Nous n'entrerons pas dans le détail des ſignes qui accompagnent les différens tems du travail; ſignes que l'auteur préſente d'une maniere très-préciſe & très-lumineuſe : on en jugera par ce qu'il dit des vraies & fauſſes douleurs. « Les premieres, dit-il, ſont plus ou moins expulſives; (ce qu'on peut ſentir par le doigt introduit dans le vagin.) Elles laiſſent des intervalles aſſez conſidérables entr'elles, engagent la femme à faire des efforts, & les mêmes mouvemens que ceux que l'on fait pour aller à la garderobe. Les fauſſes, au contraire, ſont continuelles, le plus ſouvent accompagnées d'accidens : elles ſont très-aiguës, & ſe font ſentir dans les lombes, au dos, à la tête. »

Il y a des cas qui rendent l'accouchement long & difficile, ſans qu'il en réſulte de ſuite fâcheuſe; & il en eſt d'autres qui le

© BIUM

rendent long, difficile & laborieux : d'où il peut réſulter des accidens fâcheux. Nous avons décrit, d'après notre auteur, la route que l'enfant tient ordinairement pour franchir les deux détroits du baſſin : il arrive quelquefois qu'elle ſe préſente mal à ces paſſages. Si l'on apperçoit par le toucher, que l'*occiput* de l'enfant regarde le *pubis* de la mere, au détroit ſupérieur, notre auteur conſeille d'introduire deux doigts dans le vagin, de faire faire à la tête au moins un quart de tour : par cette petite opération, qui ſe fait, ſans que la femme s'en apperçoive, on termine promptement un travail qui auroit peut être duré très-long-tems.

La tête, deſcendant dans le vagin, s'arrête tout d'un coup à l'orifice de la vulve. Pour qu'elle ſorte, il faut des contractions qui font éprouver à la femme les douleurs les plus violentes & les plus ſenſibles : c'eſt dans cet inſtant que l'on doit tout craindre pour la rupture de la fourchette, & ſur-tout pour la déchirure du périné. Il eſt rare, dit M. Deleurye, que l'on évite la rupture de la fourchette, ſur-tout à un premier accouchement, ſi la tête eſt volumineuſe. Pour celle du périné, on peut l'éviter, en arrêtant la tête, pour donner le tems à ces parties de s'émincer, en les graiſſant beaucoup, en les écartant, en introduiſant deux doigts dans le vagin, pour former un plan incliné,

© BIUM

incliné, ſur lequel la tête de l'enfant gliſſe. C'eſt l'inſtant de ſaiſir la tête, pour amener le reſte du corps dehors, & ſur-tout les épaules; mais il ne faut pas le faire bruſquement, parce que le cordon ombilical peut être contourné autour du col de l'enfant, ſans avoir mis obſtacle à l'accouchement. Si l'on tire l'enfant bruſquement, & de toute ſa longueur, on court les riſques de caſſer le cordon, de détacher trop promptement le *placenta*, de renverſer la matrice, ou d'étrangler l'enfant. Pour éviter ces accidens, la tête & les épaules ſorties, on porte de la main gauche la tête de l'enfant ſur la cuiſſe de ſa mere, & avec la droite on fait l'extraction du corps; de ſorte que, l'enfant ſorti, ſa tête ſe trouve près le pénil de la mere, & ſes pieds, le long de ſa cuiſſe: ce moyen donne la facilité de détortiller le cordon, empêche que l'enfant ne ſoit inondé du fluide qui ſort de la vulve, & fait éviter les accidens énoncés ci-deſſus. Nous avons cru devoir préſenter à nos lecteurs ces détails du manuel de l'accouchement naturel, pour leur faire mieux ſentir juſqu'à quel point M. Deleurye a porté la clarté & la préciſion dans l'art important, qu'il s'eſt chargé d'enſeigner: nous allons paſſer aux accouchemens moins naturels.

Dans l'impoſſibilité de rapporter tous les

© BIUM

détails des manuels que M. Deleurye décrit pour toutes les positions différentes, où l'enfant se présente de toute autre maniere que la tête la premiere, nous nous contenterons d'exposer celui qu'il propose, lorsque ce sont les pieds qui sortent les premiers : c'est le plus aisé, après celui où l'enfant présente la tête. Malgré cela, la fin de ce travail est toujours pénible pour la mere & pour l'enfant.

Dans cet accouchement, l'enfant peut venir de quatre façons différentes : il peut avoir la face en dessous, en dessus, ou de l'un & de l'autre côté. Il est toujours nécessaire de changer sa position, lorsqu'il vient la face en dessus, & quelquefois, lorsqu'il la présente en dessous, si les premieres tentatives, que l'on a faites pour l'extraction, n'ont pas réussi. Les symptomes du travail sont les mêmes que ceux de l'accouchement naturel ; mais les contractions sont moins expulsives : la poche des eaux présente moins de surface ; le col de la matrice se dilate plus difficilement. Lorsque la poche des eaux est rompue, il n'est pas difficile de reconnoître les parties que l'enfant présente. Si elle n'est pas rompue, on prend l'intervalle de deux douleurs, pour toucher la femme. Lorsqu'on sent des parties de petit volume, confuses,

© BIUM

difficiles à diſtinguer, on eſt aſſuré qu'il ne préſente point la tête. On attend une forte contraction, afin d'examiner juſqu'à quel degré l'orifice eſt dilaté : s'il eſt épais, dur, ferme & ſolide ; s'il ſe dilate difficilement, malgré les contractions que la femme éprouve, il faut patienter pour voir ſi la poche des eaux, en groſſiſſant davantage, ne la dilatera pas. Mais, ſi l'on juge la dilatation ſuffiſante, ou qu'il n'y ait plus rien à eſpérer de la part des contractions, il faut percer les membranes, examiner ſi ce ſont les pieds. Si ce ſont eux, il faut les ſaiſir, & les amener dans le vagin ; comme, lorſqu'on les trouve dans le vagin, il faut les amener hors de la vulve, ayant l'attention de bien examiner ſi ces deux pieds appartiennent au même enfant.

Lorſque l'enfant ne préſente qu'un ſeul pied, M. Deleurye ne veut pas qu'on aille chercher l'autre, ſur-tout s'il y a long-tems que les eaux ſont écoulées. Il preſcrit d'envelopper le pied ſorti d'un linge ſec, de monter, par gradation, de la malléole au genou, à la cuiſſe, &c. A meſure que la cuiſſe ſort, celle du côté oppoſé s'avance & s'engage dans les détroits, dans le vagin, hors de la vulve. Il avertit cependant d'examiner la poſition du pied ſorti. Si elle eſt favorable, on laiſſe dégager la jambe &

© BIUM

la cuiſſe qui viennent placées ſur le ventre : ſi, au contraire, la poſition eſt mauvaiſe, il faut la dégager. Si on ne le faiſoit pas, l'enfant ſeroit trop avancé pour pouvoir rectifier ſa poſition avec aiſance.

L'enfant arrivé aux hanches en bonne poſition, il faut paſſer la main ſous ſon ventre, pour tirer le cordon ombilical, lui faire former une anſe, afin d'éviter l'angle aigu, qu'il a coutume de faire, & qui pourroit le mettre dans le cas de ſe rompre pendant l'attraction : ceci fait, on ſaiſira les hanches de l'enfant entortillé d'un linge ſec ; on allongera, ſur les côtés, les doigts indicateurs & du milieu, afin de ſoutenir la colomne vertébrale ; & l'on continuera à tirer juſqu'à l'inſtant où l'on appercevra la partie inférieure des omoplates. Il faut alors dégager les bras. Pour le faire, on examine lequel des deux eſt le plus aiſé à dégager : c'eſt toujours celui qui eſt le plus incliné vers le *ſacrum* de la mere. Pour le dégager, on introduit le doigt indicateur, avec lequel on eſſaye de l'ébranler & de l'abbaiſſer du côté de la poitrine ; enſuite on place le doigt du milieu dans le pli du bras avec l'avant-bras. Laiſſant le doigt indicateur le long de l'*humerus*, pour le ſoutenir, l'on fait alors avec le doigt du milieu un mouvement de baſcule, qui force le bras à ſortir de la

© BIUM

vulve : un bras dégagé, on travaille à dégager l'autre de la même maniere. Il peut arriver que le bras, du côté du *pubis*, au lieu d'être situé le long de la tête, soit plié sur le col, & pris entre le *pubis* de la mere, & l'*occiput* de l'enfant. Dans cette situation, il est très-difficile à dégager : on court même risque de fracturer l'*humerus*, si l'on agit trop brusquement. Il faut, au lieu de tirer l'enfant, le refouler vers la matrice, porter le doigt sur la partie moyenne de l'avant-bras, repousser l'avant-bras, le faire passer par-dessus l'*occiput*, & le placer à côté de la tête : alors on fait l'extraction de la maniere que nous venons de le dire. Il y a des cas où, selon M. Deleurye, on peut se dispenser d'abbaisser les bras ; c'est lorsque l'enfant est petit, qu'il n'est pas à terme, ou qu'il est putréfié. Dans ces cas, les bras sont utiles, en ce qu'ils forment avec le reste du corps un coin continu, & donnent, par leur pression aux côtés de la tête, plus de force aux ligamens & aux vertebres du col.

Pour terminer l'accouchement, il ne reste plus qu'à faire l'extraction de la tête : c'est la partie qui offre le plus de résistance. La peine, que l'on éprouve, vient le plus souvent de la mauvaise position qu'elle prend. M. Deleurye conseille de la disposer

© BIUM

toujours de maniere que la face regarde l'un ou l'autre côté. Pour procéder à l'extraction, il faut placer deux doigts dans la bouche de l'enfant, en forme de crochets; embraſſer le col entre le doigt du milieu, & l'indicateur de l'autre main, faiſant paſſer les autres doigts deſſous les aiſſelles; de ſorte que la poitrine de l'enfant ſoit ſituée entre les deux mains : cette poſition priſe, on tire à ſoi par des mouvemens égaux, & en tous ſens. Dès l'inſtant que la tête a franchi le détroit ſupérieur, on lui fait faire, dans cette cavité du baſſin, un quart de tour, pour la placer, la face en deſſous, au détroit inférieur. Les doigts, introduits dans la bouche, ne doivent faire que l'office de conducteurs : ils la font baiſſer dans la cavité du *ſacrum*, & lui font parcourir avec plus d'aiſance la ligne courbe de cet os : ce ſont les doigts placés ſur le col de l'enfant, qui ſeuls font l'extraction. Cette extraction ne doit pas ſe faire en droite ligne : il faut relever les mains, à meſure que la tête avance ; ſans cela, la rupture de la fourchette & du périné ſe feroit immanquablement.

Si l'enfant eſt en mauvaiſe poſition, il faut, dès que le ſiége eſt hors de la vulve, faire faire au corps de l'enfant un quart de tour, pour lui faire mettre la face de côté.

© BIUM

Si l'on veut éviter la luxation des vertebres, & la mort de l'enfant, il ne faut pas le faire brusquement, ni de longueur. Il faut d'abord examiner quel est le côté où l'enfant a plus de propension, ensuite appliquer une main à plat, les doigts bien allongés sur le dos de l'enfant, le plus haut possible; & l'autre main sur le ventre, jusqu'au cartilage xiphoïde : alors on le tourne doucement, tantôt en refoulant vers le fond, tantôt en tirant droit à soi. Lorsque le menton est accroché au *pubis*, il faut refouler, si l'on veut, le corps, afin de déranger la tête; ensuite introduire l'*index* dans la bouche de l'enfant, placer le doigt du milieu & le pouce sur les condyles de la mâchoire inférieure, & faire faire à la tête le quart de tour prescrit. Si, malgré les efforts qu'on a pu faire, la tête ne peut pas prendre une bonne position, il faut introduire une des branches du forceps, la placer sur la tête de l'enfant. Cette branche fera un continuité égale, qui facilitera la sortie de la tête.

Les manuels, qu'exigent les autres cas qui se présentent, sont décrits avec la même exactitude & la même clarté. Il n'a cependant pas cru devoir donner un manuel particulier pour chaque position dans laquelle l'enfant peut se présenter : il s'est

© BIUM

contenté de décrire les choſes les plus néceſſaires; &, comme, dans tous les accouchemens contre nature, les pieds une fois dans le vagin, l'accouchement doit ſe terminer de la même maniere que lorſque l'enfant préſente un pied, il s'arrête, lorſqu'il a décrit la maniere d'amener les pieds au dehors. Il traite d'abord des accouchemens contre nature, dans leſquels les obſtacles viennent de la part de l'enfant : de-là il paſſe à ceux où les obſtacles dépendent de la mere.

Les bornes de nos Extraits ne nous permettent pas d'analyſer les deux derniers Livres qui traitent, comme nous l'avons dit, des maladies des femmes accouchées, & de celles des petits enfans : nous nous contenterons d'obſerver qu'on y trouve d'excellentes vues de pratique, qui ne peuvent manquer de rendre ce Livre utile, non-ſeulement aux éleves auxquels il eſt deſtiné, mais encore aux maîtres de l'art, qui ne le liront sûrement pas ſans fruit.

© BIUM

LETTRE

De M. DE MARQUE, docteur en médecine, à M. ROUX, *sur un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, par M.* PORTAL, *membre de l'Académie des Sciences de Paris, professeur de médecine au Collége-Royal de France, dont l'objet est de démontrer,* 1° que le poumon agit sur l'aorte dans les mouvemens de la respiration; 2° que le lobe droit de cet organe respire avant le gauche.

Vous le sçavez, Monsieur : si l'anatomie présente quelquefois des difficultés insurmontables, des objets qu'il est absolument impossible de déterminer, & qui sont, par conséquent, inutiles pour la pratique de la médecine, elle en offre aussi, qui sont très-certains & très-évidens, & dont l'utilité est également indubitable.

Je voudrois, Monsieur, qu'on eût pris plus de soin, qu'on n'a fait, de distinguer ces deux especes d'anatomies, si l'on peut parler de la sorte. Je ne doute pas qu'une telle distinction n'eût épargné à bien des gens du dégoût & des soupçons qu'ils ont un peu trop hazardés contre cette science. L'anatomie sera toujours regardée comme cu-

© BIUM

rieuſe & ſatisfaiſante, même utile, pour tout homme qui ſe pique tant ſoit peu de philoſophie, & comme néceſſaire pour tout médecin, par tous les gens ſenſés, & qui en connoiſſent tant ſoit peu le fond ou la valeur. Les écrits que nous ont donnés, ſur cette ſcience, de très-grands praticiens de notre art, ſont la preuve la moins équivoque, pour ne pas dire la plus complette, de ce que j'avance.

J'aime à parler, Monſieur, comme vous l'entendez aſſez, de l'anatomie qui préſente des objets bien certains, bien connus, & qui ne s'égare pas en des recherches trop minutieuſes, trop obſcures, qui déconcertent plutôt le jugement qu'ils ne l'éclairent.

Outre ces écarts, qui ont été, ſelon toute apparence, une des ſources des faux jugemens qu'on a portés contre la ſcience anatomique, on peut reprocher, même à des anatomiſtes célèbres, de la négligence ou des oublis capitaux dans leurs recherches; d'où ſont nées néceſſairement de fauſſes aſſertions, de fauſſes conſéquences & de fauſſes applications.

M. Portal, qui m'a ſouvent convaincu de ces vérités dans ſes ſçavantes Leçons, vient de les confirmer de nouveau dans un Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Sciences. Ce Mémoire me paroît contenir des

© BIUM

découvertes trop intéreſſantes pour ne pas mériter d'être répandues parmi les médecins. Je les publie avec d'autant plus de plaiſir, Monſieur, que j'ai été témoin oculaire de la plûpart des expériences qui ont été tentées dans l'objet de faire ces découvertes, & que je ſçais que vous faites toujours beaucoup de cas de ce qui eſt utile.

Dans ſon Mémoire, M. Portal ſe propoſe de démontrer, 1° *que le poumon agit ſur l'aorte dans les mouvemens de la reſpiration*; 2° *que le lobe droit de cet organe reſpire avant le lobe gauche.* Pour procéder à l'une & à l'autre démonſtration, il poſe des faits généraux, qu'il eſt néceſſaire de retracer ici.

La trachée-artere, étant parvenue entre la ſeconde & la troiſieme vertebre du dos, ſe diviſe en deux branches que les anatomiſtes ont nommées *bronches*. Les bronches diffèrent entr'elles par leur groſſeur, leur longueur & leur direction. La direction de ces canaux ſouffre quelques variétés, par rapport aux âges. Le fœtus, qui n'a point reſpiré, a la bronche gauche plus inclinée, plus poſtérieure que celui qui a reſpiré.

M. Portal, après avoir dit & prouvé que cette deſcription des bronches ne ſe trouve dans aucun Livre des anatomiſtes qui ont écrit juſqu'à lui, fait quelques remarques

© BIUM

touchant la différence des anneaux cartilagineux des premieres bronches avec ceux de la trachée-artere, & ſur le ligament qui les fixe; ligament que quelques anatomiſtes ont, ſuivant M. De Haller, pris mal-à-propos pour une membrane muſculaire.

D'après ces remarques générales, Monſieur Portal entre dans l'expoſition d'autres faits particuliers, ou qui appartiennent de plus près aux queſtions qu'il veut prouver. Voici ces faits.

Les bronches ſont tapiſſées intérieurement d'une membrane, laquelle eſt pourvue de lignes longitudinales, parallèles les unes aux autres. Outre ces lignes ou replis longitudinaux, il s'en trouve un autre dans le point où la trachée-artere fournit la bronche gauche. Ce repli eſt formé, en partie, par la membrane interne de la bronche, &, en partie, par ſon premier cartilage qui s'avance dans l'intérieur de ce canal. Cette poſition du cartilage provient de l'inclinaiſon du conduit auquel il appartient; &, comme cette inclinaiſon varie, cette duplicature eſt plus ou moins ſaillante dans les différens âges de la vie.

La bronche gauche eſt plus inclinée dans le fœtus qui n'a pas reſpiré; & le repli y eſt plus marqué. Le contraire arrive, lorſque le poumon droit reçoit l'air. Alors la bronche droite ſe releve; & la duplicature di-

© BIUM

minue. Elle diſparoîtroit entiérement, ſi la bronche formoit avec la tranchée-artere un angle parfaitement droit.

La bronche droite flotte librement dans la cavité de la poitrine, qui la reçoit : aucun obſtacle ne s'oppoſe aux différens mouvemens que l'air, ou l'affaiſſement des côtes, lui fait produire. Elle s'éleve librement, lorſque le poumon qui lui répond ſe dilate ; & elle s'abbaiſſe avec une égale facilité, lorſque les poumons s'affaiſſent. Il n'en eſt pas de même de la bronche gauche. L'artere-aorte l'embraſſe exactement : ce vaiſſeau eſt même contraint d'obéir aux différens mouvemens qu'exécute la bronche ſur laquelle il s'appuie.

Tels ſont les faits fort ſimples, qu'établit M. Portal, & dont il tire les conſéquences ſuivantes ; conſéquences qui, comme vous le verrez, Monſieur, ne ſont pas moins ſimples & naturelles.

La connexion de l'aorte avec les bronches eſt connue de quelques phyſiologiſtes. Il eſt ſurprenant qu'ils n'ayent pas réfléchi ſur les effets que ces deux vaiſſeaux doivent produire l'un ſur l'autre. L'aorte, trop diſtendue, comprime la bronche, empêche l'air de gagner le poumon gauche. La bronche, dilatée par l'air, ou relevée par la même cauſe, en preſſant à ſon tour l'aorte, peut donner lieu à des palpitations de cœur

© BIUM

très-violentes, & à beaucoup d'autres maladies. Dans un homme attaqué d'un anévrisme à la crosse de l'aorte, & qui avoit ressenti la plus grande difficulté de respirer, M. Portal trouva la bronche gauche très-rétrécie par la compression qu'exerçoit l'aorte sur elle; &, dans le cadavre d'un asthmatique, dont le pouls avoit été extraordinairement irrégulier, M. Portal vit le poumon gauche, rempli de tubercules; & la bronche du même côté, par son élévation contre nature, comprimoit le bord concave de la crosse de l'aorte.

Mais voici une expérience qui démontre évidemment que le poumon, ou bronche gauche, agit sur l'aorte. Après avoir levé le *sternum* dans un chien vivant, je soufflai, dit l'auteur du Mémoire, dans la trachée-artere avec un tuyau de verre que j'y avois introduit à la faveur d'une ouverture pratiquée au-dessous du larynx. Toutes les fois que le poumon gauche entroit en dilatation, je voyois la bronche s'élever avec l'aorte : au contraire, ces deux canaux s'abaissoient, lorsque j'exprimois l'air des poumons. Je conclus, d'après cette expérience, que l'artere-aorte est élevée & portée en avant à chaque inspiration, & qu'elle est portée en arriere & en bas, lorsque le poumon s'affaisse.

Cette remarque de physiologie me pa-

© BIUM

roît être de la plus grande importance pour la pratique de la médecine. Non-ſeulement elle apprend juſqu'à quel point les maladies du cœur, ou des vaiſſeaux ſanguins, peuvent agir ſur les poumons; mais encore on voit manifeſtement que les vices de la reſpiration doivent ſe faire ſentir ſur tout le ſyſtême vaſculeux; car les inſpirations trop grandes, trop ſouvent répétées, doivent accélérer ou retarder la circulation de nos humeurs; ce qui ne peut ſe faire, ſans cauſer un dérangement dans les fonctions: auſſi remarque-t-on que, dans certaines affections du poumon, les arteres battent, de tems en tems, comme par ſoubreſaults.

Enfin M. Portal prouve dans ſa ſeconde propoſition, par les argumens ſuivans, que le poumon droit reſpire avant le gauche.

J'ouvris, dit-il, le thorax d'un petit chat mort depuis peu: j'apperçus une différence dans la couleur des lobes du poumon. Le droit étoit d'un rouge pâle: la couleur du gauche étoit plus foncée; elle étoit d'un rouge obſcur. Cette différence des couleurs me fit préſumer que le poumon droit avoit reçu l'air avant le gauche. Pour m'en convaincre, je jettai ces poumons dans de l'eau de fontaine. Le droit ſurnagea, tandis que le gauche ſe précipitoit au fond du vaiſſeau.

Malgré ces preuves qui étoient ſuffiſantes

© BIUM

pour m'assurer du fait que je voulois découvrir, j'ouvris, quelques jours après, la poitrine de trois chiens qui avoient respiré : j'enlevai leurs poumons qui surnagerent tous. Les poumons de plusieurs chats qui n'étoient pas venus à terme, & qui n'avoient pas respiré, ceux de trois chiens dont la mere n'avoit pas encore mis bas, ayant été jettés dans l'eau, ils s'y enfoncerent tous. Je soufflai dans le poumon droit d'un petit chien qui n'avoit pas encore vu le jour : le poumon surnagea, malgré les efforts que j'avois faits pour en exprimer l'air. L'autre poumon, dans lequel je n'avois pas soufflé, se précipita au fond de l'eau.

De l'anatomie comparée, je passai à celle de l'homme. Ayant soufflé dans la trachée-artere d'un fœtus qui n'avoit pas encore respiré, je vis clairement que l'air gonfloit plutôt le poumon droit que le gauche : il sembloit n'entrer dans ce dernier, que par jets ou flux.

M. Portal, après avoir exposé les raisons des difficultés qui empêchent de pratiquer commodément les expériences qu'il vient de rapporter, ou d'y réussir, & après avoir appuyé son sentiment de l'autorité d'un des plus exacts anatomistes, conclut que, dans la premiere inspiration de la vie, & vraisemblablement dans toutes celles qui la suivent,

© BIUM

vent, le poumon droit reçoit l'air avant le poumon gauche ; ce qu'il acheve de confirmer comme il ſuit.

La bronche droite eſt la plus grande, la plus ample. L'air, entrant pour la premiere fois dans la poitrine, a moins de peine à pénétrer dans l'intérieur de cette bronche, que dans la gauche. De plus, la bronche gauche étant plus longue & plus étroite, l'air a beaucoup plus de frotemens à eſſuyer contre les parois de cette bronche, que contre les parois de la bronche droite, qui a beaucoup plus de capacité. La bronche gauche eſt, en partie, bouchée par le petit repli de la membrane interne des bronches, & par la portion interne du poumon.

Enfin l'aorte & le canal artériel, qui ſont remplis de ſang, en comprimant la bronche gauche, diminuent ſa capacité, & forment un obſtacle qui retarde l'entrée de l'air.

Tel eſt, Monſieur, à-peu-près le fond du Mémoire dont j'ai l'honneur de vous faire part, & au Public. Me permettrez-vous de faire quelques réflexions ?

D'abord la bronche droite paroît avoir bien des avantages ſur la bronche gauche, relativement à la durée & à la terminaiſon des maladies humorales de ces parties, comme ſont l'aſthme humide, les flux ſan-

© BIUM

guins, catarrheux, &c. Par conſéquent, les eſpérances ou les craintes des praticiens dans le traitement de ces maladies doivent s'augmenter ou diminuer, ſuivant le ſiége qu'elles occupent dans le poumon droit ou le gauche, ou qu'elles occupent plus particuliérement dans l'un ou dans l'autre; car la ſortie de la matiere morbifique ou critique, qui s'amaſſe ou ſe forme dans la bronche droite, doit y être plus aiſée que dans la bronche gauche. Voilà ſans doute le vrai fondement de la différence que de grands médecins ont trouvée entre la fluxion de poitrine & la pleuréſie réſidantes dans le côté droit & dans le côté gauche.

En ſecond lieu, il me paroît qu'on ne pouvoit mieux démontrer que l'a fait l'auteur du Mémoire, la connexion qu'ont entr'elles l'aorte & la bronche gauche. Le jeu, qui réſulte entre ces deux organes, de leur contiguité, ou de leur commerce immédiat, ne me paroît pas moins bien préſenté. Ne pourroit-on pas trouver dans cette même contiguité quelque raiſon pour expliquer le pouls pectoral, décrit par M. De Bordeu? Je n'ignore pas que ce pouls ſe rencontre dans les léſions du grand lobe, ou le lobe droit du poumon : on voit un exemple de ce fait dans le Tome premier des *Recherches ſur le Pouls*, Obſerv. 11. Je n'ignore pas encore, qu'il ne faille chercher ailleurs que

© BIUM

dans la cauſe dont je viens de parler, celle du pouls pectoral; je veux dire dans les trames nerveuſe, celluleuſe & vaſculaire de la poitrine, ſur-tout dans la premiere. Mais je ne doute pas que la connexité de la bronche gauche avec l'aorte ne puiſſe produire des modifications dans le pouls, qu'on peut nommer *modifications pectorales*, ou *pouls pectoral*. Le pouls extrordinairement irrégulier, obſervé par M. Portal dans le malade aſthmatique, qu'il cite, n'auroit-il pas été le *pouls pectoral d'irritation*, ou *non-critique*, ainſi que M. De Bordeu l'appelle? On peut du moins croire que la compreſſion qu'éprouvoit l'aorte de la part de la bronche dans ce malade, étoit une cauſe ſuffiſante pour produire l'eſpece de pouls, qui y fut obſervée, ou que cette cauſe ſeroit capable d'en produire d'une toute autre eſpece.

Je voudrois, Monſieur, que M. Portal eût décrit le pouls qui dut être remarquable dans le ſujet attaqué d'un anévriſme à la croſſe de l'aorte, qu'il cite immédiatement avant le premier. Peut-être que cette deſcription eût entiérement éclairci mon doute.

Quoi qu'il en ſoit, il paroît que cet habile anatomiſte n'a pas méconnu tout-à-fait l'exiſtence du pouls *ſupérieur*, lorſqu'il dit que, dans certaines affections du poumon,

© BIUM

les arteres batent, de tems en tems, comme par ſoubreſaults. En effet, le pouls ſupérieur, ſuivant l'auteur qui l'a décrit & dénommé le premier, *eſt toujours remarquable par une reduplication précipitée dans les pulſations des arteres*, &c. &c.

C'eſt ainſi, Monſieur, que notre théorie du pouls d'aujourd'hui s'accroît & ſe fortifie par les recherches des obſervateurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE

De M. DESCEMET, *docteur-régent de la Faculté de Médecine, aux* Nouvelles Réflexions de M. DEMOURS, *médecin ordinaire, oculiſte du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, &c. ſur* la Lame cartilagineuſe de la Cornée.

Au mois de Novembre 1769, M. Demours étoit d'avis que l'honneur de la découverte de la membrane, qui fait le ſujet de notre diſpute, devoit *appartenir à celui qui avoit le mieux décrit.* Perſuadé, ſans doute, après la lecture de ma Lettre du mois de Juillet 1770, que ſa deſcription ne l'emporteroit pas ſur la mienne, par l'impoſſibilité où il eſt encore de rien démontrer au-delà, il a cru devoir ſuppoſer, dans

© BIUM

ſes *Nouvelles Réflexions*, que *ſa lame cartilagineuſe de la cornée eſt entiérement différente de ma membrane de l'humeur aqueuſe.*

Qui croira que M. Demours, oculiſte & académicien, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 28 Juillet 1770, dix ans après que cette même Académie avoit approuvé ma découverte, & douze ans après que je l'ai publiée dans une Thèſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine, ait eu la modeſtie de réclamer & revendiquer ma découverte ſous le nom de *lame cartilagineuſe de la cornée*, fondé ſur ce qu'en 1767, lorſqu'il donna ſa Lettre à M. Petit, *la découverte étoit conſignée dans ſes Cahiers*, (il a voulu dire dans ſon portefeuille,) depuis vingt ans ? Croyez-le, ou cherchez-en la preuve dans ſes Cahiers.

Il faut convenir que M. Demours ne pouvoit guères aſpirer à l'honneur de la découverte que je réclame, ſans ſuppoſer qu'elle étoit conſignée dans ſes Cahiers, long-tems avant que j'en euſſe parlé. Il eſt ſeulement fâcheux que l'Académie ne l'ait pas ſçu plutôt.

Mais, quand M. Demours auroit mieux décrit que moi la membrane de l'humeur aqueuſe, qu'il a nommée *lame cartilagineuſe de la cornée*, la découverte lui appartiendroit-elle ? Si je n'avois à lui oppoſer que ma Thèſe toute ſeule, elle ſeroit plus que ſuf-

© BIUM

fiſante pour anéantir ſa vaine prétention. Il a feint de ne la pas entendre, pour ſe forger l'idée d'une membrane bien différente de la mienne ; & il n'eſt pas même d'étudiant en anatomie, qui n'en puiſſe appercevoir le ridicule, lorſqu'on lui auroit fait voir une ſeule fois que l'humeur vitrée & le cryſtallin ont des membranes particulieres, & qu'on lui auroit dit que l'humeur aqueuſe n'en a pas, comme on l'enſeignoit avant moi. Il ſentiroit que la dénomination de *membrane de l'humeur aqueuſe* ne conviendroit pas à celle qui envelopperoit toutes les humeurs de l'œil, telle que M. Demours l'a ſuppoſée, & qu'il faudroit la nommer *membrane commune des humeurs de l'œil*. M. Demours prétend que je ne me ſuis pas mis en peine de prouver qu'il n'a pas entendu ma Thèſe. Tâchons de nous expliquer de maniere qu'il puiſſe y voir clair.

Selon M. Demours, mon Mémoire n'eſt qu'*une traduction paraphraſée de ma Thèſe*. 1° J'ai dit, dans mon Mémoire, que la choroïde ne ſe termine pas à l'uvée, mais qu'elle forme, par le moyen de la membrane de l'humeur aqueuſe, un globe ſemblable à celui que la cornée fait avec la ſclérotique, & que, la premiere fois que je l'apperçus, elle adhéroit au cercle de la choroïde, & faiſoit le même effet qu'un verre de montre ſur ſon chaſſis. A-t-on jamais

© BIUM

pris le verre d'une montre pour la boëte ? M. Demours paroît pourtant donner dans une erreur ſemblable, quand il dit encore, dans ſes dernieres *Réflexions*, malgré mon explication & malgré ma deſcription, que *la membrane de l'humeur aqueuſe eſt la membrane de Ruyſch elle-même, & qu'elle forme un globe ſemblable à celui de la ſclérotique & de la cornée.* Il aime mieux confondre enſemble l'opaque & le diaphane, le mol & l'élaſtique, que d'avouer ſon erreur. 2° J'ai dit, dans ma Thèſe, que la membrane de Ruyſch eſt blanchâtre & bleuâtre en quelques endroits; que la membrane de l'humeur aqueuſe eſt diaphane & élaſtique. Ces deux parties ſont donc aſſez diſtinguées, pour que perſonne, excepté M. Demours, ne les confonde pas. Mais, comme il falloit trouver une différence apparente entre ſa membrane & la mienne, il a cherché, à l'aide d'un contre-ſens qu'il a imaginé dans ma Thèſe, à vouloir me faire dire ce que mon Mémoire ne diſoit nullement. Trop attentif à éloigner la queſtion, il a même évité, dans ſes dernieres *Réflexions*, en parlant de mon Mémoire, de rapporter les épithètes de *diaphane* & d'*élaſtique*, que j'ai données à la membrane de l'humeur aqueuſe. *Voilà donc*, dit-il page 11, *la membrane de l'humeur aqueuſe, qui forme actuellement la partie antérieure*

© BIUM

de la choroïde : or cette deſcription ne s'accorde pas plus avec la véritable ſtructure des parties, que celle que j'ai rapportée ci-devant, d'après ſa Thèſe. On croiroit, d'après ce jugement (*a*), que M. Demours auroit vu quelque choſe au-delà de ma membrane ? Point du tout. Il nous a dit qu'il n'avoit pu la ſuivre qu'environ une ligne ſur la face antérieure de l'uvée ; &, dans ſes dernieres *Réflexions*, il *avoue encore de bonne foi, qu'il a fait des tentatives inutiles pour la ſuivre juſqu'à la face poſtérieure de l'uvée, à raiſon de ſon extrême fineſſe, & de la facilité avec laquelle elle ſe déchire. Mais, voyant que la pouſſiere noire, qui tapiſſe toutes les parties renfermées dans la chambre poſtérieure de l'humeur aqueuſe, ne s'en détachoit pas auſſi facilement qu'elle ſe ſépare de la choroïde, j'ai cru pouvoir avancer, comme une conjecture très-plauſible, que cette lame cartilagineuſe ſe continuoit ſur la face poſtérieure de l'uvée & des procès ciliaires, & qu'elle fourniſſoit une lame à la partie antérieure de la capſule du cryſtallin.* Cette conjecture fait toutes les délices de M. Demours : il a fondé ſur elle le titre glorieux d'avoir fait

(*a*) Je prouverai, par la ſuite, que le jugement des maîtres de l'art, auxquels M. Demours en appelloit dans ſa Lettre du mois de Novembre 1769, étoit le ſien propre.

© BIUM

une découverte anatomique. Il dit que *je n'ai jamais prétendu la lui diſputer, du moins depuis la face antérieure de l'uvée juſqu'à celle de la capſule du cryſtallin;* &, dans la crainte que l'on n'en doute, il cite la page 31 de ma Lettre, pour qu'on y aille voir, ſi on ne veut pas le croire. Je le prie ſeulement de réſoudre cette difficulté. Pourquoi a-t-il oſé aſſurer qu'une membrane, qu'il n'a pas vue, eſt diaphane, & qu'une membrane, qu'il n'a pu ni toucher ni enlever, eſt élaſtique? Juſques-là, je me croirai toujours autoriſé à dire que ſa prétendue découverte, en tout, eſt une découverte imaginaire.

M. Demours doit me ſçavoir gré de ma conceſſion. Il me ſemble que, pour n'avoir plus rien à démêler avec lui, j'en ai agi avec beaucoup de généroſité; car un autre ne lui auroit laiſſé que la partie de ſa membrane qui recouvre la face antérieure de la capſule du cryſtallin, attendu l'extenſion qu'il prétend que j'ai donnée, dans ma Thèſe, à la membrane de l'humeur aqueuſe. N'a-t-il pas dit qu'elle eſt, ſelon moi, la membrane de Ruyſch elle-même, qui, parvenue à l'endroit où la ſclérotique forme la cornée, s'en écarte, s'inſinue entre les fibres du ligament ciliaire, revêt la face poſtérieure de l'uvée, dont elle forme le limbe; ſe réfléchit enſuite ſur la face an-

© BIUM

térieure de cette membrane, & ſe prolonge juſqu'à ſa circonférence ; que de-là elle ſe porte enfin, ſous la forme d'une membrane diaphane, & très-élaſtique, juſqu'à la concavité de la cornée qu'elle tapiſſe : or ma membrane convrant, ſelon lui, les procès ciliaires, les faces de l'uvée, & la face interne de la cornée, au lieu d'un ſac capſulaire, qu'il demande, il ne lui reſteroit plus qu'un cul-de-ſac, c'eſt-à-dire la portion qui revêt la face antérieure de la capſule du cryſtallin ? Je me garderai bien de lui donner cette mortification : je lui en ai peut-être déja trop donné involontairement ; mais c'eſt lui qui m'a forcé à me défendre. Il eſt venu troubler une jouiſſance que je poſſédois depuis neuf ans : néanmoins je veux lui laiſſer quelque choſe pour toutes ſes peines. Je ne demande pas même à voir ſon ſac capſulaire. Il ne l'a pas vu lui-même ; & ce n'eſt pas ſa faute. Il a fait tout ce qu'il a pu pour y parvenir. Avec le tems, il pourra parvenir à l'enlever tout entier : ſes *tentatives* ne ſeront pas toujours *inutiles*. Alors il le fera voir à l'Académie ; car, juſqu'à préſent, il n'a rien montré à perſonne. Trente ans de travaux méritent bien d'être couronnés d'un pareil ſuccès.

Je ſuis perſuadé que le nom ſeul de ſa prétendue membrane, à en juger par les différentes épithètes qu'il lui donne dans la

© BIUM

même Lettre, a été fort difficile à trouver. La voyant, ſi toutefois il l'a vue, placée à la face interne de la cornée, il l'a nommée *lame interne de la cornée.* Ce nom lui a déplu : nous ne ſçavons pas pourquoi. C'eſt pourtant, ſelon lui, une lame de la cornée ; & elle eſt placée à la face interne de la cornée. Seroit-ce parce qu'une lame de la cornée, qui eſt plutôt contiguë qu'adhérente à la cornée, ſtrictement parlant, ne peut pas être regardée comme telle ? Nous en convenons avec M. Demours, comme nous lui avons déja fait obſerver dans notre premiere Lettre. Il l'a enſuite nommée *lame poſtérieure de la cornée :* ce nom n'étoit pas mal imaginé. Encore peu ſatisfait de ce nom, il lui a donné celui de *lame cartilagineuſe de la cornée.* Pour celui-ci, M. Demours me permettra de lui obſerver que je ne le crois pas tout-à-fait de ſon invention, & que j'y aurois quelque prétention ; car, dans ſon ſens, ma membrane de l'humeur aqueuſe eſt la membrane de Ruyſch elle-même. La membrane de l'humeur aqueuſe étant, d'après ma Thèſe, preſque cartilagineuſe, il me ſemble que j'en ai dit au moins la moitié. Enfin, pour la quatrieme fois, M. Demours a encore débaptiſé ſa prétendue membrane. Dans ſa Lettre du mois de Novembre 1769, il l'a nommée *ſac capſulaire de l'humeur aqueuſe.* On croiroit

© BIUM

peut-être qu'il s'y eſt tenu : point du tout ; probablement, parce qu'il s'eſt reſſouvenu de n'avoir point vu de ſac qui n'eût une ouverture ; & c'eſt pour cela, ſans doute, qu'il l'a enfin nommée *capſule de l'humeur aqueuſe*. Encore paſſe : auſſi en a-t-il donné la raiſon qui nous paroît bonne ; c'eſt parce qu'elle fournit une capſule particuliere à l'humeur aqueuſe. Pour celui-là, je le réclame. J'avois prédit à M. Demours, dans ma premiere Lettre, qu'à la fin, il en viendroit là. Il n'a pas oſé ſe ſervir du nom de *membrane de l'humeur aqueuſe*, que j'ai donné à ma membrane ; mais il a tant fait, tant tourné autour de ſon ſac capſulaire, qu'il l'a recouvert de ma membrane, & qu'il en a imaginé une capſule de l'humeur aqueuſe.

M. Demours n'a pas rencontré moins de difficulté à déterminer l'étendue de ſa membrane, & à en découvrir les propriétés. Dans ſa Lettre à M. Petit, il dit que ſon étendue réelle eſt *la face interne de la cornée, plus une ligne ſur la face antérieure de l'uvée :* il ne lui paroiſſoit que vraiſemblable qu'elle allât plus loin. Maintenant elle forme *un vrai ſac capſulaire de l'humeur aqueuſe.* En 1767, elle n'étoit que *tranſparente*, & *ne reſſembloit pas mal à un cartilage :* à préſent, c'eſt *une membrane cartilagineuſe, tranſparente & élaſtique.* La premiere *deſ-*

© BIUM

cription eſt ſi défectueuſe, que ce n'eſt qu'avec peine que je la cite ici; & je ne l'aurois pas fait, ſi cela n'eût été néceſſaire dans une pareille diſcuſſion. Sa membrane s'eſt ſi fort approchée des cartilages, qu'elle eſt devenue cartilagineuſe : bien plus, elle eſt devenue élaſtique; c'eſt-là ce qui s'appelle marcher d'un pas rapide dans la carriere des découvertes, & ce qui prouve que, ſans une imagination fertile, on ne ſçauroit aller bien loin. Mais avec elle, les apparences deviennent des réalités; les vraiſemblances, des vérités; les contre-ſens, des preuves; les ſophiſmes, des raiſons; les changemens de date, des titres & des ſuppoſitions, des propriétés. Cet article mériteroit bien d'être inſéré dans l'Hiſtoire de l'Anatomie.

» Puiſque, dit M. Demours, page 12 » de ſes *Nouvelles Réflexions*, je ne pré- » tends rien à la découverte du ſac capſu- » laire de l'humeur aqueuſe, du moins de- » puis la face antérieure de l'uvée juſqu'à » celle de la capſule du cryſtallin, il ne me » reſte donc que le foible avantage, qu'il » ne m'a pas conteſté, d'avoir entrevu une » petite portion de la membrane en queſ- » tion. » D'accord : me voilà donc remis en poſſeſſion de la membrane de l'humeur aqueuſe dans l'étendue de la concavité de la cornée. Ma membrane de l'humeur aqueuſe ne forme donc plus un globe ſemblable à

© BIUM

celui que la cornée fait avec la ſclérotique ; comme il l'a prétendu dans l'analyſe qu'il a faite de ma Thèſe ; ce qui eſt bien encore une preuve qu'il ne l'a pas entendue, ou qu'il a feint de ne pas l'entendre, pour avoir le plaiſir d'en donner une figure contraire à la deſcription, & conforme à ſes intentions. Je conſens au partage que M. Demours deſire, mais aux conditions qu'il fera voir ſa découverte à quelqu'anatomiſte accoutumé aux obſervations ; qu'il n'imprimera plus, comme il a fait dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie de M.* PORTAL, qu'il *me défie de donner une démonſtration plauſible de ma membrane*, car il ſeroit en contradiction avec lui-même ; qu'il ne dira plus que j'ai entrevu ſeulement cette membrane : autrement il indiſpoſeroit l'Académie contre lui ; car les commiſſaires n'auroient donc qu'entrevu ma membrane, & d'ailleurs il faudroit mettre un *Errata* à la Préface du cinquieme Volume des *Sçavans étrangers*, où il eſt dit qu'*il eſt ſingulier que, malgré toutes les recherches qui ont été faites ſur les yeux, une partie auſſi conſidérable que la membrane, dont nous venons de parler, ait pu échapper aux regards des anatomiſtes.* Qu'il me permette, à mon tour, d'exiger auſſi de lui une démonſtration plauſible de ſon ſac capſulaire de l'humeur aqueuſe.

© BIUM

Je croyois avoir fini avec M. Demours, & que nous étions d'accord; mais nouvelle difficulté, ou plutôt nouveau ſophiſme. Il prétend, dans ſes dernieres *Réflexions*, que *la lame cartilagineuſe de la cornée differe entiérement de ma membrane de l'humeur aqueuſe;* & même, ſelon lui, j'en conviens. Ainſi, au lieu d'une nouvelle membrane ſous la concavité de la cornée, il y en a deux maintenant; celle de M. Demours, & la mienne. Apparemment qu'il les a vues. Depuis peu, il m'a accordé d'avoir entrevu une petite portion du ſac capſulaire de l'humeur aqueuſe, celle qui revêt la concavité de la cornée. Ce que j'ai vu n'eſt pas ſans doute la lame cartilagineuſe de la cornée. Voici la preuve de M. Demours. J'ai dit que la lame cartilagineuſe de la cornée diffère entiérement de ma membrane de l'humeur aqueuſe; mais cette preuve n'eſt pas bonne. S'il n'avoit pas retranché de ma propoſition, *quant à ſon origine & à ſon étendue*, le ſens qu'il lui donne n'y ſeroit pas. Si j'étois capable de tronquer ainſi une partie de ſes propoſitions, je lui ferois dire bien plus de paralogiſmes qu'il n'en a énoncés. J'avoue que je ne me ſens aucune diſpoſition à ſuivre ſon exemple : je ſuis même fâché d'être obligé de dévoiler cette *inattention inexcuſable*, parce qu'elle reſſemble à une ſorte

© BIUM

d'infidélité. Quand j'ai dit que ma membrane de l'humeur aqueuſe diffère entiérement, quant à ſon origine & à ſon étendue, de ſa prétendue lame cartilagineuſe de la cornée, c'eſt parce qu'il ne ſçait pas même encore, comme je lui ai démontré dans ma Lettre du mois de Juillet 1770, ni d'où elle vient ni où elle va; qu'il convient de n'avoir vu ni l'un ni l'autre, & que j'ai fait voir ma membrane attachée à la partie antérieure du cercle de la choroïde. Etant enfin parvenu, à la vérité, après beaucoup de difficultés, à enlever la choroïde & ma membrane enſemble, & à former un globe ſemblable à celui que la ſclérotique fait avec la cornée, je ne conviens donc pas que la lame cartilagineuſe de la cornée diffère entiérement de ma membrane de l'humeur aqueuſe. Au reſte, il eſt évident que M. Demours en veut à cette membrane, puiſqu'il a annoncé, dans toutes ſes Lettres, & même dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie de M.* PORTAL, page 227, Tome V, qu'il a obſervé une membrane particuliere, qui revêt la concavité de la cornée, & qu'il convient, dans tous ſes ouvrages, n'avoir rien vu au-delà. Cependant, dans ſes dernieres *Réflexions*, il ne me conteſte pas le *foible avantage d'avoir entrevu une petite portion du ſac capſulaire*, c'eſt-à-dire celle qui revêt la

© BIUM

la face interne de la cornée. Mais, ſi cet *avantage*, tout *foible* qu'il le trouve, eſt le ſeul objet de la découverte, il s'enſuit que M. Demours ne l'a pas faite, & qu'il me diſpute & m'accorde la même choſe; car je ne crois pas, puiſqu'il a été près de trente ans à s'aſſurer de l'exiſtence de la premiere, qu'il en faſſe jamais voir une autre que la mienne, &, je dirois preſque, qu'il puiſſe ſe juſtifier du plagiat que je lui ai reproché, comme il ſe vante de l'avoir fait dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie de M.* PORTAL, page 228, Tome V.

Que reſte-t-il donc à M. Demours? Les ſçavans & les gens de lettres en décideront. M. Demours a donné une idée fauſſe de ma découverte, pour faire prendre le change; &, en ſuppoſant que ma deſcription étoit *erronée*, *& mal faite*, il voudroit faire croire que ſa lame cartilagineuſe de la cornée n'eſt pas ma membrane. C'eſt, par ſa jactance, imiter le bourdonnement des frêlons, que d'annoncer en problême la découverte d'une troiſieme chambre de l'humeur aqueuſe dans les yeux de certains animaux, & cela, pour prouver qu'il a pu faire celle que je réclame, & d'avoir la modeſtie de dire, dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie*, qu'il ſera obligé de réſoudre ce problême lui-même.

© BIUM

La maniere dont j'ai déja répondu au prétendu problême de M. Demours, doit lui faire comprendre le ſentiment que m'a fait naître un tel défi qui n'a aucun rapport avec le ſujet dont il eſt queſtion, & qui ne prouveroit pas plus qu'il a fait, la découverte de ma membrane, que tout ce qu'il a dit. Il prétend avoir démontré anatomiquement que la cornée n'eſt point une continuation de la ſclérotique, comme on l'avoit cru juſqu'alors. Il ne s'eſt pas apperçu qu'il a donné des preuves du contraire dans une de ſes Lettres. Il y a apparence qu'il ignore ce paſſage de Fallope qui dit (*a*) : *Se ſibi perſuadere non poſſe corneam eſſe tunicæ durioris partem ;* & celui de Briſſeau (*b*), que la cornée eſt une partie entiérement diſtincte & différente de la ſclérotique, & qu'elle n'eſt pas la continuation de la même ſubſtance, quoiqu'unie très-étroitement à la ſclérotique. Peut-être que les ouvrages de Fallope & de Briſſeau, *d'ailleurs fort eſtimables, ſont rarement auſſi répandus qu'ils mériteroient de l'être.* Après cela, me plaindrai-je du malheur qu'auroit pu avoir ma Thèſe de ne pas tomber entre les mains d'un oculiſte ? ou M. Demours *ſeroit-il perſuadé du peu de*

(a) *Obſerv. anat.* 265.
(b) Traité de la Cataracte, page 9.

© BIUM

ſenſation que peuvent faire les ouvrages de Fallope & de Briſſeau, *pour ne pas daigner les citer* dans ſon Mémoire ſur la Cornée. Quand je n'aurois pas l'autorité de Celſe, de Galien, de Winſlow, de Petit, de Senac, de Morgagni & de Zin, mes propres obſervations me ſuffiroient pour être d'un ſentiment contraire à celui de M. Demours. Au ſurplus, il eſt démontré, & j'aurai occaſion de le faire voir encore, qu'il me fournit des raiſons plus que ſuffiſantes pour révoquer en doute tout ce qu'il peut dire, par le peu d'exactitude qu'il met dans la diſpute, & dans les citations qu'il a faites. M. Demours eſt, ſans doute, bleſſé de ce que je n'ai pas rectifié mes idées, d'après ſon Mémoire ſur la Cornée; mais il s'en eſt amplement dédommagé dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie de M.* PORTAL (*a*). En nous apprenant qu'il eſt fait

(*a*) Nous avons dit que l'article de M. Demours, dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie de M.* PORTAL, a été fourni par M. Demours, 1° parce qu'il contient la Vie de M. Demours juſqu'à préſent, 2° parce que nous ne voulons pas croire que M. Portal, ayant conſulté les Regiſtres de l'Académie des Sciences, & connoiſſant notre Thèſe qu'il a cependant donnée ſous le nom du préſident (M. De Vallun,) eût commis une erreur telle que celle de nous défier de donner une démonſtration plauſible de la mem-

© BIUM

mention, dans le Siécle de Louis XIV, que M. ſon pere avoit adminiſtré avec ſuccès à ce grand Roi, dans ſa derniere maladie, des remedes chymiques, qui avoient fait à M. ſon pere une grande réputation dans la province; en ne laiſſant point ignorer qu'il a appris l'anglois, il a répété deux fois, pages 221 & 229, qu'il a traduit les *Eſſais & Obſervations de la Société d'Edimbourg.* Il eût pu dire qu'il les a fait traduire, en diſant qu'il ſçait le deſſin, & même graver, puiſqu'il a répété encore deux fois, qu'il a deſſiné & gravé la Figure jointe à l'Obſervation ſur la Mydriaſe, qui repréſente une coupe très-exacte du globe de l'œil. Si cette Figure eſt faite d'après nature, comme celle de ſon ſac capſulaire de l'humeur aqueuſe, & celle de ma membrane, on ne riſque rien de les regarder comme le fruit de ſon imagination. Mais un talent particulier à lui, c'eſt l'art qu'il a d'oppoſer, *ſans aucun déguiſement*, tous les faits propres à découvrir la vérité dans une diſpute littéraire.

M. Demours prétend auſſi que je n'ai

brane de l'humeur aqueuſe, ſur laquelle l'Académie a prononcé le jugement que nous avons fait imprimer, & qu'il eût commis une faute auſſi grande au ſujet d'une des dernieres découvertes anatomiques.

© BIUM

pas connu les uſages de la membrane de l'humeur aqueuſe.

Les uſages que nous faiſons des corps, & ceux que nous leur attribuons, ne ſont fondés que ſur leurs propriétés. Lorſque nous avons trouvé les dernieres par la voie de l'expérience, les uſages que nous devons en faire, ou ceux auxquels nous les croyons deſtinés, ſont des conſéquences des propriétés que nous avons reconnues. La queſtion eſt de ſçavoir ſi un phyſicien qui auroit découvert un corps, qui auroit reconnu ſes propriétés par l'expérience, en auroit pu trouver les uſages? M. Demours aſſure poſitivement que non, & cela, parce qu'*il y a quelquefois bien loin d'un principe à une conſéquence lumineuſe.*

Voilà mon principe. J'ai dit, dans mon Mémoire, page 189, qu'ayant fait macérer la membrane de l'humeur aqueuſe avec une portion de la cornée, la cornée devint fort épaiſſe, blanchit, & perdit ſa tranſparence; au lieu que la membrane de l'humeur aqueuſe ne ſouffrit aucune altération dans l'eau. J'ai prouvé par des expériences *triviales*, à ce que dit M. Demours, que la blancheur que la cornée acquiert par la macération, & que la couleur blanche de la cornée des enfans nouveaux-nés vient de ce qu'elles ſont ſurchargées d'humidité; &,

© BIUM

pour le démontrer, j'ai fait deſſécher, en même tems, des cornées d'enfans nouveaux-nés, & des cornées d'adultes, que j'avois rendu blanches par la macération. Lorſqu'elles eurent perdu toute leur humidité, elles devinrent auſſi tranſparentes qu'elles le ſont naturellement. C'eſt pourtant de ces expériences triviales, que M. Demours a tiré des conſéquences lumineuſes, d'après ſes recherches; c'eſt pourtant ce même M. Demours qui a aſſuré, pour prouver que je ne connois pas les uſages de la membrane de l'humeur aqueuſe, que je n'ai pas même employé le mot de *macération.* Malheureuſement il ſe trouve imprimé à la page 189 de mon Mémoire. Je demande maintenant ſi une conſéquence *triviale* eſt *quelquefois bien* difficile à tirer de principes lumineux? & ſi, ayant démontré que la membrane de l'humeur aqueuſe ne perd pas ſa tranſparence par la macération dans l'eau, ce que ne fait pas la cornée, il eſt bien difficile de conclure que l'eau renfermée dans les chambres de l'œil ne peut pas pénétrer la cornée, ni la blanchir, parce que la membrane de l'humeur aqueuſe l'en préſerve? D'ailleurs M. Demours n'auroit peut-être pas tiré cette conſéquence, ſi je ne l'avois dit publiquemen dans les Cours d'Anatomie, que j'ai fait

© BIUM

aux Ecoles de Médecine, dans mes Cours particuliers, & dans un Diſcours public. Néanmoins M. Demours ne craint point d'avancer que je n'ai point tiré cette conſéquence. Ce qui démontre encore qu'il ne connoiſſoit ni le principe ni la conſéquence, avant la lecture de mon Mémoire, c'eſt la queſtion qu'il fait dans ſon *Mémoire ſur la Cornée*, page 70, année 1741 : *D'ailleurs quelle ſeroit la cauſe méchanique, qui rendroit toujours auſſi tranſparente que le cryſtal, une portion réguliere & déterminée de la ſclérotique ?*

La raiſon pour laquelle je n'ai point imprimé cette conſéquence facile, eſt qu'elle ſert de baſe à un Mémoire ſur la Cornée, que j'ai annoncé, & que je me propoſe de donner à l'Académie. Il verra alors qu'il y a beaucoup d'autres conſéquences difficiles pour ceux qui n'ont pas ſçu trouver les principes.

Il en eſt de même des remarques de pratique. M. Demours dit « qu'il a remarqué » auſſi que la précaution que l'Auteur de la » nature avoit priſe de munir la face interne » de la cornée d'une lame impénétrable à » l'eau, nous donnoit l'explication d'un » phénomene dont il eſt très-important de » connoître la cauſe : c'eſt la foibleſſe de » vue qu'éprouvent les perſonnes qui pleu-

© BIUM

» rent beaucoup, & qui abuſent des lotions » des yeux dans les liqueurs chaudes & re- » lâchantes ; foibleſſe qu'on ne peut attri- » buer qu'à l'eſpece de macération que la » cornée éprouve dans ces cas, parce qu'elle » n'eſt revêtue, ſur ſa ſurface convexe, que » d'une membrane extrêmement mince, » qui n'eſt pas impénétrable à l'eau, & qui » ne ſçauroit, par conſéquent, en garantir » la cornée. » Quel eſt l'étudiant, je ne dis pas en médecine, mais en phyſique, à qui on auroit démontré par expérience, que la cornée blanchit dans l'eau, & qui voudroit appliquer de l'eau ſur ſes yeux ? Faut-il avoir exercé la profeſſion d'oculiſte pendant quarante ans, pour être en état de tirer une pareille conſéquence ? Que M. Demours *convienne au moins, qu'il ne faut pas être* grand ſorcier *pour faire de pareilles remarques de pratique*, & qu'il diſe pourquoi il a donné de ce phénomene une explication toute différente dans ſa Lettre anatomico-polémique, où il dit, page 19, « que la » membrane externe de la cornée devient » opaque, dès qu'elle s'épaiſſit ; ce qui lui » arrive, toutes les fois que le ſang, fran- » chiſſant les bornes que la nature ſemble » lui avoir preſcrites par le tiſſu fibreux & » ſerré, qui unit la cornée à la ſclérotique, » ſe gliſſe dans les vaiſſeaux lymphatiques,

© BIUM

» dont elle eſt parſemée. » La foibleſſe de vue, qu'éprouvoient, en 1767, ceux qui pleuroient beaucoup, & qui abuſoient des liqueurs chaudes & relâchantes dans les lotions des yeux, n'étoit donc pas produite par la macération d'une membrane qui n'eſt pas impénétrable à l'eau. Comment M. Demours, connoiſſant cette propriété depuis trente ans, en auroit-il fait une application auſſi contraire à ſon ſentiment ? & pourquoi, quelques pages plus bas, ſe ſert-il de mes expériences triviales, pour tirer des conſéquences lumineuſes ?

Je rapporterai, à ce ſujet, un fait qui s'eſt paſſé derniérement ſous mes yeux. Un petit enfant d'un an vouloit abſolument toucher à une lumiere. On lui refuſa d'abord, par une conſéquence que M. Demours devine ſans doute ; mais, comme il crioit, & témoignoit vouloir ſe ſatisfaire, on lui permit d'approcher le doigt de la lumiere. Il ne tarda pas à s'en repentir, & à ſçavoir, par ſon expérience, qu'il ne falloit pas toucher là. Néanmoins il montroit *quelquefois* la lumiere, & feignoit d'y porter le doigt, en regardant ſa nourrice, & en faiſant un ſigne de tête, & un petit cri. Je demande maintenant à M. Demours pourquoi l'enfant n'a plus touché à la lumiere ? Probablement, c'eſt qu'il n'y avoit pas bien loin,

© BIUM

dans ce cas, du principe à la conſéquence lumineuſe.

M. Demours, occupé à attribuer des torts à qui n'en a pas, me reproche d'avoir pris du Mémoire de M. Petit, que les yeux des enfans nouveaux-nés ſont blanchâtres. Seroit-il le ſeul qui ignorât la ſignification de *on ſçait?* & voudroit-il bien mapprendre pour qui il prend cet *on?*

Après avoir trouvé ſi habilement les uſages de ma membrane de l'humeur aqueuſe, & avoir fait des remarques de pratique ſi lumineuſes ſur des principes qu'il ignoroit, M. Demours m'accorde pourtant d'avoir reconnu, tant dans ma Thèſe que dans mon Mémoire, un ſeul uſage de ma membrane; c'eſt d'être le ſiége de la cataracte membraneuſe dans la chambre antérieure de l'œil. Voilà un uſage d'un genre tout nouveau. On ne peut donc plus dire emphatiquement, comme il l'a déduit dans le commencement de ſes dernieres Réflexions, *que la lame cartilagineuſe de la cornée*, ou la membrane de l'humeur aqueuſe, *nous donnoit une nouvelle preuve de la prévoyance infinie de l'Auteur de la nature*, puiſqu'il nous l'auroit donnée pour être le ſiége d'une maladie. D'après cet aveu, comment peut-il prétendre que Dudell, chirurgien-oculiſte Anglois, *m'a de-*

© BIUM

vancé, quant à cette idée, dans un Traité ſur les Maladies de la Cornée, *il y a quarante ans ?* Il ajoûte, dans ſes *Réflexions*, que *l'opinion de Dudell ſur les cataractes membraneuſes eſt qu'elles ſont formées par des pellicules qui ſe détachent de la tunique arachnoïde, ou de la cornée.* Sans offenſer M. Demours, je ſuis obligé de dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ſes citations : j'en vais faire voir l'erreur *inexcuſable*, & l'infidélité. M. Demours voudroit inſinuer que Dudell connoiſſoit la membrane de l'humeur aqueuſe. Liſez, page 17 du cinquieme Volume de l'*Hiſtoire de l'Anatomie*, &c. où il eſt dit que, *ſuivant la remarque de M. Demours, Dudell ſçavoit que la cornée eſt diviſée en deux lames d'une nature bien différente.* Mais, dans l'Extrait que De Haller a fait de Dudell, il dit, page 465 (*a*) : *Epidermidem Conjunctivæ demonſtrat.* M. Demours confond donc ici la face externe de la cornée avec l'interne ; & il aime mieux faire un contre-ſens, que de ſe rétracter ; & M. Portal, par une politeſſe que l'on ſe doit entre double-confrere, & qui ne ſçauroit être que louable à l'article de Dudell qu'il a traduit de Haller, ſe contente de citer l'autorité de M. De-

(a) *Method. ſtud. Medic.*

© BIUM

mours, au lieu de le contredire, lorſqu'il avance que Dudell ſçavoit que la cornée eſt diviſée en deux lames d'une nature bien différente; ce qui eſt une traduction plus que *libre* & *paraphraſée* d'*Epidermidem Conjunctivæ demonſtrat.*

Quant au ſentiment de Dudell ſur la cataracte, je vais rapporter les propres paroles de M. Portal. *Dudell ſçavoit que la cataracte dépend de l'opacité du cryſtallin, ou de la membrane qui le revêt, ou de l'une & de l'autre.* Il ne ſçavoit donc pas qu'elle peut dépendre d'une membrane naturelle, qui revêt la concavité de la cornée, à moins que l'épiderme de la conjonctive ne puiſſe produire, par une révolution que M. Demours connoît peut-être, une cataracte membraneuſe dans la chambre antérieure. Il démontre que Dudell penſoit le contraire de ce qu'il lui fait dire, en citant, comme de ce dernier, la queſtion ſuivante : *Seroit-il poſſible que cette pellicule, qui tapiſſe la face interne de la cornée, s'en détachât pour former une cataracte ?* Je ne puis m'empêcher de faire remarquer l'adreſſe avec laquelle M. Demours a fait paſſer ſous la cornée l'épiderme de la conjonctive : cela eſt digne d'un maître de l'art. Si la queſtion eſt de M. Demours, il a donc déja oublié ce qu'il a dit, d'après mon

© BIUM

Mémoire, que la membrane de l'humeur aqueuſe eſt plutôt contiguë qu'adhérente à la cornée. S'il me permettoit d'ajoûter ici quelques-unes de mes autres obſervations; c'eſt qu'il réſulte, d'après les recherches que j'ai faites ſur les yeux d'un grand nombre d'animaux, que ma membrane eſt d'autant moins adhérente à la cornée, que les animaux ſont plus âgés. La premiere fois que j'apperçus la membrane de l'humeur aqueuſe, ce fut dans l'œil d'un cheval, en diſſéquant la cornée. Alors elle en étoit entiérement détachée, & faiſoit ſur la partie antérieure du cercle de la choroïde le même effet qu'un verre de montre ſur ſon chaſſis. Cette membrane peut donc ſe détacher pour former une cataracte; mais Dudell ne s'en eſt jamais douté, ni même Woolhouſe, ſon maître, qui croyoit pourtant aux cataractes membraneuſes dans la chambre antérieure. Il penſoit qu'elle étoit formée, de même que celle de la chambre poſtérieure, par une humeur hétérogene, qui s'épaiſſit juſqu'à devenir comme une pellicule; & cette derniere opinion étoit celle de Celſe & de Galien ſur la cataracte membraneuſe.

Pourquoi M. Demours, qui annonce des obſervations *ſur des parties de l'œil, que nous avons le plus examinées*, n'a-t-il

© BIUM

pas plutôt préféré de les donner pour ajoûter ces nouvelles découvertes à ſon éloge, ſur lequel il s'eſt étendu avec tant de complaiſance ? & pourquoi n'a-t-il pas voulu donner, dans l'ouvrage de M. Portal, un exemple de modeſtie & de bonne foi, comme l'illuſtre Winſlow pour lequel *il a une ſorte de reſpect*, l'a fait devant l'Académie ? Ne ſçait-il pas que ce grand homme, s'étant apperçu (*a*) que les muſcles inter-oſſeux, qu'il avoit donnés comme nouveaux dans un Mémoire, étoient décrits dans un Livre intitulé *Semaine anatomique*, donné par Nicolas Habicot (*b*), il en fit hautement l'aveu dans le premier Mémoire qu'il lut à l'Académie ? Ses découvertes ſont une preuve de ſon génie ; mais cette généreuſe franchiſe en étoit une, ſans replique, de ſa candeur & de ſon exacte probité.

(*a*) Eloge de M. Winſlow.
(*b*) M. Portal les a rendus à Riolan qui en eſt l'inventeur.

© BIUM

SUITE DES RÉFLEXIONS

De M. LEVRET, accoucheur de Madame la Dauphine, ſur la Lettre de M. BUTTET, *inſérée dans le Journal de Médecine de Janvier* 1771.

Paſſons aux deux *Poſt-Scriptum* dont votre Lettre eſt ſuivie; mais, avant que d'entrer en matiere ſur le ſujet qui les concerne, il eſt utile d'expoſer ici, en peu de mots, à nos lecteurs ce qui vous a donné occaſion de faire le premier.

On trouve, dans le Journal de Médecine d'Octobre 1770, page 363 & ſuivantes, le projet d'un inſtrument que M. Laugier, D. M. dont nous avons ci-devant parlé, a communiqué à l'*inſtar* du mien, dont voici les propres termes. « Cet » inſtrument, à-peu-près dans le goût du » nouveau de M. Levret, n'en différeroit » que parce que les tuyaux ne ſeroient pas » courbes, & qu'on pourroit les joindre & » les disjoindre, leur aſſemblage n'étant » fixé qu'au moyen d'une vis qu'on met- » troit & qu'on ôteroit à volonté. »

J'ai eu l'honneur de répondre à M. Laugier, par la même voie qu'il avoit priſe; » qu'avant d'avoir fixé mon inſtrument au » point où il eſt aujourd'hui, j'avois formé

© BIUM

» des projets à-peu-près ſemblables aux » ſiens, mais dont l'exécution, ne répon- » dant point aſſez bien à mes vues, m'avoit » engagé à faire de nouvelles tentatives qui » m'avoient conduit peu-à-peu à ce que j'ai » donné au Public, non comme projet, » mais comme ayant déja fait pluſieurs fois » ſes preuves. »

Venons préſentement à votre *Poſt-Scriptum*. Vous débutez, Monſieur, par avouer que vous avez reconnu avec ſurpriſe, que l'*inſtrument*, projetté par M. Laugier, pour porter des ligatures dans le vagin, *étoit le même, à pluſieurs égards, que celui dont vous avez formé & dreſſé le plan; & vous me proteſtez, Monſieur, que vous n'en avez point pris l'idée dans l'article de M. Laugier.*

C'eſt à M. Laugier à ſe plaindre, Monſieur, s'il le ſouhaite, de la reſſemblance de vos deux projets, quelle qu'en ſoit la cauſe : cet article ne me regarde ici en rien. Mais, ſi vous euſſiez imaginé ſeulement, pour toute *correction*, de ſuppléer au ſous-entendu de la deſcription du coup de main dont je vous ai fait part, en répondant à votre Lettre précédente, vous auriez évité de vous rencontrer avec M. Laugier, parce qu'alors, n'ayant plus rien à corriger, vous n'auriez pas hazardé un projet qui vraiſemblablement n'aura jamais d'exécution.

Quoi qu'il en ſoit, je ne m'en crois pas moins

© BIUM

moins obligé de répondre à toutes les difficultés que vous jugerez à propos de me faire, afin que *le bien général* n'en ſouffre point; &, dans ce deſſein, je vais copier mot-à-mot vos Réflexions, quoiqu'elles ne contiennent que des eſpeces de reproches auxquels je répondrai néanmoins ſans humeur.

» Vous n'avez publié nulle part, (me dites-» vous, Monſieur,) que vous euſſiez d'autre » deſſein, en corrigeant votre méthode de » lier les polypes utérins, que de vaincre » les difficultés qu'il y avoit à porter l'anſe » de la ligature ſur le pédicule de la tumeur; » à faire périr cette tumeur avec le ſecours » d'une ſeule ligature; à ôter cette ligature, » ſi quelques circonſtances l'exigeoient: en » un mot, votre but étoit de trouver un » moyen de remplir ces conditions, qui fût » plus ſimple, plus facile & plus sûr, en même » tems, que ceux que vous aviez eſſayés » juſqu'alors, » (depuis 1749 juſqu'en 1757.) « D'un autre côté, quand vous » vous êtes ſervi de vos doubles tuyaux, » vous ne vous êtes pas plaint que leur recti-» tude fût un obſtacle ni un défaut: du » moins vous n'en avez rien dit dans le troi-» ſieme Volume des *Mémoires de l'Aca-» démie Royale de Chirurgie:* » (cela eſt vrai; je ne m'en étois pas encore ap-

© BIUM

perçu alors,) « ni dans votre *Eſſai ſur* » *l'Abus*, &c. »

Permettez-moi de vous dire, Monſieur, qu'ici, votre remarque porte à faux, puiſqu'il s'agit, dans cet endroit de mon Eſſai, de la difficulté que j'avois rencontrée quelquefois de lier des petits polypes utérins, & non d'*un volume énorme;* que, dans ceux-là, la rectitude des tuyaux ne peut nuire comme dans ceux-ci. Mais aujourd'hui toutes ces difficultés ſont levées au moyen de la derniere modification de mes tuyaux : d'ailleurs ce n'eſt que depuis l'impreſſion de mon Eſſai, que l'obſtacle de la rectitude de mes premiers tuyaux s'eſt préſenté à mes yeux, de façon à m'y faire réfléchir ſérieuſement, ſur-tout dans un cas des plus épineux à bien des égards, & dont voici l'hiſtoire en raccourci; car il faut tâcher de vous convaincre.

Je vous dirai donc, Monſieur, qu'au mois d'Août 1769, M. David, digne gendre & ſucceſſeur du célèbre Le Cat, (dont le nom eſt au-deſſus de tout éloge,) m'adreſſa de Rouen une dame qu'il avoit vue à Forges, & qui vint demeurer à Paris, très-près de chez moi, dans le deſſein de ſe mettre entre mes mains, ayant l'eſpoir que je la délivrerois d'un polype utérin, qu'elle portoit depuis pluſieurs années. Dès le len-

© BIUM

demain de ſon arrivée, cette dame me fit appeller : elle étoit alors extrêmement mal, ayant eſſuyé ſucceſſivement quantité de pertes de ſang, &c.

Par mon examen, je reconnus que ce polype, qui avoit la ſolidité d'un ſarcome preſque ſquirrheux, étoit de la premiere eſpece, & qu'il rempliſſoit exactement *tout le vagin, & même le petit baſſin*, & que, par conſéquent, il pouvoit être mis au nombre des poypes d'*un volume énorme, & d'une ſolidité conſidérable.*

D'après cet examen, craignant de trouver de grandes difficultés à vaincre, ſi mes tuyaux reſtoient droits (*a*); &, d'un autre côté, étant très-sûr que, ſi je les courbois, je ne pourrois plus les tourner entre la tumeur & le vagin, pour tordre le fil d'argent, &c. Pour ſurcroît de difficulté, la malade étoit ſi mal, que je n'avois pas le tems de faire exécuter des projets d'inſtrument, que la circonſtance me ſuggéroit. Forcé donc de prendre mon parti ſans délai, l'état extrême, où étoit la malade, y obligeant de toute néceſſité ; dans cette perplexité d'eſprit, dis-je, je m'aviſai de faire prendre à mes deux tuyaux droits une douce courbure, & cela, en les y forçant peu-

(*a*) Nous voici arrivés à ce *quelque choſe* dont nous avons dit, en commençant, *que nous parlerions plus bas.*

© BIUM

à-peu, & de proche en proche, depuis leur partie ſupérieure juſques vers leur moyenne; à quoi je réuſſis paſſablement bien. Mais cette courbure me privoit, comme nous venons de le dire, de pouvoir me ſervir du fil d'argent, non pas pour le porter ſur le pédicule du polype, mais pour l'y tordre, lorſqu'il l'auroit embraſſé. Je lui ſubſtituai une ficelle de médiocre groſſeur; ce qui m'obligea de me ſervir d'un conducteur de baleine pour l'anſe; conducteur que j'avois jadis été obligé de faire moi-même, peu de tems après l'impreſſion de mon Mémoire inſéré au nombre de ceux de l'Académie. Ce conducteur eſt courbe; &, étant flexible, il ſe moule, pour ainſi dire, au lieu dans lequel on l'introduit (*a*).

Etant donc bientôt muni de tout ce dont

(*a*) Il me ſemble vous entendre dire, Monſieur, que je n'ai fait imprimer nulle part ce conducteur de l'anſe; & cela eſt vrai: je le fais aujourd'hui par occaſion, & parce que cette occaſion m'en a rappellé la mémoire. Si vous doutiez de cette vérité, pluſieurs centaines de mes écoliers pourroient vous aſſurer avoir vu & manié cet inſtrument, comme bien d'autres qui n'ont pas encore été rendus publics par la voie de l'impreſſion, & dont vous pouvez avoir pris connoiſſance par vous-même, chez moi, lors de votre ſéjour à Paris, où vous vîntes exprès pour apprendre à vous ſervir de mon *forceps* courbe.

© BIUM

j'avois projetté de me ſervir, & que je viens de ſpécifier, j'entrepris de faire la ligature de ce polype, le 27 Août 1769. J'y réuſſis, non ſans quelque ſorte de peine pour faire monter la ligature tout en haut, parce que la tumeur étoit comme baroque; tant elle étoit couverte de tubéroſités. Mais enfin j'en vins à bout, & ſi bien, que le polype tomba, le 6 Septembre, douze jours après avoir fait la ligature, & l'avoir reſſerrée deux fois par jour.

Quant au ſuccès, la malade, qui eſt de Breſt, partit de Paris, quelques mois après, en très-bonne ſanté; état dont cette dame jouit depuis ce tems, & même avec une amélioration qui n'a pas encore diſcontinué.

Je ne dois point omettre de dire, avant de terminer cette obſervation, qu'au lieu de tordre pour étrangler le pédicule du polype, je nouai la ficelle à l'extrémité inférieure de mes tuyaux.

Voilà l'époque de la courbure de ces tuyaux, de ce qui m'a fait préférer alors la ficelle au fil d'argent, &, au lieu de torſion, de nouer les chefs de la ligature au bas de l'inſtrument, &c. Mais il eſt néceſſaire que je faſſe encore remarquer ici, que, quoique ce fût dans cette occaſion que je fis la premiere tentative de courber mes tuyaux, je ne ſuis point parvenu tout de

© BIUM

ſuite à les fixer comme ils ſont gravés ; mais ce fut alors que, deſirant de parvenir à me paſſer de conducteur de l'anſe, comme piéce auxiliaire, j'eſſayai différens moyens de disjoindre & de rejoindre mes tuyaux, tantôt droits, tantôt courbes, & même que je les aſſociai de différentes manieres, un droit & un courbe, &c. J'eſſayai tous ces inſtrumens dégroſſis, la plûpart de mes propres mains, ſur le grand phantôme que vous me connoiſſez, dont la baſe eſt un ſquelette, & qui me ſert, comme vous ſçavez, pour démontrer le manuel des accouchemens laborieux. Ce fut dans le baſſin de cette machine que j'arrangeai des polypes factices, au moyen deſquels je me repréſentois les plus grandes difficultés à vaincre ; & c'eſt d'après toutes ces tentatives, que j'ai fixé la nouvelle modification de mes tuyaux ; tuyaux avec leſquels, quoique je me ſerve de ficelle au lieu de fil d'argent, je n'ai plus beſoin de conducteur de l'anſe ſéparément, comme jadis, le même inſtrument rempliſſant éminemment les propriétés de porter & de conduire le milieu de la ligature autour du pédicule du polype utérin, &, au moyen du manuel que j'ai décrit, d'étrangler peu-à-peu, mais toujours complettement, ce pédicule, comme l'expérience réitérée l'a confirmé.

Je ne ſçais, Monſieur, ſi vous ſerez ſa-

© BIUM

tisfait de tous ces éclairciſſemens : en tous cas, je vais continuer à vous répondre comme j'ai commencé, mon intention n'étant point d'éluder aucune difficulté, mais de les lever, ou de les réſoudre.

Nous en ſommes reſtés au reproche que vous me faites, en prenant volontairement la défenſe de M. Laugier, de ne m'être plaint nulle part de la rectitude de mes tuyaux, pas même dans le Journal de Médecine du mois de Juin de l'année derniere. » Vous n'avez même fondé, dans ce der-» nier ouvrage, la prééminence de votre » nouvelle correction, (me dites-vous, » Monſieur,) que ſur la préciſion avec la-» quelle on place la ligature autour du pédi-» cule du polype. » Hé bien ! que conclure de tout cela ? ſi ce n'eſt que je n'ai point écrit, n'importe, ou que la figure de mon nouvel inſtrument a plus d'analogie que mon précédent, avec les courbures convexes ou les concaves, tant de la tumeur que du lieu dans lequel elle eſt logée, lorſqu'on veut l'attaquer par la ligature. Ne ſuffit-il pas d'avoir des yeux pour voir clair comme le jour, « que, pour embraſſer un » corps ſphérique, ſuſpendu par une attache » de petit volume, dans une cavité orbicu-» laire, qui en eſt quelquefois entiérement » remplie, des corps, quoique grêles, s'ils » ſont en ligne droite, s'y ajuſteroient ſou-

© BIUM

» vent trop mal pour préférer, dans ce cas, » des tuyaux droits à des courbes, ſur-tout » quand le polype a beaucoup de ſoli- » dité, &c. Vous aviez ce paſſage ſous vos » yeux, Monſieur, lorſque vous avez fait » vos réflexions ſur les miennes, en ré- » ponſe à M. Laugier. Il eſt bien ſingulier » que ceci ne vous ait point frapé : je me » flate qu'il n'en ſera pas de même de tous » nos lecteurs. » M'oppoſeriez-vous, par hazard, Monſieur, que ce paſſage eſt dans le mois d'Octobre, & non dans le mois de Juin, & que c'eſt de ce que je n'ai point dit dans celui-ci dont il eſt queſtion ? J'ai de la peine à croire que vous vouliez faire uſage de cette remarque ; mais, en tout cas, pourriez-vous nier d'avoir vu le deſſein de mon dernier inſtrument dans mon Mémoire du mois de Juin ? Non ſans doute. Hé bien ! cette gravure n'expoſe-t-elle pas aux yeux ce que le paſſage que nous venons de retracer, démontre à l'eſprit ? & l'une & l'autre laiſſent-ils quelque choſe à deſirer ? J'en appelle à votre bonne judiciere ordinaire, qui, à la vérité, dans ce cas, ne vous a pas aſſez bien ſervi, puiſqu'elle ne vous empêche point de m'oppoſer ſans reſtriction, que *cet avantage* (de la courbe de l'inſtrument) *ne peut avoir lieu, comme je l'ai vérifié depuis, ſans un tour de main*, tandis que je n'en avois point eu beſoin dans

© BIUM

d'autres occaſions que celle qui m'a engagé à faire ce coup de main, lequel, à la vérité, a perfectionné ma méthode pour tous les cas, & rendu nuls vos projets, quoique vous prétendiez *que la forme de l'inſtrument, c'eſt-à-dire ſa courbure, peut rendre quelquefois impoſſible* ce même coup de main.

Je vous ai prouvé démonſtrativement le contraire, « *ſur-tout dans les cas où il eſt » néceſſaire que le bracelet de la ligature ſoit » plus complet, & ſon action plus forte ;* » & c'eſt poſitivement dans ce cas que tous autres inſtrumens que mon dernier auront le plus de peine à réuſſir, malgré que cela ſoit très-éloigné de votre ſentiment, puiſque vous ne balancez point d'avancer « qu'au » contraire, quoique l'on conſerve aux » tuyaux leur rectitude, ſi on les ſépare, » on peut, dans tous les cas, placer très-» avantageuſement la ligature ſur le pédicule » de la tumeur, & croiſer avec la plus grande » facilité les bras de l'anſe de cette ligature : » on peut, en outre, (ajoûtez-vous, Mon-» ſieur,) la ſerrer avec toute la force né-» ceſſaire, pourvu que l'on procure aux » tuyaux une jonction ſolide. »

Ne croiroit-on pas, Monſieur, d'après cela, que la pratique a mis le ſceau à votre projet, tandis que, d'après le fait & la deſcription du coup de main, qui en eſt émané,

© BIUM

tout votre édifice s'écroule, malgré *les réflexions dont vous voulez me faire part, & qui ne vous paroiſſent rien moins que détruites par celles que j'avois faites ſur le projet de M. Laugier ?* Peut-être changerez-vous d'avis à préſent : en tout cas, ſi vous ne vous rendez pas à ces raiſons, nous vous en donnerons d'autres ; mais j'eſpere que vous m'éviterez cette peine, puiſque vous articulez *que vous ſoumettez ſans réſerve & ſans reſtriction vos réflexions à ma cenſure*, ajoûtant *que vous vous ferez toujours un devoir d'y déférer ;* à quoi j'ai l'honneur de vous répondre que vous devez voir par ma façon de me conduire envers vous, que *l'utilité publique* me fait paſſer ſur toute autre conſidération. On verra, par la ſuite, ſi votre réſignation eſt ſincere ; car vous ajoûtez aux réflexions dont vous venez de faire part, que « néanmoins, d'après elles, » vous ne croyez pas que je puiſſe laiſſer » ſubſiſter mon inſtrument tel qu'il eſt, & » qu'au contraire, vous penſez que je ſerai » obligé d'adopter, à plus ou moins d'é- » gards, les idées de M. Laugier & les » vôtres, ou de rendre mobile la jonction » de mes tuyaux courbes, afin d'avoir la » facilité, en les ſéparant, de les faire paſſer » l'un ſur l'autre, & de croiſer, par ce » moyen, les bras de l'anſe de la liga- » ture. »

© BIUM

Et moi, je crois fermement que je peux, ſans aucun inconvénient, laiſſer ſubſiſter mon inſtrument tel qu'il eſt, & que je ne ſerai point obligé d'*adopter*, à aucuns égards, vos idées ni celles de M. Laugier, ſur-tout de disjoindre mes deux tuyaux courbes. D'ailleurs, ſi, par cas fortuit, l'expérience me dictoit, par la ſuite, de faire quelque choſe de mieux que ce que j'ai fait juſqu'à préſent, ſur-tout en dernier lieu, ce ne ſeroit certainement pas de redreſſer mes deux tuyaux. L'expérience dans le manuel de l'opération, qui a fixé leur derniere modification, eſt un guide trop fidèle, pour l'abandonner. Avec lui, j'ai bien moins à craindre de m'égarer, qu'avec tout autre : donc je ne dois point quitter ce guide, pour *adopter des projets* qu'il n'a pas avoués.

Je paſſe à votre ſecond *Poſt-Scriptum* qui contient « deux remarques que vous » avez faites ſur deux endroits de la deſ» cription de mon nouvel inſtrument pour » porter des ligatures, &c. » Mais, avant d'examiner ce que contiennent ces deux remarques, je penſe qu'il eſt néceſſaire de remonter à la ſource où vous les avez puiſées, afin que nos lecteurs ſoient plus au fait de la queſtion.

On voit, dans l'Extrait d'une Lettre de M. Keck, (dont nous avons parlé dans

© BIUM

notre Avant-Propos,) qu'il eſt dit, à l'occaſion de la ligature faite avec le fil d'argent, que cette ligature « n'eſt pas ſans in-» convénient. En effet les fils, après les » premieres torſions, peuvent ſe caſſer, & » cela près, de l'inſtrument, comme il m'eſt » arrivé, (dit M. Keck :) alors, (pour-» ſuit-il,) on ſeroit obligé d'abandonner la » ligature qui ſe trouve hors de la portée » des doigts. Si, en ce cas, le pédicule du » polype eſt gros, & peu ſerré, on n'a » d'autres reſſources que d'en faire une ſe-» conde qu'on tâche, s'il eſt poſſible, de » placer au-deſſus de la premiere ; ſans » quoi, (ajoûte-t-il,) la ſéparation faite » la premiere ſeroit attirée dans la matrice » *où la préſence d'un corps auſſi étranger* » *cauſeroit, par ſon irritation, les acci-*» *dens les plus graves.* » J'ai copié ce paſſage dans mon Mémoire du mois de Juin 1770, où, après avoir accordé que la rupture du fil d'argent eſt un inconvénient que j'ai évité dans ma derniere méthode, j'ai démontré à M. Keck, *qu'il s'étoit fait un phantôme qui ne pourroit effrayer que ceux qui ne ſeroient pas en état d'en connoître l'illuſion.*

Mais je prie nos lecteurs de remarquer que ma démonſtration précede ma concluſion, comme cela devoit être, & après leſquelles je me ſers de deux comparaiſons

© BIUM

pour appuyer l'une & l'autre. Il vous a plu, Monſieur, de renverſer cet ordre, en mettant le dernier ce que j'ai fait marcher le premier. Comme j'ai promis, en commençant, de ſuivre l'ordre de vos idées, je vais d'abord répondre à votre premiere remarque. « Elle roule ſur la com-» paraiſon que je fais de la chute du cordon » ombilical avec celle d'un polype; (re-» marque que vous avez préſentée ſous la » forme du ſillogiſme ſuivant.) La ſépa-» ration du cordon ombilical eſt l'ouvrage » de la nature; & la ligature n'y a aucune » part : au contraire, le polype ne ſe dé-» tache que par le ſecours de l'art, & par » le ſeul effet de la ligature. Ainſi, de ce » que le cordon ombilical ne tombe pas au » lieu où on a poſé la ligature, mais au cer-» cle de la peau du ventre, on ne peut » inférer directement, ni par comparaiſon, » que le pédicule d'un polype lié ne ſe ſé-» pare pas à l'endroit de la ligature, mais » au-deſſus. »

Voilà, Monſieur, comme il vous plaît d'arranger ce que j'ai dit; mais voici comme je me ſuis exprimé, page 536 de ce Journal, dans le Cahier de Juin de l'année derniere : » Le pédicule du polype, qui périt en » place, au moyen d'une ligature quel-» conque, ne tombe pas plus au lieu où on » l'a poſée, que la portion du cordon om-

© BIUM

» bilical, qui reſte attachée au ventre de » l'enfant, celle-ci ſe ſéparant toujours, » dans l'ordre naturel, au cercle de la peau » du ventre, & le pédicule du polype, au » lieu ſain de l'endroit qui lui a donné naiſ- » ſance, &, par conſéquent, au-deſſus de » toute ligature. »

Pourquoi, Monſieur, dénaturez-vous ce paſſage ? & l'iſolez-vous de ce qui y a donné lieu, de même que de ce qui le ſuit, ſi ce n'eſt pour faire valoir contre moi votre argument; argument qui, à la vérité, eſt fait en bonne forme, mais dont nos lecteurs ſçauront bien débrouiller le captieux, ſur-tout lorſqu'ils verront que non-ſeulement vous taiſez là le motif de cet argument, pour le tranſporter après votre ſeconde remarque, comme pour dépayſer vos lecteurs, & que vous gardez le ſilence ſur la comparaiſon qui ſuit immédiatement cette premiere remarque, dans le lieu que nous venons de citer; comparaiſon à laquelle vous n'avez pu trouver aucune priſe, & à laquelle j'aurois pu ajoûter que tous les polypes ſarcomateux, ſoit de la matrice, ou d'autres lieux, qui ont été opérés par le moyen de la ligature, emportent toujours avec eux une portion du pédicule de la tumeur, appartenant à celle qui étoit au-deſſus du bracelet de la ligature ? Voilà ce que j'ai toujours vu, & que j'oſe dire avoir

© BIUM

bien vu, en quoi il y a de la ſimilitude entre la chute du reſtant du cordon ombilical, & celle du pédicule du polype, comme après les amputations des membres; & c'eſt la ſeconde comparaiſon que j'ai faite, *loco citato*, & que vous avez eu ſoin de taire, parce qu'elle détruiſoit tout votre argument, quant au point de vue ſous lequel vous le préſentez; comparaiſon à laquelle j'aurois pu ajoûter celles de ce qui ſe paſſe, lors de la chute de la portion d'artere liée, après l'opération de l'anévriſme faux, de la ligature de l'épiploon, de celle du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, après la caſtration, &c.

Si donc, Monſieur, vous euſſiez ſuffiſamment réfléchi ſur ce point, vous vous ſeriez diſpenſé de me communiquer vos deux remarques; mais, puiſque vous me les avez propoſées comme vos projets d'inſtrument, après avoir détruit la premiere comme votre premier projet, je vais en faire autant pour la ſeconde; &, pour y parvenir ſans aucune ambiguité, je vais retracer le paſſage que vous avez copié, d'après moi, dans le lieu ci-devant cité, paſſage que vous avez eu ſoin de ſous-ligner, dans votre Lettre, pour être mis, ſans doute, en caracteres italiques, lors de l'impreſſion, afin de mieux appuyer votre premiere re-

© BIUM

marque, puiſque celle-ci va conclure de ce que vous avez poſé dans l'autre.

» Vous avez obſervé, (me dites-vous, » Monſieur,) qu'auſſi-tôt qu'on a commencé » la torſion, la tumeur polypeuſe augmente » de volume, tant au-deſſous qu'au-deſſus » de la ligature..... d'où naît un enfon- » cement circulaire, qui imite aſſez bien la » gorge d'une poulie, dans laquelle le bra- » celet de la ligature ſe trouve logé plus ou » moins profondément, ſans déborder le » niveau des parois qui le fixent. (Vous » ajoûtez,) me dites-vous auſſi, que, par » les raiſons, (dans le cas où on eſt obligé » de porter une ſeconde ligature,) on eſt » forcé de la laiſſer loger ſur la premiere : » d'où il réſulte, (dites-vous encore, en » me parlant toujours,) qu'on ne peut la » poſer, (cette ſeconde ligature,) ni plus » haut ni plus bas, & que les deux ligatures » tomberont, de toute néceſſité, enſem- » ble, lorſque la maſſe du polype ſe ſépa- » rera de ſon attache. » *De tout cela, Monſieur, ne réſulte-t-il pas*, (pourſuivez-vous,) *que le polype quitte à l'endroit même de la ligature, puiſque c'eſt elle qui le fait tomber par une eſpece de ſection lente de ſon pédicule.*

Voilà comme vous l'avez conçu, Monſieur, lorſque vous avez écrit vos Réflexions; mais

© BIUM

mais faites attention aujourd'hui, que ce n'eſt point une *ſection* comme celle que feroit un inſtrument tranchant ; que cette ſéparation a plus de reſſemblance, eu égard au réſultat, à ce qui arrive ordinairement par le moyen de l'arrachement ; car, dans l'un & dans l'autre des objets comparés, la piéce ſéparée de ſon tout eſt comme frangée dans le lieu que vous exprimez par le mot de *ſection*. Il ſemble même que vous ayez preſſenti que la ſignification de votre expreſſion pourroit laiſſer ici du louche, puiſque vous y ajoûtez, en forme de reſtriction, « qu'il eſt vrai que l'effet de la com-» preſſion de la ligature s'étend au-deſſus du » lieu où elle appuie, & qu'elle y occa-» ſionne une eſpece d'eſcarre qui ſe détache » par la ſuppuration, plus ou moins de » tems après la chute de la tumeur : du » moins, voilà ce que vous avez obſervé, » (pourſuivez-vous,) à la ſuite des liga-» tures que vous avez eu occaſion de faire » à l'extérieur. »

C'eſt ici où la comparaiſon n'eſt point admiſſible, parce que, dans aucun des cas que j'ai ci-deſſus expoſés, y compris celui du cordon ombilical, il n'y a point de peau ſur la partie liée, & que, dans toutes *les ligatures que vous avez eu occaſion de faire*

© BIUM

à l'extérieur, il y avoit de la peau, laquelle a produit l'effet diſſemblable, que vous m'oppoſez dans votre argument; effet dont il paroît que vous ne connoiſſez pas la cauſe; & c'eſt ce que je vais vous prouver.

Lorſqu'il n'y a point de peau ſur la tumeur, ce qui en périt le premier, eſt toujours la ſuperficie du pédicule, ſoumiſe à la conſtriction de la ligature; au lieu que, quand la tumeur eſt recouverte de la peau, celle-ci eſt ſi coriace, que la ſubſtance, qui eſt deſſous le lieu étranglé, eſt très-ſouvent, pour ne pas dire toujours, mortifiée en totalité, lorſque le deſſus céde à la ligature; ce qui fait que, dans ces cas, on diroit volontiers que la tumeur a été ſéparée par *ſection*, laiſſant un ulcere plus ou moins plat, quelquefois creux, & comme ſcarotique; tandis que le polype eſt frangé coniquement dans le lieu de ſa ſéparation: *d'où on ne peut inférer directement, ni par comparaiſon, que le pédicule d'un polype lié ne ſe ſépare pas au-deſſus de l'endroit où a été poſée la ligature;* & c'étoit ce que je m'étois propoſé de vous prouver ſans replique, en vous rétorquant votre réſultat, au ſujet de vos deux dernieres remarques ſur celles que j'avois oppoſées à M. Keck. Convenez, Monſieur, que, ſi *ces réflexions*

© BIUM

ſont bien peu importantes, ſuivant vous, elles ſont *plus judicieuſes* que vous ne l'avez cru, puiſque je peux ajoûter ici avec vérité, que j'ai vu, comme vous, ce qui réſulte de l'effet de la ligature des tumeurs ſituées *à l'extérieur*, & que vous n'avez pas vu, comme moi, ce qui arrive toujours à celles *de l'intérieur*; enſorte que l'expérience m'a dévoilé complettement ce qu'elle vous a laiſſé ignorer en partie. Mais, plus je penſe à ce que contient votre Lettre & vos deux *Poſt-Scriptum*, plus je ſuis étonné, Monſieur, qu'au lieu de me demander amicalement des éclairciſſemens ſur ce que vous n'entendiez point, vous m'ayez continuellement oppoſé avec confiance des projets d'inſtrument, pour *corriger* des défauts qui n'exiſtoient pas; des projets de manuel d'opération, ſans avoir jamais opéré des polypes utérins; des réflexions dont la partie judicieuſe ſemble n'avoir été expoſée par vous, que pour faire valoir contre moi la défectueuſe qui la ſuit; des objections ſur le *modus faciendi* d'une opération dont vous ne connoiſſez qu'imparfaitement le manuel; des remarques fautives à bien des égards; & enfin, que vous ayez oppoſé toutes ces défectuoſités à des productions qui ont fait

© BIUM

avantageuſement leurs preuves, &, en un mot, à des faits de pratique, non-ſeulement inconteſtables, mais écrits aſſez clairement pour tout autre que pour vous, Monſieur : c'eſt ce que je ne puis concevoir.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1771.

Jours du mois.	Thermometre. A 7 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	8 3/4	10	6 1/2	28 1 1/4	28 2	28 3/4
2	6 1/2	8 1/4	8 1/2	28	28	27 11 3/4
3	7 1/4	6 1/2	5 1/2	27 9 1/4	27 9 1/4	27 9 1/2
4	3	6	1 1/4	27 9 1/4	27 9 1/2	27 9 1/2
5	1	4	2	27 9 1/2	27 10	27 10
6	1 1/2	3	0	27 11	27 11	28 1
7	01 1/4	2	3/4	28 1 1/2	28 1	28
8	0 3/4	1	01 1/2	27 11 3/4	27 11	27 10 1/2
9	01	1	0	27 10	27 10 1/2	27 11 1/4
10	02	2	02 1/2	27 11	27 10	27 10
11	04	0	02 3/4	27 10	27 9 1/4	27 8 1/2
12	02 1/4	01	03	27 8	27 8	27 9
13	04 1/2	04 3/4	06 1/4	27 9	27 9	27 8
14	05 1/2	03	04	27 8	27 8 1/2	27 9 1/4
15	06	03	05	27 10	27 10	27 9
16	04 1/4	01 1/2	04 3/4	27 8	27 7	27 7 3/4
17	04 3/4	03	06	27 8	27 8	27 8 1/4
18	06	0 3/4	0 1/2	27 8	27 7	27 6 1/2
19	0 1/2	2 1/4	1 1/2	27 5 1/2	27 5 3/4	27 5 1/2
20	1 1/4	3	0 1/2	27 5 1/2	27 5 3/4	27 6
21	01 3/4	0	0	27 8	27 9 1/4	27 11
22	0	1/2	0 1/2	28 1/2	28 1	28 2
23	0	2 1/2	2	28 1 3/4	28 2	28 2 1/2
24	1/4	4	3	28 3 1/2	28 3 1/4	28 1 1/2
25	4	6	3	28	28	28 1 1/4
26	2	5 3/4	5 1/4	28 1	28 1	27 8 1/2
27	3 1/2	5	2 1/2	27 7	27 9 1/2	28 3/4
28	1 1/2	6	6 1/4	27 10	27 8	27 7
29	3	3 1/4	2 1/2	27 10	28	28 1
30	3	7	8	28 3/4	28 3/4	28 1
31	8	10 1/4	8 3/4	28 1	28 2	28 1

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S O. nuages.	S-S-O. couv. nuages.	Couvert.
2	S-S-O. couv.	S S-O. c. pl.	Couv. vent.
3	O. v. gr. pl.	O. c. nuages.	Couvert.
4	O-S-O. n.	O-S-O. couv. grêle. pl.	Beau.
5	O. neige. b.	O. c. n. pl.	Nuages.
6	O. nuages.	O. c. neige.	Beau.
7	O. beau.	O S-O. beau. neige.	Neige.
8	N-O. couv. neige.	N-O. neige.	Beau.
9	O-N-O. n.	O-N-O. c. neige.	Couvert.
10	O. couvert.	O. c. nuages.	Beau.
11	S. couvert.	S-E. c. neige.	Neige.
12	E-N-E. couv. neige.	E-N-E. neige. couvert.	Couvert.
13	N. couvert.	N. neige. c.	Neige.
14	N-N-E. couv.	N-N-E. c.	Couvert.
15	N E. couv.	N-E. c. nuag.	Nuages.
16	N-E. couv.	N-E. nuag s.	Couvert.
17	N N-E. c.	N-N-E. n. b.	Beau.
18	N-N-E. couvert. n.	N-E. couv. nuages.	Couvert.
19	N-E. brouill.	N-E. couv.	Couvert.
20	E. brouillard.	E. nuages.	Beau.
21	N-N-E. br.	N-N-E. c. neige.	Couvert.
22	N-N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
23	N. brouill.	O. couvert.	Couvert.
24	O. nuages.	O. nuages.	Couvert.
25	O. pet. pl. c.	O. nuages. c.	Couvert.
26	S-O. br. c.	S-O. couv.	Vent. pluie.

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
27	O-S-O. v. n. pl. grêle.	O. vent. couvert.	Couvert.
28	S. couv. pl.	S. nuages. pl. vent.	Couvert.
29	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
30	S-E. couvert.	S-S-E. couv. pl. nuages.	Couvert.
31	S-O. couvert.	S-O. couv. vent.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 10 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur de 6 $\frac{1}{4}$ au-dessous du même terme. La différence entre ces deux points est de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abbaissement de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé
3 fois du N.
5 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
2 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
2 fois du S.
2 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.

© BIUM

Le vent a soufflé 9 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
Il a fait 8 jours beau.
5 jours du brouillard.
18 jours des nuages.
29 jours couvert.
9 jours de la pluie.
9 jours de la neige.
2 jours de la grêle.
6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Janvier 1771.

Les affections catarrhales & rhumatismales, qu'on observe depuis quelque tems, ont encore régné pendant tout ce mois-ci. On a vu, en outre, des pleuréſies & des péripneumonies qui participoient plus ou moins du caractere de ces premieres maladies : on en a obſervé auſſi, mais en petit nombre, qui avoient un caractere véritablement inflammatoire. Il y a eu enfin quelques fiévres ſynoques ſimples.

© BIUM

Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Décembre 1770; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Il ne s'eſt preſque point paſſé de jour ſans pluie, ſi l'on en excepte les cinq à ſix premiers jours du mois. Elle a été continuë, pluſieurs jours : auſſi le barometre a-t-il été obſervé plus ſouvent au-deſſous du terme de 28 pouces, qu'au-deſſus de ce terme. Il ne s'en eſt néanmoins guères éloigné, dans aucun tems.

La liqueur du thermometre n'a été obſervée que trois jours, au commencement du mois, au-deſſous du terme de la congelation; & elle n'eſt point deſcendue plus bas que celui de 1 ½ degré. Elle s'eſt élevée, quelques jours enſuivans, à 7 & 8 degrés au-deſſus dudit terme de la congelation.

Le 18, le barometre ſe trouvant, le ſoir, à 27 pouces 8 lignes, il y eut, la nuit ſuivante, une violente tempête.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 ½ degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 1 ½ degré au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 10 degrés.

© BIUM

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 10 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
2 fois du Sud-Eſt.
12 fois du Sud.
17 fois du Sud-Oueſt.
3 fois de l'Oueſt.
8 fois du Nord-Oueſt.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.
26 jours de pluie.
1 jour de grêle.
3 jours de tempête.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, dans le mois de Décembre 1770.

Nous avons eu, ce mois, à traiter, dans nos hôpitaux, des fiévres continuës, portant à la poitrine, dans leſquelles l'oppreſſion & la difficulté de reſpirer, quoique permanentes, augmentoient, à proportion de la violence des redoublemens de la fiévre. Le crachement de ſang a été de la partie dans quelques malades; de façon

© BIUM

que c'étoit une fiévre vraiment péripneumonique, qui ſe terminoit par expectoration purulente, lorſque la cure avoit été bien conduite. Dans quelques ſujets, en qui il ne s'eſt pas établi d'évacuation critique, il s'eſt enſuivi une bouffiſſure de tout le corps, & même l'anaſarque, que l'on a pu diſſiper avec les remèdes expectorans, joints aux diurétiques, amis de la poitrine. Vers la fin du mois, nombre de perſonnes ont été travaillées de peſanteur de tête, engourdiſſement, courbature, & fluxions rhumatiſmales dans la région lombaire. Nous avons vu même quelques atteintes de paralyſie ou d'hémiplégie.

Les perſonnes ſujets à l'aſthme en ont reſſenti des accès répétés, & plus ou moins violens. On a vu ſuccomber nombre de cachectiques, ſcorbutiques & poitrinaires.

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire portatif de Chirurgie, *ou* Tome III^e^ du Dictionnaire de Santé, contenant toutes les Connoiſſances, tant théoriques que pratiques de la Chirurgie, le Détail & les Uſages des meilleurs Inſtrumens, *avec la Figure des plus uſités*; le

© BIUM

Manuel des Opérations chirurgicales, à l'uſage non-ſeulement des étudians en chirurgie, mais même des perſonnes charitables de Province, qui voudront être utiles aux pauvres; le tout traité d'après les préceptes des plus grands maîtres, & les ouvrages modernes les plus eſtimés. Par M. *Sue* le jeune, avec cette épigraphe :

Non tamen ulla magis præſens fortuna laborum eſt,
Quàm ſi quis ferro potuit reſcindere ſummum
Ulceris os.....

VIRG. *Georg. Lib. III*, *v.* 452.

A Paris, chez *Vincent*, 1771, *in*-8°. Prix relié, 5 livres.

Artis medicæ Principes, Hippocrates, Aretæus, Aurelianus, Celſus, Rhazis *recenſuit*, *præfatus eſt* Albertus de Haller. C'eſt-à-dire : Les Œuvres des Princes de la Médecine, *Hippocrate*, *Arétée*, *Alexandre*, *Aurélianus*, *Celſe*, *Rhaſes* ; avec une Préface de M. *de Haller*, qui a revu le tout. A Lauſanne, chez *François Graſſet* & Compagnie, 1769, in-8°, 3 volumes.

On trouve des Exemplaires de cette collection intéreſſante à Paris, chez *Cavelier*. Prix, 9 livres 10 ſols, les trois volumes brochés : on en promet encore trois volumes pour le mois de Juillet prochain. Les trois premiers que nous avons ſous les yeux ne contiennent qu'Hippocrate.

© BIUM

Inſtitutions de Chirurgie, où l'on traite dans un ordre clair & nouveau de tout ce qui a rapport à cet Art : ouvrage de près de quarante ans, orné d'un grand nombre de Figures en taille-douce qui repréſentent les inſtrumens les plus approuvés & les plus utiles, le manuel des opérations, les appareils & les bandages ; traduites du latin de M. *Laurent Heiſter*, &c. avec un Tableau des principales Découvertes dont la Chirurgie s'eſt enrichie depuis la derniere édition de l'auteur, en 1750, juſqu'en 1770 inclusivement ; par M. *Paul*, docteur en médecine, &c. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1771, *in*-4°, deux volumes. Prix, reliés, 30 livres ; & *in*-8°, quatre volumes. Prix, reliés, 24 livres.

Le Tableau des Nouvelles Découvertes dont la Chirurgie s'eſt enrichie, annoncé dans le titre, ne paroît pas encore : on l'annonce pour le courant de l'année 1771.

Mémoire ſur la Cauſe de la Pulſation des Arteres, par M. *Jadelot*, profeſſeur de la faculté de médecine de Nancy, de l'Académie des ſciences & belles-lettres de la même ville, avec cette épigraphe :

Ne quidquam pro vero ideò recipiamus, quia receptum eſt ; ſed experimenta acquiramus quæ fidem noſtris opinionibus faciant.

HALLER, *Element. Phyſiol. Lib. III, ſect. 2, Tome I, page 104.*

© BIUM

A Nancy ; & ſe trouve à Paris, chez *Valade*, 1771, *in*-8°.

Expoſition des Variations de la Nature dans l'Eſpece humaine, où l'on demande ſi, poſées les loix naturelles les plus générales ſur leſquelles portent l'ordre & l'harmonie du corps humain, la nature peut quelquefois s'en écarter ; par M. *Guindant*, des Facultés de médecine de Paris & de Montpelier, &c. A Paris, chez *Debure* pere, 1771, *in*-8°.

Aldrovandus Lotharingiæ, ou Catalogue des Animaux quadrupedes, reptiles, Oiſeaux, Poiſons, Inſectes, Vermiſſeaux & Coquillages qui habitent la Lorraine & les Trois-Evêchés. A Paris, chez *Fetil*, 1771, *petit in*-8°.

COURS D'ACCOUCHEMENS.

M. *Levret*, accoucheur de Madame la Dauphine, &c. &c. &c. ouvrira ſon ſecond Cours d'Accouchemens, le mardi 9 Avril prochain. Ceux qui deſireront le ſuivre, ſont priés de s'inſcrire chez lui, rue des Foſſés-Montmartre, à côté du Notaire.

© BIUM

ERRATA

Pour le Journal de Février 1771.

Page 164, ligne 26, mon expérience, *lisez* mon inexpérience.
Page 166, ligne 24, votre expérience, *lisez* votre inexpérience.

© BIUM

TABLE.

EXTRAIT du Traité des Accouchemens. Par M. Deleurye, *chirurgien.* Page 195
Lettre sur un Mémoire de M. Pottal, *dont l'objet eſt de prouver*, 1° que le poumon agit ſur l'aorte dans les mouvemens de la reſpiration, 2° que le lobe droit de cet organe reſpire avant le gauche. *Par M.* De Marque, *médecin.* 217
Réponſe aux Nouvelles Réflexions de M. Demours, *ſur la Lame cartilagineuſe de la Cornée.* Par M. Deſcemet, *médecin.* 228
Suite des Réflexions de M. Levret, *ſur la Lettre de* M. Buttet, *touchant la Maniere de lier les Polypes de la Matrice.* 255
Obſervations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Janvier 1771. 277
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Janvier 1771. 280
Obſervations météorologiques faites à Lille, pendant le mois de Décembre 1770. Par M. Boucher, *médecin.* 281
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Décembre 1770. Par le même. 282
Livres nouveaux. 283
Cours d'Accouchemens. 286

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Mars 1771. A Paris, ce 23 Février 1771.

POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1771.

EXTRAIT.

Dictionnaire portatif de Chirurgie, ou Tome III^e du Dictionnaire de Santé, *contenant toutes les connoissances, tant théoriques que pratiques, de la Chirurgie; le détail & les usages des meilleurs Instrumens, avec la Figure des plus usités; le manuel des opérations chirurgicales, à l'usage non-seulement des étudians en chirurgie, mais même des personnes charitables de province, qui voudront être utiles aux pauvres; le tout traité d'après les préceptes des plus grands maîtres, & les ouvrages modernes les plus estimés. Par M.* SUE le jeune, *maître en chirurgie, adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-Ville, professeur en anatomie, & en chirurgie, à l'Ecole pratique, &c. A Paris, chez* Vincent, 1771, *in*-8°.

QUOIQUE la forme des Dictionnaires soit, en général, peu propre à transmettre

© BIUM

les principes des ſciences à ceux qui, par état, ſont obligé d'en faire une étude particuliere ; cependant ils ne laiſſent pas d'être avantageux pour ceux qui, n'étant pas obligés, par devoir, d'approfondir ces principes, ſont néanmoins intéreſſés à en avoir des notions exactes. Il y a plus; ils peuvent même être utiles à ceux qui cultivent ces ſciences, par la facilité qu'ils leur procurent de ſe rappeller des faits & des obſervations particulieres, qu'ils auroient plus de peine à retrouver dans un ouvrage plus élémentaire & plus méthodique. S'il eſt un genre de Dictonnaires où ce double avantage ſoit plus marqué, ce ſont certainement ceux qui traitent de la médecine ou de la chirurgie. La ſanté eſt un bien ſi précieux, qu'il n'eſt point d'homme qui ne dût ſe faire un devoir d'acquérir quelques notions des ſciences qui en ſont leur objet. Ils ſeroient moins ſouvent la victime de ces peſtes publiques, qui, ſans titre & ſans lumieres, par le ſeul appas d'un vil lucre, diſpoſent de la ſanté & de la vie des citoyens. D'un autre côté, les objets que ces ſciences embraſſent, ſont ſi multipliés, qu'il n'eſt point d'homme, quelque ſoin qu'il ait à s'en rendre les principes familiers, qui ne ſoit obligé, dans mille occaſions différentes, de recourir à ſes Livres pour ſe rappeller des faits ou des méthodes que leur multiplicité ne lui permet

© BIUM

pas d'avoir toujours préſentes à l'eſprit. Il nous a paru que le nouveau *Dictionnaire de Chirurgie*, que nous annonçons, étoit très-propre à remplir ce double objet, & qu'à cet égard il l'emportoit de beaucoup ſur tous ceux qui l'ont précédé. L'auteur, qui eſt très-verſé dans toutes les branches de ſa profeſſion, paroît avoir puiſé dans les meilleures ſources. Les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*; ceux de l'*Académie de Chirurgie*; le *Recueil des Diſſertions* qui ont remporté les Prix qu'elle diſtribue; le *Journal de Médecine*, & les ouvrages modernes les plus eſtimés lui ont fourni une abondante moiſſon de faits & d'obſervations qu'il a ſçu mettre en uſage, de la maniere la plus utile & la plus lumineuſe. Les mots *Abſcès*, *Accouchement*, *Amputation*, *Anévriſme*, *Bec-de-liévre*, *Fiſtule*, *Fracture*, *Hernie*, *Luxation*, *Néphrotomie*, *Odontechnie*, *Opération*, *Plaie*, *Taille*, *Trépan*, &c. &c. &c. ſont autant de petits Traités où l'on trouve réuni tout ce que les auteurs les plus accrédités ont écrit de plus eſſentiel ſur chacune de ces matieres. Pour mettre nos lecteurs en état de juger, par eux-mêmes, du mérite de cette production, nous allons leur préſenter le précis de deux ou trois articles que nous prendrons au hazard.

M. Sue définit l'anévriſme « une Tumeur

© BIUM

contre nature, formée par la préſence d'un Sang artériel. »Il diſtingue, avec tous les auteurs, deux eſpeces d'anévriſmes; l'un vrai, & l'autre faux. Le vrai n'eſt que la dilatation d'une ou de pluſieurs des tuniques de l'artere. Le faux eſt la ſuite de l'ouverture de l'artere; & on l'appelle, pour cette raiſon, *anévriſme par inondation*. M. Foubert ſubdiviſe cet anévriſme faux en deux eſpeces, qu'il appelle *primitif* & *conſécutif*, ſelon qu'il arrive immédiatement après l'ouverture de l'artere; ou ſeulement, quelques jours après, quand la compreſſion n'a pas ſuffi pour arrêter l'épanchement; il appelle ce dernier *enkyſté*, parce que l'épanchement, ſur-tout lorſque c'eſt l'artere brachiale qui a été ouverte dans le pli du bras, ſe fait dans la capſule qui enveloppe le cordon des vaiſſeaux, en ſoulevant l'aponévroſe des muſcles *biceps*, & les parties qui l'avoiſinent.

Notre auteur diviſe les cauſes de l'anévriſme vrai, en *externes* & en *internes*. Les externes ſont les coups, les chutes, les piquures, les grandes agitations, ſur-tout dans les lieux où les muſcles agiſſent avec le plus de force, enfin les fractures & les luxations. Les internes ſont la trop grande foibleſſe des tuniques de l'artere, une humeur âcre & corroſive qui ſort d'un abſcès voiſin d'une artere, un ulcere qui corrode, en partie,

© BIUM

les arteres. Des compreſſions faites par des tumeurs oſſeuſes ou humorales, ſur les arteres peuvent auſſi contribuer à l'anévriſme vrai. Les cauſes, tant internes qu'externes, de l'anévriſme faux, ſont à-peu-près les mêmes que celles du vrai : on peut même dire que celui-ci eſt la cauſe de l'autre, lorſque le premier vient de cauſe interne. Il n'y a guères qu'une cauſe externe, un inſtrument tranchant ou piquant, qui, en ouvrant toutes les tuniques de l'artere, puiſſe donner lieu à l'anévriſme faux, & à l'épanchement du ſang dans le tiſſu graiſſeux : quelquefois cet épanchement s'étend non-ſeulement ſous la peau, mais même dans l'intérieur des muſcles.

L'anévriſme vrai, & le faux, ont chacun leurs ſignes particuliers. Ceux qui caractériſent l'anévriſme vrai ſont une tumeur circonſcrite, ſans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade. Si l'on comprime cette tumeur, elle diſparoît en tout, ou en partie ; mais on n'a pas plutôt ceſſé la compreſſion, que la tumeur reparoît dans ſon premier état. Les ſignes de l'anévriſme faux par inondation ſont une tumeur plate, plus ou moins étendue, ſans battement ſenſible, quoi qu'en diſent quelques auteurs. De plus, la peau eſt tendue, & marbrée de différentes

© BIUM

couleurs, ſelon que le ſang épanché eſt plus ou moins près. Lorſqu'on preſſe la tumeur, elle ne céde point; & le fluide contenu ne rentre pas, comme dans l'anévriſme vrai. Quelquefois il y a pluſieurs tumeurs dures, inégales, douloureuſes, qui augmentent peu-à-peu. Les ſignes de l'anévriſme faux primitif ſont la couleur du ſang, l'impétuoſité avec laquelle il ſort, les eſpeces de caſcades qu'il fait en ſortant, la réſiſtance que le chirurgien a ſentie à la pointe de ſa lancette. L'anévriſme faux conſécutif, ou enkyſté, n'eſt pas ſi aiſé à diſtinguer: ſouvent il préſente les ſignes du vrai, quoiqu'il ſoit formé par la ſortie du ſang hors de l'artere. Il forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu-à-peu, & qui acquiert plus ou moins de volume avec le tems. Cette tumeur eſt ronde, circonſcrite, ſans changement de couleur à la peau. Elle eſt ſuſceptible d'une diminution preſque totale, lorſqu'on la comprime.

L'anévriſme faux eſt, en général, plus dangereux que le vrai. Celui qui arrive aux parties intérieures eſt toujours très-fâcheux, parce qu'on ne veut y apporter aucun remède, & qu'il ſe termine le plus ſouvent, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Celui qui vient de cauſe interne eſt plus funeſte que celui qui vient de cauſe externe. Les

© BIUM

anévriſmes des extrémités, qui n'affectent que les ramifications des arteres, ſont les moins fâcheux de tous, parce qu'on ne rencontre aucun obſtacle à leur guériſon radicale.

La cure de l'anévriſme doit varier, ſuivant ſon eſpece. Les anévriſmes des parties intérieures ne ſont pas ſuſceptibles de guériſon, au moins radicale. Tout ce qu'on peut faire, tant pour empêcher cette augmentation, que pour prévenir leur crevaſſe, c'eſt d'ordonner aux malades un régime doux & humectant, de leur défendre les exercices violens & pénibles, de les faire ſaigner de tems en tems. On a propoſé, pour la cure de l'anévriſme vrai des extrémité, deux moyens, ſçavoir la ligature, & la compreſſion. « Un auteur très-célèbre, dit M. Sue, prétend que la compreſſion eſt au moins inutile pour la cure de tous les anévriſmes vrais, & qu'ils ne peuvent être guéris que par l'opération. Sa raiſon eſt qu'en comprimant la tumeur d'un côté, elle croîtroit de l'autre. » M. Sue obſerve, avec raiſon, que cette propoſition eſt trop générale; & il prétend que la compreſſion eſt capable d'opérer une cure radicale dans les anévriſmes vrais, dont la baſe eſt étroite, & dans leſquels, en conſéquence, il n'y a qu'un point du tube artériel, qui ſoit dilaté. Cette ſorte d'anévriſme ſe reconnoît par une eſ-

© BIUM

pece de ſifflement que le ſang fait en rentrant.

On a imaginé, pour les anévriſmes vrais, des bandages faits ſur le modèle des brayers pour les hernies; & on fait obſerver qu'il faut que les pelotes ſoient creuſes pour s'oppoſer ſimplement à l'accroiſſement de la tumeur, ſans oblitérer le vaiſſeau. Ainſi, dans les anévriſmes commençans, les tumeurs, qui ſont oblongues, demandent des pelotes creuſées en gouttiere : c'eſt ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *ponton*. De tous les bandages de cette eſpece qu'on a propoſés, M. Sue donne la préférence à celui de M. Foubert, dont la deſcription ſe trouve dans le Tome II des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. Voici la méthode que notre auteur propoſe pour faire cette compreſſion. Après avoir fait rentrer la petite tumeur, on applique, pour premiere piéce, ſur l'endroit qu'elle occupoit, une matiere capable de s'y mouler, telle qu'un petit morceau de papier mouillé, & bien exprimé. (Le papier gris eſt à préférer.) On le couvre de trois ou quatre compreſſes graduées, depuis la largeur d'une piéce de vingt-quatre ſols, juſqu'à celle d'un écu de ſix livres. On contient ces compreſſes par une bande pareille à celles dont on ſe ſert pour la ſaignée du pied. Il ne faut ſerrer ce bandage que légé-

© BIUM

rement, crainte d'occaſionner le gonflement de la main & de l'avant-bras. On peut mettre par deſſus ce bandage un autre bandage d'acier, pour plus grande ſûreté. On met l'avant-bras, à demi-fléchi, dans une écharpe; & on recommande au malade de le tenir dans le plus grand repos. On le ſaigne plus ou moins, ſelon ſes forces ou ſon tempérament. Il ne faut lever cet appareil qu'au bout de quinze jours, à moins qu'il ne ſurvienne quelqu'accident. On le renouvelle enſuite, tous les huit jours, ayant ſoin de diminuer, chaque fois, le degré de compreſſion, en ôtant une piéce de l'appareil: ce traitement doit être continué environ ſix ſemaines. Lorſque tout le diamètre de l'artere eſt dilaté, il faut néceſſairement avoir recours à l'opération, qui conſiſte à mettre l'artere à découvert, & à en faire la ligature. Mais, avant de s'y déterminer, il eſt bon de s'aſſurer ſi, cette ligature faite, il reſtera quelque route au ſang pour aborder aux parties qui ſont au-deſſous. Pour cet effet, on comprimera l'artere immédiatement au-deſſus de la poche anévriſmale; & on obſervera ſi la chaleur & la vie ſe conſervent dans ces parties. Si elles s'y conſervent, c'eſt un ſigne qu'il y a des branches collatérales, par leſquelles le ſang paſſe. Si le contraire arrive, on doit ceſſer promptement cette compreſſion prépara-

© BIUM

toire, qui feroit tomber les parties en mortification, & ſe contenter d'employer les moyens palliatifs que nous avons déja indiqués, en parlant des anévriſmes internes.

Quand on eſt décidé à faire l'opération, il faut y préparer le malade par les remèdes généraux. L'appareil étant prêt, on fait aſſeoir le malade dans un fauteuil. Il peut cependant être dans ſon lit. On a ſoin de faire aſſujettir la partie par des aides-chirurgiens. Le point le plus important eſt de ſe rendre maître du ſang, pendant l'opération. Pour cet effet, on commence à comprimer l'artere, au moyen, ſoit d'un lac, ſoit d'un tourniquet que l'on applique ordinairement trois ou quatre pouces au-deſſus de la tumeur, &, autant que faire ſe peut, ſur le trajet même de l'artere malade. L'opérateur pince alors tranſverſalement la peau ſur la tumeur, avec les pouces & les doigts *index* de chaque main. Il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite. Il reçoit de cette main un biſtouri droit, qu'on lui préſente, & avec lequel il inciſe le pli de la peau. Il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion longitudinale qu'il a faite; & il la continue juſqu'au-delà de la poche anévriſmale, au moyen des ciſeaux ou du biſtouri droit, dont la pointe eſt conduite par la cannelure de cette ſonde,

© BIUM

Il en fait autant à l'angle inférieur de l'incision. Si la tumeur eſt recouverte d'une aponévroſe, comme au pli du bras, il faut faire fléchir le membre pour l'inciſer, & la débrider ſupérieurement & inférieurement. La tumeur étant bien découverte, certains auteurs recommandent, avant de faire la ligature de l'artere, de la bien ſéparer du nerf qui lui eſt voiſin; mais les meilleurs praticiens d'aujourd'hui, dit M. Sue, regardent cette précaution, au moins comme inutile, l'artere n'étant jamais exactement collée avec le nerf.

Pour faire la ligature de l'artere, on paſſe ſous ſon corps, au-deſſous de la dilatation, une aiguille courbe, enfilée d'un fil ciré. Lorſqu'elle eſt paſſée, on tire, autant qu'il eſt néceſſaire, le ruban de fil; puis on le coupe; &, l'ayant dégagé de la tête de l'aiguille, on retire ladite aiguille par le même chemin par lequel elle eſt entrée: cela fait, on ſépare le cordon de fil en deux liens que l'on conduit, l'un au-deſſus de la dilatation de l'artere, l'autre au-deſſous, pour faire la ligature en haut & en bas. On met enſuite ſur l'artere un petit rouleau de linge, par-deſſus lequel on fait d'abord un nœud ſimple, qu'on ſerre aſſez fortement, & qu'on arrête enſuite avec un nœud double. Il eſt bon d'obſerver que, lorſqu'on s'eſt ſervi de la compreſſion pré-

© BIUM

paratoire, dont nous avons parlé ci-deſſus; l'artere contractant adhérence avec les parties ſubjacentes, il n'eſt pas poſſible de ſe ſervir alors d'une aiguille à pointe obtuſe : il faut, de toute néceſſité, avoir recours à une aiguille courbe & bien tranchante.

La ligature étant faite en haut & en bas, on ouvre la poche anévriſmale : on en fait ſortir tout le ſang qui y eſt contenu ; puis on fait lâcher un peu le tourniquet, pour voir ſi l'artere eſt bien liée. On retranche avec un biſtouri, ou des ciſeaux, les lévres des plaies de la poche, & de celle des tégumens, lorſqu'on prévoit qu'elles nuiroient dans les panſemens. Enfin on remplit la plaie de charpie ſéche, qu'on contient avec des compreſſes graduées, & quelques tours de bande. Si l'on s'eſt ſervi du tourniquet de M. Petit, on peut le laiſſer médiocrement ſerré, afin de modérer l'action du ſang contre la ligature ſupérieure. La cure conſiſte à faire ſuppurer la plaie, à la mondifier, déterger & cicatriſer, comme les ulceres. Les ligatures tombent par la ſuppuration. On obſervera, dans les premiers panſemens, de ne relever les compreſſes que les unes après les autres, ſans toucher à la charpie, à moins qu'elle ne ſe détache d'elle-même : lorſqu'elle eſt tombée, on panſe la plaie à l'ordinaire.

La cure de l'anévriſme faux eſt différente;

© BIUM

ſuivant qu'il eſt par inondation, primitif ou conſécutif. Dans le premier cas, il n'y a que l'opération qui puiſſe le guérir; mais cette opération n'eſt pas tout-à-fait la même que celle que nous avons décrite pour l'anévriſme vrai. D'abord il n'eſt pas poſſible d'appliquer le tourniquet, lorſque le bras eſt fort gonflé, & que le gonflement s'étend juſqu'à l'aiſſelle : d'ailleurs il arrive ſouvent qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'en ſervir, parce que l'épanchement peut être interrompu par la préſence d'un caillot, c'eſt ſur-tout ce qui arrive dans l'anévriſme conſécutif. Si l'application du tourniquet eſt poſſible, on l'applique: on inciſe enſuite la tumeur. On ôte, le plus exactement qu'on peut, les caillots de ſang qu'elles renferment; ce qu'il faut faire avec précaution, comme le recommande M. Foubert, de peur d'ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la diviſion eſt la cauſe de la maladie. On fait enſuite la ligature comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Quand on a lié une artere, ſi l'on a lieu de craindre que ce ne ſoit un tronc principal, il faut couvrir le membre de compreſſes qu'on arroſera ſouvent d'eau-de-vie ou d'eſprit-de-vin camphré. Si, malgré ces précautions, le membre tombe en mortification, il n'y a de reſſource que dans l'amputation. L'anévriſme faux primitif exige le

© BIUM

même traitement que l'anévriſme vrai, dans lequel il n'y a qu'un point du tube-artériel de dilaté, c'eſt à-dire qu'il faut avoir recours à la compreſſion, qui ſouvent ſuffit pour opérer une cure radicale. »

Au précis de cet excellent morceau ſur l'anévriſme, nous joindrons l'article *Forceps* en entier, que nous tranſcrirons dans les propres termes de l'auteur :

» FORCEPS : eſpece de tenettes dont les » deux branches ſont formées en façon de » cuiller, creuſées & percées à jour, unies » enſemble par une entablure qui ſe défait à » volonté, par le moyen d'un petit arrê- » toir établi ſur l'entablure même. L'extré- » mité de cet inſtrument, qui ſert de man- » che, eſt différemment courbée. Elle a » une concavité à contre-ſens de celle de » la cuiller, & ſe termine en forme de cro- » chet. *On s'eſt appliqué par-tout avec em-* » *preſſement*, dit *M.* Aſtruc, *à perfectionner* » *cet inſtrument ; & les Anglois, les Hol-* » *landois, les François en ont propoſé,* » *comme à l'envi, de pluſieurs ſortes qui* » *avoient tous leur utilité, mais qui avoient* » *auſſi leurs défauts. J'ai examiné la conſ-* » *truction de preſque tous ; & il me paroît* » *que celui que M.* Levret *propoſe dans ſes* » Obſervations ſur les cauſes & les accidens » de pluſieurs accouchemens laborieux, *eſt* » *le meilleur & le plus ſûr.* Nous ne pou-

» vons

© BIUM

» vons que ſouſcrire à cette propoſition » dont la vérité eſt confirmée de jour en » jour. Pluſieurs cahiers du *Journal de Mé-* » *decine* de l'année 1770 ſont remplis des » témoignages du ſuccès du *forceps* dont il » eſt queſtion. C'eſt une des plus grandes » obligations qu'ait à M. *Levret* l'art des ac- » couchemens ; obligation d'autant plus im- » portante, que cet inſtrument a banni en- » tiérement l'uſage toujours effrayant, & » ſouvent ſi funeſte, des crochets. C'eſt » donc bien à tort que l'auteur du *Diction-* » *naire de Chirurgie*, imprimé en 1767, dit » que l'uſage du *forceps* a paru plus de miſe » qu'il ne l'eſt en effet, & qu'il prétend » faire voir, avec M. *Péan*, *excellent* Ac- » coucheur à Paris, l'uſage abuſif de cet » inſtrument. C'eſt une erreur groſſiere, » que les bornes de cet ouvrage ne nous » permettent pas de relever ici. Nous di- » rons ſeulement que nous croyons M. *Péan*, » notre confrere, trop inſtruit pour avoir » donné les mains à l'expoſition d'une doc- » trine auſſi fauſſe, & auſſi contraire aux » connoiſſances de l'art qu'il profeſſe à Paris, » avec une certaine célébrité. Du reſte, » nous renvoyons, pour la diſcuſſion de cet » objet, à une Lettre de M. *Piet*, non » moins verſé dans la pratique des accou- » chemens, qu'il a fait inſérer dans le vingt-

© BIUM

» ſixieme volume du *Journal de Médecine*,
» page 350.

» On emploie les *forceps*, & ſur-tout celui de M. *Levret*, 1° pour faire l'extraction de l'enfant mort, arrêté au paſſage;
» 2° pour tirer facilement, & ſans aucun danger, la tête reſtée dans la matrice;
» 3° pour retirer les moles ſans les inciſer, à moins qu'elles ne ſoient fort groſſes;
» 4° enfin dans tous les cas où il y a enclavement. On doit préférer alors le *forceps* courbe au droit, parce que, par ſa courbure, on évite la déchirure de la fourchette & du périnée. Quant à la maniere de ſe ſervir de cet inſtrument, elle eſt fort ſimple. Après avoir chauffé ſes branches, les avoir graiſſées, ainſi que la main qui doit les conduire; après avoir placé la femme dans la ſituation décrite pour l'accouchement contre nature, on examine la branche qui porte l'axe, étant de toute néceſſité de l'introduire la premiere : ſi la premiere branche doit être introduite du côté gauche de la mere, on inſinue la main droite le long des parties latérales de la tête de l'enfant, (nous ſuppoſons la tête enclavée,) juſqu'à ce que les doigts ſoient entr'elle & le col de la matrice. On introduit la branche ſuſdite, le long

© BIUM

» de la main, & on lui fait décrire une » ligne courbe. Lorſqu'elle eſt entrée & » paſſée derriere la tête, on la baiſſe au- » tant qu'on l'avoit relevée, & on intro- » duit de la même maniere la ſeconde bran- » che de l'inſtrument. Les deux branches » placées, on les croiſe, on releve enſuite » le poignet, ſans les ſerrer; & on tire à » ſoi, de façon que la tête ſe trouve priſe » dans la courbure intérieure de l'inſtru- » ment. Cette poſition priſe, on ſerre les » branches : on tire à ſoi par gradation; & » on amene la tête, en continuant de lui » faire décrire la ligne courbe, qu'elle par- » court naturellement. Il faut avoir ſoin de » relever le poignet, à meſure que la tête » avance, parce qu'autrement on riſqueroit » de déchirer la fourchette & le périné. »

Ajoûtons encore un article : nous croyons que nos lecteurs ne ſeront pas fâchés de trouver ici ce que l'auteur dit des Nourrices.

» NOURRICE : femme nouvellement ac- » couchée, que l'on loue à prix d'argent, » & que l'on paye, tous les mois, pour » donner ſon lait à un enfant qui lui eſt » étranger, tandis qu'elle le refuſe au ſien » propre. L'uſage des nourrices eſt fort an- » cien; &, ſans en chercher ici l'origine, » ce qui nous meneroit trop loin, nous di- » rons que c'eſt-là un des uſages qui a dû

© BIUM

» ſa naiſſance, ainſi que bien d'autres, au
» luxe, à la pareſſe de certaines meres, &
» à l'avidité & l'avarice d'autres meres.
» C'eſt ce que nous nous propoſons de dé-
» montrer, par la ſuite, dans l'*Hiſtoire des*
» *Accouchemens* à laquelle nous travaillons.
» Les accidens ſans nombre, les erreurs qui
» ont toujours réſulté de l'emploi des nour-
» rices, ont fait imaginer d'élever les en-
» fans ſans nourrices. Nous allons, en fa-
» veur de ceux qui voudroient eſſayer ce
» moyen, rapporter ici l'Extrait d'une Let-
» tre écrite de Dreſde, & inſéré dans le
» *Journal des Sçavans, année* 1680. *Ce*
» *n'eſt pas ſeulement en Angleterre*, y eſt-il
» dit, *qu'on éleve les enfans ſans nourrice.*
» *On en fait autant en Baviere. Un Mé-*
» *moire, envoyé par une dame de qualité,*
» *fait voir qu'elle a nourri dix-ſept, ou dix-*
» *huit enfans, de la maniere ſuivante. Une*
» *heure après que l'enfant eſt né, on lui fait*
» *lécher un peu d'huile d'amandes douces,*
» *& un peu de ſuc de ſcille, ou oignon ma-*
» *rin, avec du ſucre candi; après quoi, on*
» *le laiſſe tout le premier jour, & la nuit,*
» *ſans lui donner ni à manger ni à boire. Le*
» *lendemain, à ſix heures du matin, on lui*
» *donne de la bouillie faite avec de la farine*
» *la plus fine; &, à neuf à dix heures de l'eau*
» *préparée, comme il ſera dit ci-deſſous; ce*

© BIUM

» qu'on observera tous les jours. A une heure
» après-midi, on lui donne encore de la bouil-
» lie, &, sur le soir, deux ou trois fois de
» l'eau, autant qu'il en veut boire; à neuf
» heures, une autre bouillie, & encore à
» boire: on le laïsse après, en cet état, sans
» lui donner davantage de bouillie, jusqu'au
» lendemain neuf heures du matin. L'eau
» qu'on lui donne est composée de cette ma-
» niere. On prend une chopine d'eau de fon-
» taine, dans laquelle on jette autant d'anis
» qu'on en peut prendre avec deux doigts.
» On fait bouillir le tout, autant qu'il est
» nécessaire pour faire cuire deux œufs; &
» on met ensuite un biscuit de sucre dans
» cette eau bouillie, que l'on couvre pour la
» faire refroidir. Il faut faire de cette eau,
» tous les jours; &, quand l'enfant en a
» besoin, on en passe avec ce biscuit dans
» une tettine qu'on met dans de l'eau bien
» chaude, afin que ce breuvage approche de
» la chaleur tempérée du lait. Les enfans
» nourris de cette maniere, pendant sept ou
» huit mois, sont plus sains que s'ils avoient
» tetté des nourrices qui quelquefois sont
» mal-saines, &, le plus souvent, passion-
» nées. Presque tous les enfans de Baviere
» sont ainsi nourris. Cette méthode peut sur-
» tout être utile aux hôpitaux des enfans
» trouvés. On a, je crois, voulu essayer à

© BIUM

» Paris, il y a plusieurs années, de nourrir » des enfans avec le lait de vache seule- » ment ; mais, les tentatives qu'on a faites, » n'ayant pas été suivies d'un heureux suc- » cès, on a abandonné ce projet.

» Puisqu'enfin l'usage des nourrices est si » fort répandu, nous ne pouvons finir cet » article, sans parler du choix d'une nour- » rice, & des qualités qu'elle doit avoir pour » bien nourrir. C'est ce que n'ont pas omis » de traiter tous les auteurs de Livres d'ac- » couchemens. Il faut choisir, en général, » une nourrice qui ait le plus d'analogie pos- » sible avec l'âge de la mere, & son tempé- » rament. Un enfant délicat, comme le re- » marque très-bien M. *Deleurye*, périt en- » tre les mains d'une femme forte & ro- » buste ; & un enfant, fort & robuste, dé- » périra, pourra peut-être même mourir » entre les mains d'une nourrice délicate. Le » lait de la nourrice ne doit être ni trop » jeune ni trop vieux ; & c'est une erreur » de croire, & un conte de bonnes fem- » mes, que l'enfant nouveau-né renouvelle » le lait. Ainsi on ne donnera pas aux en- » fans nouveaux-nés un lait de six mois, » parce que, sa consistance étant trop forte » pour son estomac, l'enfant ne pourra le » digérer, en vomira une partie ; & le reste » fera un mauvais chyle. *Je souhaiterois*,

© BIUM

» *pour la plûpart des meres qui aiment leurs*
» *enfans*, dit l'auteur que nous venons de ci-
» ter ; *pour celles à qui ils ſont chers, ſoit par*
» *intérêt, ſoit pour le ſoutien de la maiſon dont*
» *ils ſortent, qu'elles euſſent l'attention de*
» *choiſir une nourrice dont le lait fût très-*
» *nouveau, parce que l'enfant s'en trouveroit*
» *certainement mieux.* Le ſein de la nourrice
» ne doit être ni trop petit ni trop gros, mais
» détaché de la poitrine, & avoir la figure
» d'une poire. Le mammelon doit être dé-
» taché, long, ſans être trop gros, &c.
» Les femmes, qui ſont réglées, ſont mau-
» vaiſes nourrices. Le lait s'altere pendant
» l'écoulement. Elles ne doivent point voir
» leur mari, parce qu'elles ſe trouveroient
» plus promptement dans le cas de devenir
» groſſes. Celles qui ne ſont pas réglées,
» le deviennent rarement. Il faut que la
» nourrice ſe conduiſe à l'ordinaire pour les
» alimens. Le régime qu'elle doit ſuivre,
» c'eſt de manger plus de végétaux que
» d'animaux, les ſucs de ces derniers ren-
» dant le lait putride & alkaleſcent. On
» doit donner à tetter à l'enfant, de deux
» en deux heures, quand il ne dort pas,
» ou ne crie pas. Il ne faut pourtant pas
» le régler, c'eſt-à-dire, l'accoutumer à
» prendre le tetton dans des tems marqués,
» parce que cela le fatigue. Il faut le lui

© BIUM

» donner, quand il en a beſoin, peu à la » fois, plus le jour que la nuit, ſur-tout les » trois ou quatre premiers mois. On ne peut, » au reſte, donner, ſur cet objet, des pré- » ceptes bien poſitifs, nombre de circonſ- » tances obligeant ſouvent d'en agir autre- » ment. Nous ne pouvons non plus nous » étendre ici ſur tous les devoirs d'une nour- » rice. Ils entrent dans le plan de l'éduca- » tion premiere des enfans, & ſont, en » conſéquence, plutôt l'objet d'un Traité » de Morale, que d'un Traité de Chirur- » gie. »

Nous ne doutons point que les différens morceaux que nous venons de rapporter ne juſtifient l'idée que nous avons cru devoir donner, au commencement de notre Extrait, de ce nouveau *Dictionnaire de Chirurgie :* nous oſons aſſurer qu'il n'eſt preſque point d'article qui ne ſoit également bien traité.

© BIUM

OBSERVATION

Sur une Anaſarque dégénérée en Aſcite, & guérie par un long uſage du Vin ſcillitique; par M. PLANCHON, médecin à Tournai.

Omnia ſecundùm rationem facienti, & non ſecundùm rationem evenientibus; non tranſeundum ad aliud, manente eo quod viſum eſt ab initio.

HIPPOCR. *Sect.* 2, *Aph.* 52.

Lorſque dans le commencement d'une maladie, le raiſonnement & l'expérience indiquent un remède efficace, on ne doit pas l'abandonner pour en preſcrire un autre, parce que le premier ne remplit pas d'abord les effets qu'on en attend. Telle eſt la ſentence d'Hippocrate : elle eſt une loi que tout médecin doit reſpecter, ſurtout dans les maladies chroniques, où la principale indication curative eſt toujours la même. C'eſt une vérité dont le pere de la médecine étoit ſi perſuadé, qu'il a cru devoir la tranſmettre à ſes neveux. Il ſçavoit que c'étoit s'expoſer à un ſuccès malheureux que de ſe rebuter d'abord d'un remède, parce qu'il eſt lent à opérer. Il n'ignoroit point qu'il étoit impoſſible de vaincre, en peu de jours, des obſtacles invété-

© BIUM

rés, & que des remèdes qui agiſſent avec lenteur ne pouvoient point rétablir promptement le reſſort affoibli des fibres, & l'inertie des fluides, ou d'autres déſordres de l'œconomie animale, qui datent de loin. Si la plûpart des malades étoient bien perſuadés de cette vérité, on les verroit plus ſouvent ſe relever des maux qui ne ſont rebelles, que parce que, trop impatiens, ils ne donnent pas le tems à la nature affoiblie de ſe prêter à l'opération d'un remède efficace.

Je ne m'écartai plus de cette régle d'Hippocrate, dans le traitement de la maladie que je vais rapporter, dès que je vis qu'il n'y avoit d'autres reſſources que dans les diurétiques inciſifs & toniques, & qu'il y en eut un qui ne révoltoit point la nature, & qui procuroit des évacuations bienfaiſantes, quoique différentes de celles qu'on voit en réſulter : telle fut la ſcille dont on a déja obſervé tant d'effets, même inattendus, dans des hydropiſies invétérées. Parmi les plus opiniâtres qu'on ne guérit qu'autant qu'on ne ſe rebute pas de l'efficacité apparente des moyens curatifs, on met à juſte titre la bouffiſſure que le relâchement des ſolides, & l'épaiſſiſſement des humeurs qui y ſuccedent, ont fait naître.

L'épanchement de la ſéroſité dans quelque cavité ſuit de près l'infiltration du

© BIUM

tiſſu celluleux, abandonnée aux vains efforts d'une nature détraquée. Mais, ſi l'on rend aux ſolides le ton & le reſſort qu'ils ont perdus, on parvient en même tems à rendre les humeurs méables & propres à être repompées dans le ſein de la circulation. C'eſt par l'uſage des ſtimulans & des toniques, des ſavonneux & des délayans, qu'on répare ce déſordre. Ces derniers, ſervant de véhicule aux autres, donnent plus de fluiditié aux ſucs épais, déja diviſés par l'augmentation du mouvement oſcillatoire des vaiſſeaux. L'effet ſuccede difficilement à l'attente, en pareils cas; & on ne l'obtient, que lorſqu'on a aſſez de conſtance pour s'aſſujettir aux conſeils d'un médecin éclairé.

Un des âges où les fibres perdent aiſément leur reſſort, c'eſt celui de la révolution menſtruelle dans le ſexe; celui où la nature, après avoir développé en quelque ſorte tous les organes, travaille à lui procurer cette évacuation ſanguine; preuve non-équivoque de l'approche de l'accroiſſement parfait de l'individu. Il arrive cependant, à cette époque, un changement oppoſé à celui-ci, dans ces filles dont la délicateſſe des fibres eſt entretenue & augmentée par une vie ſédentaire, les boiſſons aqueuſes, tiédes, &c. A un coloris qui fleuriſſoit, tandis que l'accroiſſement a en-

© BIUM

core lieu, on voit ſuccéder lentement un teint moins vif, ſans qu'on s'en plaigne. Ces roſes de la premiere jeuneſſe ſe flétriſſent & ſe fanent enfin, pour faire place à cette pâleur qui caractériſe la *chloroſe*; cette langueur qui les rend bientôt à charge à elles-mêmes, & qui s'accroît chaque jour. Cette pâle couleur a d'autant plus lieu dans de telles conſtitutions, que les vaiſſeaux & les nerfs, ayant été long-tems tendus & agités, pour favoriſer l'accroiſſement de l'individu, excédés, pour ainſi-dire, des efforts qu'ils ont faits pour y parvenir, tombent dans un relâchement preſqu'inévitable, par leur tempérament & leur genre de vie, parce que leur eſtomac ſe dérange aiſément; les digeſtions ſe troublent; la foibleſſe de leur conſtitution s'accroît; la circulation ſe ralentit, le ſang en eſt moins élaboré, & les humeurs tendent plus à croupir dans les viſceres, dès long-tems avant l'apparition des régles. C'eſt alors qu'on a recours aux martiaux, ſpécifiques en pareil cas, comme le recommande expreſſément M. *Tiſſot* (*a*). Enfin le tiſſu celluleux des extrémités inférieures s'infiltre bientôt. L'œdème s'accroit tellement, qu'il en réſulte une bouffiſſure univerſelle, qu'on a vu, plus d'une fois dégénérer en hydropiſie aſcite; tout

(a) *Avis au Peuple*, §. 160.

© BIUM

ſe fait par gradation : telle fut la marche de la maladie dont je vais donner l'Obſervation. Une jeune fille de treize à quatorze ans languiſſoit déja depuis pluſieurs mois, quand on la mit au couvent où elle paſſa à un genre de vie moins actif que celui qu'elle étoit habituée de ſuivre, on peut dire même à une vie très-ſédentaire : auſſi ne tarda-t-elle guères à en reſſentir les effets. Les extrémités inférieures s'enflerent, l'œdème fit des progrès. Je la vis, dans le mois de Juillet 1769, pour la premiere fois. L'enflure étoit déja bien augmentée. On n'avoit juſques-là fait aucun remède. Malgré l'état des ſolides, dont le relâchement étoit la principale cauſe de la maladie, il y avoit une ſurabondance de ſang que je dus diminuer par une ſaignée du bras. Par-là, ſans relâcher davantage, je donnois à la circulation une liberté qu'elle n'avoit pas ; & je diminuois le poids des humeurs qui s'oppoſoit au retour du ſang des extrémités inférieures, & je cherchois à préparer une route à la réſorbtion des ſéroſités infiltrées, que je crus devoir déja évacuer par une potion hydragogue. Elle laiſſe beaucoup d'eau : alors je preſcrivis les poudres martiales de M. *Tiſſot* (a), ne voulant attaquer que le relâchement des fibres,

(a) *Ibid.* pag. 595, n° 54.

© BIUM

dont l'oſcillation augmentée pouvoit rappeller les ſérosités dans la maſſe du ſang & les entraîner par les urines. Elle ne retira aucun ſoulagement ſenſible de ce remède aidé de l'exercice & des frictions ſéches. J'eus recours enſuite à des diurétiques vifs, à l'oxymel colchique & à l'eſſence douce de Stahl, qu'elle prit pendant près de quinze jours, ſans que le cours des urines augmentât beaucoup; elle ne voulut plus les prendre, j'en vins alors aux pilules toniques de M. Bacher, dont elle prit deux gros avec exactitude, en commençant par cinq, trois fois le jour; le quatrieme, on repoſoit. Je ſuivis, dans leur uſage, les précautions que recommande leur auteur. J'ajoûtois aux délayans une infuſion d'*aurone*. Elle fut, plus d'une fois, obligée de ſuſpendre ce remède, parce qu'il l'évacuoit trop. On s'apperçut pourtant d'une diminution ſenſible de l'enflure: les urines couloient plus abondamment. Dès qu'elle eut fini les deux gros de ces pilules, elle ne put en continuer l'uſage plus long-tems pour la raiſon que j'ai rapportée plus haut, n'en eût-elle pris qu'une ou deux à la fois. Je tâchai de lui faire reprendre l'oxymel colchique, & l'eſſence de Stahl, avec les boiſſons ſuſdites, auxquelles j'ajoûtai l'infuſion des bayes de geniévre. Nous avons par-là obtenu la continuation du mieux, ſans par-

© BIUM

venir à un parfait rétabliſſement. La malade voulut alors en reſter-là, ſinon qu'elle ſe purgeoit de tems en tems : trois mois s'écoulerent, & l'anaſarque qui avoit paru ſe diſſiper, s'aggrandit : j'engageai la malade à reprendre ſes pilules, dont elle fut toujours trop évacuée en les donnant même à la plus plus petite doſe. Je dus donc en venir à d'autres remèdes, parce que l'enflure augmentoit chaque jour, & que les eaux commençoient à s'épancher dans la cavité du bas-ventre. Alors, connoiſſant le caprice de cette malade, ſa legéreté & ſon peu de conſtance à perſiſter dans l'uſage d'un remède, je lui perſuadai que celui que je lui preſcrivois étoit aſſuré, pourvu qu'elle eût le courage de le continuer juſqu'à ſa parfaite guériſon. Je fis infuſer ſix gros de *ſcille* récente dans une pinte de vin rouge, auquel j'ajoûtai la cannelle, pour en corriger autant qu'il étoit poſſible, la vertu émétique ; j'y ajoûtai, les premieres fois, l'eſprit-de-nître doux, enſuite l'eſſence de Stahl. Cette teinture martiale alkaline antimoniée, étoit ici des plus indiquée pour rendre aux fibres leurs oſcillations trop ralenties. Elle prenoit deux petits verres de ce vin tous les jours, un le matin, & l'autre le ſoir ; nous étions alors à l'approche de l'hiver. Ce vin & les boiſſons ordinaires n'augmenterent pas le cours des urines, &

© BIUM

l'anaſarque étoit conſidérable, quoique ce vin lui procurât une eſpece de diarrhée qui ne diminuoit pas juſques-là les volumes des eaux épanchées dans la cavité de l'abdomen. Nous étions déja dans le commencement de l'hiver: la maladie paroiſſoit en devenir plus rebelle. Alors il ſe fit des groſſes phlyctènes aux cuiſſes, & aux jambes, qui coulerent abondamment. Cet écoulement dura long-tems; & l'on s'apperçut que les eaux épanchées dans le bas-ventre diminuoient de volume, à meſure que les cuiſſes & les jambes en fourniſſoient. Il ſembloit qu'elles paſſoient de cette cavité dans le tiſſu celluleux des extrémités inférieures, pour s'échapper par les égouts que la nature s'étoi faits. (*a*).

Tandis que ces écoulemens ſe faiſoient, le vin de ſcille entretenoit une diarrhée journaliere, que je dus quelquefois modérer

(*a*) M. *Monro* reconnoît la poſſibilité de cet écoulement ſalutaire, quand l'hydropiſie aſcite eſt la ſuite d'une anaſarque qui y donne lieu, après que l'amas d'eau s'eſt fait dans le tiſſu cellulaire des vaiſſeaux abdominaux. Alors *on conçoit*, dit-il, *que, lorſqu'une fois l'eau épanchée & infiltrée dans les cellules de ce tiſſu, eſt entiérement écoulée par les iſſuës qu'on lui procure à l'extérieur, celle qui reſte dans la cavité de* l'abdomen *eſt bientôt repompée par les veines abſorbantes.* MONRO, *Eſſai ſur l'Hydropiſie*, page 157.

par

© BIUM

par quelques doſes de rhubarbe (*a*). Les urines toujours briquetées étoient conſtamment rares. Ces déjections empêcherent que la maladie ne prît plus d'intenſité. On vit bientôt que l'enflure diminuoit. Il arriva, dans le mois de Janvier, une fiévre conſidérable, qui dura près de trois jours. Je ſuſpendis alors l'uſage du vin de ſcille, & celui d'une mixture faite avec l'extrait & l'eſprit de geniévre dont parle M. *Van-Swieten*(b). Je ne donnai que l'oxymel colchique, & une émulſion nîtrée. Cette fiévre ſe termina par des ſueurs copieuſes que je regardai comme d'un bon augure. L'œdème des extrémités inférieures étoit encore extrême ; leurs plaies étoient enflammées : un feu éréſipélateux, très-vif & très-cuiſant, s'étoit emparé des grandes lévres extraordinairement enflées. Je n'employai que la poudre de céruſe, qui le diſſipa en peu de jours. Dès que la fiévre eut diſparu, elle reprit le vin de ſcille avec

(*a*) Quoiqu'il ne s'agiſſe que d'une anaſarque & d'une aſcite, je peux ici rapporter l'Aphoriſme d'Hippocrate : *Si, leucophlegmatiâ detento, diarrhœa ſupervenit ſponte, ſolvit morbum.* Aph. 29, Sect. 7. L'expérience a prouvé plus d'une fois, qu'une diarrhée étoit ſalutaire dans cette maladie.

(*b*) Tome IV, page 258.

© BIUM

la mixture. On s'apperçut bientôt d'une plus grande diminution de l'enflure. Les eaux continuoient de couler par les plaies ; & la diarrhée modérée avoit toujours lieu, mais les urines n'étoient pas plus abondantes.

Puiſque l'aſcite commençoit à ſe diſſiper ſenſiblement, & que l'infiltration des parties ſuperieures n'avoit plus lieu, je crus devoir ſubſtituer à ſon remède un vin amer avec la limaille de fer, pour réparer le déſordre des fibres relâchées, & les ſolliciter à la réſorbtion du reſte des eaux infiltrées & épanchées. Je la revis, dans le mois de Février, dans le même état que lorſque je lui preſcrivis les amers qui n'avoient pas empêché que la maladie ne revînt à ſon premier état : je lui rendis ſon vin de ſcille avec l'eſſence de Stahl ; & elle s'en tint à ce remède, juſqu'à la fin du mois : au commencement d'Avril, elle prit le vin de ſcille ſeul, les eaux étoient alors preſqu'évacuées ; les plaies étoient cicatriſées avant la fin de ce mois ; & la diarrhée diminua, quoiqu'elle continuât l'uſage de ſon vin diurétique. Il y avoit déja deux mois qu'elle pouvoit ſe donner quelqu'exercice : elle le put d'autant mieux, qu'à meſure que l'anaſarque ſe diſſipoit, le mouvement des membres devenoit plus libre. Ils devinrent plus

© BIUM

ſouples. La diarrhée ceſſa enfin, & les urines furent naturelles, & correſpondoient à la quantité des boiſſons, dès qu'il n'y eut plus d'épanchement dans le bas-ventre. Je preſcrivis alors le vin fortifiant de *Boerhaave*, fait avec le quinquina, l'écorce de Winter, la limaille de fer & la rhubarbe(*a*). Il falloit réparer le relâchement des fibres, leur rendre du reſſort & du ton, en fortifiant le principal de tous les viſceres. Elle prit ce remède, pendant quelque tems. Il étoit d'autant plus indiqué, que ſon eſtomac rejettoit, ſans preſqu'aucun effort, une partie de ce qu'elle prenoit. Doit-on attribuer ce ſoulevement facile & fréquent de l'eſtomac au long uſage de la ſcille qu'on voit ſouvent exciter des vomiſſemens ? Cette indiſpoſition ſe diſſipa peu-à-peu : je l'engageai à ſe promener ſouvent, à ſe donner de l'exercice. On ne vit bientôt plus aucuns veſtiges d'une maladie auſſi longue. Elle ſe porte très-bien aujourd'hui, quoique la nature ne lui ait pas procuré juſqu'ici le tribut lunaire, qu'on doit attendre à cet âge, quand les organes deſtinés à cette évacuation ſont aſſez développés pour la favoriſer.

Il eſt probable que cette fille doit ſa gué-

(*a*) BOERRH. *Mat. medic.* pag. 225, §. 1250.

© BIUM

riſon au long écoulement qui s'eſt fait par les plaies des extrémités inférieures, & à l'uſage conſtant du vin de ſcille, qui n'agiſſoit point ici, comme diurétique, mais bien comme un leger purgatif (*a*), tandis que ces principes ſtimulans, ſtomachiques & cordiaux, étoient aſſez toniques pour réveiller l'inertie des fibres, les exciter à de plus fortes oſcillations, & ranimer ainſi la circulation, après avoir ſervi à rendre les digeſtions meilleures. Pendant tout le tems qu'a duré cette maladie, cette fille a toujours été exacte à faire uſage des boiſſons délayantes, ameres & inciſives. J'ai ſuivi en cela les ſages conſeils que nous donne M. Bacher, dans ſon Livre ſur l'Uſage de ſes Pilules toniques.

(a) *Et ſiquidem ſcillæ infuſio detur cum aquâ cinnamomi forti, rarò vomitum ciet, ſed modò per alvum, modò per renes, copioſiſſimo flumine excernitur.* RUSSEL, *De Tabe glandulari*, p. 68.

© BIUM

MÉMOIRE,

Concernant un Fétus qui a été tiré du ſein de ſa mere, au terme de huit mois & demi, & qui a été trouvé ſans cerveau, cervelet, moëlle allongée, & même ſans celle de l'épine; par M. DUFOUR, Eleve en Chirurgie.

Le 1^er^ de l'an 1771, j'ai été appellé par la nommée *Royer*, âgée de vingt-cinq ans, reſtant rue Saint-Antoine, à Verſailles, pour l'accoucher, (parce que, Meſſieurs André & Roi, chez qui je reſte, en qualité d'éleve, ne ſe ſont pas trouvés au logis:) il y avoit trois heures que les eaux étoient écoulées, & que la ſage-femme étoit auprès de la malade, lorſque j'y ſuis arrivé; & il y avoit demi-heure que la ſage-femme, ayant trouvé le pied, l'avoit amené au dehors: c'eſt dans ce même inſtant que la perte a commencé. J'ai trouvé l'extrémité inférieure droite à vue juſqu'au genou: le pouce regardoit le fémur gauche de la mere, & le dos du pied étoit tourné en avant; ce qui m'a fait juger que la face du fétus étoit tournée du côté gauche de la mere.

L'épiderme du pied & de la jambe s'en-

© BIUM

levoient, pour peu qu'on les touchât; ce qui désignoit la mort du sujet.

Il y avoit perte considérable; & c'est ce qui a déterminé la sage-femme à appeller du secours, voyant qu'elle ne pouvoit terminer l'accouchement, en faisant l'attraction sur la jambe. Le toucher m'a fait appercevoir que le col de la matrice étoit serré avec force, autour de la partie supérieure de la cuisse du fétus; & les deux mains qui se trouvoient entre ces deux parties étoient extrêmement pressées.

Après avoir porté du beurre dans le vagin, j'ai introduit les doigts de ma main gauche entre le col de la matrice & la cuisse du fétus. Dans le commencement, j'ai éprouvé beaucoup de résistance: j'ai cependant peu-à-peu écarté mes doigts, & dilaté le col; &, lorsque je l'ai jugé assez dilaté, j'ai accroché le pli de l'aîne gauche du fétus avec mon doigt *index*; &, tirant de ma main droite sur la cuisse droite, j'ai fait faire un quart de cercle au bassin de l'enfant, afin de mettre la face en dessous. Quand, une fois les fesses, le ventre & les lombes ont été en vue, le reste du corps a suivi aisément; &, si-tôt qu'il a été sorti, la perte a cessé. Il n'y a rien eu de particulier sur la délivrance.

Si-tôt que la sage-femme a apperçu le fétus, elle a jetté un cri de frayeur: je lui

© BIUM

ai auſſi-tôt fait ſigne de ſe taire ; j'ai caché la tête aux yeux des ſpectateurs qui ne ſe doutent pas encore de la difformité qu'avoit le fétus, lorſqu'il a été au monde.

Après un examen ſcrupuleux de la tête, voici ce que j'y ai trouvé de remarquable, & que j'ai cru digne d'être préſenté au Public.

Le crâne a d'abord fixé mon attention. Il n'y a des parties contenant le cerveau, qu'une ligne de cuir chevelu, qui fait les trois quarts d'un cercle autour de la tête. Elle ſe trouve interrompue à la partie poſtérieure : elle n'a que trois lignes de largeur dans ſon pourtour, & ſe trouve appliquée médiatement ſur les os du crâne, qui lui répondent. Au bord interne de ce cercle de cuir chevelu paroît une ligne blanche, qui ſe termine auſſi à la partie poſtérieure : elle eſt large d'une demi-ligne, & elle reſſemble à de l'épiderme macéré.

Les deux os pariétaux, les deux portions qui compoſent l'os coronal manquent totalement. Il n'y a pas d'apophyſe écailleuſe des os temporaux ; &, des cinq portions qui compoſent l'occipital, il n'y a que l'apophyſe baſilaire : il manque encore les apophyſes épineuſes des trois premieres vertebres du col. La dure, & pie-mere, qui naturellement couvrent la ſurface interne des os qui manquent, manquent auſſi, ainſi

© BIUM

que les tégumens de la partie externe, qui recouvrent les parties qui manquent, ſi ce n'eſt cette portion de cercle dont j'ai déja fait mention. Enfin il ne reſte des parties contenantes, qu'une portion de la baſe du crâne, laquelle eſt compoſée de l'apophyſe cribreuſe de l'os éthmoïde, de tout l'os ſphénoïde, des apophyſes pierreuſes, des temporaux & de l'apophyſe baſilaire de l'occipital, la dure & la pie-mere qui répondent à cette portion de baſe. L'aſpect de cette baſe offre d'abord la pie-mere : on la reconnoît, parce que les troncs des dix paires des nerfs en partent ; & on les apperçoit, en la ſoulevant : ils ſortent tous du crâne, par les ouvertures qui ont coutume de leur livrer paſſage. On obſerve auſſi, en ſoulevant la partie poſtérieure de cette membrane, les premieres paires des nerfs cervicaux, qui en partent : la dure-mere ſe trouve immédiatement ſous la pie-mere ; elle eſt fort adhérente aux os.

A la partie poſtérieure de la baſe, & vis-à-vis le corps de la deuxieme vertebre cervicale, au défaut des apophyſes épineuſes, paroît un trou qui admettroit un grain de pois ; ce trou, qui eſt l'entrée du canal de l'épine, ſe continue tout le long de ce canal. Au-delà de cette ouverture, on n'a trouvé que le double ſac formé par la dure & la pie-mere. Sur la ſelle turcique pa-

© BIUM

roiſſent des lambeaux, des veſtiges de membranes, au milieu deſquelles eſt la glande pituitaire, qui paroît à travers un trou pratiqué à travers les lambeaux. Cette glande eſt plus groſſe, plus large & plus alongée qu'à l'ordinaire.

Il ne reſte pas un veſtige de cervelle, cetvelet, moëlle alongée, ni même de celle de l'épine.

De la face, il manque le front; & l'intervalle de la partie extérieure du cuir chevelu & des ſourcils n'eſt que de deux lignes: les yeux ſont ſaillans ſur la face; &, en les regardant par la partie poſtérieure, ils reſſemblent à ceux d'un crapaud.

Le col eſt extrêmement court: la peau des joues, du col, & celle de la partie ſupérieure de la poitrine ſont preſque de niveau; c'eſt ce qui le fait paroître ſans col.

J'ai ouvert la poitrine & le bas-ventre, pour voir ſi les ganglions ou les nerfs n'auroient pas quelque choſe de particulier: je les ai trouvés dans leur état naturel. Il n'y avoit rien de particulier aux viſceres contenus dans ces deux capacités.

Phénomenes de la Groſſeſſe.

La femme croit avoir conçu, vers le 15 Avril. Deux mois après, elle a commencé à s'appercevoir que le ventre devenoit plus

© BIUM

volumineux qu'il n'avoit coutume de le devenir, à pareil terme, dans les groſſeſſes précédentes : (elle a déja eu trois enfans bien conformés, & qui ſe portent tous bien.) Depuis le 15 Juin, juſqu'à pareille date du mois de Septembre, qui étoit le cinquieme mois de la groſſeſſe, le ventre a groſſi ſi prodigieuſement, que toutes les femmes lui diſoient qu'elle étoit enceinte de deux enfans, & qu'elle ne tarderoit pas à accoucher. Son volume a reſté à-peu-près le même, juſqu'à la fin de la groſſeſſe ; mais la forme en a changé. Juſqu'au cinquieme mois de la conception, le ventre étoit fort élevé, & affectoit de croître par la partie ſupérieure & antérieure ; & le grand diametre étoit de devant en arriere ; enſorte que la partie antérieure du grand diametre ſe trouvoit quatre travers de doigts au-deſſus de l'ombilic, vis-à-vis le lieu où les femmes portent ordinairement la ceinture de leurs jupons. Depuis le cinquieme juſqu'au ſixieme mois, le ventre s'eſt affaiſſé, & eſt tombé ſur les cuiſſes. Ce changement de la forme du ventre a fait que la femme a été obligée de raccourcir de plus d'un pied la ceinture de ſes jupons ; ce qui lui a fait croire que ſon ventre avoit réellement diminué. Mais la groſſeur prodigieuſe de la partie inférieure fait qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ait diminué : d'ailleurs la quantité prodi-

© BIUM

gieuſe d'eaux que la femme a rendues en eſt encore une preuve.

La femme n'avoit ſenti remuer le fétus juſqu'au ſeptieme mois, que comme elle avoit coutume de ſentir les autres; mais, à ce terme, elle l'a violemment ſenti, pendant trois jours & trois nuits; & elle m'a raconté que, la derniere de ces trois nuits, étant couchée dans ſon lit, le ventre contre le dos de ſon mari, le fétus a fait un mouvement ſi violent, que le mari en a été éveillé en ſurſaut, croyant que quelqu'un le frapoit. Depuis cette nuit, la femme ne l'a plus ſenti remuer; & depuis ce tems, elle l'a cru mort.

Pendant tout le tems de la groſſeſſe, la femme a été fort aſſoupie, & dormoit, les trois quarts du tems.

Pendant les trois dernieres ſemaines de la groſſeſſe, & ſur-tout la derniere, l'haleine de la femme ſentoit fort mauvais. Je tiens de ſon mari qu'elle avoit la même odeur, à l'intenſité près qu'avoient les eaux qui ſe ſont écoulées, pendant l'accouchement.

Le 1^er^ Janvier, le huitieme & dernier mois de ſa groſſeſſe, la femme, traverſant la Cour Royale pour ſe retirer, a tout-d'un-coup ſenti que la poche des eaux ſe crévoit: à peine a-t-elle eu le tems de ſortir de la cour. Elle m'a aſſuré avoir rendu, dans ce mo-

© BIUM

ment, trois pintes d'une eau fétide, bourbeuſe, remplie de filamens. Parmi cette grande quantité d'eau, il y en avoit de rougeâtre & de jaunâtre, & comme pourrie : elle a même rendu, chez ſon pere & chez elle, une pinte & demie d'eau ſemblable à la premiere.

Voici ce que les lumieres phyſiques & anatomiques m'ont ſuggéré pour l'explication des principaux phénomenes dont il a été fait mention dans ce Mémoire, & qui a paru très-vraiſemblable à pluſieurs ſçavans à qui j'ai eu l'honneur d'en faire part.

Le fétus aura été conçu comme il devoit l'être ; mais, peu de tems après la conception, il eſt ſurvenu hydrocéphalie, dont la cruë s'eſt faite, ſuivant les loix de l'hydraulique, du centre à la circonférence, & vers le lieu qui a offert le moins de réſiſtance. En conſéquence, les parties ſupérieures & poſtérieures contenantes du cerveau ont été portées à un grand point de dilatation, qui aura empêché l'oſſification des os qui ſe trouvent dans ces parties, parce que les fibres oſſeuſes auront été trop écartées pour pouvoir s'unir enſemble, & former le corps oſſeux. Cette affection aura eu pour cauſe une ou pluſieurs des cauſes diſpoſantes & déterminantes des maladies aqueuſes. Elle a commencé par le cervelet : du moins cette partie paroît-elle avoir été le milieu de

© BIUM

la tumeur, relativement à ce que les apophyſes épineuſes des premieres vertebres du col ne ſe ſont pas oſſifiées. Au cinquieme mois de la conception, les parties contenantes auront laiſſé échapper la plus grande partie de l'eau contenue dans le crâne. Cette eau, ayant tombé dans l'amnios, aura produit le changement de conformation du ventre de la mere. Le fétus a vécu ainſi juſqu'au ſeptieme mois & demi, tems auquel il eſt mort dans les convulſions ; &, pendant un mois qu'il a reſté mort dans le ſein de ſa mere, les parties contenantes du cerveau, qui avoient été ſi fort diſtendues juſqu'au cinquieme mois, &, par conſéquent, fort amincies, auront été macérées & diſſoutes, ainſi que le cerveau lui-même & ſes prolongemens. Ces parties, ainſi diſſoutes & corrompues, auront communiqué leur corruption aux eaux de l'amnios ; &, comme il y a toujours une partie de ces eaux, qui eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, & qui rentre dans la circulation, elles auront cauſé la mauvaiſe odeur de l'haleine de la femme, pendant les derniers jours de la groſſeſſe : cette odeur étoit ſemblable à celle qu'avoient les eaux que la femme a rendues, avant l'accouchement. Il eſt aiſé de comprendre que le fétus, n'ayant qu'une portion de la tête, c'eſt-à-

© BIUM

dire la face, n'a pu faire la culbute; &, par conſéquent, n'a pu préſenter la tête la premiere au paſſage.

Ce phénomene m'a donné occaſion de penſer que tous les enfans acéphales, & que l'on n'a trouvé tels qu'après leur mort, avoient éprouvé le même ſort que celui-ci. S'il en eſt venu quelqu'un au monde de vivant, & qui ait même vécu pluſieurs jours, c'eſt qu'ils avoient encore le cervelet & la moëlle alongée, & celle de l'épine, qui donne origine aux nerfs; mais il n'eſt pas convenable qu'il puiſſe exiſter un animal vivant, ſans qu'il n'ait une partie du cerveau, & ſes dépendances.

Des gens inſtruits m'ont demandé comment il a pu ſe faire que les parties contenantes du cerveau ayent laiſſé échapper la plus grande partie des eaux contenues dans le crâne, & que l'enfant ait ſurvécu à cet accident; car, m'ont-ils dit, le cerveau n'étant plus ſoutenu par les eaux, a dû s'affaiſſer & tomber ſur lui-même; ce qui n'auroit pas manqué de cauſer la mort du ſujet. A cette époque, je conçois que la mort auroit effectivement eu lieu, ſi l'eau étoit ſortie de la tête d'un enfant, après ſa naiſſance, parce que l'affaiſſement du cerveau auroit lieu, par le défaut de la preſſion des eaux ſur le cerveau, & par le vuide qui ſe

© BIUM

formeroit dans le ſac de l'hydrocéphale ; mais ceci ne peut pas ſe comparer à ce qui arrive au fétus dans le ſein de ſa mere, qui eſt ce qui eſt arrivé au ſujet dont j'ai fait mention dans le Mémoire. Comme je l'ai déja dit, les parties contenantes avoient été extrêmement amincies par la grande extenſion que les eaux leur avoient fait éprouver. Ces membranes, ainſi amincies, n'auront pas oppoſé beaucoup de réſiſtance à l'iſſuë des eaux, à travers leurs pores, ou à la rupture qui ſe ſera faite à ces membranes. Une fois qu'il ſera ſorti aſſez d'eau du crâne, pour ſe mettre au niveau avec celles de l'amnios, relativement à la preſſion, cette même preſſion aura été ſuffiſante pour empêcher l'affaiſſement du cerveau, pendant le reſte du tems que le fétus a vécu dans le ſein de la mere, depuis la rupture de ſes membranes.

Je penſe que l'hydrocéphale a eu ſon ſiége entre la pie-mere & le cerveau, & qu'elle ſe ſera étendue ſur toute la ſurface externe de ce viſcere, du cervelet, de la moëlle alongée & épiniere : ce qui me ſemble prouver ceci, c'eſt que la dure & la pie-mere manquent, excepté aux endroits où elles recouvrent la baſe du crâne, parce que, dans cet endroit, les membranes n'auront pas été diſtendues, comme ailleurs ; la baſe du crâne leur ayant offert un point d'appui

© BIUM

pour ſoutenir les eaux qui n'auront pu les diſtendre & les amincir dans cet endroit, comme ailleurs : en conſéquence, elles auront reſté dans leur état naturel, telles qu'elles ſont.

OBSERVATION

Sur un Enfant dont la Tête étoit monſtrueuſe; par M. ANSELIN, Maître en Chirurgie, à Amiens.

Le 30 de Décembre 1770, j'accouchai une femme de cette ville, au terme de neuf mois, d'un enfant, du ſexe féminin, dont la tête préſentoit un phénomene ſingulier. Le reſte du corps étoit bien conformé : la face n'avoit rien d'extraordinaire, à la réſerve des yeux qui étoient très-gros & ſaillans, paroiſſant être à demi-expulſés hors des orbites; le crâne étoit dépourvu de peau; elle paroiſſoit être coupée, & finiſſoit circulairement, un doigt au-deſſus des orbites; & cette ſection horizontale s'étendoit juſqu'à la nuque. Elle étoit bordée de cheveux comme la couronne d'un Capucin. A quatre lignes près du bord de la partie poſtérieure de la ſection qui s'étendoit ſur le col, étoit un trou formé par l'extrémité ſupérieure du canal ſpinal, ouvert à cette partie :

© BIUM

partie : il étoit dépourvu entiérement de ſubſtance médullaire, & n'avoit aucune correſpondance avec la tête ; car le crâne n'avoit point de trou occipital.

Le coronal étoit le ſeul os du crâne, qui ait eu à-peu-près ſa forme naturelle, cependant, avec bien des particularités, il étoit d'une ſeule piéce, très-applati, fuyant de devant en arriere, de maniere que les yeux étoient au niveau de ſa partie ſupérieure, quoique placés à ſa partie inférieure, comme ils le ſont ordinairement.

Le reſte du crâne étoit encore moins élevé que le coronal. Il étoit tellement déprimé ſur toute ſa baſe, que le tout ne formoit qu'une maſſe oſſeuſe, informe, ſans aucune cavité, conſéquemment point de cerveau, ni cervelet, ni moëlle allongée.

Ce crâne informe étoit recouvert d'une ſimple membrane. Il étoit compoſé de pluſieurs piéces d'os unis fortement enſemble, ſans ſuture apparente, ſinon avec le coronal, lequel recouvroit, en forme d'arcade, cette maſſe oſſeuſe, environ d'une ligne dans toute ſon étendue ; & un ligament demi-circulaire aſſuroit cette articulation, à-peu-près comme celle d'une queue d'écreviſſe.

En diviſant cette articulation, j'apperçus les nerfs olfactifs & optiques, qui par-

© BIUM

toient de la partie moyenne du rebord de cette maſſe oſſeuſe ; & de ce point ils ſe diviſoient pour aller s'épanouir aux yeux. Les conduits auditifs alloient auſſi ſe rendre aux parties latérales de cette maſſe. Ceux-ci, comme les nerfs, n'avoient, pour origine dans cette maſſe oſſeuſe, que de très-petits ſinus.

La partie poſtérieure de ce crâne étoit ſi applatie ſur ſa baſe, que la totalité n'avoit pas plus de quatre à cinq lignes d'épaiſſeur. L'occipital étoit auſſi informe que les autres os : à la place du trou occipital, il y avoit une échancrure ſémi-lunaire, dont les extrémités formoient deux petites éminences auxquelles s'articuloient les vertebres du col.

Les parties latérales de cette eſpece d'occipital étoient ſinguliérement applaties vers leurs extrémités : elles s'allongeoient en dehors, & préſentoient à-peu-près la forme des aîles d'une chauve-ſouris. Je n'ai point diſſéqué la face : je l'ai laiſſée entiere, & je conſerve cette tête avec l'épine cervicale dans l'eſprit-de-vin.

Les viſceres de la poitrine & du bas-ventre étoient dans leur état naturel ; & ce qu'il y a de particulier, c'eſt que le canal ſpinal, quoique dépourvu de ſubſtance médullaire, étoit creux dans toute ſon étendue, & donnoit naiſſance à tous les nerfs

© BIUM

du tronc & des extrémités : ces nerfs étoient de la mêmes groſſeur, avoient les mêmes diſtributions, les mêmes ſubſtance & organiſations que s'ils avoient eu leur principe dans le cerveau, cet examen fut conſtaté par pluſieurs de mes confreres.

Cet enfant à vécu juſqu'au moment du part, puiſqu'une heure auparavant, la mere en ſentoit encore les mouvemens très-diſtincts.

Une circonſtance fâcheuſe fut cauſe de ſa mort. La mere eut des douleurs l'eſpace de trente-ſix heures; mais elles ne produiſirent pendant trente-quatre heures, aucune dilatation à l'orifice interne de la matrice; & ce défaut de dilatation réſultoit de la poſition oblique de l'enfant qui, après la rupture des membranes, s'eſt trouvé engagé par l'épaule, de maniere que cette partie, ainſi qu'une portion du col, de la poitrine & du dos, empliſſoit le paſſage, au point qu'il ne me fut pas poſſible d'en changer la poſition. La nature fit des efforts redoublés, & enfin expulſa l'enfant qui a péri dans l'inſtant, attendu les violentes compreſſions qu'il a ſouffertes.

Ce phénomene fournit la matiere de bien des raiſonnemens, & paroît décider la queſtion du ſyſtême nerveux, dont les ſentimens ont été partagés juſqu'à ce jour. Les uns veulent que ce ſoit la circulation

© BIUM

de l'eſprit animal dans les nerfs qui, diſtribué dans toutes les parties du corps, leur donne le ſentiment & le mouvement. Les autres n'admettent point de circulation d'eſprits animaux dans les nerfs. Ils ne leur ôtent cependant pas la faculté de donner à tout ce corps le ſentiment & le mouvement ; mais ils prétendent que la vibration eſt le ſeul méchaniſme par lequel s'operent ces fonctions.

Il eſt vrai que les cas rares ne ſont pas de l'art, & que ce phénomene peut faire exception à la régle générale. Cependant les mouvemens de cet enfant ne devoient s'exécuter que par la vibration, puiſque tous les nerfs du tronc & des extrémités n'avoient leur origine que dans le canal ſpinal, qui étoit, comme je l'ai dit, creux dans toute ſon étendue, & ne préſentoit qu'un calibre membraneux. Ce canal étoit-il compoſé de glandes ou mammelons capables de filtrer & ſéparer du ſang ce fluide électrique, au défaut du cerveau & du cervelet ? C'eſt ce que nous n'avons pu appercevoir.

C'eſt donc à la vibratilité des nerfs que ce fétus devoit la faculté d'exécuter ſes mouvemens, & point du tout à la circulation des eſprits animaux.

Si le ſentiment & le mouvement dépendoient des eſprits animaux, ce fétus au-

© BIUM

roit eu tout ſon corps dans une eſpece d'atonie, & auroit été un corps vivant par une végétation ou circulation commune avec ſa mere, mais ſans aucun mouvement, puiſque l'organe par lequel on prétend que ſe fait la filtration de ce fluide ſubtil manquoit entiérement.

Les mouvemens de ce fétus n'étoient pas équivoques, puiſque ſa mere les a ſentis par gradation, depuis le terme de quatre mois & demi juſqu'à neuf.

La queſtion eſt de ſçavoir ſi cet enfant auroit pu vivre après le part?

Il eſt probable qu'il auroit vécu, malgré ce défaut de conformation; car la nature eſt une dans le règne animal; &, ſans entrer dans le moral que je laiſſe à décider aux théologiens, ce que j'avance ne regarde que le phyſique. Il a paru dans les *Mémoires de l'Académie* une Obſervation qui rapporte qu'un bœuf, tué à Paris, avoit ſon crâne pétrifié, ſans aucune cavité, n'ayant point de cerveau, de cervelet, ni de moëlle allongée. Cependant cet animal avoit vécu long-tems: il voyoit, entendoit & avoit enfin l'inſtinct particulier à ſon eſpece.

© BIUM

LETTRE

A M. ROUX, *Docteur-Régent, & Professeur de Chymie, de la Faculté de Médecine de Paris, ſur un Accident arrivé à Montpellier, à la ſuite d'une Inoculation; par M.* HOULSTON, *Médecin Anglois.*

Vous ayant entretenu derniérement, Monſieur, des progrès & des ſuccès de l'inoculation à Montpellier, je me crois obligé de vous faire part, de même, d'un accident dont elle y a été ſuivie, & dont je n'ai eu connoiſſance qu'après l'impreſſion de ma Lettre. Perſonne n'eſt plus porté que moi pour l'inoculation, parce que je la regarde comme l'unique moyen de nous préſerver des ravages de la petite-vérole; mais je regarde la vérité, comme au-deſſus de tout. Je croirois y manquer, & même à la cauſe de l'inoculation, ſi je diſſimulois les malheurs qui peuvent être conſidérés, comme occaſionnés par cette pratique. Elle n'a pas beſoin, pour ſe ſoutenir, d'employer d'autres moyens que le récit fidele de ſes ſuccès; &, ſi elle a été ſuivie de quelques malheurs, il ſuffit de remonter à leurs véritables cauſes pour voir que ſouvent ils tiennent plus à la maniere dont cette opération a été conduite, qu'à l'opération elle-même.

© BIUM

Je vous parlai dans ma Lettre (*a*), Monſieur, du ſecond fils de M. Mourgues, comme ayant été inoculé par ſon pere, & s'étant très-bien tiré de cette inoculation: cependant il eſt mort, peu de tems après, comme je l'ai appris depuis. Voici les circonſtances de cet accident, telles qu'elles m'ont été communiquées par un médecin de mes amis, fort inſtruit, & qui a eu occaſion de voir l'enfant, pendant ſa maladie. » Il fut inoculé par ſon pere, comme je viens de vous le dire. M. De la Foſſe, habile médecin, fut chargé de le voir pendant l'inoculation, mais il paroît que ſes conſeils n'étoient ſuivis, qu'autant qu'ils quadroient avec les idées du pere. On vit de bonne heure, autour de l'inſertion, les ſignes de l'inflammation, qui furent même conſidérables. L'éruption ſe fit le huitieme jour, avec beaucoup de fiévre & d'inquiétude. Elle fut abondante; & une grande partie des boutons étoit d'une nature cryſtalline. Pluſieurs de ces boutons prirent, vers le troiſieme ou le quatrieme jour de l'éruption, un meilleur caractere: cependant, en général, ils ne s'éleverent ou ne ſortirent pas bien; & la fiévre n'avoit pas encore tout-à fait diſparu. Il y avoit, de tems à autre, des exacerbations, & particuliérement le

(*a*) Journal de Février 1771, Tome XXXV, page 131.

© BIUM

ſoir. On tint le ventre libre, moyennant l'infuſion de ſené : l'appétit étoit bon ; & tout, au rapport des aſſiſtans, alloit bien. Pour plus grande ſûreté, on crut qu'il ſeroit avantageux de donner le quinquina. M. De la Foſſe l'approuvoit, le pere s'y oppoſa, comme à un remède qui produit ſouvent des obſtructions, ou tout au moins, comme inutile. Le huitieme jour de l'éruption, on trouva les puſtules du viſage ſéchées, pendant que celles du corps étoient encore, pour la plûpart, en ſuppuration, & peu élevées. Quelques-unes, & principalement aux pieds, étoient encore cryſtallines ; on regardoit néanmoins l'enfant, comme hors de danger. On inſiſta ſur la néceſſité des purgatifs réitérés. Le pere répondit que l'uſage de l'infuſion de ſéné les avoit rendus moins néceſſaires. Cependant, au bout de quinze jours ou trois ſemaines, l'enfant fut attaqué d'un vomiſſement preſque continuel, & accompagné de convulſions. On le purgea ; & c'étoit la troiſieme fois depuis la petite-vérole. En peu de jours, on vit paroître un éréſipele qui changeoit ſouvent de place. Pour en garantir l'eſtomac, & le déterminer plus fortement au dehors, on propoſa le tartre émétique, à petites doſes, diſſous dans du bon vin blanc ; il fut rejetté. Bientôt, par une métaſtaſe, l'humeur ſe jetta ſur le pied ; &

© BIUM

comme les autres ſymptomes paroiſſoient favorables, on ne craignit rien de celui-ci. Cependant, au milieu de cette ſécurité, l'enfant mourut; on lui trouva la partie inférieure de l'*abdomen* gangrenée. Peu De tems avant ſa mort, on avoit appellé M. de la Mure, célèbre médecin de Montpellier: & on avoit preſcrit à l'enfant du quinquina copieuſement, & du kermès minéral toutes les trois heures. Il faut obſerver auſſi que, pendant l'éréſipèle, on avoit appliqué les véſicatoires.

Cet enfant avoit l'air aſſez ſain; mais il étoit un peu bouffi, & étoit ſujet depuis ſa naiſſance, à un éréſipèle dont on n'avoit pas parlé au médecin. Cet éréſipèle lui revint par deux fois, pendant le traitement; l'un, produit peut être par une imprudence de ſa mere qui le nourriſſoit, & qui, en allant voir la proceſſion des Etats, gagna un rhume & un torticolis qui furent accompagnés de la coagulation de ſon lait; l'autre à ce qu'on ſuppoſe par une peur que la mere eut. »

Je laiſſe, d'après cet expoſé, à tout homme ſenſé à prononcer ſur la cauſe à laquelle on doit attribuer cet accident; mais je ne doute pas qu'on n'en conclue, en général, que, bien que l'inoculation réuſſiſſe preſque toujours, même entre des mains peu inſtruites, cependant qu'on doit préférer conſtamment les perſonnes qui ſont à même

© BIUM

par leurs connoiſſances en médecine, de prévoir & de prévenir les accidens. Je penſe qu'on en conclura encore, que l'inoculation eſt moins favorable aux enfans au-deſſous de deux ans, qu'à ceux qui ſont plus avancés en âge. C'eſt l'opinion du baron Dimſdale, opinion ſur laquelle je meſuis étendu; & j'y ai inſiſté dans la Traduction italienne que j'ai donnée de ſon ouvrage *a*): bien que je me ſois écarté de cette régle dans quelques circonſtances, & autant que je m'en puiſſe ſouvenir, je m'en expliquai ainſi, avec M. Mourgues, dans la ſeule converſation que j'ai eu avec lui ſur ce ſujet.

Quoi qu'il en ſoit, on n'a point été découragé à Montpellier, ſur l'inoculation, par ce malheur. Il paroît qu'on l'a attribué à ſa véritable cauſe, & qu'on n'en a pas rendu reſponſable cette utile pratique. M. Cabane, parent de M. Mourgues, a fait inoculer derniérement ſes deux fils par M. De la Foſſe; & le ſuccès en a été des plus complets. M. Chaptal, ancien praticien de cette ville, étant le médecin de la maiſon, les a vus, pendant le cours de l'inoculation. On prétend qu'il en a voulu diſputer l'heureuſe réuſſite à M. De la Foſſe; mais on ne le peut croire. D'ailleurs cette opération réuſſit ſi généralement, qu'il ſemble qu'on

(*a*) Le célèbre M. Fouquet va en donner une Traduction françoiſe, d'après l'Edition de Naples, 1768.

© BIUM

feroit beaucoup mieux, au lieu de ſe diſputer les ſuccès de cette pratique, de travailler à l'étendre. Ces efforts ſeroient honorables, & utiles au genre humain. Pour moi, je me félicite toujours, (s'il m'eſt permis de le dire) de ce qu'après avoir introduit l'inoculation en Autriche, l'avoir prêchée & reſſuſcitée en Italie, j'ai ſervi enfin à la ranimer, &, en quelque ſorte, à la perfectionner à Montpellier.

M. Ryan, mon compatriote, & bachelier en médecine en cette Univerſité, a inoculé derniérement à Sauve, dans le voiſinage de Montpellier, une fille de quatorze ans, ſans la préparer, & ſans lui faire prendre, comme la plûpart des inoculateurs modernes, quelques préparations mercurielles. Il s'eſt contenté de lui donner le kermès minéral; & elle a eu une maladie fort legere.

Laiſſons aux antagoniſtes de l'inoculation le ſoin d'enfanter des hiſtoires ſans fondemens de prétendus malheurs : tenons nous en aux faits qui ne peuvent être révoqués en doute, & à cette expérience ſi univerſelle, qui fournit la meilleure de toutes les réponſes contre cette foule d'argumens foibles, & ſouvent contradictoires, avec leſquels les anti-inoculateurs ont tâché de décrier & de décréditer cette pratique, & d'étayer leurs vagues projets pour l'extirpation d'une maladie

© BIUM

devenue ſi générale, qu'on peut la regarder actuellement, comme naturelle en Europe, & preſqu'inévitable pour la plûpart de ſes habitans.

OBSERVATION

Sur une Plaie à la Tête, faite par une pointe de fer, reſtée dans le crâne; par M. DANDEVILLE DESPARTS, chirurgien-juré au bourg du Grand-Sap.

Louis De Caux, marneron, de la paroiſſe Saint-Victor de Chrétienville, étant, le 2 Juillet 1770, au fond d'une marniere qu'il avoit ouverte pour le nommé *Jean Le Comte*, fermier de M. De Chyfretot, au village du hameau Gouber, paroiſſe de Verneuſſe, & qui avoit quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, cria à Le Comte, qui l'aidoit à meſurer une corde qu'il deſtinoit à remonter ſes paniers à marne, d'attacher au treuil ladite corde dont il tenoit une des extrémités. Le Comte tira alors de ſa poche un couteau à reſſort, qui avoit une aiguille à emballer, dont il prétendoit ſe ſervir pour paſſer un petit cordeau ſous les tours de corde, qui étoient ſur le treuil. Il venoit d'ouvrir cette aiguille, lorſque De Caux, ayant tiré la corde à lui, fit tomber des mains de Le Comte le couteau. La pointe de l'aiguille, qui ſe trouva dirigée en en-bas, atteignit De Caux à la partie

© BIUM

moyenne ſupérieure du coronal, perça ſon bonnet, & s'implanta dans l'os. Comme la lame & le manche de ce couteau étoient fort peſans, ils firent la baſcule; & l'aiguille ſe caſſa en biſeau dans le cuir chevelu, ſans que le malade eût ſenti autre choſe qu'un coup; &, ſi le couteau ne fût pas tombé à ſes pieds, il n'auroit pas ſçu ce qui lui étoit tombé ſur la tête. Mais Le Comte lui ayant demandé s'il n'étoit pas bleſſé, il porta la main ſur la partie où il avoit ſenti le coup; &, l'en ayant retirée toute enſanglantée, il remonta ſur le champ.

Le Comte, ayant examiné la plaie, &, ayant ſenti de la réſiſtance avec le bout de ſon doigt qu'il porta deſſus, reconnut aiſément que le bout de l'aiguille de ſon couteau, qu'il trouva caſſée, étoit reſtée dans la tête de ce malheureux. Ayant fait quelques tentatives pour la retirer, & n'ayant pu en venir à bout, il le fit monter à cheval, & le conduiſit chez moi, à la diſtance de cinq quarts de lieue. Ayant examiné la plaie, j'y trouvai une tumeur oblongue, de la groſſeur d'une noix ordinaire, percée, dans ſon milieu, d'une ouverture oblongue, qui pouvoit avoir deux lignes d'étendue. J'y portai une ſonde boutonnée; &, après quelques tentatives, je rencontrai enfin l'aiguille, & reconnus qu'elle étoit implantée dans le coronal. Sentant la néceſſité d'extraire ce corps étranger, je crus

© BIUM

devoir faire d'abord une inciſion cruciale ſur la tumeur, pour la mettre à nud. Ayant enlevé les quatre lambeaux, je reconnus que la plaie étoit plus large dans ſon fond, qu'à ſon entrée. Je trouvai que la calotte aponévrotique, & le péricrâne, avoient été déchirés; ce qui m'obligea de les débrider : je rencontrai enſuite une eſquille détachée de la partie ſupérieure de la premiere table du coronal. Cette eſquille, qui étoit fort irréguliere, avoit quatre lignes de long ſur deux de large.

Après cet examen, je fis aſſeoir mon malade par terre, afin de me donner plus de force, & me mis en devoir d'extraire cette pointe que je ſaiſis avec de fortes tenettes, par l'extrémité qui faiſoit une ſaillie d'environ une ligne au-deſſus du niveau de l'os. Ayant fait pluſieurs tentatives inutiles, j'eus recours à différens inſtrumens avec leſquels je fis de nouveaux efforts, au point d'enlever quelquefois le malade de terre; mais tout fut inutile. Je coupai, même à trois différentes repriſes, la partie de l'aiguille qui excédoit, à force de la ſerrer. J'examinai de nouveau la plaie; & je crus reconnoître que ce corps étranger étoit logé dans le diploë, entre les deux tables. Je crus même pouvoir conjecturer, par la réſiſtance qu'elle faiſoit à ſon extraction, que la pointe s'étoit rebrouſſée, & qu'elle s'étoit implantée, dans cet état, dans

© BIUM

l'une des deux tables : d'où je conclus qu'il n'y avoit d'autre moyen de l'extraire, que d'appliquer une couronne de trépan ; ce que je propoſai auſſi-tôt au malade qui s'y refuſa, attendu qu'il n'éprouvoit preſqu'aucune douleur. J'abandonnai donc la guériſon à la nature : je baſſinai la plaie, & toutes les parties environnantes, qui me paroiſſoient avoir ſouffert, avec du baume de Fioraventi ; j'en imbibai même un plumaſſeau dont je couvris toute la plaie : je mis par-deſſus des compreſſes & un couvre-chef. Je recommandai au malade de ſe baſſiner avec de l'eau-de-vie chaude, & de ſe panſer avec de la charpie. Il repartit de chez moi, à cheval, comme ſi de rien n'étoit.

Je fus quinze jours, ſans entendre parler de lui. Etant allé moi-même, au bout de ce tems, chez Le Comte, j'appris que le malade, à ſon retour, s'étoit mis à dîner ; ce qu'il avoit fait de bon appétit. Après dîner, il redeſcendit dans la marniere où il reprit ſon travail qu'il continua, en chantant comme à ſon ordinaire, juſqu'à ce qu'un orage conſidérable, qui faiſoit tomber beaucoup d'eau dans la marniere, l'obligeât d'en ſortir avec ſes camarades. En remontant, il reçut la plus grande partie de cette eau ſur ſa tête, paſſa le reſte du jour à ſe divertir ; &, le lendemain matin, après

© BIUM

avoir bien déjeûné, il s'en alla, parce que la marniere s'étoit écroulée, le moment d'après qu'il en fut ſorti. Comme j'étois ſur le lieu, je demandai à voir le couteau. Je remarquai que l'aiguille avoit, dans l'endroit où elle s'étoit caſſée, trois lignes de large, & un peu moins d'une ligne d'épaiſſeur; & je conjecturai, par le manche, que la partie qui s'étoit caſſée, & qui étoit reſtée dans le crâne de De Caux, devoit avoir neuf lignes de long. Le 26 du même mois de Juillet, notre homme vint chez moi : je ne le reconnus pas d'abord. Lorſqu'il m'eut dit qui il étoit, je lui fis pluſieurs queſtions ſur ſon état & ſur ce qui s'étoit paſſé. Il me répondit qu'il ne s'étoit pas apperçu de la moindre choſe; qu'il n'avoit pas reſſenti la plus legere douleur; qu'il avoit vécu & travaillé à ſon ordinaire, & que ſa plaie s'étoit guérie d'elle-même. J'eus la curioſité de l'examiner : je la trouvai, en effet, cicatriſée. Je préſume que cet homme peut très-bien vivre avec ce corps étranger dans le crâne, & qu'il a lieu de ſe féliciter d'avoir réſiſté à la propoſition que je lui avois faite de le trépaner.

DES-

© BIUM

DESCRIPTION

D'un Inſtrument inventé par M. LEVRET, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c. &c. &c. avec la Méthode de s'en ſervir pour lier les Polypes du Nez.

Nous avons donné, dans le Journal du mois de Juin 1770, la deſcription & la figure d'un nouvel inſtrument ſervant de baſe à une nouvelle méthode de porter des ligatures dans les lieux profonds, comme le vagin; & dans le mois de Décembre 1770, ſuivant l'application que nous avons fait de cette méthode aux polypes de la gorge.

Pour rendre cette méthode plus générale, nous aurions bien ſouhaité qu'elle put ſervir aux polypes du nez, mais les narines ſont trop peu ſpacieuſes pour qu'elle y fût praticable; ce qui fait que nous nous en tenons à une autre méthode que nous avons inventée, il y a près de vingt ans, laquelle a eu des ſuccès, avant 1757, non-ſeulement entre nos mains; mais auſſi entre celles de pluſieurs autres perſonnes de l'art: on en trouve une preuve inconteſtable, au bas de la page 599 du troiſieme volume in-4° des *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.* Mais, comme nous n'avons encore publié cette méthode que verbalement dans nos cours d'accou-

© BIUM

chement, nous allons aujourd'hui la rendre publique, par la voie de l'impreſſion; ce qui ſervira de ſupplément à ce que nous avons écrit juſqu'a préſent ſur cette matiere intéreſſante à bien des égards.

Pour mettre de l'ordre dans ce que nous avons à détailler ſur ce ſujet, nous dirons d'abord, que l'inſtrument dont nous nous ſervons depuis long-tems, pour lier les polypes du nez, peut être conſidéré comme n'étant qu'un diminutif de celui qui eſt décrit & gravé dans le volume des Mémoires que nous venons de citer. Il n'en diffère en effet, 1° qu'en ce qu'au lieu d'être compoſé de deux tuyaux ſoudés paralleleſment dans toute leur longueur, comme on le voit repréſenté dans la Planche XIII, Figure 3 de ce volume, un ſeul tuyau le forme: à la vérité, il y a une petite traverſe cylindrique, ſoudée à l'extrémité ſupérieure de cet inſtrument, pour ſéparer les deux chefs de la ligature (*a*); 2° que les tuyaux dont nous nous ſervions pour porter des ligatures ſur le pédicule des polypes de la matrice avoient chacun ſept pouces au moins de long; ce qui étoit quelquefois néceſ-

(*a*) Voyez la forme de cet Inſtrument dans les Figures 6 & 7 de la Planche du Journal de Médecine du mois de Juin 1770. Mais il eſt bon d'obſerver que cette Gravure repréſente l'Inſtrument, à tous égards, un peu trop volumineux.

© BIUM

faire, & jamais nuiſible ; au lieu que celui dont il eſt ici queſtion n'a que trois pouces au plus, ce qui eſt ſuffiſant pour tous les cas ; 3° que ce dernier inſtrument n'eſt pas plus gros que l'un des deux autres, pris ſéparément, & même un peu moins, afin de le pouvoir introduire plus facilement dans le détroit de la narrine ; 4° que les uns & les autres de ces tuyaux ſont également terminés ſupérieurement en larme percée, & qu'inférieurement ils ont ſur leurs côtés deux petits anneaux, comme en ont toutes les ſondes creuſes, connues ſous le nom d'*algalie ;* 5° que la ligature eſt faite d'un fil d'argent de coupelle bien recuit, & un peu plus menu que celui dont nous ſervions ci-devant pour lier les polypes de la matrice, renfermés en entier dans le vagin.

Pour faire uſage de cet inſtrument, il faut, 1° que la ligature ait un pied au moins de long ; cette longueur qui peut-être paroîtra conſidérable pour lier un polype dont l'attache eſt rarement ſituée au-delà d'un pouce & demi de profondeur, & ſouvent moins, ne doit cependant point étonner : on en verra bientôt la raiſon ; 2° qu'avec les deux chefs de la ligature on enfile le tuyau du haut en bas, en les faiſant paſſer à droite & à gauche de la petite traverſe ci-deſſus décrite, enſorte que celle-

© BIUM

ci ſe trouve entre deux; 3° qu'on fixe un des chefs, en le tortillant, deux ou trois fois autour d'un des anneaux, dans le lieu où ils ſont ſoudés au tuyau; 4° qu'on laiſſe libre l'autre chef, pour des raiſons que l'on va donner; 5° qu'on détermine enſuite à volonté l'anſe de la ligature, ayant attention, cependant, de ne la pas faire trop grande, afin que ſon introduction en devienne plus aiſée; 6° qu'il faut auſſi ſe munir d'une pince à polype ordinaire, & que c'eſt-là ce qui compoſe tout l'appareil, ne conſiſtant en effet, pour les cas ordinaires, qu'en cette pince & le tuyau garni de la ligature.

Quant au manuel de l'opération, voici comme il faut procéder. Le malade doit être ſitué, comme nous l'avons décrit pour faire la ligature du polype de la gorge (*a*); & un aide lui tiendra la tête aſſujettie de la même maniere (*b*) : alors le chirurgien prend d'une main, 1° la pince à polype, avec laquelle il ſaiſit le corps de la tumeur, à travers l'anſe de la ligature préſentée à l'ouverture inférieure de la narine, par le moyen de l'autre main qui tient le tuyau. 2° Il donne alors la pince à tenir à un aide intelligent, qui doit tirer à lui le polype, mais mo-

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du mois de Décembre 1770, Tome XXXIII.

(b) *Ibid.*

© BIUM

dérément,& reſter conſtamment dans la poſition qu'on lui fait prendre, juſqu'à ce qu'on lui diſe d'en changer. Il doit être placé preſqu'à côté du malade, afin de gêner le moins qu'il eſt poſſible, celui qui opere. 3° Si c'eſt de la main gauche que celui-ci tient le tuyau, il ſaiſit avec deux ou trois doigts de la droite le chef libre de la ligature, le pouſſe peu-à-peu entre le polype & la cloiſon du nez, s'il peut y paſſer, ou par l'endroit où l'anſe de la ligature trouve plus de facilité à s'enfoncer, ſans plier nulle part; car il faut que le milieu de l'anſe aggrandie aille non-ſeulement juſqu'au haut de la narine antérieure, mais même dans la poſtérieure; ce qui ne doit pas être fait par un mouvement continu, mais par de petits mouvemens d'impulſion réitérés, ayant ſoin, à la fin de chacun, d'abandonner entiérement le chef de la ligature, pour voir s'il ne ſeroit pas repouſſé au dehors, par quelqu'obſtacle, avant que d'être parvenu au lieu deſiré, & pour être averti, lorſqu'on y eſt arrivé. Toutes ces précautions ſont très-néceſſaires pour conſerver à l'anſe de la ligature ſa forme circulaire, parce que, lorſqu'elle la perd, les divers plis anguleux, qui s'y forment, s'oppoſent à ce qu'elle puiſſe être retirée aiſément à travers le tuyau, comme il faut que cela arrive, de toute néceſſité, pour diminuer l'anſe, afin que cette

© BIUM

anſe, devenue bracelet, puiſſe bien étrangler le pédicule de la tumeur polypeuſe, lorſque l'on viendra à en faire la torſion. C'eſt pour toutes ces raiſons qu'il faut abſolument que le ſecond chef de la ligature ſoit libre à tous égards, tant au dedans qu'au dehors du tuyau. 4° Il eſt auſſi utile d'obſerver qu'en commençant cette opération, le tuyau ne doit être introduit d'abord, qu'à l'entrée de la narine, mais toujours du côté oppoſé au milieu de l'anſe de la ligature, & qu'il faut que ce tuyau reſte-là, en attendant que l'anſe ſoit entrée au fond, en s'aggrandiſſant de plus en plus, juſqu'au point que nous venons de déſigner, mais qu'alors ne pouvant plus s'aggrandir, il faut enfoncer tout doucement ce tuyau, à proportion qu'on rapetiſſe l'anſe de la ligature, en retirant à ſoi le chef qui en dépend, & cela, juſqu'à ce qu'on ne puiſſe plus faire entrer le tuyau, ni retirer le chef de la ligature. 5° Si donc on eſt une fois parvenu à ce point, il eſt cenſé qu'on a réuſſi, mais pour s'en aſſurer, on tire un peu à ſoi le tuyau & le chef libre de la ligature, conjointement en tenant ferme l'un & l'autre. Si, contre ſon eſpérance, on n'a pas réuſſi, le tout reſſort ordinairement, ſans éprouver preſque de réſiſtance; alors l'anſe eſt reſtée trop grande, quoique reſſerrée en long, s'étant fait quelques plis, qui lui ont fait perdre ſa forme

© BIUM

circulaire, s'eſt oppoſé à ce que cette anſe ſe ſoit ſuffiſamment rapetiſſée, pour avoir moins de diamètre en tous ſens, que le corps de la tumeur. Si, au contraire, on a réuſſi, l'anſe tient ferme ſur le pédicule, & fait que l'on tire à ſoi la tumeur; ce qui avertit qu'on peut terminer utilement le bracelet de la ligature, par le moyen de la torſion de ſes deux extrémités. 6° Pour faire convenablement la torſion, il faut commencer par fixer ce ſecond chef de la ligature autour de l'anneau qui eſt de ſon côté, comme l'a été le premier, puis faire la torſion avec ménagement, en tirant un peu à ſoi l'inſtrument, & en l'abandonnant entiérement après, chaque demi-tour, pour donner le tems au bracelet de la ligature de former un ſillon circulaire ſur le pédicule de la tumeur. On s'apperçoit qu'il convient de ſuſpendre la torſion, lorſqu'en ceſſant de tenir le tuyau, le dernier demi-tour que l'on vient de faire ſe détourne de lui-même: par ce moyen, on évite que la ligature ne ſe recoquille ſur elle-même, & c'eſt à quoi il faut encore faire attention; car ce recoquillement s'oppoſeroit abſolument à ce qu'on pût continuer à étrangler le pédicule du polype. 7° Juſques-là l'aide n'a pas encore ceſſé de tenir & de tirer un peu à lui le corps de la tumeur; mais pour lors il doit ouvrir & ôter la pince

© BIUM

qui n'eſt plus utile à rien. 8° L'opération ayant réuſſi, ce qui eſt très-ordinaire, pour peu que la tumeur ait une conſiſtance aſſez ſolide pour que la pince à polype puiſſe avoir une bonne priſe deſſus : on détortille alors, l'un après l'autre, les deux chefs de la ligature pour les détacher des anneaux où on les avoit fixés ; on les redreſſe l'un & l'autre afin de pouvoir ôter aiſément le tuyau de dedans le nez, &, ſi-tôt qu'on peut ſaiſir ces chefs au-deſſus du tuyau, on les tient fermes entre deux doigts, pour pouvoir les deſſiler ſans cauſer de tiraillement, ni d'ébranlement conſidérable à la ligature. 9° On plie enſuite les deux chefs de cette ligature ſur le bord de l'aîle de la narine où l'on a opéré : on les applique ſur la joue de ce côté, après en avoir fait une anſe que l'on attache à un bonnet qu'on a eu la précaution de mettre au malade, & que l'on a bien aſſujetti avec un ſerre-tête, avant que de faire l'opération, afin que rien ne ſe dérange, pendant l'intervalle d'un panſement à l'autre ; & c'eſt pour cette raiſon qu'il faut que la ligature ait un pied au moins de long.

Après avoir fait la deſcription de l'inſtrument, celle de l'appareil & de la méthode d'opérer les polypes du nez, par le moyen de la ligature, venons aux panſemens ſubſéquens : ces panſemens conſiſtent en bien

© BIUM

peu de choſe, ſi on en excepte ce qu'il faut faire pour continuer, tous les jours, ſoir & matin, de reſſerrer le bracelet de la ligature, à meſure que ce qu'il a embraſſé diminue de volume, afin de faire tomber la tumeur le plutôt qu'il eſt poſſible.

Pour y parvenir aiſément, il faut, 1° après avoir détaché les chefs de la ligature du lieu où on les avoit aſſujettis, les redreſſer & les renfiler de nouveau, comme on avoit fait la premiere fois; 2° pouſſer le tuyau juſques ſur l'endroit du pédicule où l'on a commencé la torſion, & refixer, de même que ci-devant, les chefs de la ligature aux anneaux, puis, 3° faire la torſion en répétant les précautions décrites aux n° 6 & 7, du Manuel de l'Opération, n'oubliant point de faire ſaiſir de nouveau le corps de la tumeur avec les pinces à polype, & de recommander à l'aide qui les tient de tirer un peu à lui, afin de faciliter la torſion des extrémités du bracelet de la ligature; ce que l'on répete à chaque fois, juſqu'à ce que la tumeur ſoit tombée. 4° Après chaque nouvelle torſion, on rétablit le tout, de la maniere décrite aux n° 8 & 9; &, à la fin de chaque panſement, on fait renifler, comme la premiere fois, d'une infuſion de quelques-unes des plantes vulnéraires déterſives, moyennant quoi la cicatrice ne tarde pas ordinairement à ſe faire & à rendre la guériſon complette.

© BIUM

Nous croyons devoir avertir ici, qu'il faut s'attendre qu'il arrive quelquefois que, pendant qu'on porte la ligature dans le nez, lors de l'opération, le chatouillement preſqu'inévitable, que fait le frotement de cette ligature ſur les endroits le moins engorgés de la membrane pituitaire excite le malade à éternuer, & que les ſecouſſes que ces éternumens produiſent ſont ſujettes à interrompre momentanément l'opération, & à faire perdre la forme circulaire à l'anſe de la ligature; ce qui fait qu'on ne peut alors la rapetiſſer ſuffiſamment pour former le bracelet, de la maniere que nous l'avons décrit ci-deſſus, nos 3, 4 & 5 du Manuel. Quand cela arrive, il ne faut pas ſe décourager, mais recommencer l'opération juſqu'à ce que l'on ait réuſſi. On n'a pas les mêmes inconvéniens à craindre, lors des panſemens, puiſqu'il n'y a plus d'anſe à former, ni de bracelet à fixer, celui-ci l'étant invariablement. Il eſt vrai qu'il arrive quelquefois, qu'à force de tortiller la ligature elle ſe caſſe, ce qui oblige alors d'en placer une ſeconde; mais cet inconvénient eſt ſi rare, & ſi leger, qu'il ne mérite preſque pas la peine qu'on s'en occupe.

REFLEXIONS.

1° Si le polype avoit pour cauſe un vice de la maſſe du ſang, qui pût être combattu efficacement, il faudroit, avons-nous

© BIUM

dit ailleurs (*a*), commencer par traiter méthodiquement le malade, avant que d'attaquer la tumeur polypeuſe, par la ligature, à deſſein de tenter ſa deſtruction, ſans avoir beſoin de ce dernier moyen, &, au cas que le polype eût réſiſté au traitement général, qu'il devînt plus aiſé à détruire radicalement, n'ayant plus alors que ce vice à combattre.

2° Pour pouvoir lier un polype dans le nez, comme dans toute autre cavité, il faut, ſans contredit, que la ligature puiſſe monter juſqu'à l'attache où la tumeur a pris naiſſance, &, par conſéquent, que le corps de cette tumeur ſoit iſolé, à tous égards ; car, s'il y avoit pluſieurs attaches dans la circonférence de la narine, n'importe où, l'opération ne ſeroit point alors praticable. Nous ne rencontrons que trop ſouvent de ces cas qui ont fait croire à bien des auteurs que les polypes avoient chacun nombre de pieds pour un ſeul corps, & que ces prétendus pieds leur ſervoient tous d'attache primordiale, comme autant de voies vitales, tandis que, dans l'ordre naturel, chaque polype n'en a réellement qu'une (*b*). A la vérité, lorſqu'on a tenté la cure de ces ſortes de tumeurs, en ſe ſervant des

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du mois de Décembre 1770, Tome XXXIII, page 537.

(*b*) On peut voir notre ſentiment, ſur ce ſujet, à la page 2, & ſuivantes, de notre *Traité des Polypes*, n'importe quelle Edition.

© BIUM

cauſtiques pour les conſommer, & que, faute de réuſſite, ce qui eſt commun, on a abandonné cette méthode, s'il eſt arrivé que les cauſtiques ayent agi ſur les parois de la narine, comme ſur le corps du polype, ce qui n'eſt pas rare, alors il en réſulte que, par la ſuite, l'un devient adhérent à l'autre; & il n'eſt plus poſſible de porter de ligature ſur le pédicule de la tumeur, ſi, au préalable, on ne commence par détruire ces attaches accidentelles.

3° Lors donc qu'il ſe préſente à nous un malade qui a un polype dans le nez, nous commençons par nous aſſurer ſi le corps de la tumeur n'auroit pas quelqu'adhérence contre nature, avec les parois de la narine, à quoi nous parvenons aiſément à la faveur d'une ſonde que nous avons décrite & fait graver Figure 10 de la quatrieme Planche du Traité que nous venons de citer. Or, dans les cas où l'on trouve de ces adhérences, nous les détruiſons facilement en nous ſervant des biſtouris repréſentés Figures 11, 12, 13 & 14 de la même Planche, & décrits, ainſi que la maniere de s'en ſervir, aux pages 272 & 273 de la ſeconde édition du même Traité.

4° Nous ſommes, en pareil cas, dans l'uſage de détruire toutes ces adhérences les unes après les autres, lorſqu'il y en a pluſieurs, mais en obſervant de ménager la narine, aux dépens de la tumeur, ſans ce-

© BIUM

pendant trop anticiper ſur celle-ci; &, ſi-tôt que la ſéparation en eſt faite, nous commençons par étancher le ſang avec de l'eau alumineuſe, & nous enveloppons enſuite la tumeur avec un emplâtre quelconque, qu'il convient de renouveller autant de fois que cela eſt néceſſaire, juſqu'à ce que les plaies des parois de la narine ſoient conſolidées, ſans s'être rattachées à la tumeur: pour lors le polype eſt devenu en état de ſouffrir utilement la ligature.

5° Suppoſons maintenant que le polype ne ſoit point, ou ne ſoit plus adhérent à la narine, que par ſon attache primordiale, il faut s'aſſurer ſi la tumeur qu'il forme eſt unique, ou ſi elle ne ſeroit qu'une portion d'une autre ſituée dans la gorge. Si elle eſt unique, on s'en apperçoit aiſément, lorſqu'on l'a ſaiſie avec la pince; car cette tumeur ſe laiſſe allonger facilement, & l'on voit que la foſſe nazale, ou arriere-narine, devient d'autant plus libre, que l'on tire à ſoi la tumeur. Au contraire, dans l'autre cas on a non ſeulement beaucoup de peine à faire avancer la tumeur; mais, plus on tire, plus le détroit qui joint la foſſe nazale à la narine ſe remplit; ce qui annonce une autre portion de tumeur, logée à la voûte de l'arriere-bouche ou au *vomer* (a), &

(a) Voyez les Obſervations XXVII & XXVIII de notre *Traité*, ci-devant cité, & une autre très-belle, de cette eſpece, dans le Journal de Méde-

© BIUM

met dans la néceſſité de s'en aſſurer, en portant un ou deux doigts derriere le voile du palais; ce qu'on peut faire également, de prime abord, ſi on le ſouhaite.

6° Lorſque le polype du nez eſt unique, qu'il occupe la narine proprement dite, qu'il y eſt iſolé, & que ſa ſolidité eſt comme charnue, la ligature eſt aiſée à porter ſur ſon pédicule. D'ailleurs, quand la tumeur eſt tombée, la ſuppuration ſe tarit facilement, & ordinairement en peu de tems; ce qui dépend néanmoins du plus grand ou du plus petit volume qu'avoit le pédicule du polype, & de ſon plus ou moins de ſolidité; mais très-rarement, dans ce cas, le pédicule a-t-il beaucoup de volume, parce que le détroit oſſeux de la narine force ordinairement la portion du polype, qui y eſt logée, à être grêle, comparativement à ſon corps, en quoi ces ſortes de polypes ont, quant à la forme, quelqu'analogie avec les polypes utérins de la premiere eſpece (*a*), puiſque la contraction naturelle & continuelle du col & de l'orifice de la matrice fait ſur ceux-ci ce que

cine du mois d'Avril 1770, page 344, & ſuivantes. Elle confirme en tous points les principes que nous avons établis, dès la premiere Édition de notre *Traité*. Cette Obſervation eſt de M. Clément, premier Éleve en Chirurgie de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Elle eſt, ſuivant nous, très-bien écrite.

(*a*) Voyez, dans notre même *Traité*, l'article 1, ſection 2, de la premiere Partie.

© BIUM

la réſiſtance du canal oſſeux opere ſur ceux-là, & que la cavité de la narine permet, comme celle du vagin, que la portion du polype, qui en fait le corps, puiſſe y prendre un accroiſſement conſidérable; d'où il réſulte que tous ces polypes ſont pyriformes. D'ailleurs leur baſe étant en bas, ils permettent à la ligature de monter vers leur pointe & de s'y fixer d'une maniere ſtable; d'où dépend, en plus grande partie, la réuſſite du manuel de l'opération.

7° Il s'en faut de beaucoup que les polypes du nez ſoient ſujets aux accidens de ceux de la gorge (*a*). Ces ſortes de polypes guériſſent, en effet, auſſi facilement que ceux de la matrice, lorſque la cauſe des uns & des autres eſt bénigne. Ils n'exigent pas plus de précautions, ſoit avant, ſoit pendant, ſoit après l'opération faite par le moyen de la ligature, eu égard aux préparations préliminaires, & au régime.

8° Lorſqu'il y a pluſieurs polypes dans une ſeule narine, ſi chaque corps polypeux a ſon pédicule particulier, ou qu'une ſeule attache ait pluſieurs digitations, nous faiſons autant de ligatures qu'il y a de tumeurs particulieres, comme ſi ces tumeurs étoient ſéparément dans les deux narines. Notre

(*a*) Nous en avons déduit les raiſons dans le Journ. de Méd. Décembre 1770, Tome XXXIII, pag. 538 & ſuiv.

© BIUM

méthode étant alors de ne faire ces ligatures, que les unes après les autres, à mesure qu'il y a des digitations polypeuses de détruites; voyez les ayantages de cet ordre méthodique dans la 28^e^ Observation de notre Traité ci-devant cité, & dont la cure date de vingt-sept à vingt-huit ans, étant de 1743.

9° Il est bon d'observer qu'il est très-rare que les polypes du nez, soit qu'ils soient seuls & uniques dans les narines, soit qu'ils ne soient que des portions d'une autre de ces tumeurs, située à la voûte de l'arriere-bouche; il est rare, disons nous, qu'ils ayent primordialement des digitations telles que nous en voyons quelquefois: elles ne sont communément qu'accidentelles, provenant ordinairement de ce qu'ayant voulu les arracher avec des pinces, & n'ayant pu y réussir, on les a déchirés, ce qui fait que, par la suite, chaque lambeau venant à grossir, sans se réunir avec ses voisins, on trouve qu'au lieu de n'avoir qu'une seule masse pour tout corps, ces polypes sont alors formés de plusieurs appendices digitales: tel étoit celui de M. DuMortreux, dont nous avons donné l'Histoire dans la 28^e^ Observation que nous venons de citer.

10° Quand le polype du nez n'est qu'une portion d'un polype de la gorge, si cette portion est susceptible de la ligature, il faut commencer par lier celle qui est dans le nez,

© BIUM

nez, puiſqu'il eſt prouvé que, ſi cette portion eſt conſidérable, il eſt poſſible qu'elle en faſſe tomber une autre plus conſidérable qu'elle, quand l'attache eſt commune à l'une & à l'autre, comme cela eſt arrivé dans l'obſervation que nous venons de citer nos 8 & 9, & maintes autres fois depuis ce tems-là. Or, comme il eſt bien plus facile de lier & de faire périr en place les polypes du nez, que ceux de la gorge, il convient donc de commencer par lier la portion de polype logée dans la narine, afin de tenter, par ce moyen, de détruire celle de la gorge, ſans opérer directement ſur elle, ou au moins par la bouche; étant toujours à tems d'en venir à faire la ligature de cette derniere, ſi, l'autre n'a pas réuſſi à les détruire toutes deux en même tems. D'ailleurs, ſi dans ce cas, on vouloit agir dans un ordre inverſe, commençant par le polype de la gorge, pour faire auſſi périr la portion ſituée dans le nez, on trouveroit ſouvent de la difficulté & même de l'impoſſibilité à fixer le bracelet de la ligature ſur le haut de la tumeur, à cauſe de la portion qui eſt alors dans la narine, puiſque cette portion appartient, en ce cas, à celle de la gorge; enſorte que tout dicte, comme on le voit de n'en venir à celle-ci, qu'après avoir détruit celle-là. Dans ce cas, il faut, preſque toujours, que le tuyau ſoit

© BIUM

porté du côté de la cloiſon du nez, &, par conſéquent, l'anſe de la ligature à l'oppoſé, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, (voyez n° 5,) le polype de la gorge eſt très-ſujet à être attaché au *vomer*, & qu'en ce cas, la ligature ne pourroit point monter librement le long de la cloiſon.

11° Tous les polypes du nez, qui ſont ſuſceptibles de pouvoir être détruits par le moyen de la ligature, ſont plus ou moins rouges; & l'on obſerve que, peu de tems après qu'on les a liés, la couleur rouge commence à augmenter à proportion qu'ils groſſiſſent; ce qui continue à faire de plus en plus de progrès, juſqu'à ce que la pourriture s'en empare, & qu'alors, en ſe flétriſſant, & comme en s'exfoliant, cette couleur devient livide. On vient de voir au n° 10, que, quand le polype du nez eſt un prolongement de celui de la gorge, que la ligature de l'un peut faire périr l'autre, il eſt vrai qu'on ne voit point alors les changemens qui arrivent, dans ce cas, à la portion de tumeur qui eſt dans la gorge, comme on le voit à celle qui eſt dans la narine; mais il y a un autre cas, & qui n'eſt pas rare, qui, lorſqu'il ſe préſente, nous l'apprend démonſtrativement. Ce cas eſt, lorſqu'au lieu d'avoir un des corps polypeux dans la gorge & l'autre dans une narine, les deux narines en ſont remplies, ſoit que ces deux corps po-

© BIUM

lypeux dépendent de celui qui eſt attaché à la voûte de l'arriere-bouche, ou au *vomer*, ſoit que les deux tumeurs des narines partent de ce dernier lieu, ſans qu'il y en ait dans la gorge; car alors, tandis que celle qu'on a liée augmente de volume & de couleur, juſqu'à parvenir à la lividité, l'autre ne ſe gonfle preſque point: ſa couleur acquiert peu de nuances; &, ſur la fin, elle devient feuille-morte, en ſe couvrant d'un limon putride; ce qui annonce qu'elle périra comme ſa jumelle, quoique ce ne ſoit pas ſur elle qu'on ait poſé la ligature: d'où l'on peut conclure que, dans le cas où un polype de la gorge a une appendice dans le nez, & qu'on a lié cette appendice il arrive la même choſe à la portion qui eſt dans la gorge, quoiqu'on ne le puiſſe pas voir; & elle tombe de même, par la raiſon que ces tumeurs n'ont qu'un pédicule unique; & enfin, ſi ces effets n'arrivent pas, c'eſt-à-dire que les tumeurs, ſoit de la gorge, ſoit de l'autre narine, ne changent point de façon d'être, il faut s'attendre à être obligé de les lier à leur tour, ſi on veut les faire périr par la ligature, parce qu'au lieu d'avoir leur principe vital commun, comme dans l'exemple précédent, ces tumeurs ont chacune le leur particulier. Au reſte, lorſqu'il s'agira alors de lier le polype de l'arriere-bouche, il ne faudra né-

© BIUM

gliger aucunes des précautions expoſées dans notre Parallele de la Ligature des Polypes de la Matrice, avec ceux de la gorge, ce Parallele eſt inſéré dans le Journal de Décembre 1770, Tome XXXIII.

12° Si la maſſe du polype du nez étoit cancéreuſe, & que le pédicule ne le fût pas encore, on pourroit entreprendre d'en faire la ligature, & ſe flater, à quelques égards, de guérir le malade; mais, ſi le pédicule participoit du vice cancéreux, & qu'on en fût ſûr, la ligature ne détruiroit point la maladie; car, en ſuppoſant que le malade pût ſouffrir la douleur exceſſive que pourroit occaſionner alors la conſtriction du pédicule de la tumeur, il arriveroit indubitablement qu'après la chute de celle-ci, la portion reſtante de ce pédicule végéteroit, comme cela n'arrive que trop ſouvent, après qu'on a amputé un teſticule carcinomateux, puiſque pour lors le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, empreint du vice cancéreux, végete en forme de choufleur, & fait périr ordinairement le malade, comme ſi on n'avoit point fait la caſtration; d'où il réſulte qu'à raiſon de la comparaiſon de ces maladies, & du peu de ſuccès de l'opération, il ne faut point faire la ligature des polypes cancéreux, lorſqu'on eſt ſûr que le pédicule de la tumeur eſt affecté de ce vice, d'autant plus que ce ſe-

© BIUM

roit hazarder de décréditer un moyen toujours utile, lorſqu'il n'eſt employé qu'à propos.

13° J'ai remarqué que les polypes du nez ſont très-ſujets à ſervir comme d'higrométres. En effet, ils groſſiſſent dans les tems humides, & diminuent de volume dans les tems ſecs. Cette remarque m'a ſouvent déterminé à choiſir le tems ſec pour les gros polypes, lorſqu'ils ſont mollaſſes; & celui qui eſt humide, pour ceux qui ſont, en même tems, petits, ſolides, & peu avancés dans les narines. Dans le premier cas, la pince à polype peut mieux aſſujettir la tumeur, ſans être en danger de la mutiler, & dans le ſecond, elle peut la ſaiſir plus près de ſon pédicule; ce qui eſt alors très-utile.

14° On ne doit point entreprendre de lier les polypes véſiculaires ou muqueux, parce qu'ils ne ſont point ſuſceptibles d'être ſaiſis ferme, &, par conſéquent, de pouvoir être aſſujetis, d'aucune maniere; ce qui, en ôtant toute poſſibilité d'y faire tenir la ligature, borne l'art aux moyens uſités pour en tenter la deſtruction, ou bien de faire uſage de l'inſtrument *verticillé*, que nous avons inventé pour ces cas. Il eſt gravé dans la 4^e^ Planche de notre *Traité des Polypes*, Figure 17. La deſcription de cet inſtrument, & de la maniere de s'en ſervir, ſont détaillés, page 298 & ſuiv. de la ſeconde édition.

© BIUM

On y verra que nous ne donnons point ce moyen, comme infaillible, mais comme pouvant réuſſir quelquefois, ſans qu'il y ait aucun danger de le mettre en pratique, en cas de non-ſuccès.

Après avoir fait obſerver qu'il y a des pôlypes du nez, qui ne ſont point du tout ſuſceptibles de la ligature, tels que les véſiculaires ou muqueux; qu'il y en a auſſi qu'il ne ſeroit pas prudent d'entreprendre de lier, quoique la ligature en fût très-poſſible, comme les cancéreux, dont le pédicule ſeroit affecté de ce vice; qu'il y en a encore dont il faut lever les obſtacles, avant que de tenter d'y porter la ligature; qu'il y en a d'autres, & que c'eſt le plus grand nombre, dont la cure eſt non-ſeulement très-poſſible & fort aiſée, à tous égards, en ſuivant notre méthode : il nous paroît à propos d'ajoûter ici, qu'en ſe ſervant de la même méthode, on peut porter, avec une très-grande facilité, des ligatures ſur les polypes qui naiſſent quelquefois dans la cavité de l'oreille externe, & que cette opération a réuſſi pluſieurs fois, tant entre nos mains, que dans celles d'autres, mais qu'il faut alors proportionner la ligature au volume du pédicule de la tumeur, & au vuide du lieu dans lequel on la porte, & que le reſte dépend de la ſagacité de celui qui opere, & de l'intelligence de

© BIUM

l'aide qui tient la tumeur aſſujettie avec la pince à polype.

P. S. On trouve, page 559 du Journal de Médecine de Juin 1770, que nous offrons aux perſonnes qui deſireroient de faire faire, à Paris, des inſtrumens pareils à ceux que nous avons inventés, de les examiner ſcrupuleuſement, afin d'éviter qu'elles ne puiſſent être trompées. C'eſt dans ces mêmes vues que nous avons indiqué la demeure de notre coutelier, pour qu'on puiſſe lui écrire directement. Mais, comme il vient de changer de logement, nous avertiſſons qu'il eſt actuellement, rue de la Harpe, près l'égliſe de S. Côme. Son nom eſt *Chatron*, & ſon enſeigne *au Vaiſſeau*. Nous croyons devoir ajoûter à cet avertiſſement, que, pour avoir la preuve que les inſtrumens auront été examinés par nous, on y trouvera une approbation écrite, & ſignée de notre main, ſur un papier qui les entourera en forme de bracelet terminé par notre cachet.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
FÉVRIER 1771.

	Thermometre.			Barometre.					
Jours du mois.	A 7 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.		A midi. pouc. lig.		Le soir. pouc. lig.	
1	7	8	5 1/2	28	1	28	2	28	2 1/2
2	5 1/2	8 1/2	6 1/2	28	2 1/2	28	2 1/2	28	2 3/4
3	5	7 1/2	6 1/4	28	4	28	4 1/2	28	4 3/4
4	5	7	6	28	4 1/2	28	4 1/2	28	4
5	3 3/4	7 1/2	5	28	3 1/2	28	4	28	4
6	4 1/2	4 1/2	0 1/2	28	3 3/4	28	3 1/2	28	2 1/2
7	02	01	02	28	2	28	2	28	1 3/4
8	04	1/2	04	28	1 3/4	28	1	28	2
9	06 1/4	03	04	28	2	28	2 1/2	28	1 1/2
10	06	03 3/4	05	28	3/4	28	1/4	28	1/4
11	07	02	06 1/4	27	11	27	9	27	9
12	03 1/2	03 1/2	05	27	8	27	9 1/2	28	
13	09 3/4	02	02 1/2	28	1/4	27	11 1/2	27	9 1/4
14	01 1/4	1 1/2	1	27	9	27	9	27	9 1/4
15	1/2	2 1/2	2 1/4	27	10	27	11	27	11 1/2
16	2 1/2	8 1/2	4 1/2	28		28		28	1 1/4
17	3	6 3/4	3 1/2	28	3	28	4	28	5
18	4	6 1/2	2 1/2	28	5 1/2	28	5 1/2	28	5 1/2
19	1	8 1/2	4 1/4	28	5	28	5	28	3
20	1 1/2	8 1/2	4	28	2	28	1	28	1/2
21	1	8	4	28	1/2	28	1/2	28	1/2
22	1 1/2	8 1/2	4 1/2	28	1/2	28	1/4	28	
23	2 1/4	9 1/2	5 1/2	28		28		28	
24	3	10	6 1/4	28		28		27	11
25	4 1/4	11 1/4	9	27	11	27	9	27	8 3/4
26	7	10 1/4	6	27	11	28	1	28	1 1/2
27	3	8 1/2	5	28	1 1/4	28	1	28	1 1/4
28	3	9	4	28	1	28	1	28	1/2

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. couv. pl.	O. couv. nuages.	Nuages.
2	O-S-O. nuag. pluie.	O. couv. pl.	Couvert.
3	O. couvert.	N-O. nuag. pet. pl.	Nuages.
4	N-O. c. n.	N-O. nuag.	Nuages.
5	N-N-O. n.	N-N-O. n.	Nuages.
6	N. beau.	N-N-E. nuag.	Nuages.
7	E-N-E. c.	E. nuages.	Nuages.
8	N-E. nuages.	N. nuag. c.	Vent. nuag.
9	N. nuages.	N. nuages.	Couvert.
10	N-E. neige. nuages.	E-N-E. couv.	Nuages.
11	E. c. neige.	E. nuages.	Couvert.
12	O-N-O. beau.	O. beau.	Beau.
13	S. leg. brouil. beau.	S-E. b. nuages.	Couvert.
14	S-E. brouillard.	S-S-E. couv. pet. pl.	Couvert.
15	E-S-E. br.	E-S-E. br.	Couvert.
16	S-E. leg. br. nuages.	S-E. nuag. br.	Beau.
17	S. br. couv.	S. nuag. br.	Beau.
18	E-S-E. brouil. nuages.	S-E. nuages.	Beau.
19	E. beau.	E. beau.	Beau.
20	E. beau.	E. beau. br.	Beau.
21	E. beau.	E. beau.	Beau.
22	E. br. beau.	E. beau.	Beau.
23	E. leg. brouil. beau.	E. beau.	Nuages.
24	E. leg. brouil. beau.	S-E. nuages.	Beau.

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
25	E-S-E. legers nuages.	S-S-E. nuag. pluie.	Pluie.
26	O. nuag. couvert.	O. n. beau.	Beau.
27	O. ép. brouillard.	O-S O. nuages. br.	Nuages.
28	N-O. brouillard. nuag.	N-O. nuag.	Brouillard.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 11 $\frac{1}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur de 9 $\frac{1}{4}$ degrés au-deſſous du même terme. La différence entre ces deux points eſt de 21 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du N.
1 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
8 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
5 fois du S-S-E.
2 fois du S-S-E.
2 fois du S.
1 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.

© BIUM

Le vent a soufflé 3 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.
Il a fait 13 jours, beau.
12 jours, du brouillard.
20 jours, des nuages.
13 jours, couvert.
5 jours, de la pluie.
2 jours, de la neige.
1 jour, du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Février 1771.

On a continué à observer, pendant tout ce mois, les mêmes affections rhumatismales, qui ont régné pendant le mois précédent. On a observé, en outre, quelques fièvres éruptives, de peu de conséquence. Les maladies, qui ont attiré le plus l'attention des médecins, ont été des péripneumonies, la plûpart catarrheuses, qui cependant ont été plus longues que dangereuses.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de Janvier 1771; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le commencement du mois a été très-doux, eu égard à la température de l'air. La liqueur du thermometre a été observée,

© BIUM

le premier du mois, à 8 degrés au-deſſus du terme de la congelation.

La gelée a commencé, le 5. Elle a été modérée juſqu'au 11. Ce jour, la liqueur du thermometre eſt deſcendue à 7 degrés au-deſſous du terme de la congelation; le 12, à 8 degrés au-deſſous du même terme; & le 13, à 9 $\frac{1}{2}$ degrés. Le froid a encore été violent, les jours ſuivans, juſqu'au 19, quoiqu'un peu ralenti le 15 & le 16. La liqueur du thermometre, le 17 & le 18, a été obſervée à 9 degrés au-deſſous du terme de la congelation.

Le 25, il a dégelé; mais la gelée a repris, le 27, & a continué, les jours ſuivans. Heureuſement, les campagnes ſe trouvoient garanties par la neige qui a tombé en abondance, depuis le 5 juſqu'au 10 du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 9 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 17 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 9 fois du N. vers l'Eſt.
3 fois de l'Eſt.

© BIUM

Le vent a soufflé 2 fois du Sud vers l'Est.
5 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'O.
2 fois de l'Oueſt.
8 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.

12 jours de pluie.
8 jours de neige.
2 jours de grêle.
2 jours de tempête.

Les hygrometres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, au mois de Janvier 1771.

Nous avons vu, dans nos hôpitaux, au commencement du mois, ainſi que dans le cours du précédent, des perſonnes du petit peuple attaquées de la dyſſenterie putride; effets de la diſette & des mauvais alimens. La maladie ſe trouvant plus ou moins avancée, il étoit très-difficile de leur donner des ſecours efficaces. Heureuſement, elle a été preſque bornée à un quartier de la ville.

Dans la premiere invaſion de la gelée, l'on a vu nombre de perſonnes travaillées de fluxions inflammatoires à la tête, & dans le contour du col & de la poitrine. Dans le fort de la gelée, il y a eu des morts ſubites.

A la fin du mois, il y a eu des coliques

© BIUM

inflammatoires, des points de côté pleurétiques, & nombre de fluxions de poitrine. Ces maladies ont été traitées, avec ſuccès, par la méthode anti-phlogiſtique. Les ſueurs paroiſſoient être l'évacuation la plus propre à terminer ces maladies, d'une maniere ſalutaire.

L'on a encore entendu parler, ce mois, de quelques familles de la campagne, attaquées de la fiévre putride-maligne, qui avoit régné, l'été, dans pluſieurs cantons.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Maladies des Femmes en couche, avec la méthode de les guérir, fait par ordre du Miniſtere ; par M. *Raulin*, Docteur en Médecine, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Cenſeur Royal, de la Société Royale de Londres, &c. A Paris, chez *Vincent*, 1771, *in*-12. Prix, relié, 2 liv. 10 ſols.

Hiſtoire naturelle des Oiſeaux ; par M. *De Buffon*. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1770; & ſe vend chez *Panckouke*.

Cet ouvrage qui eſt deſtiné à faire ſuite de l'Hiſtoire naturelle, générale & particuliere du cabinet du Roi, eſt imprimé ſous trois formats différens, *in-folio*, en faveur de ceux qui ont ſouſcrit pour les Planches

© BIUM

enluminées que MM. *De Buffon*, & *Daubenton* le jeune, publient, depuis quelque tems, *in*-4°, pour ſervir de ſuite à la grande Edition de l'Hiſtoire naturelle, générale & particuliere, & *in*-12, 2 volumes. Nous pourrons nous en occuper dans quelqu'un des Journaux ſuivans.

Collection académique compoſée de Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires, des Extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers, & des Piéces fugitives les plus rares, concernant l'Hiſtoire naturelle & la Botanique, la Phyſique expérimentale, & la Chymie, la Médecine & l'Anatomie, Tome IV^e^ de la partie françoiſe. A Paris, chez *Panckouke*, 1770, *in*-4°.

Ce Volume comprend les Extraits des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, depuis l'année 1714, juſqu'à l'année 1718, incluſivement.

Nouvelle Méthode également prompte & facile pour guérir la Gonorrhée virulente, & pour s'en garantir, à laquelle on a joint l'Examen chymique d'un Remède appellé *Eau anti-vénérienne préſervative*; par M. *J. Warren*, Anglois, Docteur en Médecine, de l'Univerſité d'Edimbourg. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez *Quillaut*, *Prault*, & *Rozet*, 1771, *broch. in*-12.

© BIUM

TABLE.

EXTRAIT du Dictionnaire portatif de Chirurgie, ou Tome III du Dictionnaire de Santé. Par M. Sue le jeune, *chirurgien.* Page 291

Observation sur une Anasarque dégénérée en Ascite, & guérie par l'usage du Vin scillitique. Par M. Planchon, *médecin.* 313

Mémoire concernant un Fœtus tiré du sein de sa mere, à huit mois & demi, lequel a été trouvé sans cerveau, cervelet, moëlle allongée, & même sans celle de l'épine. Par M. Dufour, *élève en chirurgie.* 325

Observation sur un Enfant dont la tête étoit monstrueuse. Par M. Anselin, *chirurgien.* 336

Lettre à M. Roux, D. M. P. sur un Accident arrivé à Montpellier, à la suite d'une Inoculation. Par M. Houlston, *médecin Anglois.* 342

Observation sur une Plaie à la tête, faite par une pointe de fer, restée dans le crâne. Par M. Dandeville Desparts, *chirurgien.* 348

Description d'un Instrument inventé par M. Levret, *accoucheur de madame la Dauphine, &c. avec la méthode de s'en servir pour lier les Polypes du nez.* 353

Observations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Février 1771. 376

Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Février 1771. 379

Observations météorologiques faites à Lille, pendant le mois de Janvier 1771. Par M. Boucher, *médecin.* Ibid.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Janvier 1771. Par le même. 381

Livres nouveaux. 382

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois d'Avril 1771. A Paris, ce 23 Mars 1771.

Signé POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1771.

EXTRAIT.

Second Mémoire sur l'Action d'un Feu égal, violent, & continué pendant pluſieurs jours, ſur un grand nombre de terres, de pierres, & de chaux métalliques, eſſayées, pour la plûpart, telles qu'elles ſortent du ſein de la terre; lu à l'Académie Royale des Sciences, les 7 & 11 Mai 1768, *par M.* D'Arcet, *docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris;*

On trouve dans le même Volume un Mémoire ſur le Diamant, & quelques Pierres précieuſes, traitées au feu; *lu à l'Académie Royale des Sciences, le* 29 *Août* 1770. *A Paris, chez* Cavelier, 1771, *in*-8°.

EN rendant compte, dans notre Journal de Novembre 1766, du premier Mémoire de M. D'Arcet, nous avons fait connoître le but qu'il s'étoit propoſé dans les

© BIUM

expériences dont nous annonçons la ſuite ; & nous avons tâché de donner une idée de ſon plan. Il avertit, à la tête de ces deux nouveaux Mémoires, qu'il n'a pas cru devoir s'en écarter. Il ajoûte que, depuis qu'ils ont été lus à l'Académie, il y a fait pluſieurs additions, mais qu'il n'y a point fait de changemens. Nous eſpérons que nos Lecteurs nous ſçauront d'autant plus gré de leur donner un précis de ces nouvelles expériences, qu'elles paroiſſent très-propres à jetter le plus grand jour ſur une des branches de l'*Hiſtoire naturelle*, la plus obſcure, & ſur laquelle on n'avoit juſqu'ici que des notions très-vagues. M. D'Arcet a cependant la modeſtie d'annoncer qu'il eſt bien éloigné de prétendre donner ſon plan, comme un ſyſtême de minéralogie. « Les contradictions, » dit-il, qui ſe trouvent entre les expérien- » ces déja faites, & les claſſes ou genres » établis par de très-grands hommes, ne » peuvent que me rendre très-timide & » très-circonſpect. Il reſte encore à exami- » ner tant de différens corps que la nature » nous offre de toutes parts : il reſte tant » d'expériences à tenter, qu'il ſeroit bien » imprudent, à mon avis, d'arranger un » ſyſtême, avant d'avoir au moins la plus » grande partie des matériaux. » Il ajoûte enſuite, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'aux expériences, par le feu, que Henckel avoit pro-

© BIUM

poſées comme le moyen le plus ſûr de connoître la véritable nature des terres & des pierres, on peut joindre l'action puiſſante des menſtrues. Il les croit d'autant plus néceſſaires qu'il n'y a que par eux qu'on peut ſéparer les principes conſtituans de chaque être. il annonce, à ce ſujet, qu'il ſe propoſe de ſuivre les traces de MM. Pott & Margraf qui ont déja eſſayé d'ouvrir cette carriere. Nous ne doutons point que ces nouveaux Mémoires ne faſſent deſirer aux amateurs de la chymie, qu'il rempliſſe promptement les engagemens qu'il ſemble prendre à ce ſujet.

Parmi les pierres qu'il a trouvées infuſibles dans ſes nouvelles expériences, il compte une fauſſe améthyſte que Wallérius a déſignée ſous le nom de *faux-rubis violet*; la hyacinthe blanche, fauſſe hyacinthe qui eſt un vrai cryſtal de roche; ce qu'on appelle en Auvergne *fauſſe hyancinthe rouge*; un grès coloré, dont il n'indique pas l'origine; le grès de la carriere de S. Denis-en-l'Iſle, & celui de la carriere de la Lodgène qui fourniſſent le pavé d'Alençon, grès qu'on a pris mal-à-propos pour de vrais petunzés; une pierre ferrugineuſe de Briſtol, qui eſt une eſpece de grès; un grès, par couches minces, qui ſe trouve dans le chemin de Gottingue à Caſſel: aucune de ces pierres n'a donné le plus leger ſigne de fuſion. Les ſuivantes ont

© BIUM

paru céder davantage à l'action du feu ; l'écaille de mer ; un ſable pris au jardin de Bon-Secours, rue de Charonne. Mais une brèche très-dure, différentes agates, pluſieurs jaſpes ont paru abſolument infuſibles : il n'y a que leur partie colorante, qui ait ſouffert quelqu'altération : elle a formé une eſpece de vernis coloré, qui s'eſt attaché aux creuſets.

Le cryſtal d'Iſlande, qui eſt un véritable ſpath calcaire, qu'on a cru être l'*androdamas* de Pline, ſur des fondemens aſſez legers, comme l'obſerve très-bien M. D'Arcet, a fondu en une maſſe d'autant moins brune, qu'elle entroit plus en fonte. On obſervoit çà & là des taches qui reſſembloient aſſez à une efflorescence legere du verd-de-montagne : il paroiſſoit, à l'inſpection du creuſet, que cette matiere s'étoit gonflée. Un ſpath calcaire, de Bagnères, rhomboïdal, & qui rend même un peu doubles les objets qu'on regarde au travers, comme le cryſtal d'Iſlande, a commencé à fondre ſur les bords : la partie ſupérieure étoit d'une belle couleur de verd-de-montagne, plus vive que celle qu'avoit donné le cryſtal d'Iſlande. Cette portion verte étoit très-tendre : elle n'a n'a point éprouvé de changement, par les acides, ni par l'alcali volatil. Un ſpath calcaire de Briſtol, dont la cryſtalliſation eſt différente de celle des deux précédens, a

© BIUM

donné les mêmes réſultats. Un ſpath calcaire du Hartz, moins tranſparent, mais feuilleté, & rhomboïdal, a préſenté, dans le feu, une très-grande analogie avec les trois précédens. Un ſpath calcaire, cryſtalliſé, venu d'Allemagne, n'a montré qu'un leger commencement de fuſion : un ſpath calcaire, qui ſervoit de baſe à l'amianthe, a fondu, pour la plus grande partie, & fait un verre jaunâtre. La pierre-porc des Pyrenées a fondu en entier en un beau verre clair & tranſparent. Une cryſtalliſation calcaire a à peine donné une leger veſtige de vitrification : le reſte étoit en poudre, ſe diſſolvoit encore dans les acides, mais ſans efferveſcence ; ce qui lui eſt commun, dit M. D'Arcet, avec beaucoup de ſubſtances de ce genre. Les autres matieres calcaires, qu'il a ſoumiſes à l'action du feu, ſont un fragment de colomne d'albâtre, le marbre vert de Campan, le marbre ſalin du Bourbonnois, une pierre calcaire de Franche-Comté, la craie de Champagne, des os de mouton calcinés, & bien lavés à l'eau bouillante, des arêtes de poiſſon de mer, la terre de l'alun, celle du ſel d'Epſom.

M. D'Arcet obſerve, au ſujet de ces dernieres matieres, qu'on ne peut diſconvenir de la difficulté prodigieuſe, ou plutôt du feu énorme qu'il faut pour opérer la fuſion de la terre calcaire, en général ; mais il faut

© BIUM

avouer auſſi qu'il y en a peu qui ne laiſſe voir une diſpoſition plus ou moins grande à céder enfin à l'action de cet agent. Il en excepte la terre qui ſert de baſe à l'alun. Il ne voit entr'elle, & l'argille la plus pure, qu'une legere différence.

Les matieres argilleuſes, telles qu'un ſmectis de Provence, un autre des montagnes d'Ecoſſe, un galactites des environs de Bologne, où il eſt appellé *pietra di ſarti*, « pierre des tailleurs; » la *calamita biancha* de l'iſle d'Elbe, une ſerpentine d'un brun noirâtre, la pierre de chapelets de Galice, & le jade, ont tous durci au feu, au point de faire feu avec le briquet, ſans aucun veſtige de fuſion. La macle de Bretagne, qui a beaucoup de reſſemblance, à l'extérieur, avec la pierre de Galice, expoſée en poudre à l'action du feu, s'y eſt tellement calcinée, qu'elle a formé une maſſe brune, ferrugineuſe, très-dure, laquelle, comme le mica qui entre dans ſa compoſition, paroît s'être détachée du creuſet, à meſure qu'elle s'eſt liée, & a pris un commencement de fuſion.

Un *mica* noir, envoyé par M. Wallérius, deux ſchiſtes de Gondrecourt, un ſchiſte verdâtre, pris dans le Gave de Pau, un autre de Navarrens ont plus ou moins fondu. Un albatre gypſeux, que M. D'Arcet a expoſé à un feu qui n'étoit vraiſembla-

© BIUM

blement pas assez fort, n'a pas fondu comme ceux qu'il avoit examinés dans les expériences qui font l'objet de son premier Mémoire; mais il s'est calciné, & il observe qu'une petite portion s'étoit dissoute, dans les acides, avec effervescence. Cette expérience, qui n'a pas réussi dans son objet principal, lui a appris qu'un feu continué, sans le contact des charbons, peut, à la longue, décomposer le gypse, & en chasser l'acide, comme cela arrive à plusieurs autres sels vitrioliques, tels que l'alun. C'est ainsi qu'un habile Observateur sçait tirer parti des expériences même, qui réussissent le moins.

Sans entrer dans aucun nouveau détail sur le genre des spaths fusibles, M. D'Arcet expose tout de suite les expériences qu'il a faites sur les nouvelles especes qu'il s'est procurées. La premiere est un spath cristallisé, venu d'Allemagne. Le feu du four à porcelaine lui a donné un commencement de fusion, qui l'a fait couler des bords vers le centre, & converti en un verre noir, comme une matiere qui seroit surchargée de beaucoup de matiere martiale. La matiere qui étoit dans le centre étoit restée pulvérulente, ressembloit à une chaux grise, & s'est éteinte à l'air libre, comme elle. Les acides ont blanchi cette poudre, mais n'en ont dissous qu'une très-petite partie. En y versant de

© BIUM

l'eſprit-de-ſel, il s'en eſt exhalé une odeur très-forte d'œufs couvés. M. D'Arcet fait obſerver, à ce ſujet, qu'il arrive à ce ſphath la même choſe qu'à l'albâtre & à l'alun; c'eſt-à-dire qu'une partie ſe décompoſe au grand feu, & perd ſon acide : la terre, qui reſte de cette décompoſition, eſt calcaire. L'odeur, qu'il exhale avec l'eſprit-de-ſel, lui a donné lieu de conjecturer que l'odeur des eaux thremales & ſulfureuſes pourroit bien venir d'un ſpath ſemblable, qui auroit ſouffert une décompoſition de la part des feux ſouterreins. La fauſſe-émeraude, la fauſſe-éméraude bleuâtre, & la fauſſe améthyſte, toutes trois du genre des ſpaths, ont coulé au feu, & fait un verre qui a fort attaqué les creuſets.

Il place, à la ſuite de ces ſpaths fuſibles, quelques *petro-ſilex*, dont M. le duc de Chaulnes lui avoit donné des échantillons étiquetés de la main même de M. Wallérius, parce que le verre qu'ils donnent, lorſqu'ils coulent au grand feu, reſſemble d'autant plus à celui de certains ſpaths, que la pierre eſt moins foncée en couleur, & moins chargée de matiere colorante étrangere. Ces verres ſont à demi-tranſparens, & plus ou moins laités, en quoi ils diffèrent des autres ſpaths ſéléniteux ou gypſeux; ce qui lui donne lieu d'obſerver que, quand les ſpaths ſont très-purs, cryſtalliſés, ou

© BIUM

tranſparens, ou qu'ils approchent davantage de la nature & de la pureté du gypſe, ces ſpaths ſont alors très-durs à fondre. Mais ils donnent conſtamment un verre clair, & toujours plus tranſparent que ceux qui approchent davantage de la nature de la pierre, & ſur-tout de la pierre de roche. Ces échantillons de pierre de roche, envoyés par M. Wallérius, étoient au nombre de huit. M. D'Arcet en a ajoûté un neuvième pris dans un des torrens qui ſe précipitent des Pyrenées. Ils ont tous donné des verres plus ou moins laiteux.

Les porphyres & les granits viennent ſe ranger naturellement à la ſuite des ſpaths fuſibles, par la maniere dont ils ſe comportent dans le feu. Le porphyre rouge, le porphyre vert des anciens, la ſerpentine verte, qu'on doit mettre dans la même claſſe, ſelon la remarque de M De Juſſieu, ont donné des maſſes vitreuſes noires. Il en eſt de même de deux nouveaux granits que M. D'Arcet a ſoumis à ſes expériences: l'un vient des Pyrenées; & l'autre avoit été détaché d'un bloc trouvé dans un marais, & tranſporté à Pétersbourg, pour ſervir de piedeſtal à la ſtatue de Pierre le Grand.

Henckel aſſure avoir fait fondre le liége foſſile, ſans addition; & Wallérius dit qu'il ſe fond, & ſe change en verre au

© BIUM

feu : M. D'Arcet a cru devoir conſtater ce fait. Le liége foſſile eſt, comme l'on ſçait, couvert d'une pouſſiere, ou terre brune, qui lui fait une croûte plus ou moins épaiſſe, & lui donne l'apparence de l'écorce du liége : l'intérieur eſt moëlleux, & d'un blanc de neige. Comme le liege, il flotte ſur l'eau, & ne plonge qu'à meſure qu'il s'en imbîbe, à la maniere des éponges. M. D'Arcet a bien lavé, à l'eau bouillante, le morceau qu'il a expoſé au feu, juſqu'à ce qu'il ait été bien blanc : en cet état, il a durci au feu ; mais il n'a pas donné la moindre apparence de fuſion. Comme Henckel ne ſpécifie pas s'il a employé ſon liége foſſile avec ſon écorce brune, M. D'Arcet ne décide point ſi c'eſt à cette circonſtance, ou à un plus grand feu que celui qu'il a employé, qu'eſt dûe la fuſion que ce grand chymiſte dit lui avoir procurée. La chair foſſile de Wallérius n'a pas fondu ; mais une petite portion qui étoit en poudre a adhéré au creuſet ; & M. D'Arcet ne doute pas qu'un plus grand feu ne l'eût fait entrer en fuſion.

Différens produits de volcans, tels que le bazalte d'Égypte, celui de la Chauſſée des Géants en Irlande, la lave de S. Tubery en Languedoc, une lave verdâtre, dont les ſauvages du Bréſil font leurs haches, une pierre pareille à celle de Volvic en Auvergne ; une pierre, donnée ſous le nom

© BIUM

de *bazalte*, de M. Cronſted, fameux minéralogiſte Suédois, un gabbero du Limouſin, un autre d'Italie; toutes ces ſubſtances, dis-je, & la pierre de Pérouſe, qu'il faut peut-être ranger dans la même claſſe, ont fondu & donné une maſſe vitreuſe noirâtre.

La pierre des Incas, qui eſt une eſpece de pyrite martiale ſulfureuſe, la manganèſe, la malachite, le lapis-lazuli, & la terre d'ombre, ont fondu préciſément comme les terres martiales; ce qui fait dire à M. D'Arcet que des expériences plus exactes, & des recherches plus réfléchies nous préſentent, chaque jour, le fer, comme le vrai principe de la plûpart des couleurs, même des plus belles que nous offre le règne minéral, ainſi qu'il eſt preſque ſûr que c'eſt à lui ſeul que la nature doit toute la parure dont elle orne avec tant de profuſion tout le règne végétal. La chaux d'étain, précipitée d'elle-même de l'acide nîtreux, a commencé à fondre ſur les bords & dans le fond.

M. D'Arcet a eſſayé enſuite quatre mêlanges; l'un compoſé de quatre gros d'argille blanche pure, de deux gros de quartz en poudre, & d'autant de pierre à fuſil; le ſecond, de poids égaux de chaux de marbre, d'os de mouton calcinés & lavés, & d'arêtes de poiſſon de mer écailleux,

© BIUM

calcinées & lavées; le troiſieme, de meſures égales de pierre à fuſil, d'argille blanche pure de gypſe fin, & de manganèſe; le quatrieme enfin, de poids égaux d'albâtre, de quartz, & d'argille blanche pure. Le premier a paru abſolument infuſible: le ſecond a fait adhérence avec la ſurface interne du fond du creuſet; & il s'en eſt ſublimé une matiere volatile, qui a enduit le creuſet d'une legere couche de verre: le troiſieme étoit en pleine fuſion, & le quatrieme étoit plus d'à moitié verre.

M. D'Arcet tire deux concluſions de ces quatre expériences; la premiere, que M. Pott, qui n'a pu fondre le dernier de ces mêlanges, a ſûrement employé un feu moins vif que le ſien, ce qu'il avoit déja conjecturé dans ſon premier Mémoire; la ſeconde, qu'il n'eſt pas généralement vrai, comme le même M. Pott & Henckel, avant lui, l'avoient avancé, d'après les expériences de Homberg, & les leurs, que *pluſieurs matieres infuſibles, ou très-difficiles à fondre par elles-mêmes, devenoient fuſibles par leur union*, & que, toutes les fois, qu'on voit deux ou pluſieurs matieres, qu'on appelloit *infuſibles*, mêlées enſemble, entrer en fonte, ou en vitrification, il eſt certain qu'il y en a une d'entr'elles, qui, étant fuſible, ou plus fuſible par elle-même, a donné le branle au reſte

© BIUM

de la maſſe ; enſorte que, du moment qu'il y a eu une molecule vitreuſe déja formée, celle-ci a pu, avec le tems & le feu, entraîner tout le reſte : c'eſt un premier agent néceſſaire, qui devient plus fuſible par ſa combinaiſon ; ou plutôt c'eſt un fondant qui ſe fait, & ſans lequel il n'y auroit point eu de fuſion ; remarque importante, & qui jette le plus grand jour ſur la fuſibilité par le feu, &, par conſéquent, mérite toute l'attention de tous les artiſtes qui emploient le feu pour fondre des terres, des pierres, des métaux, ſoit pour les convertir en verre, en émaux, en faire de la poterie, ou ſéparer les ſubſtances métalliques de leurs gangues pierreuſes ou terreuſes.

L'expérience la plus ſinguliere, rapportée dans le Mémoire de M. D'Arcet, eſt celle par laquelle il a conſtaté la propriété qu'a le diamant de ſe volatiliſer au grand feu. Boile paroît être le premier qui ait obſervé cette propriété ſinguliere de cet être qui ſembloit devoir éluder l'action de tous les agens deſtructeurs. Son expérience avoit été répétée, par l'ordre du grand-duc de Toſcane, à un miroir ardent de Tſchirnauſen, & confirmé par les expériences faites, à un feu ordinaire, par les ordres de l'empereur François I. M. D'Arcet ayant acheté d'un lapidaire de confiance deux fragmens de diamant, peſant enſemble $\frac{1}{14}$ de

© BIUM

karat, il les plaça chacun dans un creuſe de porcelaine, muni d'un couvercle à gorge rentrante, & qui fermoit juſte. Il laiſſa le premier ainſi clos ; &, quant au ſecond, il fit des entailles au bord du creuſet, & il le perça, au haut, de quelques trous, afin de donner un libre paſſage à l'air, au cas que ſon accès fût néceſſaire pour favoriſer la volatiliſation. Il plaça ces deux creuſets, bien couverts, au haut du fourneau, dans des gazettes & des colomnes différentes, mais toujours au grand feu. Ses creuſets ne furent ouverts ni fermés que par lui, ſoit en les mettant dans le four, ſoit quand on les en a retirés ; & il trouva que ſes diamans avoient également diſparu : ils n'avoient pas laiſſé plus de veſtige que ſi on eût mis à ſa place une goute d'eau la plus pure.

La ſingularité de cette expérience ayant fait deſirer à l'Académie qu'elle fût répétée, M. D'Arcet entreprit de la conſtater d'une maniere irrévocable. Il remit un nouveau diamant dans un creuſet de porcelaine, dont le couvercle avoit été uſé ſur le bord même du creuſet, afin qu'il fermât plus juſte. Il le mit au feu, & l'en retira lui-même après la cuite. Perſonne n'étoit inſtruit de ſon expérience : perſonne n'y avoit touché que lui. *Une goutte d'eau diſtillée*, dit-il, *n'auroit pas laiſſé le fond du creuſet plus propre, & plus ſec, que n'avoit fait le diamant.* Pour conſtater,

© BIUM

conſtater, d'une maniere encore plus irrévocable, un fait auſſi ſingulier, il fit une boule de pâte de porcelaine : il la coupa en deux, & y appliqua le diamant, en preſſant un peu ſur un des deux hémiſpheres ; &, ſur le champ, il y colla l'autre avec de la barbotine. Il ajuſta le tout de maniere qu'il étoit impoſſible de reconnoître en quel ſens la boule avoit été ouverte. Il mit cette boule au feu, & l'en retira parfaitement ſaine & entiere. Il ne fut pas peu étonné de retrouver ſon diamant au même état où il l'avoit mis. Toute la ſurface de ſon lit étoit empreinte d'une eſpece de fumée qui l'avoit noircie : cette couleur venoit d'une matiere noire, qui ſaliſſoit, en effet, le diamant, qui par-là ſe trouva blanchi. Remis, une ſeconde fois, au feu dans une pareille boule, il s'y diſſipa, à la réſerve de deux petits fragmens très-légers, quoiqu'aſſez grands pour être apperçus à l'œil.

Un ſecond diamant enfermé, de la même maniere, dans une boule de porcelaine, & expoſé au feu, fondit & fit vernis ſur une partie de ſon lit. Le lapidaire, qui l'eſſaya en cet état, reconnut qu'il s'égriſoit comme le diamant, & qu'il avoit encore plus de dureté que les autres pierres ; ce qui lui fit conjecturer que ce pouvoit bien être un diamant du Bréſil, lequel, ſi l'expérience

© BIUM

étoit conſtante, différeroit, par-là, du diamant oriental, dont on le diſtingue par une dureté moins conſidérable. Un quatrieme diamant, eſſayé de la même maniere, ſe diſſipa comme les précédens.

M. D'Arcet avoit fait, comme nous l'avons dit, toutes ces expériences à un feu capable de cuire la porcelaine. Il lui vint en penſée que, peut-être, tout ce feu n'étoit pas néceſſaire pour produire l'effet qu'il avoit obſervé. Pour s'en aſſurer, il expoſa trois petits diamans, dont le plus gros peſoit un huitieme de karat, dans un fourneau de coupelle, qui tiroit bien. Il donna ſeulement cinq heures de feu; ce qui ſuffit pour volatiliſer une portion de ces diamans. Les ayant retirés à différentes repriſes, il vit qu'ils diminuoient ſenſiblement, par le progrès du feu : d'abord leur ſurface ſe ternit, & ſe feuillette d'une maniere ſenſible.

Les autres pierres précieuſes que M. D'Arcet a expoſées, à l'action du feu des fours à cuire la porcelaine, ſont le rubis oriental : il n'y a fondu ni perdu ſa couleur; l'émeraude y a perdu ſa tranſparence, & une partie de ſa couleur ; mais elle n'a point fondu ni perdu ſa forme. Le ſaphir oriental n'a ni fondu, ni ne s'eſt ramolli : il a conſervé ſa tranſparence & ſa ſolidité; mais ſa couleur a été preſqu'entié-

© BIUM

rement détruite. La topaze orientale n'a rien perdu ni de ſa forme, ni de ſa couleur, ni de ſon poli, ni de ſon jeu. Le péridot a parfaitement coulé, & a enduit le fond du creuſet d'un vernis auſſi clair, & auſſi beau, qu'auroit pu faire le verre le plus fuſible. Les hyacinthes ont perdu de leur couleur, mais rien de leur tranſparence, ni de leur dureté : elles n'ont point fondu. L'améthyſte d'Inde a perdu abſolument toute ſa couleur ; eſt devenue blanche, claire, & tranſparente, comme le plus beau cryſtal. L'opale a perdu tout-à-fait ſon chatoyement ; eſt devenue d'un blanc mat, à-peu-près comme l'émail blanc ordinaire ; mais elle a conſervé ſon poli, & n'a donné aucune apparence de fuſion. La topaze du Bréſil a blanchi complettement au feu : elle a perdu non-ſeulement ſa tranſparence, & ſon poli, mais encore ſa dureté. Elle étoit couverte, en ſortant du four, d'une legere pellicule mince, à-peu-près comme une bulle de ſavon, & qui avoit les couleurs de l'iris. Cette pellicule la couvroit, ſans faire d'adhérence, & s'eſt briſée, en la touchant ; tant elle étoit mince ! M. D'Arcet conjecture qu'elle a été formée de la matiere colorante même de la topaze. On voyoit, au-deſſous de cette pellicule, une legere efflorescence qui couvroit la ſurface de la pierre. La topaze de Saxe n'a pas

© BIUM

fondu; mais elle a perdu ſa tranſparence, & a blanchi comme le quartz calciné. Une partie de ſa ſurface s'eſt comme détachée en aiguilles, & a pris un coup d'œil ſoyeux, comme le gypſe calciné. Elle conſervoit preſque toute ſa dureté; ce qui fait qu'elle approche beaucoup plus du cryſtal de roche, que des ſpaths. Le grenat de Bohême s'eſt totalement décompoſé. Il a fondu; eſt devenu noir, & terne, comme l'écaille de fer fondue. Une pierre, qui paroît être une matrice de grenats, & qu'on dit être un des matériaux primitifs du Véſuve, miſe au feu, ſans être en poudre, n'a pas fondu. Mais deux petits fragmens, qui étoient au fond du creuſet, ont fondu comme l'écaille de fer; ce qui fait dire à M. D'Arcet que tout auroit fondu, s'il eût été en poudre. L'améthyſte d'Auvergne, qui eſt un vrai quartz, a perdu ſa tranſparence & ſa couleur, a blanchi, & eſt devenue terne. Un cryſtal, qui ſe trouve dans le comté de Marmeros en Hongrie, n'a ni fondu, ni laiſſé voir aucune apparence de fuſion; n'a même rien perdu de ſa tranſparence. Les cailloux qu'on trouve dans les mines de diamant de Golconde, ceux de Cayenne, & ceux de Médoc, ont blanchi, & perdu leur tranſparence, comme le quartz, ſans préſenter aucune tendance à la fuſion.

© BIUM

L'utilité que M. D'Arcet avoit retirée de ſes boules de porcelaine, dans ſes expériences ſur le diamant, l'engagea à y renfermer également différens métaux, & demi-métaux, pour les expoſer au grand feu. L'or n'a rien perdu de ſon poids, & n'a fait fendre ni gercer les boules qui le renfermoient. Une portion de l'argent s'eſt calcinée, a attaqué le dedans de la boule, & formé une fritte ſpongieuſe d'un blanc jaunâtre pâle. Il a fait crever ces boules; & l'argent s'eſt échappé, à droite & à gauche, ſouvent même en petits globules imperceptibles : un amalgame d'argent, ſoumis à la même expérience, le mercure s'eſt diſſipé, & l'argent a fait de la fritte. Le cuivre s'eſt entiérement calciné, & a formé une maſſe fondue de chaux, ou écaille de cuivre d'un brun rouge : la boule a crevé. L'acier s'eſt totalement calciné, a fondu, & s'eſt fritté avec la porcelaine. L'étain s'eſt calciné, & verdi, comme s'il eût contenu du cuivre : une autre fois il a fondu, & fait un verre jaune, entouré d'une croûte de chaux blanche. Le plomb s'eſt calciné en partie; mais la plus grande portion a formé un culot : une autre fois, il a crevé la boule, & s'eſt vitrifié en dehors. Le zinc a fait éclater la boule, & s'eſt perdu. Le biſmuth s'eſt preſqu'entiérement cal-

© BIUM

ciné, s'eſt vitrifié, & fait un verre tranſparent d'un violet ſale. Le régule d'antimoine n'a preſque pas ſouffert d'altération : il n'y en a eu qu'une très-petite portion qui ſe ſoit calcinée & vitrifiée. Le régule de cobalt s'eſt calciné, pour la plus grande partie, & a fondu en une maſſe opaque d'un bleu très-foncé : le régule d'arſenic a pénétré & fondu la boule en entier. Le mercure a traverſé au travers de la boule, ſans laiſſer aucune trace de ſon paſſage : la platine n'a point éprouvé d'altération ; elle eſt ſeulement devenue plus attirable par l'aimant.

Nous ne ſuivrons pas M. D'Arcet dans les inductions qu'il tire de ces dernieres expériences. Malgré la multitude de faits nouveaux, qu'il a recueillis, la ſageſſe avec laquelle il les a expoſés doit faire preſſentir au Lecteur qu'il eſt très-réſervé ſur les conſéquences ; ce qui diſtingue avantageuſement ſon ouvrage de la plûpart des productions modernes, qui, pauvres en faits, ne ſont riches qu'en aſſertions.

© BIUM

DESCRIPTION

D'une Maladie ſinguliere; par M. DUBRAC DE LA TULLE, *Docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin, au Blanc, en Berry.*

Le Journal de Médecine, ſi néceſſaire au progrès de l'art, deviendroit encore plus utile, ſi tous les bons praticiens vouloient y conſigner les cas extraordinaires qu'ils rencontrent quelle qu'en ait été la fin. Mais on ne veut annoncer que des ſuccès; &, quand une maladie s'eſt terminée par la mort du malade, on croit devoir en enſevelir l'hiſtoire avec celui qui en a été le ſujet : il pourroit cependant en réſulter bien des avantages à décrire ces cas extraordinaires; car ils ne laiſſent pas que de ſe rencontrer quelquefois dans la vie; & les foibles avantages qu'on a eus, pourroient guider dans des cas ſemblables. Perſuadé de cette vérité, je vais faire l'hiſtoire d'une maladie des plus ſingulieres.

Une dame âgée d'environ quarante-ſept ans, ayant joui juſques-là de la meilleure ſanté, portoit cependant, depuis ſept ans, une dureté à un ſein. Il y avoit un an qu'elle s'en étoit apperçue, lorſqu'elle devint groſſe, pour la derniere fois. Elle fut très-infirme

© BIUM

pendant cette groſſeſſe ; à la ſuite des couches, il y eut épanchement de lait ; & il s'en ſuivit une maladie grave, qui, traitée méthodiquement, n'eut point de ſuite ; & la malade reprit la ſanté & ſon embonpoint. Cependant le ſein devint de plus en plus dur, peu douloureux, malgré cela : le mammelon rentra avec le peau qui, ſe repliant en dedans, diviſa le ſein en deux. Dès-lors il y eut un leger ſuintement d'humeur lymphatique, ce qui a toujours continué.

Il y avoit déja quelque tems que la malade reſſentoit une douleur à la hanche gauche, avec foibleſſe dans tout ce côté, & cela, à l'approche de ſes régles ; ce qui ſe diſſipoit par leur écoulement.

Comme la douleur & la foibleſſe faiſoient des progrès, de mois en mois, la malade ſe détermina à m'en parler ; elle me fit, en même tems, l'aveu du mal quelle portoit au ſein, & ne me cacha pas les craintes qu'elle avoit à ce ſujet : je ne crus pas que ce fut-là l'origine du mal dont elle ſe plaignoit, mais plutôt l'effet du boulverſement, pour ainſi parler, qui arrive au ſexe, dans le tems qu'on appelle critique ; dans cette idée je conſeillai une ſaignée du bras qui diſſipa la douleur ; mais, le mois ſuivant, le mal reparut avec plus de force. La malade ne pouvoit marcher qu'à l'aide d'un bâton, & portoit le pied en dedans : je traitai alors la mala-

© BIUM

die avec plus d'attention. Après les remèdes généraux, je mis en uſage les diurétiques, les inciſifs, les apéritifs tirés de différentes claſſes, tout fut inutile; les douleurs devinrent générales : le moindre mouvement faiſoit ſouffrir la malade qui étoit calme ; ſi elle ne ſe remuoit pas. Le mal du ſein faiſoit auſſi des progrès, la dureté étoit ſquirrheuſe; l'écoulement par les pores étoit plus abondant, la malade y éprouvoit un ſentiment de corde.

Dans ces circonſtances, j'eus recours à de plus forts apéritifs tirés du règne minéral, & tempérés par les délayans, tels que le petit-lait, le lait d'âneſſe, des eaux minérales froides, ſavonneuſes : malgré cela, le mal augmentoit.

Dans des cas embarraſſans, après avoir ſuivi la route que les ſymptomes paroiſſent indiquer, on eſt quelquefois forcé de s'en écarter : j'eſſayai des bains domeſtiques ; ils parurent aſſouplir les membres, diminuer les douleurs : on penſa plus que jamais aux bains d'eau thermale ; on ſe décida d'y aller, & on m'engagea à ſuivre la malade : je m'y déterminai, n'étant pas fâché d'en voir l'effet, quelque peu de confiance que j'euſſe à ce remède ; je conduiſis donc la malade à Néris, en Bourbonnois. Les eaux y ſont chaudes, au 41^{e} degré du thermometre de Reaumur, ont un certain goût déſa-

© BIUM

gréable, étant chaudes, qu'elles perdent en refroidiſſant au point qu'on n'en fait alors aucune différence avec l'eau commune, elles ſont merveilleuſes dans les maladies rhumatiſmales. Mais, excepté ce genre de maladie, je ne leur ai vu produire aucun bon effet : auſſi les trois quarts & demi des malades qui y viennent s'en retournent-ils tels qu'ils y ſont venus; tel fut le ſort de la mienne : au contraire, le mal fit des progrès; la fiévre ſe fit appercevoir, & je compris que ce remède ne pouvoit que nuire, ce que j'avois imaginé avant d'en voir l'effet; Ainſi, après quelques bains très-tempérés, & quelques verrées d'eau bues, j'engageai la malade à s'en retourner : elle n'eut pas moins de peine à revenir qu'elle en avoit eu à aller; mais la fiévre fit des progrès : elle devint continuë avec deux redoublemens par jour; l'appétit ſe perdit; le ſommeil ſe ſoutint : il ſurvint un mal de cœur continuel, un ptyaliſme perpétuel & très-incommode. Je ne crus pas devoir employer la ſaignée : je purgeai legérement & à différentes fois; j'eus recours à différens apozèmes amers, un peu fébrifuges, & à des préparations fondantes, tirées du mercure & du ſavon : tout paru irriter le mal, les douleurs devinrent lancinantes par-tout, au moindre mouvement d'un bout du doigt au bout du pied oppoſé, avec cette rapidité

© BIUM

qu'on connoît à la matiere électrique. Le lit devint la ſeule place de la malade, l'humeur ſe porta ſur les entrailles qui ceſſerent toute fonction, pendant quatre à cinq jours, avec des douleurs des plus aiguës; tous les ſecours furent inutiles: à la fin, des lavemens de lait produiſirent des évacuations très-abondantes; & la malade fut ſoulagée de ce côté. Mais la fiévre, qui continuoit, avoit augmenté le mauvais état du ſein: il étoit excorié de tous côtés, exhalant une odeur très-fétide; la maigreur alloit juſqu'à l'atrophie: la peau étoit généralement couverte de glandes plus ou moins groſſes; on ne pouvoit plus ſe faire illuſion ſur la nature du mal & que la malade avoit ſoupçonné depuis long-tems, & ſur lequel j'avois tâché de la raſſurer, ſçachant combien la force de l'imagination influe ſur la guériſon des maladies: j'aurois bien voulu eſſayer, depuis long-tems, l'extrait de ciguë mais la malade en connoiſſoit les propriétés. Il étoit à craindre qu'elle n'en fut effrayée: je lui en propoſai cependant, comme fondant de la lymphe. Elle ne prit pas le change, mais prit le remède avec confiance: j'en eſſayai une foible doſe; elle ne parut rien opérer: j'allai rapidement à vingt grains; l'effet en fut inſenſible: je montai à un gros; il porta aux yeux & à la tête; je m'en tins à cette doſe à laquelle la

© BIUM

machine s'accoutumant promptement, je paſſai à deux gros, & dans peu j'allai juſqu'à trois, & même trois gros & demi par jour; doſe à laquelle il a fallu s'en tenir, pendant près de deux ans.

Je ferai là-deſſus une réflexion qui pourra être de la plus grande utilité pour la pratique & pour le ſuccès de ce remède que la plûpart des médecins ſemblent négliger. Quelques-uns ſe ſont plaint, par la voie du Journal, qu'il ne produiſoit aucun effet; d'autres, qu'ils en ont vu de mauvais; d'autres enfin, que la ciguë avoit différens degrés de force, ſuivant les climats; moi, je puis dire que la bonté dépend de la préparation; j'en ai eſſayé, préparée par différentes mains: elle a fait mal, ſortant de certaines boutiques; elle n'a pas empêché le progrès du mal, tirée d'ailleurs: je n'ai trouvé que celle priſe chez feu MM. Boulduc & Rouelle, qui ait produit de bons effets, avec cette différence encore, que celle de feu M. Rouelle eſt beaucoup plus forte que celle du premier.

Ce remede produiſit des effets au-delà de mes eſpérances, la fiévre ſe calma: les redoublemens diminuerent, de maniere que, dans peu, il n'y en eut plus qu'un par jour; le ptyaliſme ceſſa; l'appétit revint (*a*); la

(*a*) Les glandes de la peau diminuerent peu-à-peu, & ſe ſont totalement dégorgées, par l'uſage du remède.

© BIUM

malade put ſe lever de ſon lit, & marcher juſqu'à un fauteuil où elle étoit obligée de ſe tenir penchée les jambes élevées, afin de diminuer le tiraillement des membres, de maniere que, tant par cette ſituation que par le genre de la maladie, les vertebres ſe ſont, pour ainſi dire, reſſerrées; les fauſſes-côtes rentrées dans le baſſin : la malade perdit huit à dix pouces de ſa hauteur.

La malade, âgée alors de quarante-neuf ans, perdit ſes régles qui juſques-là n'avoient pas varié malgré toutes les miſeres qu'on vient de détailler: ce cours étoit conſtamment annoncé par un redoublement vif, de trente-ſix à quarante heures. L'éruption arrivée, la fiévre ſe calmoit & prenoit ſon type ordinaire: ce redoublement n'a jamais manqué, par la ſuite, d'arriver, tous les mois, quoiqu'il ne parût plus rien depuis un an; ce qui pourroit être le ſujet de bien des réflexions.

Malgré les bons effets de la ciguë, le ſein s'excorioit de plus en plus, & exhaloit une odeur infecte : je penſai alors à la carotte pilée, dont on avoit vanté les bons effets, en différens Papiers publics, & particuliérement dans le Journal de Médecine. Ce topique arrêta la ſuppuration diſſipa l'odeur; mais, au bout de quatre à cinq jours, la main ſe gonfla: je regardai cet accident comme

© BIUM

un effet du remède ; & j'en continuai l'application qu'il a toujours fallu ſoutenir, pendant dix-huit mois, malgré qu'il s'en ſoit ſuivi un plus grand gonflement de tout le bras qui devint, en peu de jours, ſi gros qu'il avoit plus de vingt-deux pouces de circonférence.

Pour détourner un peu l'humeur, j'appliquai un cautere à une jambe : il n'occaſionna que des douleurs ; il fallut l'abandonner : j'eus recours au ſain-bois, appliqué au bras malade ; il tira beaucoup, ſans produire de dégorgement : on l'a cependant toujours continué ; je fis faire, à pluſieurs repriſes, des mouchetures à la peau, il ſortoit une lymphe épaiſſe, pendant deux à trois jours, ſans diminuer l'enflure ; j'ai tenté l'application d'un cautere au bras malade : il ne réuſſit pas mieux qu'à la jambe. Les ſang-ſues, miſes à différentes fois, n'ont jamais produit rien de ſenſible : enfin ce bras a toujours reſté monſtrueux ; le ſein s'eſt détruit : il étoit reſté à la place certaines élevures rouges, qui rendoient parfois du ſang. La malade a ainſi vécu, deux années entieres avec une fiévre continuë, dans un état de maigreur très-conſidérable, quoiqu'elle mangeât ſuffiſamment, & qu'elle dormît bien. Une ame forte, un eſprit gai & très-orné, un courage mâle l'ont ſoutenue dans toutes ſes infirmités. Enfin, accablée

© BIUM

par leur durée, la fiévre devint plus forte, l'appétit ſe détruiſit, la gangrene s'empara du ſein: la poudre de quinquina à l'extérieur; l'uſage intérieur de cette écorce, avec un reſte de force de la machine, fit tomber par lambeaux la peau gangrenée; & la machine auroit encore repris, ſi elle n'eût été épuiſée par une auſſi longue ſuite de maux: ce dernier accident termina les jours de la malade, & ſes ſouffrances.

OBSERVATION

Sur les Effets du Quinquina adminiſtré à une Nourrice, pour guérir la fiévre à un Enfant à la mammelle; par M. J. BRUN, Docteur en Médecine, de l'Univerſité de Montpellier, Aſſocié vétéran de la Société Royale des Sciences de la même ville, & Aggrégé au Collége de Médecine de Lyon.

Une petite fille à la mammelle, âgée d'environ huit mois, avoit eu, pendant l'automne, pluſieurs accès de fiévre tierce, qui l'avoient extrêmement abbatue. On lui avoit donné, avant que je fuſſe appellé, pluſieurs remèdes. La grande difficulté qu'on avoit à lui faire prendre ce qui étoit remède, & les violens efforts qu'elle faiſoit pour le rejetter me firent imaginer d'adminiſtrer le

© BIUM

fébrifuge à la nourrice : j'ordonnai qu'elle prît, le jour que l'accès ne paroiſſoit pas, une dragme de quinquina dans un verre d'eau, de quatre heures en quatre heures (*a*). Le lendemain, l'accès ne parut qu'en chaud. Je lui fis encore prendre, le ſurlendemain, deux priſes de quinquina, à la même doſe, & en obſervant les mêmes intervalles. Il n'eſt ſurvenu aucun autre accès ; & la petite fille eſt entiérement rétablie.

Le ſuccès de cette idée m'engage à croire qu'on pourroit l'appliquer heureuſement à d'autres cas, comme dans pluſieurs eſpeces d'éthiſie & de pulmonie, auxquelles l'uſage du lait & du quinquina eſt approprié. Il n'eſt pas douteux que cette derniere ſubſtance fourniroit, après une digeſtion dans le corps des animaux, un extrait qui, entraîné dans un véhicule non-animaliſé, ne pourroit point auſſi l'être ; & cet extrait, ſous une forme, & après une préparation que l'art ne ſçauroit imiter, jouiroit, à un degré ſupérieur, de toutes les propriétés de la matiere dont il a été tiré.

(*a*) Elle en prit, ce jour-là, quatre doſes.

OBSER-

© BIUM

OBSERVATION

Sur une Dyſſenterie qui fut ſuivie, quelque tems après, de la ſortie des matieres fécales par la verge, & de la mort du malade; par M. GUILLET, Maître en Chirurgie, à Vendôme.

Dans le courant du mois de Novembre 1770, je fus appellé à Serge, diocèſe du Mans, pour voir un maréchal âgé de trente-quatre ans. Cet homme étoit attaqué, depuis un an, d'une fiévre continuë, qui fut ſuivie, au bout de quatre mois, d'une dyſſenterie qui détermina une inflammation de bas ventre, accompagnée de douleur dans la région des reins, particuliérement du côté gauche, & de diminution dans l'excrétion des urines, que les bains rétablirent. Au mois d'Août 1770, le malade étoit beaucoup mieux : il reſſentoit cependant, de tems en tems, des douleurs dans le bas-ventre; mais alors, un ſujet de chagrin l'ayant affecté, les douleurs augmenterent & ne céderent à aucuns remédes; furent ſuivies de difficulté d'aller à la ſelle, de diminution dans les urines, & d'inſomnie.

Quinze jours après l'apparition de ces accidens, il ſurvint une évacuation de ſang par l'*anus*, qui dura quatre à cinq heures,

© BIUM

qui favoriſa les ſelles, & calma les accidens. Cette évacuation qui étoit d'un ſang noirâtre & épais, ce qui paroiſſoit venir des hémorrhoïdes internes, revenoit à-peu-près tous les quinze jours.

Environ deux mois avant ſa mort, qui arriva huit jours après que je l'eus vu, il rendit les matieres ſtercorales par la verge, ſans que, pour cela, on ſe ſoit jamais apperçu qu'il ait rendu des urines par l'*anus*.

Les excrémens ceſſoient de ſortir par la verge, pendant une huitaine de jours, après ces hémorrhagies; reprenoient leur route par l'*anus*, & paroiſſoient durs. Ils reprenoient enſuite leur cours, par la verge, juſqu'à l'apparition d'une nouvelle hémorrhagie.

Il ſurvint une anaſarque; & il mourut huit jours après que je l'eus vu, comme je l'avois pronoſtiqué.

Je fis l'ouverture du cadavre en préſence de M. Cambray, chirurgien à Mondoubleau, & de M. Cerf, chirurgien dudit Serge. Je trouvai beaucoup d'eau dans le tiſſu cellulaire, & environ deux pintes d'épanchées dans le bas-ventre. L'épiploon & le canal inteſtinal étoient dans leur état naturel, excepté le *rectum*. Je trouvai cet inteſtin, dans ſa partie antérieure, épais, dur & calleux, & formant, pour ainſi dire, un même corps avec la partie poſtérieure de

© BIUM

la veſſie du côté gauche, & la partie inférieure de l'uretère du même côté, qui étoit entiérement obſtrué dans cet endroit. Au milieu de l'adhérence de l'inteſtin à la veſſie, il y avoit une ouverture qui communiquoit de l'un dans l'autre. Cette ouverture avoit environ un demi-pouce de largeur: ſes parois étoient calleux; & c'étoit par-là que les matieres fécales entroient dans la veſſie; les urines ne paſſoient pas dans l'inteſtin, parce que ſon ouverture étoit plus haute que celle de la veſſie.

Le *rectum* n'étoit point obſtrué, il étoit libre juſqu'à l'*anus*.

A la partie inférieure & poſtérieure de cet inteſtin, il y avoit des éminences variqueuſes, qui étoit conſidérables.

Le rein gauche étoit preſque véſiculaire, & rempli d'une quantité d'urine, ainſi que l'uretère du même côté, qui étoit fort dilaté, à cauſe du ſéjour des urines qui ne pouvoient entrer dans la veſſie. Le rein droit étoit beaucoup moins dilaté que le gauche, parce que les urines avoient encore, en partie, conſervé leur cours. L'uretère droit étoit fort retréci à ſa partie ſupérieure, près le baſſinet. Il y avoit environ un verre d'urine contenu dans le même baſſinet.

Je trouvai la veſſie vuide & racornie, ſans pierre ni gravier: ſa partie poſtérieure, du côté gauche, étoit calleuſe, & paroiſſoit

© BIUM

ne plus avoir d'action; ce qui étoit la cauſe pourquoi il rendoit par la verge les urines & les matieres ſtercorales, ſans le ſentir.

Cette obſervation nous apprend quelles peuvent être les ſuites ſingulieres d'une dyſſenterie invétérée, le bon effet du flux hémorrhoïdal dans les embarras inflammatoires du *rectum* & de la veſſie, & le peu d'effet qu'on doit attendre des remèdes, dans des cas auſſi embarraſſans & auſſi déſeſpérés:

Morborum interiorum exitus mœſti peritiſſimos diſtinent.

RÉPONSE

Aux Remarques de M. MONGIN DE MONTROL (a), *ſur deux Obſervations inſérées dans le* Journal de Médecine de Juillet 1769, page 41; *par M.* TAILLIERE, *Médecin à Bourbonne-les-Bains.*

Je croyois pouvoir me diſpenſer d'une Réponſe aux Remarques de M. De Montrol ſur mes Obſervations; & je gardois le ſilence d'autant plus volontiers que cette diſpute ſe traitoit, de la part de mon confrere, avec beaucoup d'aigreur, lorſqu'une

(a) Journ. de Méd. du mois de Mars 1770, Tome XXXIII, page 246.

© BIUM

note (*a*) de l'Editeur du Journal m'a fait entendre que, malgré ce ſtyle & le défaut de preuves, ces Remarques pouvoient faire quelqu'impreſſion contre moi : je remercie M. Roux de cette note, & je le prie de croire que j'aurois le même empreſſement à faire ma Réponſe, quand je ſerois perſuadé qu'il ne me manqueroit que ſon ſeul ſuffrage en cette affaire.

J'abrégerai, autant qu'il ſera poſſible, cette diſcuſſion qui ne peut être intéreſſante que pour les lecteurs qui, attachés à cet Ouvrage périodique, ne ſeront pas fâchés d'en voir réduire à ſa juſte valeur une piéce que la vérité & la ſaine médecine réprouvent également. Voici le ſujet de la conteſtation.

Le 14 de Juin 1768, je fus appellé en conſultation pour Colombe Flocard, fille âgée de vingt-huit ans, malade depuis quinze jours, & dirigée, dans cette maladie, par M. De Montrol. Je crus reconnoître une maladie ſpaſmodique, & ne voulus rien preſcrire, ſans en avoir conféré avec le médecin ordinaire. Dans la converſation que j'eus avec lui, le lendemain, ſur cette maladie, il adhéra à mon diagnoſtic, & accepta la méthode des humectans, que je fondois, ſur-tout dans ce cas, ſur le mauvais ſuccès

(*a*) Journ. de Méd. du mois de Septembre 1770, Tome XXXIV, page 256.

© BIUM

des anti-ſpaſmodiques toniques & échauffans, qu'on avoit employés depuis quinze jours. Il ſe chargea d'avertir les parens de préparer un bain tiéde, pour une heure indiquée : nous convînmes d'y être préſens l'un & l'autre; tout cela ſe fit, la malade fut plongée dans l'eau, en notre préſence : elle y reſta moins long-tems que je ne l'aurois deſiré : nous convînmes qu'elle y rentreroit le ſoir; mais j'appris avec étonnement à ma viſite du ſoir, que M. De Montrol s'oppoſoit au bain, & qu'il préféroit ſon premier traitement. Je ceſſai mes viſites, & la malade mourut douze à treize jours après. Je crus cet évènement propre à faire le ſujet d'une Obſervation. Les progrès du mal proportionnés à l'uſage de l'eau de méliſſe, de la thériaque, des gouttes anodines, de l'émétique, &c. me parurent, dans ce cas, un argument en faveur de la méthode adouciſſante; &, quoique je préviſſe bien que cette lecture ne ſeroit pas du goût de mon confrere, je ne crus pas devoir ſacrifier une Obſervation intéreſſante à des ménagemens auxquels la conduite qu'il avoit tenue avec moi ne m'obligeoit point.

M. De Montrol ſurpris de la conſéquence que ce fait préſentoit contre lui, imagina, pour l'éluder, de faire ſur mon Obſervation des remarques dans leſquelles il ſubſtitueroit à la maladie qu'il avoit reconnue avec

© BIUM

moi un ſquirrhe au foie ; & il tâcha de faire quadrer avec cette idée quelques ſymptomes de la maladie ſpaſmodique. Mon Obſervation devoit être détruite par ce petit ſtratagême. Il étoit bien imaginé, mais d'une exécution difficile ; on réuſſit mal à peindre les choſes autrement qu'on ne les a vues : auſſi eſt-ce de la deſcription même de cette maladie, telle que M. De Montrol l'a faite, que je veux tirer le ſujet de ma Réponſe. Il faut que ſes Remarques me fourniſſent de quoi prouver, 1° que la maladie de la Flocard n'étoit point un ſquirrhe au foie ;

2° Que M. De Montrol qui, dans notre conſultation, avoit adhéré à mon diagnoſtic, n'a imaginé le ſquirrhe au foie, qu'après coup.

Si je parviens à prouver ces deux points, mon confrere ſera fâché de m'avoir traité ſi durement dans ſes Remarques.

La Flocard éprouvoit depuis trois mois, dit M. De Montrol, *une toux ſéche, de fréquentes ſuffocations, des aſſoupiſſemens.*

Je n'ai point entendu parler de ces maux, lorſque j'ai été conſulté. Il n'a été queſtion alors, que d'une palpitation habituelle depuis douze ans, & qu'une vive frayeur avoit rappellée & rendue plus incommode & plus inquiétante qu'auparavant. Au reſte, ſi ces accidens détaillés par M. De Montrol exiſtoient avant l'époque de la frayeur, il

© BIUM

faut qu'il convienne qu'ils étoient bien peu conſidérables, puiſque cette fille n'a point été alitée, n'a point quitté ſes occupations ordinaires, & n'a conſulté perſonne juſqu'à cette époque.

M. De Montrol appellé, quatre jours après celui où cette fille effrayée, dit *qu'elle vomiſſoit les alimens ſolides & liquides ; qu'elle reſſentoit à la région de l'eſtomac une grande douleur ; que ſon pouls étoit fébrile, qu'en touchant l'épigaſtre, il y a trouvé un tumeur qui ſe perdoit ſous les côtes, du côté du foie, & qu'il lui fut aiſé de reconnoître un ſquirrhe au foie.*

M. De Montrol pourra-t-il faire croire que des vomiſſemens,& une douleur à l'eſtomac, qui datent de quatre jours, ſoient les ſignes pathognomoniques d'un ſquirrhe au foie? Quant à la tumeur de l'épigaſtre, je l'ai trouvée comme lui ; mais toutes les fonctions du bas-ventre étoient alors ſuſpendues par l'érétiſme. Le gonflement de l'*abdomen* étoit général & ſuivant les loix de l'anatomie,il devoit être,dans ce cas,plus ſenſible aux hypochondres qu'ailleurs.

M. De Montrol s'appuie du témoignage du chirurgien appellé avant lui,en diſant que ce chirurgien ne s'éſt point mépris ſur la nature du mal.

Je répondrai,en citant le traitement de ce chirurgien, qui conſiſte en une ſaignée, &

© BIUM

la liqueur minérale d'Hoffmann, qui, d'après les expreſſions du médecin, a été employée avec l'apparence de plus de ſuccès. Cela prouve-t-il que ce chirurgien ait cru traiter un ſquirrhe au foie ?

Dans une conteſtation de cette nature, M. De Montrol, pour fortifier ſon ſentiment auroit pu remonter aux maladies qui avoient précédé celle-ci, pendant la jeuneſſe, & nous donner quelqu'æthiologie de la derniere. Mais ce moyen ne lui étoit pas favorable : il a eu ſoin de l'omettre. Il auroit trouvé que cette fille étoit reconnue pour vaporeuſe depuis ſa jeuneſſe ; qu'elle avoit été traitée, à différentes repriſes pour des accidens d'hyſtériciſme, que la ſaignée & quelques adouciſſans avoient toujours calmés ; & il auroit été obligé de dire que la maladie actuelle pour laquelle on l'avoit appellé, avoit commencé par une palpitation, & datoit d'une vive frayeur ; cauſe qui produit plus ſouvent des ſpaſmes que des ſquirrhes au foie.

Enfin dans tout le récit de M. De Montrol, où nous devions trouver, ſelon lui, les ſignes pathognomoniques d'un ſquirrhe au foie, je ne vois point que ſa malade ait eu la plus legére nuance d'ictére, ni qu'avant l'époque de la frayeur, elle ait reſſenti de douleur à l'épigaſtre, ni au côté droit, qu'elle ait été minée par une fiévre lente ; que ſes digeſtions ayent été irrégulieres, &c. Ainſi cette

© BIUM

prétendue obſtruction ſeroit parvenue juſqu'au ſquirrhe, juſqu'à l'incurabilité ſans aucun de ces ſymptomes, ſans que la malade s'en apperçût, ſans qu'elle appellât des ſecours. Eſt-ce pour des médecins que M. De Montrol a écrit ? Mais ſuſpendons encore notre jugement. Ce médecin pourroit avoir mal décrit une maladie qu'il auroit bien jugée : examinons ſon traitement ; il va nous éclaircir ſur ſon diagnoſtic.

M. De Montrol ſentant bien que l'eau de méliſſe, la thériaque, les gouttes anodines ne quadroient pas mieux avec une obſtruction au foie qu'avec une maladie de ſpaſme, rejette toutes ces drogues, dont on a inondé la malade, ſur de pauvres payſannes qui n'en connoiſſent pas mieux les noms que les propriétés ; & il s'en tient à quelques laxatifs, qui ont été ſans effet, & à l'émétique donné à titre de ſoulagement, *parce que*, dit-il, *l'état de la malade ne préſentoit pas une perſpective plus avantageuſe.*

La conſéquence qu'on peut tirer de ce traitement ne me paroît pas plus favorable au ſentiment de M. De Montrol, que la deſcription qu'il nous a donnée de la maladie. Je n'y vois qu'une choſe ſinguliere par ſa nouveauté ; c'eſt le projet de ſoulager avec l'émétique un malade mourant de ſquirrhe au foie, & ſur lequel on n'a plus d'eſpérance. Je crois cependant que ce médecin

© BIUM

eût trouvé plus de reſſources, & employé de meilleurs moyens, contre une maladie ſur laquelle il auroit eu un diagnoſtic plus ſûr. Mon but n'eſt point de déprimer ſes talens, & de prendre ſon ſtyle; mais ſeulement de me défendre contre une accuſation injuſte, & de prouver que je n'ai pas mérité le démenti qu'on ma donné. Encore un mot, & je croirai avoir rempli mon objet.

M. De Montrol, en ſubſtituant une autre maladie à celle qu'il avoit reconnue avec moi, s'étoit mis dans l'obligation de nier que nous euſſions conſulté enſemble, & il l'a nié. Je pourrois affirmer le contraire & la vraiſemblance ſeroit de mon côté, mais j'ai de plus à lui oppoſer ſa conduite ſubſéquente, qui le dément. En effet, pourquoi ſeroit-il convenu de mettre la malade dans le bain? Pourquoi auroit-il autoriſé ce remède de ſa préſence, s'il n'avoit pas ſçu les raiſons qui me le faiſoient propoſer? C'eſt en vain qu'il dira qu'il n'a pu s'oppoſer à ce que je voulois; que j'avois perſuadé la malade & les parens. Pourra-t-il faire croire que je n'aye pas cherché à le perſuader lui-même, & avancer *que ce n'eſt qu'un an après qu'il apprend que nous avons eu à traiter une maladie ſpaſmodique.* Il a vraiſemblablement preſſenti cette objection, & a cru l'éluder, en diſant, dans une note,

© BIUM

qu'il n'a point été queſtion entre nous de cauſes de maladies, & qu'il devoit ſuppoſer que je les connoiſſois. Eſt-il dans l'ordre, qu'un médecin conſultant ſe contente de ſuppoſer que ſon confrere a des raiſons pour le contredire ? Et, quand j'accorderois encore qu'il n'auroit pu obtenir de moi les raiſons de mon procédé, ce qui n'eſt pas croyable, croira-t-on plus aiſément qu'il ait voulu être ſpectateur bénévole de l'emploi de mes remèdes, ſans ſçavoir ni à quelle fin, ni pourquoi on les employoit ? Je n'oſe me livrer aux réflexions que cette conduite de mon adverſaire pourroit fournir contre lui : mon but, je le répete, n'eſt que de me défendre ; & j'y ſerai parvenu, ſi en analyſant la deſcription que M. De Montrol a faite de la maladie de la Flocard, la maniere dont il la traitée, & l'a conduite qu'il a tenue dans cette affaire, j'ai prouvé que ce médecin n'a imaginé qu'elle eût un ſquirrhe au foie qu'après la lecture de mon Obſervation, & pour ſe ſouſtraire à l'effet qu'elle pouvoit produire contre lui.

M. De Montrol a fait auſſi de petites Remarques ſur la premiere de mes Obſervations ; mais, comme elles ne tendent point à la démentir, je me contenterai pour ne pas groſſir cette Réponſe, d'y renvoyer le Lecteur qui peut mieux apprécier actuellement le ſtyle injurieux, & mépriſant, dont

© BIUM

mon adverſaire s'eſt ſervi contre moi, & juger ſur qui de nous deux doit tomber le reproche d'infidélité dans les récits.

On ſera ſurpris ſans doute, que M. De Montrol ait hazardé de pareilles inconſéquences, & qu'il ait eſpéré de les faire réuſſir. Voici vraiſemblablement ſur quoi il fondoit cette eſpérance.

1° Il fait valoir la prévention qui doit être naturellement pour le médecin qui a ſuivi la maladie dans tout ſon cours, à l'excluſion de celui qui ne l'a vue que pendant deux jours. Cette prévention paroît juſte, & auroit pu produire ſon effet contre moi, s'il ne m'avoit fourni lui-même les moyens de la détruire.

2° Il a cru, en affectant, à chaque ligne, de m'afficher pour partiſan de M. Pomme, que je ſerois enveloppé, ſans examen, dans la proſcription, & que, me faiſant partager le ſort que ce médecin s'eſt juſtement attiré, il s'échapperoit, à la faveur de ma condamnation; mais j'eſpere que nos lecteurs auront ſenti cette affectation, & qu'ils ne m'auront pas jugé auſſi précipitamment. En effet, pour avoir obſervé quelques ſuccès de la méthode renouvellée par M. Pomme, dois-je être accuſé d'adopter ſes excès & ſes erreurs?

© BIUM

LETTRE

De M. TAILLIERE, Médecin à Bourbonne-les-Bains, contenant quelques Obſervations ſur le Mémoire *de M.* CHEVALIER, *inſéré dans les* Journaux de Juillet & Août 1770.

MONSIEUR,

En liſant, dans les Journaux de Juillet & d'Août 1770, un *Mémoire ſur les effets des eaux de Bourbonne, dans les maladies hyſtériques & chroniques, par M.* Chevalier, *chirurgien*, j'ai été ſurpris d'y voir, pour ſujet de la 13^e^ obſervation, *Françoiſe Legros qui, hémiplégique à la ſuite de hoquets, de ſuffocations, de foibleſſes, de ſpaſmes, a été guérie*, ſuivant l'Obſervateur, *par l'uſage ordinaire des eaux de Bourbonne.*

Je n'aurois peut-être pas penſé à démentir M. Chevalier, ſi M. France & M. Caziot ne m'en avoient donné l'exemple, pour deux obſervations de même genre, contenues dans le même Mémoire (*a*); M. France, en diſant que M^lle^ Lange n'a connu M. Chevalier, que pour lui avoir payé une médecine qu'il lui avoit fournie; M. Caziot, en aſſurant

(*a*) Journ. de Méd. du mois de Septembre 1770, Tome XXXIV, page 259.

© BIUM

qu'il ne l'a jamais vu (a), & tous deux ſe plaignant qu'on ait fait de leurs maladies des récits très-infideles.

Ce chirurgien n'a pas mieux connu l'état de Françoiſe Legros, quand il l'a citée : en voici la preuve.

On m'appella, le 28 Février 1769, pour cette fille qui étoit tombée en ſyncope, à la ſuite de ſuffocations, & de maux de tête très-violens. La ſyncope fut longue, malgré les ſecours, & laiſſa, en ſe diſſipant, une hémiplégie. Je ſuivis exactement cette malade que l'uſage d'une infuſion de racines ameres, joint à des bains tempérés d'eau de riviere, rétablirent parfaitement, en dix-huit à vingt jours.

M. Chevalier ne la vit point, pendant tout ce tems. Mais, environ un an après, quand il s'occupa du Mémoire qu'il vient de donner au Public, il alla chez elle, à différentes repriſes, lui demander comment on l'avoit traitée. Elle lui répondit qu'on lui avoit fait prendre des boiſſons, & des bains. M. Chevalier conclut qu'elle avoit uſé des eaux de Bourbonne, & fit ſa 13e obſervation.

Il eſt malheureux pour ce chirurgien, qu'ayant à plaider une bonne cauſe, il ait employé des moyens qui lui ſuſcitent tant

(a) Journ. de Méd. du mois de Novembre 1770, Tome XXXIV, page 445.

© BIUM

de chagrins. Il étoit ſûrement fondé à dire que les eaux de Bourbonne convenoient à un grand nombre de maladies de nerfs : ſon projet de venger ces Eaux de l'injure que leur a faite M. P. étoit louable. L'efficacité des mêmes Eaux, dans certaines maladies chroniques, quoique reconnue depuis long-tems, pouvoit encore groſſir utilement ſon Mémoire : les vérités de cette nature ſont toujours bonnes à repréſenter. Mais des raiſonnemens ſimples, & moins étendus; des faits vrais, & moins nombreux, l'auroient conduit à ſon but ; & il ne ſe ſeroit point attiré des reproches déſagréables, & n'auroit pas compromis M. Juvet, médecin reſpectable, par ſes talens & ſa longue expérience, qui, en lui remettant quelques-unes de ſes obſervations, n'a ſûrement pas prévu qu'il en feroit un uſage imprudent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur l'Abus de l'Eau en topique, & à l'intérieur; par M. DUCHANOY, Etudiant en Médecine, Maître-ès-arts en l'Univerſité de Paris.

Invitâ, natura curavit. BAGL.

Une jeune dame, âgée de vingt-deux ans, mere & nourrice, d'un tempérament aſſez délicat, douée d'une fibre déliée, ſenſible,

© BIUM

ſible, ayant le teint décoloré, cependant naturellement bien portante, eut, au mois d'Août 1769, la douleur de voir ſon nourriſſon atteint de maladie ; c'étoit la petite vérole. J'en pris ſoin : elle fut très-abondante en boutons, mais bénigne ; & l'iſſue en fut des plus heureuſes. La mere ſeule manqua d'être victime : voici le fait.

Six jours après la guériſon de l'enfant, il ſurvint au ſein de la mere une inflammation très-vive : la chaleur étoit cuiſante, & la douleur intolérable, ſur-tout au mammelon. Il y avoit nombre de petits boutons, preſqu'imperceptibles ; c'étoit un *éréſipèle boutonné*, qui occupoit la majeure partie d'une mammelle. Il ne fut pas poſſible de ſe tromper ſur la cauſe de cet accident. Pendant tout le tems de ſa petite vérole, l'enfant n'avoit point quitté le tetton de ſa nourrice : elle étoit fatiguée d'ailleurs par les ſoins, les peines, les ſoucis & les veilles ; dignes effets de cette tendreſſe ſi naturelle aux meres qui nourriſſent leurs enfans.

La vivacité de la douleur & l'inquiétude firent deſirer un ſecours prompt : on le trouva. En effet, par le moyen de linges trempés dans l'eau très-froide, le mal diſparut totalement, dans l'eſpace de deux heures de tems : plus d'inflammation, plus de douleur : il ne reſta, pour veſtige, que quelques petites croûtes ſuperficielles, & ſéches

© BIUM

en place des boutons. La cure étoit merveilleuſe : on cria au miracle. Un homme inſtruit s'en ſeroit bien gardé : on ne ſoupçonnoit pas même le danger d'une humeur éréſipélateuſe, ainſi répercutée.

Il eſt bon d'être prévenu que la perſonne dont on avoit pris conſeil n'eſt point de l'art ; que ſa méthode *univerſelle* ne ſe borne point à faire uſage de l'eau en topique. Il l'ordonna auſſi, pour boiſſon, en aſſez grande quantité, pour procurer le vomiſſement, juſqu'à ce que le devoiement ſurvienne ; terme pris comme l'*époque de la guériſon*. Mad. C*** buvoit, en conſéquence, ſeize à dix-huit pintes d'eau, chaque matin. Je vis la malade qui me fit l'hiſtoire de tout ce qui s'étoit paſſé. Le vomiſſement duroit depuis trois jours : je ne pus cacher ma façon de penſer ſur une conduite auſſi imprudente ; j'expoſai mes ſujets de crainte. Mais, comme nul accident n'avoit paru, l'eſpérance d'une guériſon auſſi prompte qu'inopinée empêchoit l'effet de tout ce que je pouvois dire. Je conſeillai de diſcontinuer le vomitif : mon conſeil ne prévalut point. Rien ne put contre-balancer la confiance aveugle qu'inſpire un prétendu miracle. Je prédis qu'il pourroit ſurvenir des accidens : j'annonçai qu'on devoit même s'y attendre. Les efforts étoient trop violens, & le vomiſſement trop long

© BIUM

& trop ſoutenu, pour qu'une perſonne, naturellement délicate pût y réſiſter longtems. Le dévoiement annoncé étoit arrivé; & cependant on continuoit l'uſage de dix-huit pintes d'eau. Le lendemain, la malade paru plus foible : elle étoit abbatue, & ſes forces, pour ainſi dire, anéanties ; ſon état, tel enfin qu'on peut aiſément ſe le peindre, ſi à ce qui eſt énoncé ci-deſſus, on ajoûte que, pendant tout le tems de la petite vérole de l'enfant, la mere s'étoit preſque totalement refuſé nourriture, ſommeil, tranquillité. J'inſiſtai davantage ſur la néceſſité de bannir une méthode qui menoit à grands pas la malade à ſa perte : je m'appuyai encore ſur le pronoſtic avantageux de l'arrivée du *devoiement ;* on me promit. Mais mon antagoniſte ſçavoit toujours détruire mes projets de ſanté. On continua donc à boire. Quel eſt l'homme, je le demande, aſſez fort pour ſoutenir contre un pareil choc ?

Le cinquieme jour au ſoir, mes prédictions ne ſe trouverent malheureuſement que trop vraies. Il ſurvint des accidens terribles. Les convulſions & la lypothimie ſe ſuccédoient mutuellement : les jours de la malade étoient dans le plus preſſant danger. On y apporta tous les ſecours qu'on crut les plus propres. L'accès dura près de quatre heures : le calme enfin ſuccéda pour

© BIUM

faire place à la proſtration de forces la plus parfaite. Le reſte de la nuit ſe paſſa dans cet état. Une foibleſſe extrême, la petiteſſe & la concentration du pouls, qui étoit preſque nul, un anéantiſſement ſingulier, un affaiſſement preſque total (*a*), indiquoient une inanition réelle à combattre. La phyſionomie étoit pâle, défaite, les yeux preſqu'éteints, (le *facies hippoc.*) l'eſtomac ſe ſoulevoit, & ne vouloit rien ſouffrir.

Soutenir & ranimer les forces reſtantes, le plus promptement poſſible, mais en même tems calmer l'irritation de l'eſtomac, telles étoient les indications nouvelles à remplir. Une legere doſe de thériaque nouvelle, étendue dans de l'eau ſimple de fleurs d'orange, quelques grains de camphre, un peu de gelée, quelques cuillerées de limonnade, furent tout ce que je me permis d'abord. Afin d'accoutumer inſenſiblement l'eſtomac révolté à ſupporter quelque choſe, j'avois ordonné qu'on ne fît tomber que goutte-à-gouttes tout ce qu'on devoit donner à la victime. Les odeurs, les aromatiques & les ſpiritueux contre-indiqués à l'intérieur, furent conſeillés pour l'extérieur. La

(*a*) Une incontinence d'urine, produite par la paralyſie du ſphincter de la veſſie, accompagnoit cet état; ce qui prouve encore plus à quel point les choſes étoient portées.

© BIUM

journée ſe paſſa, ſans aucun changement ; ſeulement l'eſtomac ſembloit vouloir un peu ſe calmer : je rapprochai les doſes, & l'uſage des moyens propoſés. Le vomiſſement céda tout-à-fait ; mais aucun changement dans les forces : le pouls étoit auſſi petit, inégal, foible & grêle, qu'auparavant. Cependant, malgré cet état, je ne déſeſperois pas tout-à-fait. J'ajoutai à mes ordonnances la formule d'une potion cordiale acidulée ; point de changement encore. Quand, après pluſieurs jours de ſoins, on n'a rien gagné, dans le traitement d'une inanition ſubite, l'eſpoir ſe perd, & fait place à la crainte d'un danger imminent. La proſtration ſinguliere, l'idée d'une humeur éréſipélateuſe répercutée auroient pu donner des ſoupçons, en impoſer ſur la nature de la maladie, faire craindre qu'il n'y eût complication : j'étois en garde contre la mépriſe, preſque toujours fatale en médecine. Je jugeai toujours la maladie ſimple. Après de mûres réflexions ſur l'état de la malade, & ſur la conduite que j'avois tenue, je crus pouvoir ſoupçonner d'infidélité dans l'exécution de mes ordonnances : je queſtionnai. La garde me répondit naïvement que je prenois trop de ſoins inutiles : elle me confia ſa crainte pour les jours d'une dame livrée à des ſoins étrangers, & mal entendus. Elle avoua qu'on n'a-

© BIUM

voit rien fait de tout ce que j'avois preſcrit. Le ſort des hommes, l'envie de leur être utile, & de ſervir la ſociété, doit toujours l'emporter ſur toute autre conſidération : je ne me rebutai point ; je fis ſentir à quel danger ſe trouvoit réduite la dame du monde la plus reſpectable. Je fis entendre le cri de la nature. Le mari, qu'on avoit juſqu'alors entretenu dans la plus grande ſécurité témoigna ſa crainte & ſes alarmes. La perſonne, qui avoit toujours gouverné la moribonde, trembla elle-même : je demandai conſultation. Le même homme (*a*), ſectateur outré de M. Pomme, le demanda & ſe chargea de l'amener. Celui-ci promit ; mais, du jour au lendemain, tout changea. La force de l'âge avoit pris le deſſus, & fit heureuſement pencher la balance du bon côté : la nature fut triomphante ; la convaleſcence ſuivit de près. L'eſtomac a été du tems à ſe rétablir ; mais le tems & la jeuneſſe ſont deux puiſſans médecins.

Pourquoi la mere n'a-t-elle pas eu la petite vérole, mais un éréſipèle ? Nouvelle preuve, 1° qu'on n'a pas deux fois cette maladie (*b*) ; 2° que le *contact immédiat* ne ſuffit pas pour donner la petite vérole ; qu'il faut une diſpoſition, laquelle n'exiſte

(*a*) La belle loi que celle des affinités !

(*b*) Mad. C*** avoit eu la petite-vérole, dans ſa jeuneſſe.

© BIUM

plus, quand le corps en a été purgé une fois.

Tous les gens de l'art connoiſſent le danger des répercuſſifs ſur un éréſipèle. Eſt-ce le vomitif qui a empêché que l'humeur rentrée ne ſe dépoſât ſur quelques viſceres ? ſeroit-il arrivé des accidens ſans ſon ſecours ? Le vomiſſement procuré par une auſſi grande quantité d'eau, & ſoutenu, auroit-il quelques avantages, dans certains cas, ſur celui qu'on ſuſcite par les autres moyens plus utiles ? Le but de mon obſervation eſt de prouver l'abus qu'on en a fait.

EXPOSÉ

De l'Effet & des Suites d'une Epingle avalée.

Le 28 Octobre 1770, le nommé *Gobert* natif de Metz, garçon d'office au château de Manneville, diſtant de deux lieues & demie de la ville de Dieppe, en Normandie, étant, dans ſa chambre, ſeul à arranger ſes cheveux, ſur les ſept heures du ſoir, & ayant mis à ſa bouche une épingle noire, de moyenne groſſeur, mais longue de deux pouces une ligne, eut le malheur de l'avaler, ſans pouvoir dire quelle en fût la cauſe. Elle s'arrêta d'abord au bas des amygdales, il deſcendit très-précipitamment dans l'office, demandant du ſecours. En

© BIUM

très-peu de tems, la frayeur lui troubla la raiſon; ne connoiſſant perſonne, pas même ceux qu'il appelloit à ſon ſecours, ſe débattant & criant : « Cela me pique; cela » m'étouffe; je ſuis mort. » L'épingle étoit déja baiſſée à l'entrée de l'œſophage, & inclinée. Par le moyen d'un poireau inſinué dans la gorge, on l'attira en excitant l'envie de vomir on la fit un peu remonter; mais comme elle ne ſortit pas, on fit avaler de l'huile qui parut ſoulager un peu, & permit de le tranſporter ſur un lit; ce que les contorſions violentes, & les eſpeces de heurlemens qu'il faiſoit, avoient empêché. Un chirurgien étant arrivé, ne put le ſoulager, ſoit avec le poireau, ſoit avec la bougie, &c; les moindres choſes excitant le vomiſſement. A huit heures, la tête étoit aſſez calme, pour qu'il pût ſe confeſſer. Un médecin arriva, vers les dix heures; ordonna un lavement, & deux onces de manne fondue dans du bouillon blanc. La nuit fut aſſez calme; peu de douleur : il y eut même du ſommeil. L'épingle étoit ſituée au bas de l'œſophage : la pointe ſembloit être en haut, piquant, tantôt à droite, tantôt à gauche, le malade croyant parfois qu'elle lui perçoit la peau. On voulut lui faire prendre de la panade de riz, &c; mais il en ſouffroit beaucoup plus : le bouillon même, & la tiſane; en général, tout liquide; la ſeule huile ſem-

© BIUM

bloit ſoulager la douleur. Le 19 au matin, on lui propoſa de marcher; ce qu'il fit, mais en ſe penchant du côté droit. Le jour entier ſe paſſa de même, ſans qu'il pût prendre de nourriture: la nuit fut plus calme; mais l'épingle piquoit le côté gauche, & ſembloit fixée. Le ſieur de Croiſille, apothicaire ayant indiqué & prêté le Journal de Médecine, Chirurgie & Pharmacie, de Juillet 1766, on y trouva, Tom. XXV, pag. 359, le traitement d'une épingle avalée, fait par M. Le Tual, chirurgien à Bayeux. Les choſes donc étant au même état; le 20, à ſept heures du ſoir, ayant tenté inutilement de prendre autre choſe que de l'huile, & revomi un peu de pain qu'il avoit eſſayé de manger, on lui fit prendre, d'aſſez mauvais gré, deux cuillerées de choux verts, coupés en rubans, à demi-cuits dans du beurre. Il avala tout de ſuite un grain d'émétique dans un verre d'eau; ce qui le fit vomir, un demi-quart d'heure après: enſuite on lui fit avaler, de force encore, deux cuillerées de choux, un grain d'émétique dans un verre d'eau, puis un peu d'eau chaude: alors le tranſport le ſaiſit violemment; quatre perſonnes le tenoient aſſis dans ſon fauteuil où il déraiſonnoit complettement: inutilement eſſaya-t-on de le faire boire. En moins d'un quart d'heure, le vomiſſement le prit: l'épingle remonta à la gorge & le pi-

© BIUM

qua assez fort pour lui faire jetter un peu de sang. Ensuite il dit qu'elle étoit retombée, & qu'il étoit guéri. On crut que c'étoit l'effet du transport qui subsistoit encore, & qui dura une bonne heure. Mais, étant calmé, il persista à dire qu'il ne souffroit plus, & que l'épingle étoit disparue : on ne la trouva pas cependant dans ce qu'il avoit vomi. Sur les dix heures du soir, on lui donna un lavement avec quatre grains d'émétique : la nuit fut très-bonne, ainsi que la journée du 21. Il marcha, mangea, & ne souffroit qu'une espece de fatigue, lorsqu'il respiroit. Il prit, dans la journée, trois lavemens simples : la nuit fut très-paisible. Enfin, le 22, sur les sept heures du matin, ayant eu besoin d'aller à la selle, il sentit, aux deux côtés de l'*anus*, une douleur assez forte; &, ayant cherché dans les excrémens, on y trouva l'épingle un peu pliée. La joie qu'il en eut le fit courir, tout le jour : le 22, il travailla, voulut faire des glaces; &, le soir, il sentit dans le côté gauche, à l'endroit piqué par l'épingle, une douleur presque semblable à celle que sa présence y causoit. Comme cette douleur augmentoit, il fut saigné le soir du 23 ; le 24, au matin ; à midi, & au soir : la nuit du 25, & le matin, s'étant trouvé beaucoup mieux, il fut encore saigné, pour la sixieme fois ; ce qui ôta toute douleur. Il but aussi de l'eau

© BIUM

de boule de Nanci, & de l'eau de riz. Il fut assez bien, jusqu'au 10 de Novembre, qu'ayant fait un voyage à Dieppe où il travailla & fatigua beaucoup, il fut repris de la même douleur, & aussi forte : deux saignées, en quatre heures de tems, l'emporterent ; mais il lui resta un peu de mal-aise, du gonflement à l'estomac : en conséquence, on lui conseilla le baume de Canada, dont il prit une goutte, le 26 de Novembre, dans du sucre en poudre ; ce qui lui fit grand mal au cœur, & souvent même il étoit près de se trouver mal. Il continua cependant, le lendemain, & pendant douze jours, sans éprouver d'autre effet sensible que toute cessation de douleur ; de sorte qu'à présent, 3 de Février 1771, il ne lui reste aucun ressentiment de cet accident.

OBSERVATION DE CHIRURGIE,

Qui justifie le Traitement méthodique, qui a été suivi dans la Blessure de M. DE SALLIGNY, *Avocat du Roi à Vitry-le-François ; par M.* NOLLESON *le fils, ancien chirurgien aide-major des camps & armées du Roi en Allemagne, maître en chirurgie audit Vitry, & prévôt de sa compagnie.*

M. De Salligny fut atteint, le 10 Mars 1769, par une arme à feu, chargée à

© BIUM

plomb. Le coup, qui fut tiré par la fenêtre d'une chambre baſſe, donnant ſur la rue, lui bleſſa le bras gauche; enſorte que le coup fut porté de la partie poſtérieure à la partie antérieure, où pluſieurs grains de plomb ſe ſont arrêtés & fixés, en partie, dans le corps du muſcle *biceps*. On diſtinguoit ſur le bras vingt-quatre à vingt-cinq trous d'entrée, & environ huit de ſortie. Tous les grains, qui étoient reſtés dans le bras & dans le pli du bras, & qui ſe ſont trouvés ſenſibles au tact, ont été tirés par des contre-ouvertures : d'autres, qui ſe ſont trouvés nichés plus profondément, & dont le ſéjour eſt devenu nuiſible aux fonctions de la partie bleſſée, ſont ſortis par des ouvertures que j'ai faites à des dépôts qu'ils avoient occaſionnés, en très-peu de tems, tant à la partie interne qu'inférieure du bras. Mais un ſeul grain de plomb avec une petite portion d'étoffe d'habit, cachés dans les muſcles, ont occaſionné, vers la fin du traitement, les accidens que produiſent ordinairement les corps étrangers de cette nature; enſorte que, ſur ces nouvelles indications, je me ſuis déterminé à les extraire par l'inciſion, pour terminer la cure. J'obſerverai qu'il ne reſtoit alors qu'une ſeule plaie preſque cicatriſée, qui avoit traverſé de la partie externe à la partie interne du bras, dans l'intérieur de laquelle ce grain de

© BIUM

plomb, rempli d'aſpérités, avec la portion d'étoffe, ſe frayerent une route à la ſuite d'un petit dépôt communicatif, qui vraiſemblablement avoit été occaſionné par le ſéjour de ces corps étrangers (*a*). Toutes les autres plaies faites par le plomb, furent guéries, dans le tems limité pour ces ſortes de bleſſures, ſans aucunes inciſions, par le moyen des ſaignées faites à propos, du régime, des délayans, des topiques relâchans & émolliens, des embrocations, des digeſtifs doux, & des autres remèdes acceſſoires,

(*a*) On ne peut point attribuer la cauſe de ces accidens inopinés au défaut d'inciſion, puiſque la plaie, dans l'intérieur de laquelle ce petit dépôt s'eſt ouvert une route pour y communiquer, avoit été dilatée profondément à ſon entrée & à ſa ſortie, tant pour ôter pluſieurs grains de plomb, amaſſés dans un ſeul foyer, que pour établir la ſuppuration dans cette partie qui avoit ſouffert quelques déchirures.

On doit ſentir encore, dans ce cas-là, la poſſibilité de la communication du dépôt intérieur, voiſin d'une plaie dont le fond n'étoit pas encore conſolidé, ſans autre cauſe manifeſte que le tiſſu cellulaire, ou corps muqueux de M. De Bordeu, lequel lie toutes les parties organiques entr'elles. C'eſt par ſon moyen, dit ce ſçavant médecin, qu'un foyer humoral peut communiquer d'une partie à une autre. Voyez *les Recherches ſur le Corps muqueux;* ouvrage très-intéreſſant, dont la Médecine eſt enrichie depuis peu.

© BIUM

recommandés en pareil cas (*a*). C'eſt dans ces circonſtances où la nature, fatiguée par la préſence de ces derniers corps étrangers, faiſoit effort pour s'en débarraſſer, que quelques partiſans des taillades ſembloient déja triompher d'avoir cherché les moyens de vouloir ſubſtituer à mon traitement une méthode tout-à-fait oppoſée, & peu réfléchie, perſuadant au public, que ces accidens inopinés étoient les ſuites d'un traitement mal dirigé, ajoûtant que, ſi j'euſſe fait des inciſions profondes, & aſſez grandes, dans le corps des muſcles, ſur toute la circonférence du bras, ils ne ſeroient point ſurvenus. La conſéquence, qu'ils tiroient de cette doctrine, conſiſtoit en ce que ces inciſions, quoique faites au hazard, auroient facilité l'émiſſion de ces derniers corps étrangers, par la grande ſuppuration qui devoit en réſulter. Ce raiſonnement, quoique contraire aux loix de la phyſique du corps humain, & tout-à-fait oppoſé à la ſaine pratique, n'a pas laiſſé de faire impreſſion, & d'en impoſer à nombre de per-

(*a*) Cette pratique ne déroge point à celle des grands maîtres qui ont écrit juſqu'à préſent ſur ces accidens; & c'eſt celle que j'ai toujours vu mettre en pratique, pour ces ſortes de bleſſures, par de célèbres chirurgiens dans les différens hôpitaux où j'ai exercé.

© BIUM

ſonnes. C'eſt la ſeule raiſon qui me détermine à rendre publique l'hiſtoire de cette maladie, qui, au fond, ne préſente rien d'intéreſſant pour la pratique de la chirurgie, mais qui peut-être, en me juſtifiant, pourra ſervir à réformer, ou au moins à diminuer le grand nombre de ces abus auxquels la plûpart de nos concitoyens ſe voient ſouvent expoſés, parce qu'inconſidérément, & ſous le mérite de quelques remèdes vantés par la force du préjugé, ou autrement, ils donnent leur confiance à ces empyriques qui les diſtribuent ſans autorité ni connoiſſance de cauſe, & qui ne craignent pas plus de calomnier les gens de l'art les plus méthodiques, que de prononcer hardiment en faveur des inciſions, dans les cas où il faut abſolument les éviter. En effet, de quelle utilité auroient été ces inciſions profondes & allongées autour du bras, à la ſuite d'une bleſſure faite par du plomb dont la direction de la plûpart des grains ne pouvoit être reconnue, par conſéquent, ni l'entrée ni la ſortie de chacun en particulier? Quand, dis-je, on auroit fait autant d'inciſions qu'il y avoit de plaies récentes, n'eſt-il pas évident que, ſi, par ces inciſions, on n'avoit pas découvert juſqu'aux moindres corps étrangers, qui ont occaſionné les derniers accidens, il devoit s'enſuivre qu'indépendamment des douleurs inutiles, qu'elles auroient fait ſouf-

© BIUM

frir au bleſſé, elles auroient encore retardé conſidérablement la cure? Or, comme il n'y avoit alors aucune preuve de l'exiſtence de ces derniers corps étrangers, ni aucuns ſignes rationnels, qui me miſſent dans la néceſſité de faire des inciſions, j'ai cru devoir attendre tout de la nature, en ſoumettant mon inſtrument à ſes indications, pour ne point faire d'inutiles inciſions, ou les porter au hazard. Je crois que tout autre genre de traitement, oppoſé à la méthode que j'ai ſuivie, eût été abſolument contraire aux loix de la pathologie & de la raiſon même. Le hazard peut faire des cures heureuſes; j'en conviens. Mais, comme dit le célèbre M. Lecat, il n'y a qu'un vrai chirurgien capable d'apporter, dans les panſemens de ces cures, les variations ſçavantes & délicates, qu'exige la différence des maladies qui affligent les hommes. Il n'en eſt pas d'un grain de plomb comme d'une balle. L'expérience prouve que les plaies faites par les grains de plomb ſe guériſſent ſans inciſion, ſur-tout s'ils n'affectent que le corps des muſcles. La balle, au contraire, qui préſente une ſurface beaucoup plus étendue, qui occaſionne une commotion proportionnée à ſon volume, & le déchirement des parties par leſquelles elle paſſe, exige des inciſions relatives à la ſituation de la partie léſée, à ſa fonction & à l'étendue de la plaie, tant pour prévenir le gonflement,

© BIUM

ment, la tenſion & l'inflammation, que pour faciliter le dégorgement des fluides refoulés dans la partie, établir une bonne ſuppuration préparante, & entraîner la chute des eſcarres qui, pour l'ordinaire, ſont conſidérables à la ſuite de la colliſion que ſouffre la partie avec la balle dans une impulſion violente. Mais, dans le premier cas, c'eſt-à-dire dans un coup de plomb, les grandes inciſions & les taillades, tant recommandées & tant deſirées par les empyriques, n'auroient fait qu'ajoûter à leurs connoiſſances triviales dans les moyens de guérir méthodiquement, & auroient retardé conſidérablement la cure, comme je l'ai déja dit : or il étoit donc plus prudent de ſuivre la marche de la nature, & d'en remplir les indications qui, quand on peut les ſaiſir, ſont bien plus certaines que toutes les taillades hazardées. L'approbation de M. Blanchart, docteur en médecine, de cette ville, dont la ſolide pratique & longue expérience ne ſont ſuſceptibles d'aucuns reproches, ſous les yeux duquel ce traitement s'eſt opéré, eſt encore une autorité qui milite pour la méthode que j'ai ſuivie. Si j'avois connu d'autres moyens pour opérer la guériſon du malade, avec plus de célérité, ou que ceux qui ont été tant de fois propoſés, euſſent été recevables & propres à remplir nos intentions à cet

© BIUM

égard, on peut être persuadé que je les aurois saisis avec tout l'empressement, l'inclination & le dévouement qu'on doit à un galant homme, dont la candeur & le rare mérite lui concilient l'estime générale du Public. Mais je crois avoir suffisamment prouvé que cette méthode curative, que j'ai adoptée, dans la maladie de M. De Salligny, étoit la seule qu'il convenoit d'appliquer à ses blessures.

OBSERVATION

Sur une Plaie d'arme à feu; par M. L'ŒILLEY, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, & principal Chirurgien de l'Hôpital de Chaumont.

Le 16 du mois de Janvier dernier, je fus appellé pour voir le fils du sieur Gérard, admodiateur général de la Commenderie du Corgebin, éloignée d'une lieue de cette ville. Ce jeune homme étoit allé à la chasse avec cinq autres personnes. Les chemins étroits les avoient obligés de marcher dans le bois, l'un à la suite de l'autre. Celui des chasseurs, qui suivoit immédiatement le sieur Gérard fils, portoit sous son bras un fusil chargé de huit chevrotines, qui partit, quoique dans son repos. Comme ils étoient fort près l'un de l'autre, le coup fit

© BIUM

balle, & le frapa ſur l'avant-derniere fauſſe-côte, du côté gauche, à trois travers de doigts de l'épine. L'ouverture fut de près de deux pouces de diametre. La fauſſe-côte fut fracturée; & le plomb avoit percé dans la ſubſtance du rein, même dans le baſſinet, & étoit ſorti à la partie inférieure de l'hypochondre, du même côté.

Le malade perdit beaucoup de ſang, tant par la plaie, que par le canal des urines: le baſſinet s'en trouvant ſurchargé, malgré les évacuations, il éprouvoit des étouffemens ſemblables à ceux qui arrivent, lorſqu'il s'y trouve une pierre conſidérable. Je dilatai la plaie; mis la fauſſe-côte à découvert, tant pour procurer un libre cours au ſang qui s'épanchoit dans le baſſinet, que pour faciliter les panſemens. Je panſai mon malade, avec de la charpie ſéche, une emplâtre par-deſſus, & pluſieurs compreſſes; le tout ſoutenu d'une ſerviette & du ſcapulaire. Je le ſaignai ſur le champ; ce que je répétai quatre fois en douze heures, à cauſe des étouffemens qui ſurvenoient, une heure après chaque ſaignée, & qui ne ceſſerent abſolument, qu'après la derniere.

Le lendemain, le ventre ſe gonfla: la fiévre fut très-vive. J'ordonnai une diéte ſévere: je lui fis faire uſage, deux fois le jour, d'une infuſion théiforme vulnéraire; pour boiſſon, une tiſane faite avec la ra-

© BIUM

cine de grande conſoude, la graine de lin, le chiendent & la réglisſe; ce qui fut continué pendant tout ſon traitement.

Je levai mon appareil que je trouvai chargé de beaucoup de ſang : je fis des injections vulnéraires, & panſai mollement avec des bourdonnets plats, chargés d'un digeſtif compoſé de *baſilicum*, de baume d'*Arcæus*, & d'huile d'*hypericum*; je fis des embrocations ſur le ventre, avec l'huile roſat. J'ai continué ce panſement, juſqu'à parfaite guériſon.

Les lavemens émolliens & laxatifs furent mis en uſage, ſans que, pendant quatre jours, ils aient produit la moindre évacuation; pendant lequel tems, le gonflement du ventre augmenta, ainſi que la fiévre. La tête commençoit à s'embarraſſer; & je craignois pour les jours de mon malade, lorſque, le cinquieme, les lavemens produiſant enfin des évacuations abondantes, les accidens ſe modérerent.

La ſuppuration commença à ſe montrer, le ſeptieme jour, &, le neuvieme, elle fut parfaitement établie, & très-abondante, tant par la plaie que par le canal des urines. La fiévre dès-lors ſe modéra beaucoup, & continua de le faire ſenſiblement, tous les jours, juſqu'au vingtieme, où elle ceſſa abſolument. Je trouvai, à chaque panſement, pendant tout ce tems, mon malade

© BIUM

baigné de l'urine qui ſortoit par la plaie, & qui ceſſa, à cette époque, ainſi que le pus qui paſſoit par les voies urinaires. Je ceſſai dès-lors mes injections : je permis au malade de prendre un peu de ſoupe, &, par degrés, quelque peu de nourriture. Je tins le ventre libre par l'uſage des lavemens. J'eus la ſatisfaction de voir l'exfoliation de la fauſſe-côte ſe faire le 35^e^ jour, & la cicatrice parfaite, le quarantieme. Il reſtoit encore une douleur, le long du canal de l'uretère, qui ſe diſſipa par les pilules balſamiques de térébenthine, dont je lui preſcrivis un demi-gros, tous les jours, pendant un mois ; au moyen de quoi, mon malade jouit actuellement de la plus parfaite ſanté, & s'eſt marié l'été dernier.

DESCRIPTION

D'un nouveau Brayer pour les Deſcentes ; par M. HERITZ LASAL, Etudiant en Médecine.

Quelques perſonnes attaquées de hernies, tant inguinales que crurales, s'étant plaintes à moi de n'avoir pu trouver chez leurs bandagiſtes des brayers qui puſſent contenir leurs deſcentes, elles me firent naître l'envie de m'inſtruire dans cette partie : elle m'a paru n'être traitée que ſuperficiellement

© BIUM

dans nos auteurs. Leur théorie, quoique bien raiſonnée, eſt au-deſſus de la portée de ceux qui ſont chargés de l'exécution. Pour la ſtructure, je viſitai les experts, & ne trouvai, dans tout ce qu'ils me préſenterent, qu'un mêlange confus d'avantages & d'inconvéniens. Celui d'entr'eux, qui me ſatisfit le plus, fut M. Roze, rue Sainte-Marguerite. La méchanique de ſes bandages étoit ſimple, & aiſée. Un, entr'autres, dont la pelote rouloit ſur un pignon garni de dents, & étoit maintenue par deux reſſorts qui rendoient la preſſion très-exacte, en s'oppoſant à la rétrogadation, fixa mon attention. Je l'examinai avec ſoin; & il me parut ſuſceptible de perfection. Le mouvement de rotation, que la pelote n'avoit qu'en un ſens, le rendoit incommode. Un point de compreſſion de plus obligeoit à le déboutonner, & à faire faire à la roue le tour de ſon pignon. La hernie, pendant ce tems, pouvoit s'échapper, & cauſer des accidens. Pour y remédier, je conſeillai à M. Roze d'ajoûter, ſous les reſorts, une baſcule que la ſimple preſſion d'un bouton fît lever, pour favoriſer la rétrogradation. Il eſt entré dans mes vuës, on ne peut mieux. Les avantages que le Public peut en retirer, m'engagent à vous prier de lui en faire part dans votre Journal.

© BIUM

LETTRE

De M. LE TUAL, Docteur en Médecine, en l'Univerſité de Caen, Maître en Chirurgie à Bayeux, & Chirurgien-major des Ville & Château de Caen; à M. ſon Pere, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien en chef des Hôpitaux de Bayeux, &c. ſur l'Ouverture d'un Cadavre.

MON CHER PERE,

L'ouverture des cadavres eſt toujours très-utile. Elle nous fait découvrir non-ſeulement les cauſes qui détruiſent la machine, mais encore les jeux de la nature dans la conformation de ſes parties: or, quand l'uniformité de cette même nature ſemble ſe démentir, rien ne doit plus exciter les recherches des Philoſophes, & fixer leur attention.

Le 15 de Février, on apporta à l'amphithéatre de M. Varnier, médecin de la Faculté de Paris, le cadavre d'un homme d'environ ſoixante ans. Comme il n'étoit point directement deſtiné pour les leçons, j'en fis l'ouverture en préſence de pluſieurs de ſes éleves. La capacité du bas-ventre n'avoit rien de remarquable, ſinon quelques adhérences, contre nature, des inteſtins au péritoine: la veſſie étoit remplie de quantité de graviers. Au ſurplus, les

© BIUM

autres parties parurent très-saines, & dans leur couleur naturelle. Il n'y avoit dans le foie aucuns tubercules, aucunes glandes engorgées dans le mésentere.

Il n'en étoit pas de même de la poitrine : elle étoit si considérablement déprimée, qu'il sembloit que le vieillard eût été *baleiné* jusqu'à la fin de sa vie. Son poumon étoit, toutes choses égales d'ailleurs, un tiers plus gros que dans l'état naturel ; ensorte qu'il n'y avoit pas un seul point dans sa poitrine, où il ne fut exactement attaché à la plévre : il l'étoit d'ailleurs, dans plusieurs endroits, au diaphragme ; il l'étoit également à tout le péricarde ; & le péricarde, à son tour, l'étoit si intimement à la surface du cœur, que je ne pus l'en séparer qu'avec le scalpel. Le poumon étoit d'une couleur livide, couleur assez naturelle aux poumons des vieillards : il étoit parsemé de plusieurs petits points d'obstruction, dont le plus considérable n'égaloit pas la grosseur d'une féve : voilà ce que le cadavre me présenta de remarquable à l'intérieur.

Quant à l'extérieur, il me parut être d'un tempérament sanguin, gras, charnu ; les muscles gros, & bien exprimés. Sa bouche étoit en très-mauvais état : ses gencives étoient jaunâtres, sans être ulcérées ; leur rétraction laissoit voir la racine des dents, lesquels étoient vacillantes, & corrodées

© BIUM

juſqu'au collet. L'émail en étoit intact, mais très-noir.

A la jambe droite, il avoit une fracture compliquée. Elle exiſtoit à la partie inférieure du *tibia*, dont la malléole interne étoit fracturée en bec de flûte, & ne tenoit plus à l'os, que par le périoſte. Les ligamens, de ce côté, étoient briſés, & laiſſoient l'articulation à nud. La plaie, qui me parut fort ancienne, avoit été dilatée; & la puanteur qu'elle exhaloit m'engagea de faire l'amputation du pied. Mais je fus très-ſurpris, lorſqu'au lieu de muſcles charnus que je croyois couper, je ne trouvai que graiſſe & tiſſu cellulaire. Cela m'engagea à diſſéquer avec attention les parties inférieures; & je trouvai que tous les muſcles du pied & des orteils avoient entiérement perdu leur organiſation, quoiqu'auſſi gros, & auſſi-bien exprimés que dans l'état naturel. Les *gaſtrocnémiens* & le *ſolaire* étoient ſi reſſemblans en couleur & en conſiſtance, à la graiſſe qui les recouvroit, que je paſſai de celle-ci aux premiers, ſans m'en appercevoir. Le tendon d'Achille n'étoit ni auſſi blanc, ni auſſi compact qu'il a coutume de l'être: il tiroit ſur le jaune, & s'étendoit facilement, en le tirant avec les doigts. Les autres muſcles du pied & des orteils étoient dans le même état que ces premiers: ils étoient ſeulement ſéparés, les uns des autres, par un tiſſu cellulaire,

© BIUM

plus lâche que celui qui compoſoit les muſcles graiſſeux. Je paſſai à l'examen de la cuiſſe, où ma ſurpriſe redoubla. Je trouvai que le *couturier*, les deux *vaſtes*, une portion du *crural*, & le *triceps*, étoient très-charnus, très rouges; au lieu que le *faſcialata*, le *demi-nerveux*, le *demi-membraneux*, & les deux *gréles*, étoient parfaitement ſemblables aux muſcles de la jambe. Il y a plus; c'eſt qu'une des têtes du *biceps* étoit vraiment muſculaire, tandis que l'autre n'étoit que graiſſe & tiſſu cellulaire; & cette derniere portion étoit ſi confondue, & ſi parfaitement homogène à la graiſſe, que je ne pus trouver de vrai point de ſéparation entr'elle & cette derniere. Il n'y eut que dans le *faſcialata* que je pus remarquer quelques fibres charnues: elles étoient très-pâles, & occupoient le centre du muſcle. Son aponévroſe participoit auſſi de l'état graiſſeux, en pluſieurs endroits.

Mais quelle étoit la nature de cette graiſſe? Elle étoit parfaitement ſemblable à celle de toute l'habitude du corps: elle étoit douce, onctueuſe, inflammable, renfermée, comme la graiſſe, dans des cellules très-diſtinctes, mais, pour la plûpart, irréguliérement diſpoſées. Ces cellules ne ſe rencontroient pas toujours ſelon la longueur de la fibre: c'étoient des blocs, des maſſes qui, dans pluſieurs endroits, n'avoient, à proprement

© BIUM

parler, aucune conformation particuliere.

M. Fumée, docteur-régent de la Faculté de Paris, a vu & reconnu, ainſi que M. Varnier, l'Obſervation telle que je la viens de décrire.

Maintenant, quelle peut être la cauſe d'un pareil phénomene ? Les muſcles étoient-ils tels avant la fracture ? eſt-ce l'effet de la fracture ? ſeroit-ce la ſuite du repos, & de la ſituation permanente, que demande cette maladie ? Mais pourquoi, toutes choſes égales d'ailleurs, le même phénomene ne s'obſerve-t-il pas dans toutes les fractures ? Sera-ce un effet de la dépravation des humeurs, ou d'un virus ſcorbutique, véroli-que, &c. répandu dans la maſſe du ſang ? Mais, outre que le cadavre n'avoit aucuns ſignes de ces maladies, je demande pourquoi le virus auroit plutôt attaqué la jambe que toute autre partie.

Cette Obſervation ne ſembleroit-elle point inſinuer qu'il n'exiſteroit, à proprement parler, dans l'œconomie animale, que graiſſe & tiſſu cellulaire ; que les muſcles ſuſdits, par une cauſe que nous ignorons, auroient repris leur premier état, c'eſt-à-dire que la fibre, connue ſous le nom de *charnue* ne ſeroit qu'un tiſſu cellulaire plus ſerré, & traverſé d'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins. Les expériences faites ſur les fibres elles-mêmes ne nous prouvent-elles pas que

© BIUM

ce qui les conſtitue eſt une colle, de nature aqueuſe & huileuſe; (M. De Haller, *Phiſiol.*) & que leur fermeté & leur ſolidité ne viennent que du ſeul tiſſu cellulaire plus lâche dans certaines parties, plus ſerré dans d'autres. Qu'on lave un muſcle: ne devient-il pas parfaitement blanc? Qu'on le faſſe cuire: ne ſe diviſe-t-il pas en filamens d'une fineſſe & d'une ténuité indicible? (Le Marquis Poléni, *De Causâ motûs Muſculorum.*) Lewenhoeck (*Tranſact. philoſ.* an. 1675,) ne dit-il pas que les muſcles ſont compoſés de membranes dont les fibres ſont ſi *entrelacées*, qu'elles reſſemblent à l'épiploon des animaux. Il eſt vrai que cet auteur dit qu'il a vu, dans ces membranes, des filets charnus, vingt, & même trente fois, plus fins qu'un cheveu, leſquels étoient rouges, quand il y en avoit une certaine quantité de raſſemblés; & tranſparens, lorſqu'ils étoient plus diviſés. Mais ces filamens que Lewenhoeck a vu charnus, n'étoient-ils point tels, que parce qu'ils n'avoient pas encore été aſſez diviſés? Ce n'eſt pas que je nie qu'il n'y ait de la différence entre la fibre qui ſert au mouvement, & celle qui conſtitue le tiſſu cellulaire; mais ces fibres ſont-elles charnues, dans le ſens qu'on l'entend? Je dis ſeulement qu'il ſe pourroit très-bien faire que ce ne ſeroit qu'un tiſſu cellulaire, plus denſe, plus ſerré, eſſentiel-

© BIUM

lement tel pour le mouvement. Le tiſſu cellulaire forme les vaiſſeaux, les ligamens, les capſules : c'eſt à lui ſeul, c'eſt-à-dire à ſa différente longueur, à ſon plus ou moins de tenſion, à ſa plus ou moins grande quantité, & à ſa proportion, qu'on doit rapporter la diverſité des glandes, des viſceres, &c ; & cela, parce que l'Auteur de la nature l'a organiſé tel pour telle ou telle fonction. Pourquoi, dans ſa ſageſſe, ne lui auroit-il point donné de propriété pour le mouvement ? Quant à l'irritabilité que M. de Haller attribue à la fibre charnuë, à l'excluſion du tiſſu cellulaire, on en trouvera la raiſon dans le tiſſu même de filamens qui la compoſent. N'eſt-ce pas un principe certain que plus une fibre eſt fine, & d'un tiſſu ſerré, plus elle eſt irritable ?

Ce que je vous expoſe ici, ſur la nature des muſcles, ne ſont que de ſimples conjectures. Peut-être ce changement que j'y ai remarqué ne provient-il que d'un état morbifique : je ſerois même tenté de le croire. Mais pourquoi, & comment ce changement s'eſt-il opéré ? C'eſt ce que je n'oſerois déterminer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

© BIUM

EXTRAIT

D'une Lettre écrite par M. HOIN, Maître-ès-arts, & en Chirurgie, Penſionnaire de l'Académie des Sciences de Dijon, dans la Claſſe de Médecine, Aſſocié de celle de Chirurgie de Paris, & Chirurgien en chef du grand Hôpital de Dijon, &c; à M. LEVRET, *Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.*

MONSIEUR,

J'ai lu, avec autant de plaiſir que d'utilité, dans les derniers Journaux de Médecine, les différens Ouvrages que vous y avez fournis. Il eſt bien à deſirer que vous continuyez, Monſieur, de nous communiquer vos réfléxions ſur un art que vous avez enrichi, de l'aveu de tout le monde.

Je ſuis fâché de n'avoir pas prévu que vous donneriez plus de publicité à mon Obſervation ſur l'uſage de votre forceps courbe, en l'inſérant au Journal de Médecine de Novembre 1770: j'y aurois ajoûté que cet inſtrument a paru ſi excellent à mes confreres, qu'à peine y en a-t-il un ſeul, à Dijon, qui ne s'en ſoit point ſervi, pluſieurs fois, avec avantage, pour la mere & pour l'enfant. Mais il y a un autre inſtrument, de votre invention, dont l'uſage n'eſt

© BIUM

pas auſſi univerſel, & qui mérite bien de le devenir : c'eſt votre pince à faux-germes : voici deux Obſervations qui en conſtatent l'utilité : vous pouvez, Monſieur, en diſpoſer comme des vôtres.

OBS. I^ere^. Il y a environ quinze ans qu'une Dame fut tellement effrayée de la chute du tonnerre, dans ſon voiſinage, quelle fit une fauſſe-couche, au troiſieme mois de ſa groſſeſſe. Peu de tems après l'expulſion du fétus, elle ſentit des douleurs utérines qu'elle prit pour des tranchées ſemblables à celles qu'elle avoit éprouvées à la ſuite de ſes accouchemens. Pendant quelques heures, elle ſouffrit ces douleurs avec patience ; mais, comme elles redoublerent, la malade m'appella. Je me fis préſenter le fétus : il n'étoit pas accompagné de ſon *placenta* ; je ne le trouvai point parmi les caillots qu'on avoit conſervés. Je touchai dans le col de la matrice une portion de l'arriere-faix. J'eſſayai de la tirer avec les doigts : je ſentis qu'elle ſe déchiroit, en quelque ſens que je la dirigeaſſe pour en faciliter l'extraction. Dans la crainte de n'amener qu'un fragment de ce corps étranger, je me déſiſtai d'autant plus volontiers de mon entepriſe, que la perte n'étoit pas abondante. Je crus que l'ébranlement que j'avois donné au *placenta* auroit aſſez aidé la nature, pour qu'elle terminât l'ouvrage. Elle n'excita néanmoins

© BIUM

que des douleurs auſſi infructueuſes, quoiqu'elles fuſſent plus vives. Dès-lors je me déterminai à employer votre pince à faux-germe. Lorſque je me fus aſſuré qu'elle n'avoit ſaiſi que l'arriere-faix, même au-deſſus de la portion que j'avois eue entre les doigts; j'en fis l'extraction, en une ſeule fois, avec tout le ménagement convenable. Les douleurs ceſſerent auſſi-tôt que le *placenta* fut dehors, & ne ſe réveillerent plus. Le rétabliſſement fut prompt.

OBS. II. Le ſoir du 21 d'Octobre dernier, M. Enaux, habile accoucheur, m'écrivit qu'il m'attendoit, auprès d'une Dame, pour y conſulter, au ſujet d'un cas très-preſſant. Le commiſſionnaire m'apprit qu'il s'agiſſoit d'une perte exceſſive, après une fauſſe-couche, depuis onze jours, & que l'arriere-faix n'étoit pas ſorti. Je me munis de votre pince à faux-germes, & j'allai joindre mon confrere. Voici ce qu'il me raconta, pendant qu'on adminiſtroit la malade. Le 10 d'Octobre, elle accoucha, dans le quatrieme mois de ſa groſſeſſe, d'un fétus qui commençoit à ſe pourrir, & dont le cordon ſe rompit. L'accoucheur, s'appercevant qu'il n'y avoit point de perte, & que l'arriere-faix ne ſe préſentoit pas à l'orifice de la matrice, ſuivit le précepte de confier à la nature l'expulſion du corps étranger, qui étoit reſté dans ce viſcere. Le *placenta* s'y corrompit en partie.

© BIUM

partie. Vers le 17, il ſe fit un ſuintement rougeâtre & fétide qui engagea l'accoucheur à faire des injections legérement déterſives & anti-putrides. Dans l'eſpace de quelques jours, le ſuintement ſe changea en une perte qui devint, par degrés, exceſſive, nonobſtant les ſecours que l'accoucheur, de concert avec un médecin, portoit à cette malade. Ses forces diminuerent ſenſiblement. On auroit bien deſiré pouvoir extraire le *placenta*. Mais, comment le ſaiſir dans une matrice dont le col étoit encore allongé ; qui avoit peu de volume, puiſqu'elle avoit expulſé le fétus, au quatrieme mois de groſſeſſe, & qu'elle s'étoit reſſerrée ſur elle-même, depuis onze jours qu'il étoit ſorti. L'accoucheur tenoit trop à la malade, par les liens du ſang & de l'amitié, pour prendre ſur lui de faire aucune tentative à cet égard : il fit appeller M. Enaux. La perte étoit arrêtée par les ſoins du médecin & de l'accoucheur ; mais des défaillances fréquentes, un pouls preſqu'inſenſible, dans l'intervalle des ſyncopes, & un grand affaiſſement de la malade, la faiſoient paroître *in extremis*. M. Enaux la trouva dans cet état. Il ſçavoit bien que, pour l'en retirer, ſi cela étoit poſſible, il falloit débarraſſer la matrice du *placenta* décollé, qui avoit occaſionné la perte ; mais il étoit à craindre qu'en cherchant à s'aſſu-

© BIUM

rer ſi l'on pouvoit faire l'extraction du corps étranger, il ne ſurvînt une nouvelle perte, qui, ſans être fort abondante, auroit pu faire périr la malade. Ce fut dans ces circonſtances inquiétantes que M. Enaux me manda, non-ſeulement pour que l'état de la malade fût bien conſtaté, & que l'évènement malheureux, dont elle étoit menacée, ne fût imputé à perſonne, mais encore pour conférer ſur les moyens de la préſerver d'une mort prochaine. La ſituation de la malade, dont on ſoutenoit un reſte de force par la potion cordiale, me parut ſi fâcheuſe, que je partageai la crainte où l'on étoit de la voir périr promptement. Mais le deſir de conſerver une mere de famille l'emporta bientôt ſur l'autre ſentiment qui nous affectoit, ſans qu'elle en pût tirer aucun avantage : j'enhardis M. Enaux à tenter une opération dont le ſuccès étoit douteux, en lui propoſant d'employer votre pince à faux-germe, comme le moyen le plus propre à ſaiſir & à extraire le *placenta* ; & je lui remis cet inſtrument qu'il n'accepta qu'après que j'eus refuſé les offres qu'il me fit poliment de m'en ſervir moi-même. Il trouva l'arriere-faix au-delà du col de la matrice : avec le doigt, il en rapprocha une portion, vers l'orifice de ce viſcere, & il la ſaiſit avec votre pince. Le *placenta* étoit pourri à tel point, qu'un lambeau ſe détacha

© BIUM

de la maſſe. Pour en vuider entiérement la matrice, il fallut réitérer, pluſieurs fois, les mêmes manœuvres. Mais, à proportion qu'elles occaſionnoient de la douleur, la malade ſe ranimoit & reprenoit des forces, excepté une ſeule fois qu'une ſyncope, avec quelques mouvemens convulſifs, fit douter ſi l'extraction du *placenta*, en pluſieurs piéces, ſeroit conduite à ſa fin. Elle l'y fut heureuſement, ſans que la perte ait reparu pendant une opération qui ne put être que très-longue. Deux heures après, il s'éleva une fiévre qui a duré quelque tems; & il s'eſt fait, pendant quelques jours, une évacuation utérine, plus humorale & fétide que ſanguinolente. Ces deux accidens ont été combattus victorieuſement par des injections & des apozèmes de quinquina, des fortifians, & des évacuans convenables. A la convaleſcence, qui a été fort longue, a ſuccédé un parfait rétabliſſement.

Voilà le ſecond fait, Monſieur, dont j'ai été témoin ſur l'utilité de votre pince à faux-germe. Je ſuis perſuadé que ſi mon confrere ne ſe fût point ſervi de cet inſtrument, il lui auroit été impoſſible d'extraire l'arriere-faix avec un doigt; je dis un doigt, parce qu'il n'en pouvoit pas faire pénétrer un ſecond dans le col allongé de cette matrice reſſerrée. M. Enaux ramenoit bien, hors du col de ce viſcere, avec le doigt en crochet,

© BIUM

une portion du *placenta*. Mais, quand il la prenoit enſuite avec deux doigts, elle ſe déchiroit à l'endroit ſaiſi ; & il ne lui en reſtoit qu'une très-petite partie. C'eſt ce que j'ai éprouvé dans un de ſes momens de repos ; au lieu qu'avec la pince, il en embraſſoit, & en tiroit une portion bien plus conſidérable.

Je crois auſſi que la nature n'auroit pas expulſé ce *placenta*. La malade étoit trop épuiſée par l'excès de la perte. D'ailleurs, qu'attendre de la nature, quand les forces vitales ſont preſqu'éteintes, puiſque vous avez vu, par la premiere Obſervation, qu'avec toutes ſes forces, elle fait quelquefois des efforts inſuffiſans.

Les deux femmes, qui ont donné lieu à ces faits de pratique, ont bien reconnu, & vanté hautement l'utilité d'un inſtrument dont on ne ſe ſert peut-être pas auſſi ſouvent qu'il le ſeroit néceſſaire. Je doute que, ſans lui, l'une & l'autre, ſur-tout la derniere, euſſent échappé au danger qui les menaçoit (*a*).

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) L'auteur de l'Inſtrument, & de la Méthode de s'en ſervir, pourroit, ſi cela étoit néceſſaire, appuyer ces deux Obſervations de quantité d'autres de même valeur ; mais elles ſeroient ici redondantes, peu de perſonnes de l'art doutant aujourd'hui de l'utilité de ce moyen, non-ſeulement dans ces cas,

© BIUM

Autre Extrait de Lettre écrite à M. LEVRET, *par M.* LE BLANC, *Maître & Démonſtrateur en Chirurgie à Orléans, Lithotomiſte de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, & Aſſocié, ou Membre de ſept Compagnies ſçavantes.*

MONSIEUR,

Votre forceps courbe ſoutient toujours ſa réputation. Une Dame que j'accouchai, il y a quelques jours, vouloit & demandoit avec inſtances, que je l'accouchaſſe avec cet inſtrument, comme j'avois fait à ſon dernier accouchement; &, ſi l'accouchement ne s'étoit pas terminé promptement, j'aurois eu la complaiſance de me rendre à ſa priere. L'année derniere, j'allai à Baugency, pour accoucher une Dame. La tête de l'enfant étoit enclavée depuis trois jours. Je la délivrai ſur le champ, en préſence de deux chirurgiens, & à leur grand étonnement. Il y a quinze jours que j'ai été accoucher cette même Dame, avec le forceps: il y avoit quinze heures que la tête de l'enfant étoit enclavée. La premiere choſe qu'elle me dit: « Je vous prie de ne me pas » faire plus de mal que la derniere fois; »

mais dans quantité d'autres, lorſqu'il s'agit de ſaiſir & d'extraire des corps étrangers, ſitués dans des lieux profonds.

© BIUM

&, en deux minutes, je tirai un enfant vivant, qui ſe porte bien, ainſi que ſa mere. Ce ſont-là des faits qui confirment la bonté d'un inſtrument.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Autre Extrait de Lettre du même.

MONSIEUR,

Je me trouverai fort honoré, ſi vous joignez les ſuccès que j'ai eus avec avec votre forceps-courbe à ceux que vous a communiqués mon ami M. Hoin. On ne ſçauroit trop publier la bonté de cet inſtrument. Depuis que je l'ai fait connoître à mes confreres, ils s'en ſervent avec le plus grand ſuccès. Nous en avons un en commun, qui reſte à nos écoles. Tous les maîtres peuvent l'envoyer chercher, quand ils en ont beſoin; & il n'y a point d'année qu'il ne ſauve beaucoup de meres & d'enfans (*a*).

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Quoique M. Aſtruc, en louant beaucoup cet Inſtrument, dans ſon Livre intitulé, *L'Art d'accoucher, réduit à ſes Principes*, ſemble inſinuer, à la fin de l'hiſtoire ſommaire de cet art, que ce même Inſtrument ne peut ſauver la vie à l'enfant; articulant, en effet, qu'*avec un forceps, & de la dextérité, on vient à bout des accouchemens difficiles, où il s'agit de tirer un enfant mort . . . dont la tête eſt enclavée entre l'os* ſacrum *& la ſymphiſe du pubis*. D'ailleurs, ce qui nous autoriſe à tirer cette conſéquence, c'eſt qu'il paroît

© BIUM

que ce paſſage a fait la même ſenſation à M. Sue le jeune : on en trouve la preuve dans l'Ouvrage qu'il vient de mettre au jour ; car il dit formellement, qu'*on emploie le forceps, ſur-tout celui de M.* Levret, *pour faire l'extraction de l'enfant mort, reſté au paſſage.* Or, que peut-on entendre par ſes expreſſions, ſi ce n'eſt, « lorſque la tête ſera encla-» vée ? » puiſqu'on y ajoûte : *Lorſqu'il s'agit de tirer un enfant mort.* N'eſt-ce pas donner à penſer que, ſi l'enfant étoit en vie, il y auroit à craindre qu'on ne la lui ôtât avec notre forceps, au lieu de la lui ſauver, comme cela arrive très fréquemment, lorſqu'on ne perd pas de tems. C'eſt donc intimider, au lieu d'encourager en ſemblables circonſtances : nous en laiſſons juges nos Lecteurs, ſans cependant avoir intention de blâmer M. Sue (que M. Aſtruc a induit en erreur, ſur ce point, par ſa façon ambiguë de s'exprimer.) Loin de-là, nous lui devons, à cela près, des remercimens pour tout ce qu'il a dit d'ailleurs à l'avantage de notre forceps ; & nous les lui faiſons ici, avec grand plaiſir.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
MARS 1771.

Jours du mois.	THERMOMETRE. A 6 h. & demie du mat.	THERMOMETRE. A 2 h. & demie du soir.	THERMOMETRE. A 11 h. du soir.	BAROMETRE. Le matin. pouc. lig.	BAROMETRE. A midi. pouc. lig.	BAROMETRE. Le soir. pouc. lig.
1	3 1/2	6 1/4	3 3/4	28	27 10 1/2	27 9 1/2
2	2 1/4	8	7	27 9	27 8	27 7 3/4
3	5 1/2	10	7 1/2	27 7	27 7	27 7
4	6	9 1/2	7	27 7	27 8	27 8
5	6	7	2 3/4	27 6 1/2	27 6 1/2	27 6 3/4
6	1 1/2	2 3/4	1 1/2 1/2	27 6	27 6	27 6
7	01	3 1/4	1/2	27 6 3/4	27 7	27 8
8	0 1/4	3	1	27 8	27 9	27 10
9	1/2	3	0	27 10	27 10 1/2	27 10
10	01 1/2	4	1/2	27 10 1/2	27 10	27 10
11	0 1/2	5	4	27 10 1/2	27 11	28
12	4	11	9	28	27 11	27 9 3/4
13	7 3/4	13 1/2	7 3/4	27 9 1/2	27 9 1/4	27 10 1/2
14	5 1/4	12	8 1/2	27 10 3/4	27 9	27 7 1/2
15	7	11 1/2	6 1/2	27 8	27 10 1/2	28
16	5 1/2	7 1/2	7 1/2	28	28	27 11
17	7	9 1/2	3 3/4	28	28 1/2	28 2
18	3	3 1/2	4	28 2	28 2	28 1 1/2
19	4	5 1/2	4 1/2	28 2	28 2 1/2	28 3
20	4	6 1/2	4 1/2	28 3 1/4	28 3	28 2
21	4 1/2	8 1/2	3 1/2	28 1	28 3/4	28 3/4
22	1/2	3 1/2	1	28 1/2	28 1/2	28
23	01	3	0 1/2	27 11 1/4	27 11	27 10 1/2
24	02	1/2	03	27 10 1/2	27 11 1/2	27 11 1/2
25	02 1/2	1/2	02 1/2	27 11 1/2	27 11	27 11 1/2
26	02	1 1/2	01 1/2	27 11 1/4	27 11 1/2	27 11
27	03	3 1/2	0 1/2	27 10	27 10 1/2	27 11 1/2
28	01	4	1/2	28	28	28
29	0 3/4	4 1/4	0	27 11 3/4	27 11 1/2	28
30	02	4 1/2	1/2	28 1/2	28 3/4	28 1 1/2
31	01 1/2	6	1	28 2	28 2	28 2 1/4

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. couvert. nuages.	S-O. nuages.	Ep. nuages.
2	S-O. brouill. nuages.	S-O. couv.	Pluie.
3	S. couvert.	S. nuag. c.	Pluie.
4	E-S-E. nuag.	E. nuag. pl.	Couvert.
5	S. c. pet. pl.	E. couvert.	Couvert.
6	N. c. neige.	N. neige. c.	Couvert.
7	O. c. neige.	O. neige. pl.	Couvert.
8	O. n. neige.	O. neige.	Couvert.
9	O-N O. c.	N-O. nuages.	Beau.
10	E-N-E. nuag.	E-N-E. nuag. beau.	Beau.
11	E-N E. nuag.	E-N-E. nuag.	Couvert.
12	E-N-E. brouil. pluie.	S E. nuag. pl.	Nuages.
13	S-O. couv.	S-O. nuages.	Beau.
14	S. couv.	S. pl. cont.	Pluie.
15	O-S-O. c.	O. pl. nuag.	Beau.
16	S. pluie.	S. pluie.	Nuages.
17	S-S-E. pl.	S-S-E. pluie. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
19	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
20	N. nuages.	N-O. couv.	Couvert.
21	S-O. pluie.	S O. pluie.	Pluie.
22	N. c. nuages.	N-N-E. nuag. neige	Couvert.
23	N. c. nuages.	N-N-E. nuag. neige. beau.	Nuages.
24	N-N-E. couv. nuages.	N E. nuages. neige.	Beau.
25	N. neige. nuages.	N. neige. nuages.	Nuages.

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
26	O-N-O. couvert. neige.	O-S-O. nuages.	Beau.
27	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
28	S. nuag. beau.	S. beau.	Beau.
29	N-N-E. nuages.	E-N-E. nuages.	Beau.
30	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
31	N-N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 13 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur, de 3 degrés au-deſſous du même terme. La différence entre ces deux points eſt de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{4}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement, de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
5 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
4 fois du S.
4 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
2 fois de l'O-NO.

© BIUM

Le vent a ſoufflé 2 fois du N-O.
Il a fait 14 jours, beau.
20 jours, des nuages.
21 jours, couvert.
2 jours, du brouillard.
11 jours, de la pluie.
8 jours, de la neige.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Mars 1771.

Il a régné, pendant tout ce mois-ci, un grand nombre de fluxions de poitrine, parmi leſquelles on en a obſervé beaucoup de gangreneuſes, qui ont fait périr un grand nombre de perſonnes de tout âge, ſur-tout dans les commencemens du mois : la plûpart des autres étoient de nature catarrheuſe, & n'ont cédé que tres-difficilement aux ſecours le mieux adminiſtrés.

On a obſervé auſſi un très-grand nombre de catarrhes ſimples, c'eſt-à-dire, ſans être accompagnés de fiévre, qui ont paru affecter principalement la poitrine, & ont été très-difficiles à déraciner.

© BIUM

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de Février 1771 ; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

La liqueur du thermometre, qui avoit monté, les premiers jours du mois, au terme de 5 à 6 degrés au-deſſus de celui de la congelation, eſt deſcendue, par gradations, depuis le 7 juſqu'au 12, à pluſieurs degrés au-deſſous de ce terme; de façon que, ce dernier jour, elle a été obſervée à 12 degrés ſous ce même terme, le vent étant *ſud-eſt*. Le froid a été conſidérablement ralenti, les jours ſuivans. Depuis le 16 juſqu'au 28, le thermometre n'a guères été obſervé plus bas qu'au terme de la congelation.

Le mercure dans le barometre s'eſt maintenu, la plus grande partie du mois, au-deſſus du terme de 28 pouces. Le 18, il s'eſt porté à 28 pouces 6 lignes. Pendant tout le mois, il n'eſt guères tombé de neige, ni de pluie.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 12 degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 18 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

© BIUM

le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 10 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du Nord-Eſt.
5 fois de l'Eſt.
14 fois du Sud vers l'Eſt.
3 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'O.
2 fois de l'Oueſt.
3 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 15 jours de tems couvert ou nuageux.
4 jours de pluie.
4 jours de neige.
5 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, au mois de Février 1771.

Les alternatives de gelée & de dégel, tant de la fin de Janvier que du commencement de ce mois, ont cauſé des atteintes d'apoplexie, auxquelles peu de perſonnes néanmoins ont ſuccombé.

Les maladies dominantes ont été des fluxions catarrheuſes autour de la tête & du col, & dans les oreilles; des angines, & de gros rhumes accompagnés de fiévre. Quoique le ſang, dans la plûpart des ma-

© BIUM

lades, ne fût point décidément couenneux, on s'eſt trouvé cependant obligé ſouvent d'employer des ſaignées répétées, ſur-tout lorſque la poitrine, la gorge ou les oreilles ſouffroient engorgement. Les véſicatoires à la nuque du col ont opéré des effets ſalutaires dans pluſieurs, & ont prévenu des dépôts fâcheux.

Nous avons encore vu quelques perſonnes, mais en petit nombre, travaillées de fiévre putride-vermineuſe, & auxquelles on a preſcrit avec ſuccès les décoctions de quinquina, à la ſuite des évacuations requiſes.

Quelques perſonnes avoient été priſes de la petite-vérole, dans les mois précédens : pluſieurs en ont été attaquées, dans le courant de celui-ci ; & quelques-uns l'ont eu confluente. Mais je ne ſçache point que perſonne en ſoit mort.

LIVRES NOUVEAUX.

La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, *ou* Lettres ſur les Animaux, les Végétaux, & les Minéraux ; par M. *Buc'hoz*. A Paris, chez *Coſtard*, 1771, *in*-12.

Voyez dans notre Journal de Février 1771, p. 185 & ſuiv. le *Proſpectus* de cet Ouvrage périodique, qui continue à ſe diſtribuer chez

© BIUM

Coſtard. Il en a paru, juſqu'au 15 Avril, onze Cahiers.

Didot le jeune donne avis au Public qu'il a reçu un certain nombre d'Exemplaires de la *Nymphomanie*, par M. *De Bienville;* Ouvrage que nous avons annoncé dans notre Journal de Janvier 1771, & qu'il a mis en vente les premiers Volumes du *Traité des Accouchemens*, du docteur *Smellie*, qu'il a fait réimprimer ; de ſorte qu'il peut fournir actuellement des Exemplaires complets de cet Ouvrage.

Bibliotheque phyſique de la France, ou Liſte de tous les Ouvrages, tant imprimés que manuſcrits qui traitent de l'Hiſtoire naturelle de ce Royaume, avec des Notes critiques & hiſtoriques ; par feu M. *Louis-Antoine-Proſper Heriſſant*, Médecin de la Faculté de Paris: Ouvrage achevé & publié par M***, Docteur Régent de la même Faculté. A Paris, chez *J. L. Heriſſant*, 1771, *in*-8°.

Cet Ouvrage poſthume répond parfaitement à l'idée qu'on s'étoit faite des talens précoces de M. *Heriſſant*. Un de ſes amis, qui y a mis la derniere main, l'a enrichi d'un Diſcours préliminaire ſur l'utilité de l'Hiſtoire naturelle de la France, & ſur la maniere de l'étudier, & d'un Eloge hiſtorique de M. *Heriſſant*, qui ne fait pas moins d'honneur au cœur qu'à la plume de l'orateur.

© BIUM

TABLE.

Extrait du second Mémoire sur l'action du feu ; lu à l'Acad. R. des Sc. Par M. D'Arcet, *méd.* Page 387
Description d'une maladie singuliere. Par M. Dubrac De la Tulle, *médecin.* 407
Observation sur les effets du quinquina administré à une nourrice. Par M. J. Brun, *médecin.* 415
——— *sur une dyssenterie suivie de la mort du malade.* Par M. Guillet, *chirurgien.* 417
Réponse aux remarques de M. Mongin de Montrol, *méd.* Par M. Tailliere, *médecin.* 420
Lettre de M. Tailliere, *médecin, au sujet d'un Mémoire sur les Eaux de Bourbonne.* 430
Observation sur l'abus de l'eau en topique, & à l'intérieur. Par M. Duchanoy, *étudiant en médecine.* 432
Exposé de l'effet & des suites d'une épingle avalée. 439
Observation de chirurgie, sur une blessure faite par une arme à feu. Par M. Nollefon le fils, *chirurgien.* 443
——— *sur une plaie d'arme à feu.* Par M. L'Oeilley, *chirurgien.* 450
Description d'un nouveau brayer pour les descentes. Par M. Héritz Lasal, *étudiant en médecine.* 453
Lettre de M. Le Tual, *méd. sur l'ouverture d'un cadavre.* 455
Extrait d'une Lettre écrite par M. Hoin, *chir. à M.* Levret, *sur son forceps courbe.* 462
Autres Extraits de deux Lettres écrites au même. Par M. Le Blanc, *chirurgien.* 469 470
Observations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Mars 1771. 472
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Mars 1771. 475
Observations météorologiques faites à Lille, pendant le mois de Février 1771. Par M. Boucher, *médecin.* 476
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Février 1771. Par le même. 477
Livres nouveaux. 478

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Mai 1771. A Paris, ce 23 Avril 1771.

Signé POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1771.

TOME XXXV.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1771.

EXTRAIT.

Avis aux Meres, ſur la Petite-Vérole & la Rougeole, ou *Lettres à Mad.* ***, *ſur la Maniere de traiter & de gouverner les Enfans dans ces Maladies; ſuivies d'une Queſtion propoſée à MM. de la Société Royale des Sciences de Montpellier, relativement à l'Inoculation; par M.* J. J. Menuret, *docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, correſpondant de la Société Royale des Sciences, conſeiller-médecin ordinaire du Roi, & de l'Hôpital de Montelimart, avec cette épigraphe:*

Cui malè, ſi palpêre, recalcitrat undique tutus.
HOR.

A Lyon, chez les Freres Periſſe, 1770, in-12; *& ſe trouve à Paris, chez* Bailly, Cavelier, & Saillant.

DEs Obſervations multipliées, recueillies pendant une épidémie de petite-vérole, qui n'épargna preſque perſonne,

© BIUM

avoient déterminé M. Menuret à écrire ſur cette maladie, lorſqu'une mere tendre, qui lui avoit donné toute ſa confiance, juſtement alarmée pour un enfant chéri, qui n'avoit point eu cette maladie, & qu'elle étoit obligée d'amener à Paris où elle fait de ſi cruels ravages, lui demanda un précis de la Méthode qu'elle lui avoit vu employer avec le plus grand ſuccès. Les droits que l'amitié lui donnoient ſur ſon cœur l'engagerent facilement à changer l'arrangement de ſes matériaux, & à donner à ſon Ouvrage la forme familiere de Lettres, qui le ſimplifie & en bannit néceſſairement les diſcuſſions théoriques, & l'appareil faſtueux des citations. Il a cru pouvoir eſpérer que cette ſimplicicité le mettroit plus à la portée des femmes du peuple, deſquelles il ſeroit à ſouhaiter qu'il pût être lu & entendu. En effet, comme il l'obſerve très-bien, le traitement de la petite vérole ne fait-il pas partie du régime des enfans, qui leur eſt confié? Cette maladie n'eſt-elle pas de leur diſtrict? Ne s'arrogent-elles pas le droit excluſif, quand elles le peuvent, de préſider à ſon traitement? N'eſt-ce pas chez elles que ſont héréditaires ces mêlanges barbares, qui tuent un ſi grand nombre d'enfans, dans ces circonſtances critiques? Quel bien ne réſulteroit-il pas, ſi, plus inſtruites, elles devenoient plus réſervées & plus prudentes?

© BIUM

Les Lettres, qui traitent de la petite-vérole, ſont au nombre de treize : elles ſont ſuivies de vingt Obſervations. On trouve, en outre, dans ce Recueil trois Lettres & onze Obſervations ſur la rougeole ; une Lettre ſur la petite-vérole volante ; une Lettre, en forme de Supplément, dans laquelle M. Menuret rapporte quelques Obſervations de M. Raſt fils, ſur ſon Ouvrage, & les réponſes qu'il a cru devoir y faire ; enfin cette queſtion propoſée à MM. de la Société Royale des Sciences de Montpellier : *Lequel des trois partis, ou d'attendre la petite-vérole, ou de ſe ſoumettre à l'inoculation, ou de tâcher de l'éviter par l'extirpation, eſt plus fertile en avantages, & ſujet à moins d'inconvéniens ?* Nous allons tâcher de parcourir ces différens objets.

Après s'être déclaré en faveur de l'inoculation, dans ſa premiere Lettre, n'oſant cependant pas condamner la crainte qui retient une mere ſenſible, il travaille à la raſſurer, en lui démontrant que la petite-vérole eſt moins meurtriere, par ſa nature, que par les efforts importuns de l'art : c'eſt l'objet de ſa ſeconde Lettre dans laquelle il établit des principes généraux ſur la marche de la nature, dans la cure des maladies. Il donne dans la troiſieme l'hiſtoire de l'invaſion de la petite-vérole ; &, à ce ſujet, il fait une digreſſion ſur Hippocrate, dont il trace le

© BIUM

caractere, avec cet enthouſiaſme que donne l'étude approfondie de ſes Ouvrages. Il expoſe dans la quatrieme le tableau de cette maladie, telle qu'elle eſt, lorſqu'abandonnée à elle-même, elle n'emprunte des complications étrangeres aucun ſymptome anomal, aucun accident qui la maſque, qui la dénature, qui altere ſa marche & ſa terminaiſon. Nos Lecteurs ne ſeront pas fâchés, ſans doute, de voir comment M. Menuret eſquiſſe d'abord ſon tableau.

» Une ſéve particuliere ſe développe dans » la machine humaine, ſoit que l'air en ait » ſemé le germe ſur la ſurface immenſe » qui eſt expoſée à ſon impreſſion, ſoit que » cette ſemence fût, depuis ſa naiſſance, » brouillée avec les humeurs, dans un état » d'inaction & d'engourdiſſement : le mo- » ment du réveil, de l'activité arrive ; elle » vit, ſe meut, bouillonne, éprouve enfin » cette fermentation végétative, qui eſt l'inſ- » trument de l'accroiſſement. Par cette ac- » tion particuliere & inſolite, le cours or- » dinaire de la vie eſt troublé & dérangé ; » mais enfin, briſant les enveloppes qui la » retenoient, & ſemblable au levain qui s'i- » dentifie la pâte qu'il touche, aſſimilant à » ſa ſubſtance les humeurs analogues, elle » augmente dans ſa courſe, & ſe porte enfin » à la ſurface de l'arbre animal. Elle perce » d'abord cette écorce, & y marque ſon

© BIUM

» ſiége : elle ne fait que poindre. Bientôt le » bourgeon eſt ſenſible ; il s'étend : le petit » fruit, qui en réſulte, s'explique, ſe dé- » veloppe, groſſit, mûrit, &, en mûriſ- » ſant, il prend plus de volume & de con- » ſiſtance. Parvenu au point déterminé dans » ſon eſpece de groſſeur & de maturité, la » ſéve étant ſans doute épuiſée, il ſe flétrit, » ſe ſéche, tombe, n'étant, à proprement » parler, qu'une pouſſiere ſéminale, deſti- » née à produire dans des matrices conve- » nables, & à multiplier cette eſpece, ſoit » que l'air diſtribue au hazard cette ſe- » mence, ou que l'art la ſeme avec choix » & précaution. Il eſt impoſſible que cet » ordre particulier d'action, de vie & d'ef- » forts, s'exécute dans une machine ſenſi- » ble, ſans y produire quelques dérange- » mens. Ces dérangemens ſont les ſymp- » tomes qui diffèrent dans les divers degrés » de cette végétation, caractériſent & diſ- » tinguent les périodes de la petite-vérole, » qu'on a fixés au nombre de quatre. » L'énu- mération de ces ſymptomes, & l'ordre dans lequel ils ſe ſuccedent, terminent cette Lettre.

Après avoir jetté quelques fleurs ſur le tombeau d'un pere eſtimable, qu'il venoit de perdre, M. Menuret décrit, dans ſa cinquieme Lettre la petite-vérole qu'un mauvais traitement, ou quelque complication rendent anomale, & d'autant plus dange-

© BIUM

reuſe, qu'elle s'écarte davantage de ſa marche naturelle. Il releve l'erreur de quelques Auteurs modernes qui ont cru pouvoir regarder les convulſions qui accompagnent quelquefois, dans les enfans, le premier période de ces petites-véroles irrégulieres, comme un ſymptome de peu de conſéquence : notre Auteur eſt bien éloigné de penſer de même. Il croit que c'eſt un de ceux qui exigent le plus l'attention du Médecin. Il aſſure cependant, d'après ſon expérience, qu'il céde toujours aux remèdes bien adminiſtrés.

Dans ſa ſixieme Lettre, notre Auteur démontre que la contagion de la petite-vérole peut être tranſportée par l'air ſeul ; que cette maladie n'attaque pas deux fois la même perſonne ; &, à ce ſujet, il examine les différentes opinions qu'on s'eſt faites de la premiere origine de cette maladie : il hazarde même quelques conjectures. Il convient, de bonne foi, qu'il auroit quelque penchant à croire que les enfans apportent, en naiſſant, non pas le germe de la petite-vérole, mais une diſpoſition à l'avoir, une tournure dans les organes, une conſtitution dans les humeurs, propre à favoriſer la végétation du germe variolique, lorſqu'il ſera appliqué à leurs corps ; conditions qui ceſſeront, lorſqu'une fois la petite-vérole les aura miſes en exercice, &, pour ainſi dire, épuiſées.

© BIUM

M. Menuret paſſe de ces diſcuſſions théoriques à la recherche des cauſes évidentes, qui peuvent contribuer aux accidens dont la petite-vérole eſt ſi ſouvent accompagnée. Ces cauſes ſont, ſelon lui, une conſtitution de tems favorable à la propagation des fiévres malignes, putrides, &c. La fermentation variolique peut être une occaſion naturelle à la détermination de ces maladies; & c'eſt de leur complication que peuvent naître ces petites-véroles, ſi précocement meurtrieres. Mais ces événemens ſont rares; & les accidens de la petite vérole ſont bien plus ſouvent dûs aux fautes qu'on commet dans le régime, & même dans le traitement de cette maladie. En effet, conçoit-on que la petite-vérole puiſſe perſiſter dans ſa marche ſimple & paiſible, ſi elle attaque ces enfans chez qui une affection ſcorbutique a détruit en partie la cohérence des humeurs, & le ton des ſolides? Chez d'autres enfans, un vice ſcrophuleux décompoſe lentement les organes, arrête l'entiere élaboration des ſucs deſtinés à les réparer. Comment la petite vérole ne ſe reſſentiroit-elle pas de ſes effets? Des enfans ſont élevés dans la molleſſe & dans l'inaction: les parties n'ont point reçu, par l'exercice, la force & la conſiſtance que lui ſeul peut donner; pourront-elles réſiſter

© BIUM

aux efforts de cette ſéve qui agit avec ardeur en tous ſens ? Ailleurs on les gorge d'alimens ; leur eſtomac ſurchargé ne digere qu'avec peine, & imparfaitement : eſt-il étonnant que, lorſqu'une cauſe quelconque de maladie affecte leur machine, l'eſtomac gonflé rende la reſpiration courte & gênée, qu'il ſurvienne un aſſoupiſſement qu'on pourroit appeller *crapuleux*, des ſuffocations, &c. ? L'éruption pénible, imparfaite, orageuſe de la petite-vérole, les taches pourprées, les hémorrhagies, & les autres ſymptomes graves, qui s'obſervent dans ce période, ſont conſtamment accompagnés d'une fiévre violente : ils doivent en être regardés comme l'effet, ou plûtôt ils ſont le produit du régime échauffant qu'on n'a pas manqué de mettre en uſage ; &, ſur cet article, dit M. Menuret, combien d'occaſions de faillir ! des lits trop mols, des couvertures multipliées, des rideaux redoublés, une chambre exactement fermée, un feu trop grand, &, par-deſſus encore, toutes ces potions cordiales, auſſi abſurdement compoſées, que mal-à-propos adminiſtrées. Il faut voir, dans la ſeptieme Lettre dont nous venons de donner le précis, le tableau effrayant des malheureux effets qui peuvent réſulter de ce régime déplacé.

© BIUM

La huitieme Lettre eſt toute entiere conſacrée aux ſignes qui font reconnoître la petite-vérole & ſes différens périodes, & à ceux qui annoncent les événemens heureux, ou malheureux, qui les accompagnent. La neuvieme contient l'expoſé de la méthode curatoire à laquelle l'Auteur a cru devoir donner la préférence, comme à la plus douce & à la plus aſſurée : nous croyons devoir la rapporter en entier. Dès qu'un enfant lui paroît menacé de la petite vérole, il porte toute ſon attention ſur la maniere dont cette préparation ſe fait. Si le développement de la petite-vérole ſe fait avec lenteur & ſécurité ; ſi l'œconomie animale n'eſt pas bouleverſée par cette accélération de mouvement fermentatif des humeurs, il eſt principalement occupé à empêcher que, par des ſoins ſuperflus, par des précautions nuiſibles, par des remèdes dangereux, on ne trouble, on ne dérange, on n'accélere cette paiſible végétation. Il tâche d'obtenir qu'on tienne le malade dans un appartement vaſte & bien aëré ; qu'il y ait, lorſque la rigueur de la ſaiſon l'exige, un feu modéré ; que ſon lit reſte muni des rideaux & couvertures ordinaires, & ſur-tout qu'il ne ſoit occupé que la nuit. Il fait raſſembler autour de lui tout ce qui, ſans faire beaucoup de bruit, peut le diſtraire & l'amuſer.

© BIUM

Quant à la nourriture, il laiſſe au malade le ſoin d'en fixer la quantité, ne craignant pas qu'il abuſe de cette permiſſion, dans un tems où l'eſtomac, ſans ceſſe ſoulevé, annonce la plus grande répugnance. Il a ſoin qu'on ne lui préſente, que des ſoupes legères, des œufs frais, des herbages, des fruits aqueux, cuits ou cruds. Il ne veut cependant pas qu'un aſſerviſſement trop auſtere à ces régles faſſe heurter, avec trop de conſtance & d'opiniâtreté, la répugnance que le malade pourroit leur oppoſer, & le goût vif, quelque capricieux qu'il pût être, pour une autre nourriture. La boiſſon des repas doit toujours être de l'eau avec une petite quantité de vin, l'un & l'autre à leur fraîcheur naturelle. Hors les repas, quand la ſoif l'exige, il fait uſer de la tiſane faite avec la décoction de ſcorſonere. Un grand nombre d'Obſervations lui ont démontré, de la maniere la moins équivoque, que l'éruption de la petite-vérole, & ſur-tout de la rougeole, eſt facilitée par l'uſage de cette décoction, à laquelle on peut ajoûter un peu de vin, ou de quelque ſyrop, ſi le malade l'exige. Si, pendant ce tems, le ventre n'étoit pas libre, ce qui eſt rare, au moins chez les enfans, il conſeille d'avoir recours aux lavemens.

Dès que l'éruption paroît, les ſympto-

© BIUM

mes diminuent, l'eſtomac ſe raffied, les aiguillons, qui l'agaçoient, s'émouſſent, la langue ſe nettoie; &, avec le goût & le beſoin des alimens, revient la facilité de les digérer : alors M. Menuret fait mêler à la tiſane de ſcorſonere, ou à quelqu'autre analogue, un tiers ou un quart de lait bouilli & bien écrémé. On y ajoûte la quantité de ſucre que le malade deſire. Malgré l'autorité de Sydenham qui, au moment de l'éruption, condamne ſes malades au lit, il a toujours fait lever les ſiens, & les a engagés à changer d'appartement, lorſqu'ils ont pu le faire commodément; & il aſſure que l'agilité, le bien-être, la legéreté qu'ils éprouvoient, annonçoient le beſoin qu'ils en avoient, & l'avantage qu'ils en retiroient. Lorſque les boutons de la petite-vérole ſont peu nombreux, les malades ſont abandonnés au régime précédent. Lorſque l'éruption eſt un peu plus conſidérable, il permet, à midi, un potage; environ les quatre heures, des pommes cuites avec du pain, de l'eau avec un peu de vin pour boiſſon; le ſoir, du riz, de l'avenat, ou autres choſes ſemblables : des crêmes de riz, des bouillons rares, & la tiſane de lait, rempliſſent les intervalles. Dans les cas de petite-vérole grave ou confluente, il interdit les bouillons : la tiſane, la crême de riz à l'eau, des

© BIUM

pommes cuites, ſans pain, forment toute la nourriture. Dès que la ſuppuration arrive, la nature nous avertit par la fiévre redoublée, &, plus diſtinctement encore, par le dégoût qui ſe renouvelle, qu'il faut retrancher des alimens : la répugnance eſt quelquefois telle, ſur-tout quand la petite-vérole eſt confluente, qu'on eſt obligé de ſuſpendre l'uſage du lait. Pour l'ordinaire, M. Menuret le fait délayer dans une plus grande quantité d'eau : il diminue les bouillons, laiſſe ſucer quelques pommes cuites. Quant au lit & à la chaleur, il les croit plus dangereux que dans les autres tems ; auſſi conſeille-t-il de laiſſer ſortir les malades de leur lit, & même de leur appartement, afin qu'ils puiſſent reſpirer un air plus pur : il veut auſſi qu'on leur laiſſe goûter les douceurs de la ſociété, dont ils ont, dit-il, plus beſoin que jamais. Il recommande cependant d'éviter le grand bruit, le concours nombreux, la multitude des viſites ; la tenſion & la ſenſibilité des nerfs, prodigieuſes dans ces momens, les rendant beaucoup plus ſuſceptibles de ces agitations irrégulieres, qui forment le délire, il aſſure l'avoir vu ſurvenir ſouvent dans ces circonſtances, & par cette cauſe.

A peine les ſymptomes inflammatoires, qui décident la ſuppuration, ſont tombés,

© BIUM

que la gaieté renaît, l'appétit s'ouvre, & la fiévre ceſſe : on ramene inſenſiblement le malade au régime des premiers jours. Notre Auteur permet enſuite des alimens plus ſolides, quelques œufs frais, une petite doſe d'un vin pur & généreux, à la fin du repas. La violence de l'appétit exige des égards & de la condeſcendance : ſans abandonner tout-à-fait la bride, il faut la lâcher par degrés. Il perſiſte cependant à proſcrire la viande, juſqu'à ce que le malade ait été purgé. Il preſcrit la purgation, dès que la plus grande partie des croûtes du viſage eſt tombée : telle eſt la méthode que M. Menuret dit avoir ſuivie, toutes les fois que les préjugés ou les circonſtances le lui ont permis ; & il aſſure que la maladie a été plus douce, plus legere, plus aiſée à ſupporter, à proportion de la ſoumiſſion plus exacte à ces régles ſimples. Il a trouvé des malades chez leſquels l'uſage du lait a été interdit, par une répugnance invincible, ou quelqu'autre contre-indication bien décidée. Il y ſubſtituoit la limonnade ; &, pour le reſte, il leur faiſoit obſerver le même régime que nous avons décrit ci-deſſus.

Quelque favorable que l'expérience ſoit à ſa méthode, M. Menuret a cru qu'on exigeroit de lui, dans ce ſiécle raiſonneur, qu'il ornât les faits par une théorie, &

© BIUM

qu'il donnât les raiſons qui devoient faire donner la préférence à ſa maniere de traiter la petite vérole ; c'eſt ce qu'il a exécuté dans ſa dixieme Lettre. Il avoue, dans la onzieme Lettre, qu'il a été obligé quelquefois d'appeller au ſecours du régime le purgatif & la ſaignée, dans la vue de ramener la petite vérole à ſa ſimplicité naturelle. Quand il eſt appellé dans les premiers jours de l'incubation, & que les malades, ſur-tout les enfans, lui paroiſſent gras, replets, bouffis, eſſoufflés ; lorſque la fiévre eſt vive, l'aſſoupiſſement profond, & les ſymptomes graves, ou aſſez violens pour faire craindre une éruption trop prompte, il regarde comme indiſpenſable de purger, ſoit pour procurer une évacuation ſalutaire, ſoit pour ſecouer des machines engourdies, ſoit ſur-tout pour exciter un peu de trouble qui retarde la pouſſe de la petite-vérole. Pour cet effet, il donne la préférence aux vomitifs, auxquels il aſſocie le mercure doux, ſelon la methode des Suttons ; aſſociation qui lui paroît particuliérement bien indiquée par la diſpoſition vermineuſe, commune dans le pays où il pratique. Des évacuations promptes, par haut & par bas, chargées de vers, ſuccedent le plus ſouvent à l'exhibition du remède : il le répete, lorſque les accidens l'exigent. Il aſſure avoir

© BIUM

avoir obſervé non-ſeulement que les accidens diminuoient par l'action de ce remède, mais encore que la petite-vérole qui ſuccédoit, étoit plus douce, plus diſcrette que dans ceux qui n'avoient pas été purgés. Ce même état d'aſſoupiſſement, de ſuffocation, d'engourdiſſement, ſubſiſtant durant le cours de la petite-vérole, lui paroît indiquer le même purgatif; & il a vu, après ſon effet, le calme renaître & les ſymptomes ſuivre avec tranquillité leur marche accoutumée. C'eſt plutôt pour ſe conformer à un uſage reçu parmi tous les Praticiens, qu'il purge à la fin de la petite-vérole, que par aucune indication bien conſtatée. Il dit cependant avoir obſervé qu'aucun des malades qu'il a purgés, n'ont eu, après leur petite vérole, aucun reliqua fâcheux.

La ſaignée lui a paru, en général, d'une efficacité plus prompte dans le cas où elle étoit indiquée, & moins indifférente, lorſqu'on y recouroit mal-à-propos : c'eſt ſur-tout dans les mouvemens convulſifs que ſon efficacité lui paroît la mieux marquée. Non-ſeulement elle les calme, mais les diſſipe entiérement. On eſt quelquefois obligé de recourir à une ſeconde ſaignée, par le retour ou la menace des accidens : il aſſure que le ſuccès n'eſt jamais lent, ni équivoque.

Les autres accidens, qui accompagnent les petites-véroles irrégulieres, & la ma-

© BIUM

niere d'y remédier, ſont l'objet de la douzieme Lettre. Ces accidens ſont une éruption trop prompte & trop fougueuſe. M. Menuret conſeille, pour la ralentir, d'avoir recours aux boiſſons les plus raffraîchiſſantes, aux lavemens, aux bains froids, à la ſaignée, à la fraîcheur de l'air. Les mêmes remèdes ſont indiqués, lorſque le ſang ſe fait jour par quelque couloir; mais il eſt rare qu'ils réuſſiſſent: le quinquina ſupplée quelquefois victorieuſement à leur efficacité. Il ſuffit de faire lever les malades, & de les faire promener, pour remédier à la ſuppreſſion d'urine. L'*opium* eſt le ſeul remède auquel on doive avoir recours, pour calmer l'inſomnie, &c.

On trouve, dans la treizieme, la maniere de prévenir la difformité du viſage; ce qu'on n'obtient, ſelon notre Auteur, qu'en adouciſſant, par le régime, l'âcreté de l'humeur variolique. Il proſcrit l'ouverture des boutons, comme un moyen abſolument inutile. Il permet, pour appaiſer la demangeaiſon, de les oindre avec de l'huile d'amandes douces. Les accidens, qui ſurviennent aux yeux, étant également l'effet du caractere âcre de l'humeur variolique, ce n'eſt que par les remèdes qu'on peut les prévenir. Il conſeille, en même tems, d'avoir recours aux collyres les plus ſimples. Il recommande ſur-tout l'uſage des purgatifs,

© BIUM

comme le moyen le plus efficace de faire diſſiper ceux de ces accidens qui ſubſiſtent après la deſſication des boutons. Il croit qu'on ne doit pas trop ſe hâter de découvrir la tête du malade, de changer de bonnet, de peigner ſes cheveux ; mais il conſeille de le faire changer de linge, la propreté ne pouvant être nuiſible, étant même très-ſalutaire.

Il nous faudroit tranſcrire en entier les Obſervations que M. Menuret rapporte pour démontrer l'efficacité de ſa méthode, & le danger de la méthode oppoſée, ſi nous voulions en donner une idée à nos Lecteurs : nous nous contenterons d'obſerver qu'elles ſont bien propres à remplir l'objet qu'il s'eſt propoſé en les rapportant.

Les trois Lettres, qui traitent de la rougeole, ne ſont ni moins intéreſſantes, ni moins remplies d'Obſervations neuves, que celles que nous venons d'analyſer. Le tableau ſur-tout, que M. Menuret fait de cette maladie, dans la premiere Lettre, nous a paru mériter une attention particuliere de la part des Praticiens. Le traitement qu'il preſcrit eſt abſolument analogue à celui qu'il a adopté pour la petite-vérole. Il recommande ſur-tout l'uſage de la décoction de ſcorſonere, le régime rafraîchiſſant, le renouvellement & la fraîcheur de l'air, & les purgatifs à la fin de la maladie. Il aſſure qu'il

© BIUM

n'eſt rien de plus efficace pour prévenir les ſuites fâcheuſes que cette maladie laiſſe ſouvent après elle. Le lait ne convient pas, auſſi-bien que dans la petite-vérole : rarement l'eſtomac des malades peut-il le ſupporter ; ce qu'il attribue à la vivacité de la fiévre qui dérange les fonctions de ce viſcere.

La queſtion propoſée à MM. de la Société Royale des Sciences de Montpellier, comme nous l'avons dit, a pour objet d'examiner, *Lequel des trois partis, ou d'attendre la petite-vérole, ou de ſe ſoumettre à l'inoculation, ou de tâcher de l'éviter par l'extirpation, eſt plus fertile en avantages, & ſujet à moins d'inconvéniens?* Quoique M. Menuret n'ait pas voulu la décider, on voit cependant qu'il penche pour l'inoculation, malgré la forte perſuaſion où il paroît être que la petite-vérole n'eſt pas dangereuſe par elle-même, & que tous les accidens, qui l'accompagnent, ſont l'effet de complications étrangeres, ou d'un mauvais traitement. Il ne paroît pas avoir grande confiance aux moyens qu'on a propoſés pour l'extirper.

© BIUM

AVANTAGES

D'un Cautere dans les Régles dévoyées ; par M. VIDAL, Docteur en Médecine de la Ville & de l'Hôpital Royal de Guerrande.

Lorſque les régles coulent lentement, difficilement, & peu abondamment, ſans que le ſang manque dans le corps, ou ſans qu'il ſoit pouſſé trop foiblement ; le ſang menſtruel retenu, & accumulé dans les vaiſſeaux utérins, ſoit que leurs extrémités ſe trouvent trop froncées, reſſerrées, ou trop fermes, ſoit par le reſſerrement convulſif de la matrice, ou par quelques vices de conformation, ſoit enfin que le ſang ſoit trop épais, produit dans le corps une pléthore conſidérable, capable de s'ouvrir, quelque part, un paſſage, en ſortant & déchirant les extrémités des vaiſſeaux capillaires de certaines parties, ſur-tout lorſqu'il s'y trouve quelque diſpoſition locale.

Mad. D.... âgée de trente ans, d'un tempérament délicat, très-bien conſtituée, nullement ſujette à maladies, ſi ce n'eſt quelquefois à des douleurs ſpaſmodiques dans le dos, dans les jointures & dans la tête, avoit, depuis huit mois, au tems de l'écoulement naturel des régles, qui étoit irrégulier, plus ou moins abondant, mais

© BIUM

toujours trop foible, un crachement de ſang, qui égaloit cet écoulement : les convulſions, l'oppreſſion, la toux, une douleur violente & fixe, en devant de la poitrine, devançoient & annonçoient cette éruption.

Les ſaignées réitérées du pied, les adouciſſans, & les humectans, furent mariés & ſubſtitués aux apéritifs, aux fondans & aux atténuans modérés, le tout ſans ſuccès. La crainte des ſuites me fit appeller. J'eus recours aux pédiluves & à un cautere à la cuiſſe, qui rétablit l'écoulement naturel des régles, en diminuant peu-à-peu le dévoiement.

Un cautere, en procurant un écoulement tantôt lymphatique, tantôt purulent, & le plus ſouvent, ſanguinolent, diminue peu-à-peu l'abondance des humeurs, & du ſang qui regorge dans les vaiſſeaux. La pléthore, qui cauſe les différens accidens qui précédent & accompagnent l'éruption des régles, ſe trouvera diminuée à proportion de l'abondance de cet écoulement modéré. Les vaiſſeaux de la matrice, ne ſe trouvant plus, ni ſi tendus ni ſi gonflés, auront plus d'action ſur les fluides, feront plus d'efforts pour forcer les obſtacles qui s'y trouvoient, & diminueront l'impreſſion que les régles dévoyées font ſur les parties par où elles ſe dévoient ; à moins qu'un ſang & une lymphe âcres & ſalés, ſi peu propres à conſolider les vaiſſeaux déchirés, n'ayent

© BIUM

déja cauſé une altération conſidérable, par la durée du mal.

Des Obſervations exactes & répétées, ſur les effets d'un cautere, m'ont fait voir qu'il eſt, dans certains cas, auſſi avantageux dans la ſuppreſſion, que dans le dévoiement des régles. Il faut joindre un régime convenable à l'état & au ſang des malades.

DESCRIPTION

D'une Maladie populaire; par M. MONGIN DE MONTROL, Docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin à Bourbonne-les-Bains, en Champagne, & de l'Hôpital Royal & Militaire de la même Ville.

Vers les derniers jours du mois de Décembre 1769, les fiévres catharrheuſes inflammatoires commencerent à régner à Bourbonne, parcoururent épidémiquement ſes différens quartiers, pendant trois mois, & ſe répandirent dans pluſieurs villages aux environs.

Le friſſon, le mal de tête, douleurs aux lombes & aux jambes, les points à la poitrine, la toux & le crachement de ſang étoient les ſymptomes ordinaires & ſimultanés de ce fléau qui attaquoit particuliérement les pauvres parmi le peuple. Les malades, de leur propre avis, prenoient du vin,

© BIUM

de l'eau-de-vie de cannelle, & autres liqueurs échauffantes, qui en guériſſoient quelques-uns. Ces rares ſuccès étoient le phare trompeur, où preſque tous trouvoient l'écueil. Le ſang, qui ſe portoit déja à la poitrine, y cauſoit un engorgement plus grand encore. *Dum incraſſant ſudorifera, ſimul etiam obſtruunt, dumque liquidum conſumunt, vaſa ſeſe contrahunt & coarctantur eorumque fibræ rigeſcunt.* BOERHAAVE, *De Viribus Med. Cap. XI.* La ſaignée, ſi utile, & jamais nuiſible au commencement de ces maladies, trouvoit, dans le préjugé qui accueilloit les remèdes incendiaires, la fatale conſéquence de la proſcrire (*a*): ainſi cette maladie faiſoit des progrès, par l'emploi des moyens meurtriers, & par l'omiſſion des ſalutaires.

Les ſignes inflammatoires exigeoient d'a-

(*a*) Je ſuis allé à Vic, village voiſin, par ordre de M. l'Intendant, pour cette même maladie. Ses habitans ſont ſi prévenus contre la ſaignée, que le chirurgien du lieu n'avoit pu parvenir à l'établir, malgré les indications les plus preſſantes : auſſi, ſur trente-cinq malades, en étoit-il déja mort quinze. Il y a une prévention, aſſez généralement établie dans les campagnes, qui fait craindre la ſaignée dans les maladies qui commencent par le froid, comme ſi preſque toutes les fièvres ne commençoient pas ainſi. On ne peut trop chercher à déraciner cette ridicule prévention, bien loin de la fortifier par des conſeils qui la flatent.

© BIUM

bord une ou deux ſaignées, quelquefois trois : enſuite l'émétique, par verrées, ou un émético-cathartique, produiſoit une abondante évacuation de matieres bilieuſes, & preſque toujours des vers lombricaux. La tiſane d'eau panée, ou de quelques pruneaux, pour toutes choſes, les trois premiers jours, étoit du goût des malades, à l'excluſion de toute autre boiſſon; leur tenoit le ventre libre, & préparoit, pour le ſeptieme ou le huitieme jour, à un purgatif qui terminoit la maladie. Ce ſimple traitement étoit celui de la plus grande partie de mes malades.

J'ai obſervé que les laxatifs ou les purgatifs doux ne s'oppoſoient jamais aux criſes, & favoriſoient toujours la nature, qui, le plus ſouvent, ſe ſert du canal inteſtinal pour les produire. La diſtribution des arteres méſentériques ſupérieure & inférieure, les parois des inteſtins, & les glandes nombreuſes qui y ſont répandues, rendent cette voie plus libre que toute autre.

Les véſicatoires aux jambes, à ceux en qui les points étoient plus douloureux ou plus fixes, ont fait voir leur grande utilité dans ces cas, par une expectoration abondante & aiſée. *Irritis aliis, duo veſicantia tibiis vel cruribus admota, non ſolùm expectorationem quæ primaria criſis eſt morborum pectoris ferè ad ſtuporem ſtatim promovebant, verumetiam & ſpirandi diffi-*

© BIUM

cultatem leniebant cum mutatione morbi in melius majora dico. Quâcumque die in pleuriticis ſpirandi & excreandi ſputi difficultas ſucceſſerit, ſtatim applicanda ſunt duo veſicantia tibiis. BAGLIVI, *De Uſu & Abuſu Veſicantium.*

Le kermès minéral dans une potion expectorante, donnée par cuillerée, favoriſoit l'excrétion de l'humeur lymphatique, ou aidoit à une évacuation critique de glaires, par en-bas (*a*). Le quinquina, à titre de fortifiant, accéleroit la pénible convaleſcence de ceux qui avoient omis la ſaignée, ou qui l'avoient employée trop tard. Les autres avoient rarement beſoin de ce remède tonique : leur rétabliſſement étoit prompt.

Les ſecours de toutes eſpeces que M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, a fait donner à ces pauvres malades, & les ſoins de ſon Subdélégué, à Bourbonne, à les diſtribuer, ont efficacement appuyé nos ſoins qui auroient été ſans fruit pour des gens qui manquoient de tout. La miſere générale s'eſt fait ſentir ici vivement ſur le peuple, pendant les dernieres années, par la cherté des denrées, qui l'a obligé de ne vivre que d'orge, ou de ſeigle, de pommes de terre, d'avoine, & de mauvais bled. Les froids qu'ont amenés les vents du Nord, pen-

(*a*) Voyez l'uſage du kermès minéral, dans les ſçavantes Additions de l'Éditeur du *Cours de Chymie* de *Lémeri*.

© BIUM

dant les mois de Décembre & Janvier, ont ajoûté à cette cauſe, par des amas d'humeurs, leur coagulation, les engorgemens & le deſſéchement du poumon, ſuites ordinaires de cette conſtitution de l'air.

Près de ſix cens perſonnes ont été attaquées de cette maladie, dont trente-deux ont été les victimes, par le défaut de ſecours ou de leur adminiſtration méthodique.

Parmi les adultes, ceux qui avoient déja la poitrine affectée, ont ſuccombé, comme les Gallots, pere & fils, le jardinier Maillard. Ceux qui n'ont pas été ſaignés, ont eu des convaleſcences longues & difficiles, comme je l'ai déja dit; Bonet, Chaly le jeune, Lauzanne, en ſont des exemples; ou ſont morts, comme Tonnelier, Cornuel, Julien Gerard de Fergueux, &c. Ce dernier eſt mort le cinquieme jour de ſa maladie, après avoir ſouffert des angoiſſes inexprimables. Il n'avoit conſenti d'être ſaigné qu'une ſeule fois, le troiſieme jour de ſa maladie. Nous avons trouvé, à l'ouverture du corps, qu'en a faite M. Groſlevin, chirurgien très-expérimenté, les poumons engorgés de ſang, tachetés de points noirs, le lobe gauche entiérement adhérent à la plévre qui étoit livide & épaiſſe de ce côté. Le bas-ventre étoit en bon état (*a*).

(*a*) On ne peut trop ſçavoir gré à MM. les curés du bon uſage qu'ils font de la confiance de leurs paroiſſiens. M. le curé de Fergueux, qui la mérite

© BIUM

Ce malade & ſes ſemblables n'auroient-ils pas échappé à la mort, ſi on eût prévenu, par des ſaignées faites les premiers jours, l'abord du ſang dans les poumons ? On auroit obtenu le double effet de diminuer ſa maſſe qui a dû s'engager de plus en plus, & de laiſſer aux vaiſſeaux la force de réagir ſur elle.

Cette maladie a parcouru tous les âges. Les enfans étoient tourmentés d'une coqueluche opiniâtre, & leur ventre s'ouvroit avec peine pour rendre quantité de glaires.

L'ipécacuanha, à la doſe d'un demi-grain, ou d'un grain, ſuivant l'âge, répété dans le jour, & continué quelque tems, fondoit & évacuoit les matieres ténaces & gluantes du canal inteſtinal. Nul remede ne ſuppléoit celui-là ; & les purgatifs les plus doux fatiguoient, ſans autres effets, ces petits malades.

Cette méthode curative, fondée ſur les principes de l'art & la pratique de nos maîtres, ne préſente rien de neuf ; mais elle ſuffit pour faire voir la néceſſité de les ſuivre, juſqu'à ce que, par des obſervations multipliées, vraies, & non par des ſyſtêmes qui ſouvent tordent la raiſon, ſi je puis

à tant de titres, avoit diſpoſé les parens dudit Gérard à ce qu'ils conſentiſſent qu'on fit l'ouverture du corps : c'eſt un moyen d'inſtruction qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pratiquât davantage.

© BIUM

le dire, on obtienne un corps de doctrine qui donne à l'exercice de notre art une plus grande clarté.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur les Effets ſinguliers de l'Eau froide, & de la Glace, dans les Hémorrhagies des Poumons; par M. RENARD, D. M. à la Fere.

J'ai expliqué, dans le Journal de Médecine d'Octobre 1767, la maniere d'agir des corps froids, appliqués extérieurement. Ils ont encore la propriété, pris intérieurement, de condenſer les humeurs, de les fixer, pour ainſi dire; de reſſerrer & de criſper même les ſolides: c'eſt, ſans doute, ainſi, que je ſuis parvenu à arrêter pluſieurs hémorrhagies des poumons, avec le ſecours de la glace, ou de l'eau glacée. Le malade tient de la glace dans ſa bouche, en avale: il porte un mouchoir ou un linge autour du cou, trempé dans l'eau à la glace; prend tout à la glace; &, quand le cas eſt extrême, & le danger imminent, on lui applique ſur le *ſternum* quelques morceaux de glace, ou une compreſſe trempée dans l'eau à la glace, mêlée avec un peu de vinaigre. C'eſt une pratique vulgaire, dans les hémorrhagies du nez, de faire reſpirer de l'eau froide à ceux qui en ſont attaqués, de leur en jetter au viſage,

© BIUM

ou de leur appliquer ſur la peau d'autres corps froids, comme du marbre, du fer poli, &c. On verra, par les Obſervations ci-deſſus, que ces remèdes, tout prompts, tout merveilleux qu'ils paroiſſent, ne doivent pas être regardés comme curatifs; mais ce ſont, au moins, d'excellens palliatifs. C'eſt beaucoup pour un malade de ſe voir rendu à la vie, au moment où il ſe croyoit ſans reſſource, & perdu pour toujours.

OBS. I^ere^. Mad. Jonval, religieuſe de l'abbaye royale du Calvaire de cette ville, âgée d'environ vingt-neuf ans, phthiſique depuis pluſieurs années, a encore vécu cinq mois, après avoir perdu, en fort peu de tems, au moins dix livres de ſang. Les approches de la mort ne m'ont jamais paru ni plus certaines, ni plus effrayantes. Dans un danger ſi preſſant, me défiant d'ailleurs du peu d'efficacité des ſtyptiques ordinaires, j'eus recours à la glace: l'hémorrhagie s'arrêta très-vîte; &, au bout de cinq jours, la malade commença à boire tiéde, & à prendre des alimens un peu plus ſolides. Cependant elle eſt morte, cinq mois après cet accident, avec tous les caracteres de la conſomption & de l'éthiſie.

OBS. II. M. Conſtant, jeune homme de vingt ans, pulmonique depuis environ ſix mois, abandonné de ſon médecin de Paris, qui l'avoit envoyé reſpirer l'air na-

© BIUM

tal, a échappé à deux hémorrhagies conſidérables & terribles, avec les mêmes ſecours : il a ſuccombé à la troiſieme. Malheureuſement j'étois abſent alors : on a eu recours à la glace, &c. beaucoup trop tard.

OBS. III. M. Deſoiſſe, Procureur du Roi au Bailliage Royal de cette ville, vieillard preſqu'octogénaire, a été guéri d'une hémorrhagie aux poumons, cauſée par une humeur goutteuſe, fixée ſur ce viſcere, avec le ſecours des boiſſons froides, & un peu aſtringentes. Je conſeillai auſſi la ſaignée du bras, & l'application de cataplâmes épipaſtiques aux pieds : tout nous a réuſſi, on ne peut pas mieux ; & le malade jouit aujourd'hui d'une très-bonne ſanté.

OBS. IV. M^lle Laforeſt, belle-fille de M. Gros, très-habile apothicaire de cette ville, n'étoit pas encore réglée à vingt-deux ans environ. Ce défaut du flux menſtruel a été, pour cette jeune perſonne, depuis pluſieurs années, une cauſe de maladies très-variées & très-nombreuſes. Toutes, juſqu'au mois de Février 1767, nous avoient paru ſans danger ; mais elle eut le malheur de faire une chute dans les rues de Senlis : la partie antérieure de la poitrine porta ſur un crochet de fer, & la ſeconde piéce du *ſternum* fut enfoncée. Depuis cet accident, nous lui remarquons tous les ſymptomes de la phthiſie la plus confirmée ; crachement

© BIUM

de ſang, ſuffocation, fiévre irréguliere, bouffiſſure univerſelle, mauvaiſe digeſtion, inſomnies, &c. Elle rendit à Senlis, immédiatement après ſa chute, une quantité prodigieuſe de ſang qui venoit des poumons : elle eſſuya enſuite une maladie très-grave, qui exigea un aſſez long traitement que j'ignore. Elle revint ici, dans l'état le plus délabré & le plus triſte : cependant, avec le ſecours du régime, & de quelques médicamens appropriés, cette jeune malade reprit aſſez de ſanté pour faire bien eſpérer de ſon ſalut. Peut-être, en effet, le mieux auroit-il augmenté, de jour en jour, ſi, livrée à des phantaiſies ſingulieres & à des appetits dépravés, elle n'eût cherché à les ſatisfaire en cachette. Elle en fut bientôt punie, & manqua même d'en être la victime. Il lui ſurvint un débordement de bile, par haut & par bas, auſſi abondant & auſſi cruel que dans le *cholera-morbus*. Ce ne fut pas tout : la fiévre ſe déclara inflammatoire ; le ventre ſe tendit conſidérablement : on ne pouvoit plus le toucher qu'en expoſant la malade à des douleurs très-aiguës. Je reconnus alors l'inflammation du bas-ventre. Elle eut le bonheur d'échapper encore à un danger ſi évident. Je ne connois pas, dans cette maladie de topique plus anodin, plus réſolutif, & plus efficace, qu'une peau de mouton nouvellement dépouillé, & encore

© BIUM

core chaude, appliquée ſur la peau nue du côté ſaignant. Notre malade, quoiqu'inconſidérée pendant ſa convaleſcence, n'a pas laiſſé que de reprendre de la force & de l'embonpoint.

Durant l'été de 1768, elle fit un ſecond voyage à Senlis, qui lui fut au moins auſſi fatal que le premier. J'ignore le détail des accidens qu'elle eſſuya : je ſçais ſeulement que les vomiſſemens de ſang furent ſi copieux & ſi fréquens, qu'ils exigerent ſept ſaignées du bras & deux du pied. On déſeſpéra même, pendant pluſieurs jours, de pouvoir la ſauver : cependant l'hémoptyſie étant diminuée conſidérablement, & la malade, ſe ſentant un peu plus de force, demanda à retourner à la Fere. On riſqua le voyage. Elle n'eſſuya qu'une hémorrhagie aſſez forte en chemin, & arriva ici, auſſi heureuſement qu'on pouvoit le deſirer. Ce calme apparent ne dura guères que vingt-quatre heures. Le crachement, ou plutôt le vomiſſement de ſang, reparut ; & ce fut-là le prélude de tous les maux terribles, & dangereux, qui vont être décrits.

C'eſt encore ici le triomphe de la glace & de l'eau froide. En vain je cherchai à modérer la violence des hémorrhagies, par une ſaignée du bras, & par quelques potions anodines & aſtringentes : la fiévre ſe mit bientôt de la partie ; & celle-ci fut

© BIUM

accompagnée de délire & de tranſports phrénétiques, ſi continuels & ſi violens, qu'on crut tout perdu ; d'autant plus encore que l'adminiſtration de toute boiſſon & de tout remède interne devenoit impoſſible. La malade, dans les momens les plus tranquilles, & avec la meilleure volonté, ne pouvoit plus abſolument avaler ; tant la ſéchereſſe étoit grande & le pharrynx reſſerré ! J'eus encore recours aux topiques froids, & à la glace. La malade fut miſe dans un bain froid, ſur la fin de Septembre, où elle reſta, pendant environ cinq quarts d'heures (*a*) :

(*a*) On a toujours exigé, quant à l'immerſion, que la malade eût la poitrine ſaine, & que les viſceres ne fuſſent pas attaqués d'obſtructions conſidérables. M. Maret, D. M. à Dijon, aſſure, dans ſon excellent *Mémoire ſur la maniere d'agir des Bains d'eau douce, & d'eau de mer*, page 63, que la mort du ſujet eſt inévitable, s'il eſt foible, ou s'il y reſte long-tems. Un ſujet robuſte, ſelon lui, ne doit même y reſter que quelques minutes : j'ai cependant, par-devers moi, pluſieurs obſervations qui prouvent que des malades, même très-foibles, peuvent ſupporter le bain froid, plus d'une demi-heure. On eſt encore peu d'accord ſur l'uſage des bains. Je connois un vieux praticien qui a une ſi forte crainte de l'effet des bains tiédes pour les ſujets foibles ou épuiſés, qu'il ne veut ſeulement pas leur permettre de ſe mouiller le bout du doigt. Il avoit annoncé qu'un de mes malades mourroit ſubitement, ſi l'on hazardoit de le baigner, une ſeule minute ; il a cependant pu ſoutenir pluſieurs bains, reſter dans chacun environ une demi heure,

© BIUM

on l'en ſortit, parce qu'on crut s'appercevoir qu'elle s'affoibliſſoit. Elle fut plus tranquille, pendant quelques heures ; mais, les accidens ayant reparu de nouveau, je conſeillai un ſecond bain qui n'eut pas lieu, parce que les commeres furent d'un autre avis. Je fis alors appliquer ſur la tête, & le bas-ventre, des linges trempés dans l'eau à la glace. Il n'entroit plus dans la bouche de la malade, que de la glace qu'elle appelloit *ſa pomme*, & qu'elle mâchoit avec autant de facilité. Tout cela diminuoit les tranſports & les vomiſſemens. La malade avoit même l'eſprit aſſez préſent, reconnoiſſoit tout le monde, & parloit raiſon, ce qui ne lui étoit pas encore arrivé depuis deux jours ; mais elle n'avaloit pas. Enfin elle ſentit paſſer dans l'œſophage un morceau de glace, & s'écria : « Je ſuis ſauvée ! » la glace eſt deſcendue ! j'avale ! » &, ſur le champ, elle en donna de nouvelles preuves, en avalant de l'eau de poulet, des émulſions & des glaces. Dès ce moment-là, tous les ſymptomes ont diminué viſible-

& s'en eſt aſſez bien trouvé : peut-être même n'auroit il pas encore payé le tribut à la mort, ſi un autre Confrere ne les eût fait interrompre, après les avoir approuvés. Il s'agiſſoit d'une jauniſſe cauſée par une bile ſéche, & âcre, qui engorgeoit les vaiſſeaux biliferes. La fiévre étoit continuë : il y avoit chaleur, éréthiſme, &c.

© BIUM

ment : les fonctions ſe ſont rétablies, & les ſécrétions ont repris leur cours. Le déſordre, pendant quelques jours, avoit été ſi univerſel, ſi violent, que tout s'étoit ſupprimé. La chaleur, l'aridité de la bouche avoient été ſi conſidérables, qu'il ſe détacha une grande peau de la langue. Qu'on juge, d'après cela, du feu des entrailles. Quoi qu'il en ſoit, cette jeune perſonne recouvra, en peu de tems, une aſſez bonne ſanté. Je l'ai crue même ſauvée pour toujours, puiſque le flux menſtruel avoit paru régulièrement, pendant quatre mois conſécutifs ; que le crachement de ſang avoit ceſſé d'avoir lieu, pendant ce même tems, & que la malade acquéroit tous les jours de l'embonpoint, de la gorge, des forces & de la gaieté.

Mais, hélas ! elle étoit réſervée à des accidens encore plus graves & plus dangereux que ceux que je viens de décrire. Elle tomba à la renverſe, (le 26 d'Aout 1769,) ſur les premiers degrés de la cave, d'où elle fut précipitée en bas. Elle reprit ſes ſens auſſi-tôt, & eut aſſez de courage pour remonter l'eſcalier de la cave, & celui d'un appartement ; mais, incontinent après, elle eſſuya une foibleſſe : le crachement de ſang reparut auſſi, & devint très-conſidérable. Aucune boiſſon, aucun remède ne paſſerent plus : le vomiſſement ſuivoit, chaque fois, de ſi près la déglutition, que je ſuis per-

© BIUM

ſuadé que rien ne franchiſſoit le *cardia*, ou l'orifice ſupérieur de l'eſtomac. Le mal de tête étoit des plus violens, des plus inſupportables : tout annonçoit la commotion au cerveau. La malade reſta, plus de trois jours, dans ce triſte état, malgré deux ſaignées du bras, une du pied, quelques remèdes calmans, anti-ſpaſmodiques, vulnéraires, & la glace qu'elle tenoit ſouvent dans la bouche, & qu'elle eſſayoit inutilement d'avaler. Sur la fin du troiſieme jour, les crachats ſe ſuppriment, la poitrine paroît s'emplir ; la reſpiration eſt haute, laborieuſe ; la gorge s'enfle : les humeurs, qui n'ont pas été renouvellées, ſemblent conſumer la malade ; elle ſent, pour me ſervir de ſon expreſſion, un braſier ardent : la déglutition devient impoſſible alors ; la vue s'éteint ; la voix eſt étouffée ; les membres ſont roides, convulſifs & raccourcis : une ſueur abondante & univerſelle épuiſe la malade, & paroît annoncer une fin prochaine. Dans ce moment critique, que tout le monde regardoit comme une agonie, je fais appliquer une ſerviette trempée dans l'eau à la glace, ſur la poitrine & l'eſtomac : on entretient le même degré de froid, en la chargeant de pluſieurs morceaux de glace. Le pouls, qui étoit, quelques minutes auparavant, petit, fréquent, enfoncé, paroît ſe développer un peu. Je fais appliquer alors

© BIUM

deux emplâtres véſicatoires au gras des jambes. Deux heures après, la déglutition peut ſe faire : la glace parvient juſques dans l'eſtomac ; les vomiſſemens ceſſent ; la parole revient ; la vue eſt meilleure & ſe fortifie ſenſiblement, ainſi que les autres ſens. On donne quelques cuillerées d'émulſion : on réitére la glace ; tout paſſe. La malade, qui n'avoit pas fermé l'œil, depuis l'accident, dort deux heures. Elle crache encore, quatre ou cinq fois, un peu de ſang. Les vomiſſemens veulent reparoître : la glace les réprime. Quelques lavemens d'eau tiéde font rendre beaucoup d'excrémens très-échauffés & très-fétides. Le cinquieme jour, la fiévre diſparoît : cependant l'eſtomac ne peut pas encore ſupporter les bouillons. On eſt obligé de nourrir la malade avec des émulſions & de l'eau d'orge. Le vin d'Alicante, ce bon cordial naturel, la fait touſſer. Ce n'eſt qu'au bout de ſix ou ſept jours qu'elle peut digérer les bouillons, les gelées, les crêmes d'orges ou de riz, & le vin. Ses forces reviennent promptement ; ſa ſanté s'affermit de jour en jour : les régles reparoiſſent en Novembre ; mais malheureuſement elle fait un faux pas ; elle craint de tomber : tout ſe ſupprime ; le crachement de ſang reparoît. (Je ne dois pas laiſſer ignorer que ce crachement de ſang, pen-

© BIUM

dant l'abſence des régles, étoit à-peu-près périodique.) Le lendemain, elle tombe en effet. Bientôt elle vomit le ſang avec abondance : la poitrine ſe remplit ; la reſpiration eſt très-difficile ; les forces s'épuiſent : en un mot, elle eſt encore mourante. On fait deux ſaignées ; on adminiſtre quelques autres ſecours : tout va mieux. Il n'y a plus le moindre accident, huit jours après. Sa ſanté eſt aſſez bonne, en Décembre. Les régles reparoiſſent dans le même mois ; &, en Octobre 1770, elle a recouvré ſon embonpoint, ſes forces & ſa gaieté ; avantages qu'elle doit à l'eau froide & à la glace, dont les ſuccès ont été ſi marqués, ſi ſubits & ſi heureux dans toutes ces triſtes & cruelles circonſtances. Les vaiſſeaux des poumons auront été rétrécis & fortifiés par l'impreſſion de l'eau froide & de la glace : alors ils auront pu réſiſter à l'abord des liquides, & auront, par conſéquent, laiſſé écouler beaucoup moins de ſang. Le cœur & tous les autres vaiſſeaux auront auſſi acquis plus de ton, & ſe ſeront contractés avec plus de force, plus de célérité. Le ſang, chaſſé ainſi, de tous les côtés, aura été remplir le tiſſu vaſculeux de la matrice : de-là les régles & la ſanté ſolide qui fait aujourd'hui le bonheur de la malade, la conſolation de ſa famille, & la récompenſe la plus flateuſe & la plus délectable du médecin.

© BIUM

LETTRE

Adreſſée à M. MAUMERY, *Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, & Médecin de la Rochechouart, ſur l'efficacité des ſommités de Mille-feuille, dans pluſieurs maladies; par M.* NORMAND DE SOGNY, *Maître en Chirurgie, à Saint-Quentin-ſur-Coole, près de Châlons-ſur-Marne.*

MONSIEUR,

J'étois indécis ſi je ferois part au public des cures dûes à l'uſage intérieur des ſommités de mille-feuille, lorſque votre Lettre (*a*), touchant ſa vertu anti-ſpaſmodique, parut. Novice encore en l'art de guérir, je croyois devoir attendre qu'une plus longue ſuite de faits m'eût aſſuré d'un plus grand nombre de ſuccès; mais, puiſqu'en même tems que vous me prevenez, vous deſirez ſçavoir ſi ce même remede a réuſſi entre d'autres mains que les vôtres, je vais m'efforcer de remplir ma tâche, & me faire l'honneur de ſatisfaire au devoir que votre invitation m'impoſe.

Puiſſent mes Obſervations mériter d'être

(*a*) Inſérée dans le Supplément au Journal de Médecine, année 1770, V^e Cahier, page 402.

© BIUM

jointes aux vôtres, afin de pouvoir concourir avec vous au bien de l'humanité!

OBSERVATION I^ere^. Au mois de Juillet 1768, la nommée *Eduyée*, domeſtique au château de Vogeancy-ſur-Coole, eut, à la ſuite d'une ſuppreſſion de ſes régles, pluſieurs accès épileptiques très-violens. Comme j'étois abſent, lors de l'invaſion de la maladie, je ne pus la voir qu'au bout de quelques jours. On vint m'appeller, au retour d'un voyage que je venois de faire: je la trouvai à la fin d'un accès. Les ſymptomes, dont je fus encore témoin, ne me laiſſerent aucun doute ſur la nature du mal. M'étant fait ſuffiſamment inſtruire de tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'à ce jour, je ne vis rien de plus preſſant, pour obtenir la guériſon complette de cette malheureuſe, que de rétablir les choſes dans leur état naturel: diminuer la quantité du ſang qui ſe portoit à la tête, & qui, en comprimant le cerveau & les nerfs, par ſa trop grande abondance, cauſoit de ſi grands déſordres dans toute l'œconomie animale, dont toutes les fonctions étoient totalement dérangées, & favoriſer l'écoulement des mois, étoient les indications que j'avois à remplir.

Cependant les demi-bains, la ſaignée, & ſur-tout celle du pied, &c. qui me paroiſſoient ſi bien indiqués dans cette circonſ-

© BIUM

tance, furent inutilement employés. Voyant mon eſpérance ainſi trompée, & toutes mes tentatives inutiles, je ne rougis pas de convenir que j'étois près d'abandonner cette miſérable à toute l'horreur de ſa deſtinée, ſi, par bonheur pour elle, je ne m'étois pas rappellé d'avoir entendu dire à un médecin très-célèbre (*a*) que les ſommités de mille-feuille étoient de très-bons anti-épileptiques : j'en fis une infuſion ; je lui en fis prendre, coup ſur coup, trois taſſes. (C'étoit à midi.) Je lui en ordonnai quatre autres pour le reſte de la journée. A mon grand étonnement, les accès, quoiqu'ayant coutume de revenir tous les jours, deux & trois fois par jour, à des heures irrégulieres, ne reparurent plus : ce mieux s'étant ſoutenu pendant l'eſpace de trente-ſix heures, au bout duquel tems le retour des régles parut nous annoncer un calme durable, & l'abſence des accidens une guériſon prochaine, je lui recommandai expreſſément de boire, tous les matins, pendant trois ſemaines, un verre de la même infuſion. Elle s'y ſoumit d'autant plus volontiers, que, de jour en jour, ſa ſanté ſe fortifioit. Par ce traitement tout ſimple, elle fut délivrée d'une épilepſie très-confirmée.

(*a*) M. *Ferrein*, penſionnaire de l'Académie des Sciences, & profeſſeur d'anatomie au Collége Royal.

© BIUM

OBS. II. Celui qui fait le ſujet de ma ſeconde Obſervation eſt un jeune homme de quatorze ans, qui, à la ſuite d'une fiévre maligne, fut attaqué d'un ſpaſme univerſel, avec un ſi grand roidiſſement de tous ſes membres, qu'il m'eût été plus facile de les rompre, que de pouvoir les fléchir. Sa reſpiration devint, en même tems, ſi pénible, que, ne pouvant plus reſpirer que par d'épouvantables hurlemens, on accuſoit ſa maladie de ſortilége. Ayant employé infructueuſement les remèdes qui paroiſſoient le plus appropriés, j'eus recours à l'infuſion de mille-feuille. Je ne lui en eus pas fait prendre cinq taſſes, que je vis avec joie diminuer la tenſion ſpaſmodique des parties: la reſpiration redevint plus libre; & le malade reprit l'uſage de la parole, quoiqu'encore en bégayant. Je ne fus pas moins flaté de voir renaître le jeu des articulations; mais ce qui me ſurprit davantage, ce fut de voir, deux heures après la quatrieme priſe de cette infuſion, s'élever ſur toute la ſuperficie de ſon corps une infinité de petits boutons de la groſſeur de petits pois. Leur couleur étoit d'un brun livide. Au bout de ſept heures, ils percerent, & laiſſerent échapper une humeur ſemblable, par ſa couleur, à un ſyrop de violette troublé, laquelle exhaloit une odeur fétide & inſupportable. En moins de quatre jours, ils

© BIUM

ſe ſécherent, & laiſſerent ſeulement leur impreſſion à l'endroit où ils avoient leur ſiége ; ce que le tems a effacé. A meſure que cette criſe s'eſt faite, le malade a recouvré la liberté de la parole, & le mouvement des jointures. Je l'ai purgé, au bout de deux ou trois jours, avec de doux minoratifs, ſans cependant diſcontinuer l'uſage de la ſuſdite infuſion, à laquelle je l'ai aſſujetti, pendant quinze jours, à la doſe d'un gobelet par jour. Un régime convenable a terminé ſes ſouffrances, & lui a rendu ſes premieres forces.

OBS. III. Ma troiſieme Obſervation a pour ſujet une fille âgée de vingt-deux ans, qui, depuis dix-huit mois, portoit une gale, d'un très-mauvais caractere, qui avoit éludé les meilleurs remedes. Ennuyée de ſon état, tant par la gêne qu'il lui cauſoit, qu'à cauſe des mortifications qu'elle recevoit de la part de ſes compagnes ; & le deſir de guérir promptement, lui fit employer un certain onguent dont j'ignore la compoſition, & qui lui avoit été conſeillé & même donné par une bonne-femme de village, qui diſoit avoir guéri Paul, Jean, &c. ſans le ſecours d'autres remèdes. Cette petite malheureuſe ne tarda pas long tems à ſe repentir de ſa trop grande crédulité ; car les boutons de gale, en effet, ſe diſſiperent en moins de ſept heures, après l'uſage

© BIUM

du précieux onguent. Mais, en revanche, elle fut preſqu'auſſi-tôt attaquée d'une fiévre très-violente, qui céda d'abord aux remèdes généraux, & qui, par la ſuite, prit le type des tierces. J'eus beau employer les meilleurs remèdes & les plus puiſſans fébrifuges; ce fut en vain : aucuns ne furent même ſuivis des moindres ſuccès. Je la mis donc à l'uſage de l'infuſion théïforme de mille-feuille, qui m'avoit déja ſervi dans des cas à-peu-près ſemblables : je lui en fis prendre trois taſſes par jour. Deux jours s'écoulerent, ſans que les choſes changeaſſent de face : cependant, la nuit du ſecond au troiſieme jour qu'elle fit uſage de cette infuſion, ſon corps ſe couvrit de quantité de petits boutons qui lui cauſerent une demangeaiſon inſupportable. La ſuppuration, qui ſe fit peu de tems après leur ſortie, fut la voie par laquelle ils ſe diſſiperent.

Ce fut l'ouvrage de huit jours, au bout deſquels je lui fis paſſer quelques potions purgatives fébrifuges, qui acheverent de la délivrer de la fiévre, & qui, par conſéquent, la mirent bientôt en état de reprendre ſes exercices ordinaires.

Ces deux Obſervations, Monſieur, dans leſquelles il eſt parlé de deux malades à qui il eſt arrivé des éruptions cutanées, confirment l'opinion que vous avez de ce remède. Ceux qui, à votre exemple, préfe-

© BIUM

rent le bien de l'humanité à un intérêt ſordide, ſe feront toujours un devoir de ſoulager les malheureux, en employant les remèdes les plus ſimples & les moins diſpendieux. En eſt-il donc un plus innocent, un plus commun, plus facile à trouver, & plus aiſé à préparer? En eſt-il enfin un moins cher que celui dont il eſt queſtion? Les bons effets, qu'en ont éprouvés vos malades & les miens, prouvent inconteſtablement en ſa faveur.

Et en effet, la route qu'il prépare, ou plutôt qu'il ouvre à la nature pour ſe débarraſſer de l'hétérogène qui l'opprime, démontre que ſon action répond directement aux vues de la nature même, & qu'il ſeconde en même temps ſes efforts dans ſon travail.

OBS. IV. Avant de finir ma Lettre, trouvez bon, Monſieur, qu'une quatrieme Obſervation y occupe le vuide qui y reſte à remplir : ſon ſujet eſt un jeune homme âgé d'environ vingt ans. Il fut attaqué de ſi violens maux de tête, pendant trois ſemaines, qu'il ſe la heurtoit contre le mur & le bois de ſon lit : j'appercevois même des mouvemens convulſifs aux paupieres & aux muſcles frontaux.

Les remèdes généraux ne lui furent d'aucune utilité. On conſulta un médecin qui, après avoir fait en vain ce que ſes lumieres

© BIUM

lui ſuggéroient, ordonna, pour dernier remède, l'application des véſicatoires à la nuque. Non-ſeulement le mal de tête étoit toujours auſſi conſidérable qu'auparavant; mais il augmentoit encore à meſure que le véſicatoire agiſſoit : les convulſions devinrent même plus fréquentes & plus fortes. Il me fallut ſuſpendre l'action du véſicatoire, dont l'effet cauſoit l'augmentation des accidens. Je mis, en conſéquence, mon malade à l'uſage de l'infuſion des ſommités de mille-feuille : je lui en fis prendre, pendant quatre jours conſécutifs, trois taſſes par jour; je lui en faiſois auſſi reſpirer par les narines. Au bout de ſix jours, j'eus la ſatisfaction de le voir radicalement guéri.

En vous communiquant mes Obſervations, Monſieur, mon principal & unique but eſt de juſtifier la juſteſſe des idées que vous avez du remède propoſé, dont pluſieurs malades ont éprouvé de ſi ſalutaires effets, &, en même tems, de pouvoir être de quelqu'utilité au public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

© BIUM

OBSERVATION

Sur l'Effet de la Carie ; par M. ARNOULT, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de la même Ville.

On peut conſidérer les maladies qui attaquent les parties oſſeuſes, du même œil que celles qui attaquent les parties molles : en effet, l'inflammation arrive à l'un & à l'autre, & ſe termine de la même maniere. Les noms ſeuls que l'on a donnés aux terminaiſons diffèrent : ce qui eſt *ſuppuration* dans les parties molles, eſt *carie* dans les parties oſſeuſes. L'exoſtoſe des os répond aux ſquirrhes. Les effets de la carie ſont quelquefois ſi cachés, que les os en ſont entiérement rongés, & qu'il n'a paru à l'extérieur aucun ſigne même d'inflammation.

L'Obſervation ſuivante, que je vous prie de vouloir bien inſérer dans votre Journal, m'a paru aſſez intéreſſante.

Le 11 de Décembre dernier, j'aſſiſtai à l'ouverture d'un enfant de quatre ans & demie, rue des Déchargeurs. Cet enfant, ſuivant ce que j'ai pu découvrir, dans la maiſon, s'étoit laiſſé tomber ſur le dos. A la ſuite de ſa chute, il lui étoit ſurvenu une paralyſie des parties inférieures, pour laquelle ſon pere l'avoit envoyé prendre les eaux.

© BIUM

eaux. On lui avoit pratiqué un cautere qui, quelques jours avant ſa mort, ſe ſupprima. Sur les derniers tems, il portoit toujours ſon corps en avant. Pendant ſa vie, il avoit été ſujet à des coliques conſidérables; & il étoit mort avec des convulſions.

L'extérieur nous préſenta quelques taches livides, répandues ſur le dos. Les troiſieme & quatrieme vertebres dorſales, & les côtes qui y répondent, faiſoient une ſaillie arrondie : du moins, c'eſt à ces deux vertebres que nous attribuâmes, & que nous devions attribuer cette ſaillie. Les dernieres vraies-côtes s'avançoient ſur le *ſternum*.

Ayant procédé à l'ouverture du crâne, la partie antérieure du cerveau, qui eſt ordinairement ſéparée en deux portions égales par la faulx, ne faiſoit qu'une ſeule maſſe : vers la partie poſtérieure ſeulement, on diſtinguoit les deux portions. Les vaiſſeaux, répandus dans la ſubſtance du cerveau, étoient gorgés d'un ſang noirâtre : les ventricules contenoient la valeur d'une cuillerée d'eau rouſſâtre.

Dans la poitrine, les poumons ont paru avoir leur état naturel. Au corps des troiſieme & quatrieme vertebres dorſales, étoient deux ſacs contenant une petite pelote de pus très-épais, & communiquans entr'eux : le ligament commun des vertebres étoit par-deſſus, & dans ſon entier. A l'ouver-

© BIUM

ture de ce ſac, leſdites vertebres ſe ſont trouvées entiérement effacées, ainſi que la tête des côtes qui y répondent.

L'ouverture du bas-ventre faite, le foie, la rate & les reins étoient dans leur état naturel : l'eſtomac étoit rempli d'air. L'épiploon étoit très-maigre, couvroit tous les inteſtins, deſcendoit dans le petit baſſin : il étoit même comprimé, à cet endroit, par les inteſtins qui, lorſqu'ils étoient remplis de matieres fécales, cauſoient à l'enfant des tiraillemens d'épiploon, que l'on a pris, pendant ſa vie, pour des coliques. Les glandes du méſentere étoient preſque toutes obſtruées; & les membranes de la veſſie, du double plus épaiſſes qu'à l'ordinaire.

Il n'eſt pas difficile, d'après cet examen, d'expliquer la cauſe de la paralyſie ſurvenue à l'enfant. Les convulſions, qui ont accompagné ſes derniers momens, peuvent avoir été produites par cette tumeur trouvée aux troiſieme & quatrieme vertebres dorſales; & la diſſolution de la moëlle épiniere, qui ſe faiſoit à cet endroit, & qui tournoit en pus, eſt plus que ſuffiſante pour avoir procuré la mort de l'enfant.

© BIUM

MÉMOIRE

Sur un Charbon de terre, argilleux & vitriolique, nouvellement découvert en Rouergue, proche Severac; par M. BAUMÉ, Maître Apothicaire, & Démonſtrateur en Chymie (a).

Pluſieurs chymiſtes & naturaliſtes ont dit avant moi, que la France étoit le royaume, peut-être le plus riche de tous ceux de l'Europe en matieres minérales de toutes eſpeces; mais on peut dire en même tems, qu'il eſt celui qui ſçache tirer le moins de parti des richeſſes ſouterreines renfermées dans ſon ſein. Les étrangers, plus attentifs que nous ſur les objets de cette eſpece, qui ſont de grande conſommation, n'ont rien négligé pour trouver chez eux de quoi ſatisfaire à leurs beſoins, & de faire du ſurplus un objet de commerce avec leurs voiſins. Le *vitriol de mars*, que l'on nomme auſſi *couperoſe verte*, eſt dans le cas dont nous parlons: on ſçait que cette matiere eſt d'une conſommation qui n'a point de bornes, & qu'on ne peut s'en paſſer dans les teintures noires ſur laine, fil, ſoie, coton, cuir, pour faire l'encre, &c. &c. &c. Cependant,

(a) Ce Mémoire a été lu, le 8 Février 1766, à l'Académie Royale des Sciences.

© BIUM

malgré la grande conſommation qui ſe fait de cette denrée en France, nous ſommes encore réduits à la néceſſité de le tirer de l'étranger. Il s'en fabrique, à la vérité, dans pluſieurs endroits de ce royaume; mais c'eſt en petite quantité, & il ne s'emploie même que dans les provinces des environs des mines, parce qu'il eſt bien inférieur en qualité à celui qui nous vient d'Angleterre : celui-ci eſt très-pur, ne contient rien d'hétérogène. Au contraire, la plûpart des vitriols qui ſe fabriquent en France contiennent tous, ou du cuivre, ou de l'alun, ou de la ſélénite, ou une certaine quantité d'ochre, parce que les ouvriers n'ont pas apparemment l'intelligence de préparer ce ſel metallique : auſſi le vitriol d'Angleterre eſt le plus eſtimé de tous; & l'on peut dire ſans préjugé, qu'il mérite de l'être.

L'Allemagne, l'Alſace, la Saxe nous fourniſſent auſſi du vitriol de mars; mais il eſt encore inférieur à celui des petites fabriques de France, parce qu'il contient preſque la moitié de ſon poids de vitriol de cuivre : néanmoins quelques teinturiers l'eſtiment plus que celui d'Angleterre pour certaines teintures ſeulement qui ſont de moindre conſommation, tandis que d'autres teinturiers emploient avec ſuccès celui d'Angleterre aux mêmes uſages; d'où il réſulte qu'il eſt de la derniere importance de pou-

© BIUM

voir ſe procurer, en France, un bon vitriol de mars exempt de cuivre, pareil enfin, en qualité, à celui d'Angleterre, à cauſe de la grande conſommation de cette matiere.

La manipulation qu'on emploie dans la préparation des vitriols peut apporter des imperfections; mais peut-être auſſi, & il y a lieu de le penſer, que la plus grande différence que l'on remarque entre ces vitriols, vient de la nature même des matériaux d'où on les retire. La plûpart des vitriols que l'on fabrique en France & en Allemagne ſont faits avec des pyrites qui ſont plus ou moins dures: celles qui ſont tendres tombent d'elles-mêmes en efflorescence, par l'action combinée de l'air & de l'eau; & pour celles qui ſont trop dures, & qui ne peuvent effleurir par ce moyen, on les fait calciner pendant un certain tems, afin de faire brûler une partie du ſoufre pour les attendrir & les rendre plus propres à tomber enſuite en efflorescence. Il eſt certain que cette opération préliminaire ajoûte une main-d'œuvre de plus au prix de la marchandiſe. Il faut encore après que les pyrites ſont calcinées, les laiſſer à l'air pendant cinq à ſix mois, & même pendant des années, & attendre que la nature opere ſur elles tout ce qui convient pour les diſpoſer convenablement avant qu'on puiſſe en tirer le vitriol. Ce ſont vraiſemblablement toutes ces difficultés

© BIUM

qui ſont cauſe que l'on fabrique peu de vitriol en France, & parce que l'on ne connoît pas de matériaux plus abondans & plus faciles à traiter. D'ailleurs la nature combine ſouvent dans les matieres dont nous venons de parler, des ſubſtances hétérogènes au vitriol, qu'on ne peut ſéparer qu'avec des difficultés qui exigent une main-d'œuvre que le prix du vitriol ne peut point ſupporter.

Dans pluſieurs endroits de la Bretagne, on tire d'une pierre noire de la nature des ardoiſes, en même tems du vitriol & de l'alun, mais qui ne ſont point connus dans le commerce de Paris, parce que le vitriol & l'alun qu'on y fabrique n'ont ni l'un ni l'autre le degré de pureté convenable.

Pluſieurs Anglois m'ont aſſuré que le vitriol qu'on fabrique en Angleterre ſe tire d'une mine particuliere de charbon de terre dans lequel le vitriol ſe trouve tout formé : il ſuffit, pour le ſéparer, de leſſiver ce charbon, de faire évaporer & cryſtalliſer la liqueur. En conſiderant un grand nombre de gros morceaux dudit charbon d'Angleterre, j'en ai rencontré quelques-uns qui contenoient des cryſtaux de vitriol de mars, mais en très-petite quantité, & très-rarement.

Dans les houillieres de Picardie on trouve quelquefois des morceaux de houille qui ont une ſaveur de vitriol & d'alun, & qui ſont

© BIUM

parſemés d'une prodigieuſe quantité de petits cryſtaux d'alun & de ce ſel métallique ; il n'en falloit pas davantage pour exciter la curioſité des naturaliſtes, & les porter à examiner avec plus d'attention les différentes mines de charbon de terre, dans le deſſein d'en découvrir quelques-unes qui fuſſent de la même nature que celles de laquelle on tire le vitriol d'Angleterre. Mais, malgré toutes les recherches qu'on peut avoir faites à ce ſujet, je ne ſçache pas qu'elles aient été ſuivies d'un heureux ſuccès : enfin le hazard vient de nous fournir tout ce qu'on pouvoit deſirer ſur cette matiere, & procurer à la France une mine de charbon de terre qui contient plus que le quart de ſon poids de vitriol de mars tout formé, & qui, étant bien préparé, ne cédera en rien en bonté à celui d'Angleterre. Le charbon qui renferme le vitriol dont nous parlons a été découvert depuis peu dans le Rouergue, proche Severac. M. le maréchal de Biron, informé de cette découverte, fit venir à Paris une certaine quantité de ce charbon, on en envoya quatre caiſſes différemment numérotées, ſans autres inſtructions que leurs différens numeros, qui font préſumer que le charbon qu'elles contiennent a éte pris à différentes profondeurs. M. le maréchal de Biron m'a chargé d'examiner ces matieres, deſquelles je vais rendre compte dans ce Mé-

© BIUM

moire. Je diſtinguerai ces différens charbons par les Nos I, II, III & IV, tels qu'ils étoient marqués ſur les quatre caiſſes qu'on a envoyées, afin de pouvoir enſuite reconnoître la nature des matieres qu'on a voulu indiquer par cet échantillon.

A l'inſpection des matieres de ces quatre numéros, j'ai trouvé qu'elles ſe reſſemblent toutes exactement : la différence qu'il y a entr'elles ne pouvoit s'appercevoir que par l'analyſe ; elles ſont toutes les quatre du charbon qui appartient originairement au règne végétal : j'ai trouvé dans pluſieurs morceaux, des fragmens de charbon végétal, ce charbon étoit fendillé, & ſemblable à la braiſe éteinte dans un étouffoir. Il n'avoit point de ſaveur vitriolique, quoi qu'entouré de vitriol de toutes parts : beaucoup de gros morceaux ſont feuilletés & diſpoſés par couches appliquées les unes ſur les autres, ſemblables au charbon de terre ordinaire, dans leſquels on ne reconnoît plus l'organiſation ni du bois ni du charbon végétal. La plûpart de ces morceaux ſont durs, compacts, & tiennent peu de vitriol. D'autres morceaux ſont pareillement diſpoſés ; mais les couches de charbon ſont entre-coupées par des cryſtaux de vitriol de mars, très-nets & tranſparens, ſymmétriquement arrangés : quelques-unes de ces couches de vitriol ont juſqu'à un demi-pouce d'épaiſſeur ; il ſe

© BIUM

trouve encore des morceaux qui n'ont pas la diſpoſition de ceux dont nous venons de parler : ils reſſemblent à de groſſes boulettes entre-mêlées de gros cryſtaux de vitriol très-net, & de pouſſier de charbon qui auroient été comme pétris enſemble ; ce pouſſier de charbon a toutes les apparences, le brillant & la legéreté du charbon végétal, & c'en eſt en effet : la partie menue de ces matieres eſt compoſée de beaucoup de petits fragmens de cryſtaux de vitriol, de pouſſier de charbon & de terre noircie.

L'inſpection de ces matieres indique d'elles-mêmes la manipulation que l'on peut mettre en uſage pour ſéparer le vitriol, puiſqu'elles ne paroiſſent d'abord compoſées que de charbon & de ce ſel métallique. La diſſolution dans l'eau, la filtration, l'évaporation & la cryſtalliſation par le refroidiſſement, ſuffiſent pour en tirer le vitriol. Il ne faut pas même être chymiſte pour imaginer ce moyen ; mais il n'eſt pas auſſi facile de reconnoître avec exactitude la quantité des autres ſubſtances qui accompagnent ce vitriol, comme nous le verrons.

NUMERO I. J'ai fait bouillir, pendant un quartd'heure, quatre livres de la matiere, N° I^er^, ſans être pulvériſée, dans cinq pintes d'eau : j'ai filtré la liqueur ; j'ai fait bouillir le marc, une ſeconde fois, dans une

© BIUM

pareille quantité d'eau, & j'ai filtré de nouveau : j'ai réitéré pour la troiſieme fois l'ébullition du même marc dans deux pintes d'eau ; j'ai filtré la liqueur : il eſt reſté ſur le filtre la matiere charbonneuſe qui, étant bien ſéchée, peſoit deux livres neuf onces & demie. Nous l'examinerons dans un inſtant.

La premiere décoction étoit chargée de preſque tout le vitriol contenu dans ce charbon : elle étoit d'une couleur verte ; mais elle avoit en outre un leger ton bleuâtre que lui donne la petite quantité de vitriol de cuivre qu'elle contient : elle avoit une ſaveur très-forte de vitriol de mars. J'ai plongé dans cette liqueur une lame de couteau qui s'eſt chargée d'un peu de cuivre dans l'eſpace d'environ une heure.

La liqueur de la ſeconde décoction n'avoit point du tout de couleur, & elle n'avoit qu'une foible ſaveur de vitriol : elle n'a point laiſſé dépoſer de cuivre ſur une lame de couteau que j'y ai laiſſé ſéjourner pendant vingt-quatre heures ; mais elle en a laiſſé appercevoir ſur la même lame, lorſqu'elle a été réduite à moitié par l'évaporation.

La liqueur de la troiſieme décoction étoit ſans couleur ; & elle n'avoit qu'une legere ſaveur d'eau crue, ſemblable à celle de l'eau des puits de Paris. Cependant elle contenoit encore du vitriol de mars en diſſolution : elle faiſoit de très-beau bleu de Pruſſe,

© BIUM

en la mêlant avec de la liqueur ſaturée de la matiere colorante du bleu de Pruſſe. J'ai pareillement plongé dans cette liqueur une lame de couteau qui n'a donné aucun indice de cuivre.

J'ai mêlé les liqueurs de ces trois décoctions, & je les ai fait évaporer enſemble dans une baſſine d'argent. Au premier degré de chaleur elles ſe ſont troublées, & elles ont formé un dépôt jaune orangé, qui étoit de l'ochre. J'ai néanmoins continué l'évaporation, juſqu'à ce qu'elles fuſſent réduites à environ une pinte. En cet état j'ai filtré la liqueur : elle a paſſé très-claire, mais d'une couleur verte bleuâtre ; il eſt reſté ſur le filtre ſix gros de ſélénite calcaire, mêlée d'environ deux gros d'ochre de couleur orangée ; la liqueur a fourni, par le refroidiſſement, douze onces cinq gros & demi de beau vitriol de mars bien cryſtalliſé, mais qui contenoit beaucoup de ſélénite dont nous parlerons plus bas. La liqueur décantée de deſſus les cryſtaux a été évaporée de nouveau ; & elle a formé encore trois onces trois gros de beau vitriol de mars ſemblable au précédent, mais qui avoit une couleur moins bleuâtre, parce qu'il contenoit beaucoup moins de cuivre : il eſt reſté enfin trois onces de liqueur qui, miſe à évaporer, n'a plus fourni de vitriol de mars ; elle a formé, au contraire, une matiere brune extractive, peſant, une once ſix gros, remplie de beau-

© BIUM

coup de petits cryſtaux très-ſtyptiques, de ſaveur alumineuſe, ſemblables au ſel qu'on nomme *ſel de vitriol* ou de *colcothar*.

Il réſulte que quatre livres de ce charbon contiennent

liv.	*on.*	*gros.*	
	16	½	de vitriol de mars, un peu cuivreux.
		4	de ſélénite calcaire.
		2	d'ochre qui ſe précipite, durant l'évaporation des liqueurs.
	1	6	de ſel de colcothar.
2	9½		de charbon.

NUMÉRO II. J'ai traité de même, par trois ébullitions ſucceſſives, dans une pareille quantité d'eau, quatre livres de la matiere du Numéro II, ſans être pulvériſée : elle a laiſſé ſur le filtre deux livres douze onces un gros de matiere charbonneuſe.

Les liqueurs de la premiere & de la ſeconde décoction ont laiſſé dépoſer un peu de cuivre ſur une lame de couteau que j'avois plongé dans chacune ; mais la liqueur de la troiſieme n'a donné aucun indice de cuivre : elle n'avoit à la vérité preſque point de ſaveur. J'ai fait évaporer ces liqueurs enſemble dans une baſſine d'argent : elles ſe ſont troublées au premier degré de chaleur, & elles ont laiſſé dépoſer un peu d'ochre ; j'ai néanmoins continué l'évaporation juſqu'à la réduction d'environ une pinte. Pendant ce tems, elle a formé un réſidu ſélé-

© BIUM

niteux contenant de l'ochre jaune; le tout pesant sept gros. En cet état j'ai filtré la liqueur; elle a fourni par le refroidissement cinq onces six gros & demi de très-beau vitriol de mars un peu cuivreux: la liqueur remise à évaporer, a formé beaucoup de pellicules de sélénite; & par le refroidissement, elle m'a donné encore cinq onces trois gros & demi de vitriol de mars. Par une troisieme évaporation, elle a formé encore une once six gros & demi de vitriol de mars semblable au précédent, & mêlé d'un peu de sélénite; mais il avoit une couleur moins bleue, & il contenoit moins de cuivre que les crystaux des autres crystallisations. Il est resté enfin quatre onces de liqueur que j'ai fait évaporer; elle a formé par le refroidissement une matiere extractive brune, qui pesoit une once deux gros: j'en ai séparé sept gros vingt-quatre grains de sel de vitriol semblable à celui de l'eau-mere de la matiere, N° I^er.

Il résulte que quatre livres de charbon contiennent

liv.	*on.*	*gros.*	*grains.*	
13				de vitriol de mars, un peu cuivreux.
		5		de sélénite calcaire.
		2		d'ochre.
		7	24	de sel de colcothar.
2	12	1		de charbon.

© BIUM

NUMÉRO III. La matiere du Numéro III, traiteé de même, & à la même doſe, a laiſſé ſur le filtre deux livres ſix onces cinq gros de matiere charbonneuſe : la liqueur de la premiere décoction a laiſſé dépoſer moins de cuivre ſur une lame de couteau, que les premieres décoctions des numéros précédens. Les liqueurs de la ſeconde & de la troiſieme décoction n'ont point donné d'indice de cuivre, ſur les lames de couteaux que j'y avois plongées ; mais celle de la ſeconde en a donné quelques ſignes, lorſqu'elle a été réduite à moitié.

Toutes ces liqueurs évaporées enſemble, juſqu'à la réduction d'environ une pinte, ſe ſont troublées au commencement de l'évaporation : elles ont dépoſé ſept gros vingt-quatre grains, tant ochre que ſélénite. Ces liqueurs m'ont fourni en trois évaporations & trois cryſtalliſations ſucceſſives, dix-neuf onces ſept gros de très-beau vitriol de mars un peu cuivreux, & chargé d'une aſſez grande quantité de ſélénite.

Il eſt reſté enfin deux onces de liqueur que j'ai continué de faire évaporer : elle a formé un gros de ſel de colcothar, ſemblable à ceux des précédens numéros.

Il réſulte que quatre livres de ce charbon contiennent

liv. on. gros.

1 3 7 de vitriol de mars, un peu cuivreux.

© BIUM

liv.	*on.*	*gros.*	*grains.*	
		3	24	d'ochre.
		5		de ſélénite calcaire.
		1		de ſel de colcothar.
2	6	5		de charbon.

NUMÉRO IV. Quatre livres de la matiere Numéro IV, traitée comme les précédentes, ont fourni d'abord une premiere décoction qui n'a donné aucun indice de cuivre, même après avoir été réduite à moitié par l'évaporation ; elle ne s'eſt troublée que ſur la fin.

La liqueur de la ſeconde décoction n'a point non plus donné d'indice de cuivre. Mais, lorſqu'elle a été réduite à moitié, elle en a laiſſé dépoſer ſenſiblement ſur une lame de couteau : elle s'eſt troublée au commencement de l'évaporation.

La liqueur de la troiſieme décoction n'avoit preſque point de ſaveur, & n'a donné aucun indice de cuivre dans aucun état.

Ces liqueurs mêlées & évaporées au point de la cryſtalliſation, ont été filtrées : elles ont laiſſé ſur le filtre ſept gros quarante-huit grains de ſélénite mêlée d'un peu d'ochre, & elles ont formé en trois cryſtalliſations ſucceſſives une livre ſept onces trois gros de vitriol de mars très-beau, mais un peu cuivreux. La derniere cryſtalliſation étoit mêlée de quelques cryſtaux d'alun très-réguliérement cryſtalliſé.

© BIUM

Il eſt reſté enfin environ deux onces de liqueur que j'ai réduites à une, par l'évaporation : elle a formé, par le refroidiſſement, une matiere brune extractive, de laquelle j'ai ſéparé trois gros douze grains de ſel de vitriol cryſtalliſé en aiguilles ſemblables à celui des eaux-meres des précédens numéros.

Il réſulte que les quatre livres de charbon contiennent

liv.	*on.*	*gros.*	*grains.*	
1	7	3		de vitriol de mars, un peu cuivreux.
		5		de ſélénite calcaire.
		2	48	d'ochre.
		1		d'alun.
		3	12	de ſel de colcothar.
2	4			de charbon.

REMARQUES.

Ces expériences font voir, 1° que ces quatre eſpeces de charbons contiennent du cuivre, mais en ſi petite quantité, qu'il n'y a, pour ainſi dire, que la doſe qui eſt néceſſaire pour qu'il puiſſe ſe manifeſter : ce cuivre y eſt dans l'état ſalin, c'eſt-à-dire, en vitriol de cuivre. Il ſe diſſout dans l'eau avec le vitriol de mars : on le retrouve dans les décoctions de ces charbons; il cryſtalliſe pêle-mêle avec le vitriol de mars, ſans qu'on puiſſe le reconnoître à la figure des cryſtaux, parce qu'il s'y trouve en trop petite quantité.

La

© BIUM

La matiere du Numéro IV eſt celle qui en contient le moins.

Il eſt bon de faire obſerver que ce n'eſt, pour ainſi dire, que dans la premiere décoction de ces charbons, que ce cuivre ſe manifeſte, puiſque dans les ſecondes il ne devient ſenſible, que lorſque les liqueurs ſont concentrées environ à moitié; ce qui prouve bien la néceſſité qu'il y avoit d'examiner ces matieres dans toutes ſortes d'états, & avec toute la patience poſſible & non avec précipitation: cela étoit d'autant plus eſſentiel, que c'eſt d'après l'examen de ces matieres en petit, & d'après les connoiſſances qu'il a fournies, qu'on ſe détermine à prendre les moyens convenables pour opérer en grand.

1° J'ai reconnu que les Numéros I, II & III contiennent chacun environ dix-huit grains de cuivre par livre de matiere charbonneuſe, & que le Numéro IV n'en contient que douze grains. Quoique ce métal ſoit contenu dans ces charbons en petite quantité, & qu'il ſoit aiſé de l'en ſéparer pour la perfection du vitriol, il eſt bon néanmoins de ne le point perdre s'il eſt poſſible, en ſuppoſant que les moyens qu'on peut propoſer à ce ſujet, puiſſent être de pratique dans les travaux en grand.

2° Toutes ces matieres contiennent une certaine quantité de ſélénite calcaire, de la

© BIUM

nature du gypſe, ou pierre à plâtre dont il étoit néceſſaire de déterminer la nature. La matiere du Numéro I en contient un peu moins que les autres ; mais ces différences ne méritent aucune conſidération, par rapport au travail en grand. Cette ſélénite eſt peu diſſoluble dans l'eau : elle ſe ſépare auſſi, en grande partie, la premiere, pendant l'évaporation ; néanmoins il en reſte encore une grande quantité en diſſolution avec le vitriol, à cauſe de ſon adhérence & de ſon affinité avec le vitriol : ce ſeroit par pure ignorance qu'on prendroit cette ſélénite pour un ſel alumineux ; elle n'a abſolument aucune des propriétés de l'alun : elle a, à la verité, la ſaveur aſtringente de l'alun, parce qu'elle eſt enduite d'un peu de diſſolution de vitriol dans laquelle elle a cryſtalliſé ; c'eſt-là ce qui pourroit en impoſer à ceux qui, ſans connoiſſance, examineroient cette matiere.

J'ai lavé de cette ſélénite dans un peu d'eau, & je l'ai par ce moyen débarraſſée de la portion de vitriol dont elle étoit imprégnée : elle s'eſt trouvée alors n'avoir plus de ſaveur ; & elle étoit auſſi difficile à ſe réſoudre dans l'eau que la pierre à plâtre. Pour me convaincre que cette matiere n'étoit point de la nature de l'alun ni de celle de l'eſpece de ſel que j'ai découvert, qui réſulte de la ſaturation de l'alun par ſa terre,

© BIUM

j'en ai fait bouillr une demi-once dans un matras, avec une ſuffiſante quantité d'eau; j'ai ajoûté à ce mêlange un peu d'acide vitriolique : cette ſélénite ne s'eſt diſſoute qu'en très-petite quantité ; & après avoir filtré la liqueur, elle a fourni fort peu de cryſtaux diſpoſés en petites écailles d'un brillant vif argentin, & n'a point donné un ſeul cryſtal d'alun. Or, ſi ce ſel étoit de la nature alumineuſe, il eſt certain que dans cette expérience où je rendois l'acide qui manquoit à ce ſel, j'aurois obtenu de l'alun, comme cela arrive au ſel d'alun ſaturé de ſa terre.

Il eſt néceſſaire de ſéparer cette ſélénite dans le travail en grand du vitriol ; autrement on tomberoit dans un vice qu'on reproche avec raiſon à pluſieurs vitriols de mars de certaines fabriques de France. Dans beaucoup de teintures, le vitriol ſe trouve décompoſé par de l'alkali fixe qu'on y fait entrer : la terre de la ſélénite ſe précipite en même tems que le fer ; mais cette terre embarraſſe, & elle nuit même ſans fournir de couleur. Il étoit donc bien eſſentiel de connoître cette ſélénite, & de chercher le moyen le plus commode pour la ſéparer dans le travail en grand : c'eſt ce que nous propoſerons dans un inſtant.

3° Sur la fin de la cryſtalliſation des vitriols, j'ai obtenu une ſorte de ſel vraiment alumineux, qui conſerve, malgré les lotions,

© BIUM

la ſaveur ſtyptique de l'alun ; toutes ces matieres charbonneuſes en contiennent à-peu-près la même quantité : cette eſpece de ſel mérite la peine d'être examinée. Comme il y eſt contenu en certaine quantité, il peut être de l'alun dont la cryſtalliſation eſt dérangée par l'eau-mere de vitriol : il peut d'ailleurs avoir quelqu'utilité particuliere dans les arts, s'il n'eſt pas de l'alun. La matiere du Numéro IV eſt la ſeule qui m'ait fourni de vrais cryſtaux d'alun bien régulièrement cryſtalliſé.

4° Toutes ces matieres contiennent une certaine quantité de fer qui n'eſt pas combiné avec de l'acide vitriolique : je m'en ſuis aſſuré en paſſant beaucoup d'eau bouillante ſur les marcs qui avoient été épuiſés de vitriols. Les liqueurs filtrées, qui en provenoient n'avoient point de ſaveur ſenſible : elles étoient toutes parfaitement claires & tranſparentes, ſans couleur ; mais par le refroidiſſement elles ſe troubloient & dépoſoient une grande quantité de très-bel ochre de couleur orangée. Cette matiere étant de grande conſommation, & d'une plus grande valeur que le vitriol, lorſqu'elle eſt de bonne qualité n'eſt point du tout à négliger dans le travail en grand. Je ferai remarquer que lorſque le marc a été ſéché, il ne fournit plus cet ochre à une couleur orangée.

J'en ai fait calciner dans un creuſet : il

© BIUM

a acquis une belle couleur rouge foncée.

5° Enfin j'ai cru devoir examiner d'abord ces quatre eſpeces de charbons ſans intermèdes, c'eſt-à-dire ſans rien ajoûter qui pût décompoſer ou ſéparer quelques-uns des principes qu'ils contiennent: je n'ai pas même voulu les réduire en poudre, & j'ai reconnu par-là qu'il eſt inutile de les pulvériſer pour le travail en grand. Pour m'en aſſurer, j'ai pulvériſé une certaine quantité de ces matieres qui avoient été épuiſées dans les expériences précédentes: je les ai fait bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau; j'ai filtré la liqueur; je l'ai fait évaporer: elle ne m'a fourni qu'une très-petite quantité de ſélénite, un peu d'ochre, & pas un ſeul cryſtal de vitriol; ainſi c'eſt une main-d'œuvre de moins pour le travail en grand: cet objet, quoique facile à ſurmonter, méritoit qu'on le conſiderât, parce que d'un côté c'eût été des frais inutiles de main-d'œuvre que de pulvériſer ce charbon, & que d'ailleurs cette poudre ne pouvoit ſervir au chauffage comme le charbon en maſſe, ſi l'on veut s'en ſervir.

Préſentement je vais rapporter une expérience faite, un peu plus en grand que toutes celles dont j'ai parlé juſqu'à préſent, & par le moyen de laquelle le vitriol que l'on tire eſt de la derniere pureté, exempt de cuivre, de ſélénite & de toutes ma-

© BIUM

tieres alumineuſes, cette expérience donne un terme moyen ſur le produit que l'on doit eſpérer tirer dans l'exploitation de la mine.

J'ai fait bouillir dans une marmite de fer avec une ſuffiſante quantité d'eau, quatre livres de chacune des matieres, Numéros I, II, III & IV; ce qui fait ſeize livres : j'ai filtré la liqueur; j'ai fait bouillir le marc une ſeconde & une troiſieme fois; j'ai mêlé ces liqueurs, & je les ai fait évaporer dans une marmite de fer, dans laquelle j'avois mis deux livres de cloux neufs. La liqueur s'eſt troublée au premier degré de chaleur : j'ai néanmoins continué l'évaporation juſqu'à ce que le vitriol fût privé de preſque toute ſon humidité. Par ce moyen, j'ait fait cryſtalliſer toute la ſélénite : j'ai diſſous enſuite la matiere ainſi, deſſéchée, dans la quantité d'eau bouillante qui étoit ſeulement néceſſaire; j'ai filtré la liqueur; j'ai obtenu en trois évaporations & trois cryſtalliſations ſucceſſives, cinq livres ſix onces de très-beau vitriol de mars, très-réguliérement cryſtalliſé, qui ne contenoit abſolument rien d'étranger. Dans cette expérience, la cryſtalliſation du vitriol n'a point été embarraſſée par de la ſélenite, comme elle l'a été dans les expériences dont nous avons parlé précédemment : ceci nous prouve encore de plus en plus, que la ſélénite dont nous parlons n'eſt point de nature alumineuſe; car, ſi elle

© BIUM

l'étoit, elle ſe ſeroit diſſoute avec le vitriol, l'alun étant également diſſoluble dans la même quantité d'eau que le vitriol : ce moyen pouvoit même ſervir à la purification de l'alun comme à celle du vitriol, & j'aurois retrouvé de l'alun dans les cryſtalliſations ; ce qui n'eſt point arrivé.

Ces ſeize livres de matiere ont laiſſé ſur les filtres dix livres cinq onces un gros & demi de matieres charbonneuſes, & quatre onces de ſélénite mêlée d'un peu d'ochre.

Il réſulte de cette expérience, pour le travail en grand, qu'on peut obtenir en une ſeule opération le vitriol ſemblable à celui dont nous parlons. Il ſuffira, pour cela, de mettre dans les vaiſſeaux dans leſquels on fera la leſſive, une certaine quantité de ferraille qui fera précipiter le cuivre ; & en ſaturant ces liqueurs de vitriol, à force de les faire paſſer ſur du charbon nouveau, on fera précipiter la ſélénite : par ce moyen la liqueur ſera pure, de cryſtalliſation facile, & le vitriol qu'on en obtiendra ſera dépouillé de cuivre & de ſélénite ; c'eſt la même opération à ſuivre que celle dont ſe ſervent les ſalpétriers pour leſſiver les platras, à l'effet d'en tirer le ſalpêtre.

Le charbon qui reſte après avoir été épuiſé de vitriol, par lixivation, méritoit pareillement d'être examiné avec exactitude, & ſans prévention. Si l'on prétendoit que ce

© BIUM

charbon ſe trouve mêlé de pyrites & d'ardoiſe, ou autrement pierre feuilletée, & qu'il peut être employé comme un très-bon charbon de terre, à raiſon du peu de ſoufre qu'il contient, ce ſeroit avancer une contradiction manifeſte, & qui ſe détruiroit d'elle-même : en effet ſi, ce charbon tient des pyrites, il tient néceſſairement beaucoup de ſoufre ; dès-lors il doit être de mauvaiſe qualité, en admettant que le ſoufre eſt un vice dans le charbon de terre.

D'autre part ſi ce charbon eſt mêle d'ardoiſe ou de pierre feuilletée, on ſçait que ces matieres ne ſont point combuſtibles : il doit donc faire encore par cette raiſon, un mauvais charbon. On verra que ce charbon ne tient ni pyrites ni ardoiſes : ſa matiere terreuſe eſt de l'argile, & c'eſt-là ſon principal vice.

Qu'eſt-ce qui conſtitue un bon charbon de terre ?

Le plus parfait ſeroit ſans doute celui qui ne laiſſeroit aucun réſidu après ſa combuſtion. Il n'y a pas lieu d'eſpérer que la nature en laiſſe découvrir de ſemblable, cela paroît même contradictoire avec l'état charbonneux ; mais celui qui brûle le mieux poſſible, & qui laiſſe le moins de réſidu eſt ſans contredit le meilleur : c'eſt pour cette raiſon que le charbon de terre d'Angleterre, & celui que l'on tire de quelques mines en

© BIUM

France ſont fort eſtimés parmi les ouvriers, parce qu'ils brûlent bien, & qu'ils laiſſent après leur combuſtion fort peu de réſidu terreux, en comparaiſon des autres de même eſpece.

J'ai examiné le charbon épuiſé de vitriol, & je l'ai comparé à celui d'Angleterre pour cela.

J'ai mis dans un creuſet quatre onces de gros morceaux épais & feuilletés de ce charbon : j'ai fait chauffer le creuſet pendant environ deux heures ; il eſt reſté *deux onces trois gros* de réſidu ; il s'eſt trouvé être, en grande partie, de l'argille cuite veinée de rouge : d'autres portions étoient pareillement de l'argille cuite, mais mêlée de beaucoup de chaux de fer, d'une couleur rouge foncé, tirant ſur le ſang de bœuf.

J'ai mis dans un autre creuſet quatre onces de la partie menue de ce charbon leſſivé, & je l'ai fait calciner comme le précédent : il eſt reſté *trois onces* de matiere noire terreuſe ne pouvant plus brûler ; ce charbon en brûlant exhale une odeur ſulfureuſe, ſemblable à celle du charbon de terre ordinaire, & qui n'eſt pas moins forte.

Enfin j'ai pareillement fait calciner quatre onces de charbon de terre d'Angleterre pendant le même tems, qui ont laiſſé treize gros de matiere terreuſe, noire & ſpongieuſe.

D'où il réſulte que les charbons prove-

© BIUM

nant de ces matieres leſſivées contiennent, l'un dans l'autre, environ les deux tiers de leur poids de matiere terreuſe incombuſtible.

Le charbon de terre d'Angleterre ne contient, au contraire, que les trois huitiemes de ſon poids de matiere terreuſe incombuſtible: le charbon de terre d'Angleterre a encore un avantage que l'autre n'a point, c'eſt de laiſſer un réſidu qui ſcintille longtems, & qui, lorſqu'il eſt éteint eſt très-facile à ſe rallumer; celui que nous examinons s'épuiſe promptement de matiere combuſtible: le réſidu ne ſcintille point & n'eſt nullement ſuſceptible de ſe rallumer, comme je l'ai remarqué lorſque je l'ai expoſé à la forge.

Cependant ce charbon n'eſt pas non plus à rejetter entiérement: il contient de la matiere combuſtible, & peut ſervir à chauffer les chaudieres, ſi l'on s'en ſert pour l'exploitation du vitriol; mais on ne doit pas eſpérer un grand produit de ce charbon, à moins qu'on n'en rencontre d'une matiere différente, en fouillant plus profondément.

J'ai encore examiné ce charbon par la fuſion, afin de reconnoître s'il ne réceloit point quelque métal qui méritât la peine qu'on le retirât.

J'en ai mêlé huit onces épuiſées & réduites en poudre avee une livre d'alkali fixe, quatre onces de ſel marin, & deux

© BIUM

onces de poix-réſine : j'ai pouſſé ce mêlange au feu de forge animé par un fort ſoufflet pendant trois heures. La matiere argilleuſe que contient ce charbon, eſt ſi réfractaire, que ce mêlange n'a pu recevoir qu'une fuſion pâteuſe : néanmoins je n'ai apperçu dans la matiere du creuſet, lorſqu'elle a été refroidie, aucune grenaille métallique, ni au fond du creuſet : la matiere avoit une couleur brune rougeâtre, provenant du fer contenu dans ce charbon.

J'ai pareillement examiné, par la diſtillation, ce charbon épuiſé de vitriol.

J'en ai mis huit onces dans une cornuë de verre, que j'ai placée au bain de ſable dans un fourneau de réverbere : j'ai adapté un ballon à la cornuë, & j'ai procédé à la diſtillation par un feu gradué ; il a ſorti d'abord un peu de phlegme qui avoit l'odeur de la fumée de charbon de terre ; il a été ſuivi d'une très-petite quantité de ſoufre très-blanc, très-diviſé, & qui rendoit la liqueur comme laiteuſe : il a paſſé enſuite un peu d'huile fluide très-claire qui eſt devenue épaiſſe ſur la fin ; j'ai continué le feu pendant trois heures, juſqu'à preſque fondre la cornuë, & juſqu'à ce qu'il ne ſortît plus rien. Lorſque les vaiſſeaux ont été refroidis, je les ai délutés : j'ai ſéparé du ballon deux gros d'huile fétide, qui avoit une odeur moyenne entre les huiles fétides animales,

© BIUM

& les huiles bitumineuſes, & deux gros de liqueur alkaline volatile, qui verdiſſoit le ſyrop violat, & faiſoit effervescence avec les acides.

Cet alkali volatil avoit diſſous la petite quantité de ſoufre qui a paſſé; ce qui formoit, par conſéquent, un foie de ſoufre volatil : cette liqueur a exhalé auſſi une odeur d'œufs couvés lorſqu'on l'a mêlée avec des acides, & laiſſé précipiter une petite quantité de ſoufre.

Cette liqueur précipite en jaune orangé la diſſolution de mercure comme le feroit du vieux foie de ſoufre, qui ne contient plus qu'une bien petite quantité de ſoufre en diſſolution.

Il eſt reſté enfin dans la cornuë ſept onces de réſidu charbonneux.

Comme pluſieurs charbons de terre donnent des produits de nature acide, & que celui dont je viens de donner l'analyſe m'a fourni, au contraire, des produits de nature alkaline, à-peu-près ſemblables à ceux qu'on tire des matieres animales, j'ai cru devoir répéter l'expérience, en ayant ſoin de ſéparer les produits, à meſure que ce qui paſſoit changeoit de nature.

J'ai mis de nouveau huit onces de charbon épuiſé par lotion en diſtillation : il a paſſé à un degré de chaleur très-peu ſupérieur à celui de l'eau bouillante, deux gros & demi de liqueur tranſparente, très-legé-

© BIUM

rement rouſſe, d'une odeur de fumée de charbon de terre ; elle n'avoit preſque point de ſaveur : cette liqueur change legérement en croimoiſi la teinture de tourneſol ; elle n'occaſionne rien à la diſſolution de mercure ; ce qui prouve que la quantité d'acide qu'elle contenoit étoit preſqu'imperceptible.

En augmentant un peu le feu, il a paſſé encore un gros & demi de liqueur jaunâtre un peu laiteuſe, parce qu'elle étoit imprégnée d'une très-petite quantité d'huile legere qui étoit preſque diſſoute : cette liqueur avoit une ſaveur bitumineuſe : elle a laiſſé déposer par le repos, un peu de ſoufre qu'il m'a été aiſé de reconnoître par ſes propriétés ; cette liqueur changeoit en vert la couleur du ſyrop violat.

En continuant le feu & l'augmentant par degrés, j'ai tiré encore deux gros de liqueur, dont moitié étoit de l'alkali volatil bien caractériſé, & l'autre étoit de l'huile qui avoit une odeur moyenne entre les huiles animales empireumatiques, & les huiles bitumineuſes.

Il eſt certain que ſi ce charbon étoit mal leſſivé & qu'il retînt un peu de vitriol, dans cet état il fourniroit, par la diſtillation, des produits acides, & de l'acide ſulfureux ; mais on ne pourroit pas raiſonnablement conſidérer ce travail comme une analyſe bien faite.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1771.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. & demie du mat.	Thermometre. A 2 h. & demie du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	0 1/2	7 3/4	3 1/4	28 2 3/4	28 2	28 1 1/2
2	0	9	4	28 1 1/2	28 1	28 1
3	2 1/2	9	3	28 1	28 1	28 1 1/2
4	2	10 3/4	6	28 1 1/2	28 1 1/4	28 1 1/2
5	3	12 1/2	7 1/2	28 1	28 1/2	28 1 1/2
6	3	10 1/2	4 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1 1/2
7	2 3/4	10 1/2	4 1/2	28 1	28 1/2	28 1/2
8	1 1/2	10	5	28	28	27 11
9	2 3/4	12	5 1/4	27 11	27 11	27 11 1/2
10	3	10	4	28	28	28 1 1/2
11	1/2	9	4 1/2	28 1 1/2	28 1	28 1/2
12	2 1/2	12 1/2	6 1/4	28	27 10 3/4	27 11
13	2 1/2	12	6	28	28	28 1/4
14	4	12 1/2	5 3/4	28 1/2	28	27 11
15	6	6	0	27 10	27 11	28
16	01	5 1/2	1	28 1/4	28	28
17	0	4 3/4	1	28 1	28 1	28 3
18	2	6	2 1/4	28 3	28 3	28 2 1/2
19	2 3/4	5	2 1/4	28 1 1/2	28 1	28 1 1/2
20	3/4	7	5	28 2	28 2	28 2
21	5	10 1/2	7 1/4	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 1/4
22	6 1/2	13	9 1/2	28 1	28 1/2	28
23	9 1/2	12	7 3/4	28	28	28
24	6 1/2	11 1/2	7	28	28	27 10
25	7	10 1/2	7	27 10 1/2	28	28 2
26	7	11	5 1/2	28 3	28 3 1/2	28 4 1/4
27	5	12 1/4	8	28 4 1/2	28 4	28 2 1/2
28	7	15 1/2	8	28 1	28	28 1/4
29	6	11 1/2	5	27 11 1/2	27 10	27 10
30	5 1/4	11 3/4	6 1/2	27 9 1/2	27 9	27 10

© BIUM

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
2	N-N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
3	N-N-E. legers nuages.	N-N-E. épais nuages.	Beau.
4	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
5	N-N-E. beau.	O-S-O. beau.	Beau.
6	N. nuages.	N-E. beau.	Nuages.
7	N-E. beau.	N-E. nuages. beau.	Beau.
8	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
9	N. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
10	N. beau.	N. beau.	Beau.
11	N-N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
12	N-E. beau.	N-E. nuages.	Nuages.
13	N. beau.	N N-E. beau.	Beau.
14	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
15	O-N-O. couvert. vent. pl.	O. n. neige.	Beau.
16	S-S-O. couv. neige.	O. couv. nuages.	Beau.
17	O. couvert.	O. grêle. pl.	Beau.
18	N. nuages.	N. nuag. v.	Nuages.
19	N. couv. v. neige.	N. couvert.	Couvert.
20	N. couvert.	N. nuages. c.	Couvert.
21	N. couvert.	N-O. nuages.	Nuages.
22	N-N-E. nuages.	O. nuages.	Nuages.
23	O. couvert.	O. pluie. nuages.	Nuages.
24	O. nuages.	O-S-O. couvert. nuages.	Nuag. Pluie.
25	O. pluie. nuages.	O. nuages.	Nuages.

© BIUM

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
26	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
27	E-N E. beau.	E-N-E. nuages.	Nuages.
28	E-N-E. beau.	E-N-E. nuages. vent.	Nuages.
29	N. nuages.	O. pet. pluie. nuages.	Beau.
30	O. nuag. pet. pluie.	O. nuag. pet. pluie.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 15 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur, d'un degré au-dessous du même terme. La différence entre ces deux points est de 16 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abbaissement, de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 11 fois du N.
8 fois du N-N. E.
6 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
1 fois du S-S-O.
2 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.

Il a fait 20 jours, beau.
18 jours, des nuages.
9 jours, couvert.
7 jours, de la pluie.

© BIUM

Il a fait 3 jours, de la neige.
1 jour, de la grêle.
4 jours, du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Avril 1771.

Les affections catarrhales, dont on a parlé, le mois précédent, ſont devenues plus fréquentes & plus dangereuſes. Elles ont pris le plus ſouvent le caractere de la péripneumonie & de la fauſſe-pleuréſie. Les ſymptomes, par leſquels elles ſe manifeſtent, pour l'ordinaire, ſont un violent mal de tête; un point de côté, plus ou moins aigu, &, preſque toujours, vers les dernieres fauſſes-côtes & les hypochondres; une plénitude univerſelle, & une grande oppreſſion. La toux eſt quelquefois peu conſidérable. Dans d'autres cas, elle eſt opiniâtre, & tient de la coqueluche; & pour lors elle eſt accompagnée de vomiſſement, ou de fréquentes envies de vomir. Lorſque la fiévre eſt forte, le viſage eſt rouge, les yeux ſont animés, le pouls eſt élevé, & plein, ſans être tendu; la langue, pour l'ordinaire, eſt plus ou moins chargée; mais rarement elle eſt ſéche. Il y a des malades chez qui, au contraire, la fiévre eſt médiocre, ou ne répond pas d'abord à la violence des autres ſymptomes, ni à l'accablement dont ſe plaint le malade. On en a vu, qui, dès les premiers jours, crachoient

© BIUM

facilement, ſans preſque faire d'effort, & en abondance, une matiere liquide, noire, ſanieuſe & fétide : pour lors le ventre étoit tendu; le malade ne rendoit rien, ou preſque rien; & il périſſoit, dans quatre ou cinq jours, avec tous les ſignes de la gangrene. Chez d'autres malades, les crachats ne ſont qu'une eſpece de mucoſité glaireuſe, gluante, ſouvent jaune & bilieuſe, & communément mêlée d'un ſang plus ou moins pâle & diſſous.

En général, on a obſervé que les ſaignées répétées ont été d'un foible ſecours, même dans les cas où elles ſembloient le mieux indiquées; &, quoiqu'on ait vu le point de côté diſparoître aſſez promptement, les affaires du malade n'en alloient pas mieux. Les fondans, les boiſſons apéritives & inciſives; les émétiques donnés, dans le commencement, tels que le tartre ſtibié, ou l'ipecacuanha, ſuivant les circonſtances, ont produit des effets plus prompts & plus ſalutaires : les oxymels ſur-tout, dans une potion ou dans la boiſſon, ont ſemblé convenir particuliérement au régime de cette conſtitution.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de Mars 1771 ; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le froid, qui s'étoit conſidérablement relâché, à la fin de Février, a repris, au commencement de ce mois. Depuis le 5

© BIUM

juſqu'au 13, la liqueur du thermometre a été obſervée au-deſſous du terme de la congelation; & il en a été de même des huit derniers jours du mois. Le 24, & le 25, elle eſt deſcendue à 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous du même terme.

Du 1er au 16, la hauteur du mercure, dans le barometre, a varié, de 27 pouces 7 lignes, à 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne. Après le 16, il ne s'eſt guères éloigné du terme de 28 pouces. Le 31, ſa hauteur étoit de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il y a eu pluſieurs jours de neige; mais elle n'a pas tenu.

Le 13, le vent étant *ſud-ſud-oueſt*, on a entendu quelques coups de tonnerre.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 9 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
14 fois du N. vers l'Eſt.
4 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.

© BIUM

Le vent a ſoufflé 2 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'O.
4 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.
9 jours de pluie.
11 jours de neige.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité, tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, au mois de Mars 1771.

Les maladies dominantes de ce mois ont été des fluxions de poitrine, des fauſſes-pleuréſies, & quelques pleuro-pneumonies. Cette derniere eſpece de maladie a ſur-tout eu lieu, vers la fin du mois.

Nous avons vu dans nos hôpitaux un aſſez bon nombre de perſonnes travaillées de fiévre putride-vermineuſe & maligne. Dans quelques-uns, il s'eſt fait, au ſuprême degré de la maladie, une éruption miliaire-rouge. Il étoit eſſentiel d'évacuer les premieres voies, dans les premiers jours, par le moyen de quelqu'émético-cathartique : ſans quoi, les malades couroient les plus grands dangers; après quoi, l'on a employé avec ſuccès diverſes préparations de quinquina, entre leſquelles l'élixir fébrifuge

© BIUM

d'Huxham a paru mériter la préférence. Nous préſumons que cette maladie, qui ne régnoit que parmi le peuple, a été l'effet des mauvais alimens dont les pauvres ont été néceſſités de ſe nourrir, pendant un hiver long & rigoureux.

Vers la fin du mois, nombre de perſonnes ont été attaquées de fiévre tierce & double-tierce. Dans quelques-uns, les accès ont été ſi violens, qu'immédiatement après deux ou trois ſaignées, nous nous ſommes crus obligés de les réprimer par le quinquina, ſans autre remède préalable. On évacuoit enſuite les premieres voies, ſi les indications l'exigeoient.

La petite-vérole s'eſt étendue, ce mois, dans quelques quartiers de la ville.

LIVRES NOUVEAUX.

Hippocratis *Opera vera & adſcripta in tres claſſes diviſa. Præfatus eſt* Albertus DE HALLER, &c. *Tomus IV.* C'eſt-à-dire: Les Œuvres d'*Hippocrate*, tant celles qui lui appartiennent véritablement, que celles qui lui ont été attribuées, avec une Préface de M. *De Haller*, Tome IV. A Lauſanne; & ſe trouve à Paris, chez *Didot le jeune*, 1771, *in*-8°.

On peut ſe procurer chez le même l'Ouvrage entier, en 4 volumes *in*-8°, pour le prix de 12 liv. broch. & 16 liv. rel.

De la Fermentation des Vins, & de la

© BIUM

meilleure maniere de faire l'Eau-de-Vie; Mémoires qui ont concouru pour le Prix proposé en 1766, par la Société Royale d'Agriculture de Limoges, pour l'année 1766; imprimés par ordre de la Société, *in*-8°.

Commentaires sur les Aphorismes d'*Herman Boerhaave:* De la Connoissance & de la Cure des Maladies, par M. *Van-Swieten;* traduits en francois par M. *Moublet*, Docteur en Médecine.

Traité complet des Fiévres, *in*-12, 6 vol.

Médecine vétérinaire, contenant, 1° l'Exposition de la Structure du Cheval & du Bœuf; 2° l'Exposition des Maladies du Cheval, du Bœuf, de la Brebis, &c. 3° l'Exposition des Médicamens nécessaires au Maréchal; 4° l'Analyse des Auteurs qui ont écrit sur l'Art vétérinaire, depuis *Végece* jusqu'à nos jours; par M. ***, Docteur de la Faculté de Montpellier, Professeur en Médecine, *in*-8°, 3 volumes.

Ces trois derniers Ouvrages viennent de paroître à Lyon, chez les Freres *Perisse;* & se trouveront à Paris, chez *Bailly* & *Cavelier*.

Quoique celui qui a pour titre, *Médecine vétérinaire*, soit peu susceptible d'Analyse, nous tâcherons cependant de la faire bientôt connoître, en exposant la Méthode & les Expériences du Médecin habile qui a employé ses lumieres à éclairer l'Art vétérinaire, & qui a produit un Ouvrage si utile

© BIUM

aux Cultivateurs, Fermiers, Maréchaux, &c.

Traité complet de Chirurgie, contenant des Obſervations & Réflexions ſur toutes les Maladies chirurgicales, & ſur la Maniere de les traiter; par M. *Guillaume Mauqueſt de la Motte*, Chirurgien-Juré à Valognes, &c; troiſieme Edition revue, corrigée & augmentée de Notes critiques, par M. *Sabatier*, Profeſſeur Royal en Anatomie, &c. A Paris, chez *Didot le jeune*, & *D'Houri*, 1771, *in*-8°, 2 vol. Prix, 12 l. rel.

Dictionnaire portatif de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chymie, d'Hiſtoire naturelle, de Botanique, & de Phyſique, qui contient les termes de chaque Art, leur étymologie, leur définition, & leur explication, tirés des meilleurs Auteurs; avec un Vocabulaire grec, & un latin, à l'uſage de ceux qui liſent les Auteurs anciens; Ouvrage utile à ceux qui pratiquent ces Arts, & néceſſaire aux Etudians, 2° Edit. corrigée & augmentée; par *J. F. Lavoiſier*, Maître en Chirurgie. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1770, *in*-8°, 2 vol. Prix, 6 l. rel. en un volume.

Nouvelle Méthode de traiter les Fractures & les Luxations: Ouvrage traduit de l'anglois; par M. *Laſſus*, membre du Collége de Chirurgie de Paris, &c. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1771, *in*-12. Prix, 1 liv. 16 ſols, broch.

© BIUM

Ant. DE HAEN, *Conſiliarii & Archiatri S. C. R. A. Majeſtatis nec-non Medicinæ practicæ in Univerſitate Vindobonenſi Profeſſoris primarii Ratio medendi, in noſocomio practico, Tom. VII, Partes XII & XIII complectens quibus acceſſit ejuſdem auctoris* De Haen *ad Apologeticam* Balthazaris-Ludovici TRALLES *Epiſtolam; Reſponſio, in quâ agitur de Variolarum Inoculatione & Curatione.* C'eſt-à-dire : Méthode curative raiſonnée, qu'on ſuit dans l'Hôpital-pratique; par M. *Ant. De Haen*, Conſeiller-Médecin de LL. MM. I. C. R. A. & premier Profeſſeur de Médecine-pratique en l'Univerſité de Vienne, Tome VII, contenant les Parties XII & XIII, auxquelles on a ajoûté la Réponſe du même Auteur à l'Epître apologétique de *Balthazard-Louis Tralles*, ſur l'Inoculation & le Traitement des petites Véroles. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1771, *in*-12. Prix, 3 l. rel.

Eſſai d'une nouvelle Minéralogie, traduit du ſuédois & de l'allemand de M. *Wiedman*, &c. &c; par M. *Dreux* fils, apothicaire de l'Hôtel-Dieu de Paris. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1771; *petit in*-8°. Prix, relié, 5 liv.

Fin du Tome XXXV.

© BIUM

TABLE.

Extrait de l'Avis aux meres, ſur la petite-vérole & la rougeole. Par M. Menuret, *médecin.* Page 483
Avantages d'un cautere dans les régles dévoyées. Par M. Vidal, *médecin.* 501
Deſcription d'une maladie populaire. Par M. Mongin de Montrol, *médecin.* 503
Nouvelles Obſervations ſur les effets de l'eau froide & de la glace. Par M. Renard, *D. M.* 509
Lettre adreſſée à M. Maumery, *D. M. M. ſur l'efficacité des ſommités de mille-feuille.* Par M. Normand de Sogny, *chirurgien.* 520
Obſervation ſur l'effet d'une carie. Par M. Arnoult, *D. M. M.* 528
Mémoire ſur un charbon de terre, argilleux & vitriolique. Par M. Baumé, *apothicaire.* 531
Obſervations météorologiques faites à Paris, pendant le mois d'Avril 1771. 558
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Avril 1771. 561
Obſervations météorologiques faites à Lille, pendant le mois de Mars 1771. Par M. Boucher, *médecin.* 562
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Mars 1771. Par le même. 564
Livres nouveaux. 565

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Juin 1771. A Paris, ce 23 Mai 1771.

Signé POISSONNIER DESPERRIERES.

© BIUM

TABLE
GENERALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers Mois du Journal de Médecine de l'année 1771.

LIVRES ANNONCÉS.

MÉDECINE.

Dictionnaire portatif de Médecine, d'anatomie, &c. Par M. Lavoisier, *chir.* 567
Dissertations sur la dilatation des arteres., & sur la sensibilité. Par M. Arthaud, *méd.* 94
Mémoire sur la cause de la pulsation des arteres. Par M. Jadelot, *méd.* 285
Exposition des variations de la nature dans l'espece humaine. Par M. Guindant, *méd.* 286
Artis medicæ Principes: *Les Oeuvres d'*Hippocrate, Arétée, Alexandre, Aurélianus, Celse, Rhasis, *Tomes I, II, III.* 284
——— ——— ——— *Le IV^e.* 565
Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave, *traduits du latin de M.* Van-Swieten. Par M. Doublet, *méd.* 566
Méthode curative raisonnée. Par M. De Haën. 568
Mémoire sur les Maladies épidémiques, qui ont régné dans le pays Laonnois. Par M. Dufot, *méd.* 93
Traité de l'Epilepsie. Par M. Tissot, *méd.* Ibid.
La Nymphomanie, ou *Traité de la fureur utérine.* Par M. De Bienville, *méd.* 94

© BIUM

Traité des Maladies des Femmes en couche, avec la Méthode de les guérir. Par M. Raulin, *méd.* 382
Le Pour *&* *le* Contre *de l'Inoculation.* Par M. De Bienville, *méd.* 94
Nouvelle Méthode pour guérir la gonorrhée virulente. Par M. J. Warren, *méd. Anglois.* 383
Médecine vétérinaire. Par M. ***, *méd.* 566

CHIRURGIE.

Dictionnaire portatif de Chirurgie, ou *Tome III du Dictionnaire de Santé.* Par M. Sue le jeune, *chir.* 283
Institutions de Chirurgie, traduites du latin de M. L. Heister, *&c.* Par M. Paul, *méd.* 285
Traité complet de Chirurgie, par M. Mauqueſt De la Motte; *publié par M.* Sabatier. 567
Traité des Accouchemens, en faveur des Eleves. Par M. F. A. Deleurye, *chir.* 187
Nouvelle Méthode de traiter les fractures & les luxations; traduite de l'anglois. Par M. Laſſus, *chir.* 567

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE ET PHARMACIE.

Bibliotheque phyſique de la France. Par feu M. Hériſſant, *méd.* 479
Collection académique, Tome IV de la partie françoiſe. 383
La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects. Par M. Buc'hoz, *méd.* 185-478
Aldrovandus Lotharingiæ. *Par le même.* 286
Hiſtoire naturelle des Oiſeaux. Par M. De Buffon. 382
Eſſai d'une nouvelle Minéralogie; trad. du ſuédois & de l'allemand. Par M. Dreux, fils, *apothic.* 568

© BIUM

Matiere médicale, extraite des meilleurs auteurs. Par M. ***. 93
Table générale des dix Volumes de la Matiere médicale *de* M. Geoffroi, *méd.* 92
Diſſertation ſur l'eſprit-de-nître dulcifié, relativement à la diſſolution du mercure. 187
Examen & Analyſe chymique des remèdes de M. Nicole. Par M. Marges, *chir.* Ibid.
De la fermentation des vins, & de la meilleure maniere de faire l'eau-de-vie. 565

EXTRAITS.

Traité de la nutrition & de l'accroiſſement. Par M. David, *chir.* 3
Extrait de la Séance publique de l'Académie de Dijon. Par M. Maret, *méd.* 25
Avis aux Meres, ſur la petite-vérole & la rougeole. Par M. Menuret, *méd.* 483
Dictionnaire portatif de Chirurgie Par M. Sue le jeune, *chir.* 291
Traité des Accouchemens. Par M. Deleurye, *chir.* 195
Traité des Sels, traduit de l'allemand de M. Georges-Erneſt STHAL. 99
Second Mémoire ſur l'action du feu, lu à l'Acad. R. des Sc. Par M. D'Arcet, *méd.* 387

OBSERVATIONS.

MÉDECINE.

Réponſe aux Nouvelles Réflexions de M. Demours, *ſur la Lame cartilagineuſe de la Cornée.* Par M. Deſcemet, *méd.* 228
Lettre de M. Duchanoy, *méd. ſur les vaiſſeaux pulmonaires.* 119
Lettre ſur un Mémoire de M. Portal, *dont l'objet eſt*

© BIUM

le prouver, 1° que le poumon agit ſur l'aorte, dans les mouvemens de la reſpiration; 2° que le lobe droit de cet organe reſpire avant le gauche. *Par* M. De Marque, *méd.* 217
Mémoire concernant un Fétus ſans cerveau, cervelet, moëlle allongée, ni moëlle épiniere. Par M. Dufour, *chir.* 325
Obſervation ſur un Enfant dont la tête étoit monſtrueuſe. Par M. Anſelin, *chir.* 336
Lettre ſur une couleur de roſe que prenoit le lait d'une nouvelle accouchée. Par M. Viger, *chir.* 62
Lettre de M. Guyton, *médecin ſur une fiévre putride, compliquée de vapeurs.* 39
Lettre de M. Pomme, *méd. à M.* Tiſſot. 141
Réponſe de M. Tiſſot. 147
Relation de la maladie & de la guériſon de madame Pécauld, *attribuée à elle-même.* 149
Lettre de madame Pécauld, *ſur ſa maladie, envoyée par elle-même.* 154
Réponſe aux remarques de M. Mongin de Montrol. Par M. Tailliere, *méd.* 420
Lettre du même, au ſujet d'un Mémoire ſur les Eaux de Bourbonne. 430
Lettre ſur les ravages de la petite-vérole, à Montpellier, & ſur l'inoculation. Par M. Houlſton, *méd. Anglois.* 131
Lettre ſur un accident arrivé à Montpellier, à la ſuite d'une inoculation. Par le même. 342
Obſervation ſur une anaſarque dégénérée en aſcite, & guérie par l'uſage du vin ſcillitique. Par M. Planchon, *méd.* 313
Deſcription d'une maladie ſinguliere. Par M. Dubrac De la Tulle, *méd.* 407
Obſervation ſur une dyſſenterie ſuivie de la mort du malade. Par M. Guillet, *chir.* 417

© BIUM

Epoſé de l'effet & des ſuites d'une épingle avalée. 439
Lettre de M. Le Tual, *méd. ſur l'ouverture d'un cadavre.* 455
Obſervation ſur l'effet d'une carie. Par M. Arnoult, *méd.* 528
Deſcription des maux de gorge gangreneux, qui ont régné à Braine. Par M. Douvry, *chir.* 48
Deſcription d'une maladie populaire. Par M. Mongin de Montrol, *méd.* 503
Maladies qui ont régne à Paris, pendant les mois de
Novembre 1770. 89
Décembre 1770. 182
Janvier 1771. 280
Février 1771. 379
Mars 1771. 475
Avril 1771. 561
Maladies qui ont ont été obſervées à Lille. Par M. Boucher, *méd. pendant les mois de*
Octobre 1770. 91
Novembre 1770. 184
Décembre 1770. 282
Janvier 1771. 379
Février 1771. 477
Mars 1771. 564
Obſervation ſur les effets du quinquina adminiſtré à une nourrice. Par M. J. Brun, *méd.* 415
——— *ſur l'abus de l'eau en topique, & à l'intérieur.* Par M. Duchanoy, *méd.* 432
Nouvelles obſervations ſur les effets ſinguliers de l'eau froide, & de la glace, dans les hémorrhagies du poumon. Par M. Renard, *méd.* 509
Avantages d'un cautere dans les régles dévoyées. Par M. Vidal, *méd.* 501
Lettre ſur l'efficacité des ſommités de mille-feuille. Par M. Normand de Sogny, *chir.* 520

© BIUM

CHIRURGIE.

Observation sur une plaie d'arme à feu, à la tête. Par M. Douvry, *chir.* 57

——— *sur une plaie à la tête, faite par une pointe de fer, restée dans le crâne.* Par M. Dandeville Desparts, *chir.* 348

——— *sur une blessure faite par une arme à feu.* Par M. Nollefon le fils, *chir.* 443

——— *sur une plaie d'arme à feu.* Par M. L'Œilley, *chir.* 450

Description d'un instrument pour lier les polypes du nez, inventé par M. Levret, *chir.* 353

Lettre de M. Buttet, *chir. sur la nouvelle méthode de M.* Levret *de faire la ligature des polypes de la matrice.* 66

Réflexions de M. Levret, *chir. sur cette Lettre.* 157

Suite. 255

Remarques de M. Laugier, *médecin, sur le sentiment de M.* Levret, *concernant le projet d'un instrument pour la ligature des polypes utérins.* 173

Extrait d'une Lettre de M. Hoin, *chir. à M.* Levret, *sur sa pince à faux-germe.* 472

Extraits de Lettres de M. Le Blanc, *chir. au même, sur son forceps courbe.* 469-470

Observation sur une entérocèle complette. Par M. Gaulmin de Latronçai, *méd.* 81

Description d'un nouveau brayer pour les descentes. Par M. Héritz Lafal, *méd.* 453

HISTOIRE NATURELLE, ET CHYMIE.

Observations météorologiques, faites à Paris, pendant les mois de

Novembre 1770. 86

Décembre 1770. 179

Janvier 1771. 277

© BIUM

Observations météorologiques, faites à Paris, pendant les mois de
Février 1771. 376
Mars 1771. 472
Avril 1771. 558
Observations météorologiques, faites à Lille par M. Boucher, *médecin, pendant les mois de*
Octobre 1770. 90
Novembre 1770. 182
Décembre 1770. 281
Janvier 1771. 379
Février 1771. 476
Mars 1771. 562
Mémoire sur un charbon de terre. Par M. Baumé, *apothic.* 531

AVIS DIVERS.

Cours de Physique expérimentale. 94
Cours de Chymie, à la Faculté de Médecine de Paris. 190
Cours d'Accouchemens. 286
Lettre de M. Gardane, *au sujet de ses Consultations gratuites.* 188
Avis aux médecins, & aux chirurgiens. 189

Fin de la Table.